This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

36.
455.

QUELQUES SOUVENIRS

DE COURSES EN SUISSE

ET

DANS LE PAYS DE BADEN.

A. PIHAN DE LA FOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION,
Rue des Noyers, 37.

QUELQUES SOUVENIRS

DE COURSES EN SUISSE

ET

DANS LE PAYS DE BADEN;

AVEC DES NOTICES SUR PLUSIEURS ANCIENS MANUSCRITS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES OU PARTICULIÈRES RELATIFS A L'HISTOIRE LITTÉRAIRE OU POLITIQUE DE LA FRANCE.

PAR

J. A. C. BUCHON.

PARIS,

LIBRAIRIE DE GIDE,

RUE SAINT-MARC, 23.

1836.

455.

.224.

QUELQUES SOUVENIRS

DE COURSES EN SUISSE

ET

DANS LE PAYS DE BADE.

DÉPART DE PARIS.

Le savant et pieux Manzoni, qui se sert avec la même supériorité de la langue de Massillon et de celle du Dante, dit quelque part, en parlant de notre patrie : « Belle France ! qu'on ne peut voir sans s'éprendre d'affection pour elle, qu'on ne peut quitter sans éprouver une douleur qui ressemble à celle de l'exil ! »

Ce que Manzoni dit de la France, il faut surtout le dire de Paris, sorte de patrie commune aux infortunés aussi bien qu'aux heureux de tous les climats, comme de toutes les opinions. Une fois enraciné sur ce sol riant, on a mille peines à s'en arracher. J'ai connu un certain comte de Schlabendorf, homme d'esprit et de sens, bien qu'un peu trop ami de l'originalité extérieure, qui, au moment de la guerre d'Amérique, avait quitté Berlin pour passer quelques mois à Paris, au mi-

lieu du cercle de nos philosophes. Quarante ans après, il y était encore, habitant la même rue, le même hôtel, le même appartement qu'il avait habités dès son arrivée, et n'ayant jamais pu se décider à retourner en Prusse où l'appelaient ses intérêts. L'existence en effet coule si variée et si facile à Paris qu'il faut un véritable effort pour se séparer de cette ville dont il est devenu assez à la mode de dire beaucoup de mal, mais qui n'en augmente pas moins tous les jours en population, en richesses, en lumières, en attachement sérieux aux lois et à la liberté.

Il y avait plus de trois mois que les médecins m'avaient prescrit les bains de l'île d'Ischia, en vue de Baja, de Naples et de Pouzzole, et chaque jour je remettais mon voyage au jour suivant. Il fallut enfin me décider à partir pour les eaux les plus voisines, et je songeai à Baden, qui est à la porte de Strasbourg, et dont je connaissais déja la délicieuse situation.

Depuis notre révolution de 1789 et la loi des suspects, une loi des plus gênantes et des plus illibérales est venue entraver la liberté locomotive du citoyen français. Nous l'avons, au grand détriment de la gent voyageuse, transplantée avec nos douanes dans une bonne partie de l'Europe; mais il faut avouer que, partout ailleurs qu'en France, en Autriche et en Prusse, on est loin de l'avoir conservée ou introduite dans sa pureté despotique. Le bon

Allemand, qui n'a pas de vanité, ne peut s'habituer à tourmenter inutilement, pour faire sentir sa supériorité accidentelle sur tout voyageur soumis à son contrôle. Aussi n'est-on que peu ou point harcelé dans les petits états d'Allemagne. Les États-Unis ont toujours su s'affranchir de ce prétendu perfectionnement de police, et de cette ironique protection qui ne protège que les fripons. La Suisse, à l'exception du prétentieux pédantisme de Genève, se montre fort tolérante; et si l'Angleterre s'est laissé imposer par lord Castelreagh l'humiliation du foreign bill, au moins a-t-elle su borner le ridicule des exigences en ne frappant que l'étranger; et le citoyen anglais a su conserver intacte sa liberté d'aller et de rester : sa fierté ne se fût pas prêtée à un tel asservissement.

Nous sommes bien loin encore, en France, de comprendre le respect des libertés privées. Les gouvernemens sont trop aptes à regarder l'exercice indépendant de tout droit comme un empiétement sur leur autorité, et il faut dire avec humilité que les gouvernés sont, à cet égard, non moins arriérés, s'ils ne le sont plus encore, que les gouvernans. La révolution de juillet elle-même, qui annonce un peuple si avancé en amour de la liberté, n'a pas fait faire un seul pas en avant à ces idées d'une nature si rétrograde. J'ai remarqué souvent, tant est grande notre ignorance sur ces principes élémentaires! que, par une bizarre anomalie, les

entraves mises sur les passeports s'augmentaient de toutes les entraves dont on voulait dégager les autres libertés, et qu'il paraissait tout simple à des hommes, qui se croyaient fort avancés en science politique et en libéralité d'idées, de restreindre cette liberté privée en même temps qu'ils parlaient d'étendre les libertés publiques. Admis depuis peu d'années à la vie publique, nous avons encore quelques pas à faire pour mettre un peu d'harmonie dans notre système politique; mais si nous voulons marcher avec fermeté vers le but où tendent tous nos vœux, et ne pas nous en éloigner après l'avoir atteint, soyons bien convaincus que la liberté n'a pas d'ennemi plus redoutable que l'ignorance, et que malgré nos hautes prétentions, c'est là malheureusement encore notre lèpre commune à tous. La corruption, la lâcheté, l'esprit de parti, le servilisme dont on fait tant de bruit, se laissent pénétrer promptement et sont bien moins fréquens qu'ils ne le paraissent au premier abord, et un peu de lumière les a bientôt mis en fuite. Eclairons-nous donc, gouvernans et gouvernés, et nous pourrons fonder d'une manière plus sûre l'honneur public et la liberté. On comprend assez que nous sommes encore loin de ce but, quand nous plaçons la direction de la police légale entre les mains d'un homme complètement étranger, par ses études et ses habitudes, à la plus mince connaissance des lois.

En attendant qu'on éclaire l'ignorance, on est pourtant contraint de lui obéir. Le soin de ma santé me prescrivait de partir à l'heure même; mais les habitudes de la police ne le permettaient pas. La poste et la malle-poste ne vous transporteraient pas hors de Paris, où la police emprisonne ainsi, sans condamnation préalable, des hommes que la loi déclare libres, si vous n'étiez préalablement muni d'un permis de sa main, et un passeport à l'extérieur requiert au moins un délai de vingt-quatre heures pour quiconque n'est pas tout-à-fait un pauvre diable; car dans ce dernier cas, on est complètement livré à la discrétion des bureaux de tous les degrés. Mais dussent ces délais compromettre votre fortune entière, vous exposer aux plus grands malheurs, vous priver des derniers adieux d'un père mourant, la police avant tout; elle a ses règles et même ses caprices; tant pis si votre fortune, votre liberté, votre vie, votre honneur en dépendent. A côté de ce monstrueux attentat à la liberté privée, au nom de l'ancienne loi des suspects, qu'on ne me fasse pas valoir les égards et le discernement des employés qui cherchent parfois à en adoucir à propos la rigueur. Les justes éloges que leurs amis peuvent leur donner n'est qu'un blâme de plus pour notre pays, qui a besoin de recourir à ces palliatifs extra-légaux. Puisse l'amélioration progressive de nos institutions nous mettre en cela de niveau avec des

nations qui sont en arrière de nous à beaucoup d'autres égards! Jusqu'à ce qu'arrive cette rénovation (1), si propre à remplir les diligences, à multiplier les chaises de poste et à rendre les auberges moins sales et plus confortables, il faut subir la loi et passer sous l'équerre, comme je le fis. Les vingt-quatre heures n'étaient pas encore complètement révolues que, grace à *mes protections* et à quelques francs de plus pour les garçons des ministères, ambassades et légations, le fameux passeport était dans mon portefeuille et qu'il m'était enfin permis d'aller où m'appelait ma santé.

Muni de cet instrument d'identité (2), je me mis

(1) Si on croit que parfois, dans les momens de trouble, il peut être bon de pouvoir constater l'identité d'un voyageur, ne suffirait-il pas d'un acte de naissance dûment visé par l'autorité locale et légalisé ensuite. Il y aurait du moins là quelque motif justifiable. Cette pièce n'aurait jamais besoin d'être renouvelée, et un homme libre ne serait pas réduit à l'humiliation de demander la permission de se mouvoir.

(2) Un passeport n'est rien autre chose en effet qu'une attestation de la qualité des personnes, attestation que chacun a le droit de requérir, quand bon lui semble, de l'autorité locale, mais qui ne confère nullement à celle-ci le droit de l'imposer quand on ne le trouve pas nécessaire, et bien moins encore le droit de le transformer en une permission de se transporter en tel ou tel lieu, bien que l'administration, qui tend toujours à empiéter sur les droits privés, nous ait aujourd'hui habitués à cet acte servile.

en route et j'arrivai sans encombre à Strasbourg. Sur toute la route j'avais rencontré des gardes nationaux parfaitement équipés et exercés, s'organisant pour se laisser passer en revue, afin de célébrer convenablement le second anniversaire de l'expulsion de Charles X et l'affranchissement intellectuel assuré par la révolution de juillet. Une revue de garde nationale est devenue un accompagnement aussi indispensable de toute grande solennité chez nous, qu'une procession de pénitens dans toute fête espagnole et un dîner de souscription dans toute fête anglaise. L'Alsace a toujours aimé ces revues, dans lesquelles elle se fait gloire de présenter un bon nombre d'artilleurs et de cavaliers déja tout dressés et prêts à soutenir une campagne. Le paysan alsacien est écuyer en naissant. De tous les points du département les gardes nationaux étaient accourus à Strasbourg. La revue fut cependant assez froide. Il y eut peu de *vivat* et moins encore d'illuminations dans la soirée, et quelques rares officiers supérieurs assistaient seuls au bal clair-semé donné par le préfet à cette occasion. Ce n'est pas que dans l'Alsace, et à Strasbourg en particulier, on ait vu avec indifférence cette rapide révolution de juillet, qui fut, dans son explosion, le triomphe de l'amour des lois et de la civilisation sur la fraude et l'obscurantisme. De toutes les provinces de France l'Alsace est, au contraire, celle où une liberté bien entendue et très étendue

a toujours eu le plus de partisans, et compterait le plus de défenseurs en cas de menace du dedans et du dehors. Elle s'est mise au-dessus de l'étroit esprit de localité, en choisissant Benjamin Constant, puis Lafayette et Odilon-Barrot, pour ses députés. Elle saurait de même, dans des circonstances plus graves, oublier plus complètement de mesquines idées de coterie pour se montrer toute française; mais l'Alsacien est homme de bon sens et plein de calme dans ses habitudes. Il ne se prête pas facilement à se laisser duper par les mots, et ne se précipite pas par peur dans les bras de tout pouvoir nouveau. Un peu fâché de l'espèce de surprise que Paris lui avait faite, non pas en destituant, puisque l'Alsacien aussi s'était prononcé assez haut en faveur de ce point, mais en constituant sans le consulter; et quelque peu piqué de voir qu'après avoir reconquis lui aussi sa souveraineté, il se trouvait, comme par un coup de baguette, dépossédé du droit d'en exercer la première et la plus nécessaire prérogative, celle de choisir et sa forme de gouvernement et son nouveau chef, il se consolait en pensant qu'on avait fait ce qu'il eût probablement fait lui-même, et il comptait avec sécurité sur la jouissance immédiate de toutes les garanties qui devaient assurer et mettre à l'abri de toute attaque du pouvoir son bien-être à venir. Témoin de ce que ses voisins d'Allemagne possèdent de prospérité réelle, té-

moin en même temps des nombreux obstacles qui arrêtent encore le développement plus rapide de leur prospérité et de leur liberté, il pensait que la révolution qui venait de triompher en France lui apportait avec elle la jouissance de l'une et l'anéantissement des autres. Il se disait avec confiance, que le temps était passé de ces mesures exceptionnelles dont les Bourbons s'étaient plu à entraver et à menacer les libertés et les industries publiques ou privées, et que désormais on allait marcher d'un pas ferme dans la voie de l'honnête et du vrai. Ses justes espérances ne s'étant qu'en partie réalisées, et encore à force d'efforts et de résistance, il s'est détourné en boudant quelque peu, et il attend, bien sûr que la liberté ne saurait ni mentir, ni mourir, et que la raison doit enfin avoir raison.

Cet état d'inquiétude, qui désintéresse du présent et porte tous les yeux sur un avenir tout de confiance pour les Français, sûrs de leurs forces, tout de méfiance pour les autres peuples, si divisés et si souvent trompés par leurs haines comme par leurs affections, est malheureusement l'état de l'Europe entière, et c'est une des causes premières du malaise général (1); quelques années s'écouleront sans doute avant que nous en ayons vu la fin. Une machine mal engrenée a peine à prendre une

(1) Ceci était écrit en 1832 et subsiste vrai en 1836.

marche bien régulière, et une révolution ne se recommence pas avec la même facilité qu'on recommence une pièce dont on ne savait pas les rôles.

STRASBOURG.

Parmi nos grandes villes de France, toutes jalousant Paris, toutes voulant l'imiter, toutes cherchant à réfléchir quelques-uns de ses rayons, Strasbourg seule peut-être a une physionomie qui lui soit propre, et seule elle se distingue par sa répugnance à se laisser habiller complètement sur ce patron commun. Elle n'est ni routinièrement allemande, ni servilement française; elle est elle; et si la langue et les habitudes sociales s'y ressentent du voisinage de l'Allemagne, le patriotisme, l'amour de la liberté et la dignité d'homme y sont tout français. Elle a avec Genève un grand nombre de points de ressemblance, et paraît comme un nœud d'alliance entre les deux pays, destinée à faire apprécier à chacun les avantages de l'autre et à réunir par une estime commune des peuples que des intérêts mal entendus ont trop souvent divisés. Bien différente des autres villes de France, Strasbourg peut dire que c'est la raison seule, et non pas la reconnaissance, qui l'attache à notre révolution; car seule elle ne lui doit aucune bien essentielle liberté de plus. Une répartition convenable de l'autorité avait été faite chez elle, entre une aristocratie contenue par la crainte de tout perdre, et une démocratie amie des lois, avant

qu'il fût question pour toute la France, réunie par les mêmes vœux, ni de constitution représentative, ni d'égalité. L'histoire de sa vieille indépendance municipale pourrait offrir quelques belles pages à nos annales nationales.

Dès l'année 1334, Strasbourg avait terminé sa révolution par une constitution forte et sage, indépendante à la fois du pouvoir impérial et du pouvoir ecclésiastique. « Strasbourg, écrivaient en 1452 les magistrats de la ville et les nobles d'Alsace au duc de Savoie, qui accusait la ville d'un tort dont l'évêque était seul coupable, Strasbourg existe comme ville libre depuis un temps immémorial; elle est dans l'usage de servir l'empereur au-delà des monts pour son couronnement, et rien de plus. A l'égard du temporel, elle n'est nullement soumise à l'évêque. C'est à la ville seule qu'il appartient de choisir ses magistrats et ses officiers, de régler la forme de son gouvernement, de faire des commandemens et des défenses, etc., etc. »

Jacques Sturm, un des députés de cette ville, que l'on refusait de recevoir en 1529 à la diète de Spire, parce qu'il avait, aussi bien que la grande majorité de ses commettans, adopté les opinions de Luther, disait à Ferdinand, lieutenant-général de Charles-Quint, son frère : « Si vous privez les députés de Strasbourg du droit de séance dans les diètes, Strasbourg ne contribuera plus aux dépenses de l'empire. » C'était ce même Jacques Sturm qui,

l'année suivante, 1530, ayant été député par la même ville à la diète d'Augsbourg, répondit à l'empereur Charles-Quint, qui lui faisait des reproches très amers de ce que les magistrats avaient chassé les frères de Notre-Dame de leur couvent, sans leur assigner aucun autre local en indemnité : « Très digne empereur, aussi long-temps que ces moines n'ont voulu être que les *frères de Notre-Dame*, nous n'avons fait aucune difficulté de les tolérer; mais du moment où ils ont voulu être aussi les *maris de nos dames*, nous ne pouvions plus les souffrir au milieu de nous (1). »

Ce ton d'indépendance ferme sans manque de respect, qui caractérisait la conduite et le langage des villes impériales (2) a survécu dans Strasbourg

(1) Le vieux allemand est plus naïf : Allergnädigster Kayzer, so lange diese Ordensleute *Unserer lieben Frauen Brüder* geblieben sind, konnten wir sie wohl dulden. Als sie sich aber unterstanden auch, *unserer lieben Frauen Männer* zu werden, wollten wir sie nicht unter uns leiden.

(2) A l'extinction de la maison de Souabe en 1255 avec Conradin (décapité en 1268 par ordre de Charles d'Anjou, son concurrent au trône de Naples et frère de saint Louis), un long interrègne ayant mis le désordre dans l'empire, chacun en profita pour se créer des moyens de dominer ou de résister. La noblesse immédiate s'affranchit et les villes formèrent la ligue anséatique. Strasbourg fit, en 1253, un traité avec les villes de Cologne, Mayence, Worms, Spire, Bâle et toutes les villes sur le Rhin jusqu'au confluent de la Moselle, pour se garantir contre toute violence des seigneurs.

à la perte de sa souveraineté. Elle a su se défendre de l'enthousiasme à froid aussi bien que des haines irréfléchies, et dans différentes occasions, lorsque la plupart des corps politiques, judiciaires, militaires et littéraires, devenaient la risée de l'Europe, par la parade de leurs félicitations officielles, Strasbourg refusait de se poser sur ce ridicule théâtre et savait ne pas prostituer sa sympathie en l'affichant au coin des rues. C'est qu'une longue confiance en sa propre force a nourri chez ses citoyens des sentimens de justice et de dignité, c'est que cette vieille république du moyen-âge n'a jamais fait une complète abnégation des mœurs républicaines. Sa constitution de 1334 avait fait descendre le gouvernement dans toutes les classes, sans jamais le livrer aux emportemens des masses, et les masses, d'ailleurs, y étaient, par leurs lumières, presque au niveau des classes opulentes. Les nobles furent dès ce moment astreints au paiement des contributions, et durent supporter leur part proportionnelle dans les charges publiques. Ils n'eurent plus que le tiers des places dans le sénat; et le premier magistrat, ou *Ammeister regent*, devait toujours être pris parmi les plébéiens, répartis tous indistinctement, bourgeois ou hommes de métiers, entre vingt tribus.

Diverses révisions et améliorations furent faites dans cette charte, jusqu'à l'année 1482, époque de la dernière charte, ou Schwœr-brief. Le sénat

fut alors composé de trente sénateurs, dont dix nobles et vingt plébéiens, un par chaque tribu. Il était renouvelé tous les ans par moitié, et on ne pouvait être réélu qu'après deux ans d'intervalle. L'Ammeister ne restait qu'une année en fonctions. Il était élu par le sénat, dont il devenait président aussitôt que la recomposition en était terminée, et ce ne pouvait jamais être qu'un plébéien. Cette organisation politique assura, malgré les fréquentes tentatives d'empiétement de l'empereur, de l'évêque et des nobles, un long avenir de prospérité à cette ville importante.

La grande révolution de 1789 fit passer Strasbourg sous son niveau inflexible d'unité. Elle y a gagné la suppression des corporations, la liberté de l'industrie et les autres nombreux avantages sociaux que cette immense rénovation politique a apportés, non-seulement à la France, mais à plus d'un pays armé alors pour la combattre, et elle y a perdu la presque totalité de ses libertés municipales et provinciales. Elle espère maintenant, avec le reste de la France, les recouvrer peu à peu plus complètement d'une chambre éclairée, nommée par des électeurs qui soient animés d'une juste conscience de leur force et de leurs devoirs, et elle cherche en attendant à augmenter de son côté le faisceau de lumières qui doit remonter des gouvernés aux gouvernans, pour que les gouvernans puissent coopérer à de meilleures lois et les faire

exécuter avec moins d'obstacles. Il faut avouer, à l'honneur de Strasbourg et de l'Alsace, que les habitans de ce pays acquittent plus que leur part proportionnelle dans cet impôt de lumières dont chacun doit s'empresser d'apporter le tribut à sa patrie. Nulle part l'instruction primaire n'est plus encouragée, indépendamment de l'action toute récente mais très effective du ministère; nulle part les hautes études ne sont mieux dirigées; nulle part enfin, à côté d'une classe pauvre, laborieuse, morale et habituée à apprécier les lois qui la régissent, ne se trouve une bourgeoisie plus active, plus vraiment libérale, moins routinière et moins intolérante, et une classe riche plus intelligente, plus éclairée, moins servile envers tout pouvoir, quel qu'il soit, et qui sache associer aussi généralement la passion d'un art d'agrément, tel que la musique, avec les habitudes les plus sérieuses.

Si ces nombreux avantages ne sont pas appréciés à leur juste valeur à Paris, c'est qu'une partie respectable de la population alsacienne, la partie protestante, s'est parfois imposé un léger ridicule, en ne se donnant pas assez de peine pour parler le français avec élégance, au lieu de s'attacher, comme à un souvenir glorieux, à un patois sans grace et sans harmonie qu'elle appelle encore l'allemand, bien qu'il soit inintelligible pour toute l'Allemagne. Au reste la langue française a fait depuis peu d'années de rapides progrès, et elle envahit peu à peu

tout le pays. Dans la plupart des écoles primaires le français et l'allemand sont aujourd'hui enseignés concurremment. Il est à désirer cependant que le soin donné à une des langues ne fasse jamais complètement négliger l'autre; tandis que la langue française habitue à s'énoncer avec précision et clarté sur des sujets pratiques, et à éloigner de sa phrase comme de sa pensée tout ce qui est obscur ou trop vague, l'allemand reste comme une porte ouverte sur la poésie et les discussions à jamais interminables et indéterminables de la philosophie spéculative. On peut se frayer une nouvelle voie à la célébrité sans abdiquer pour cela d'anciennes célébrités.

Institutions littéraires, philanthropiques, etc.

Strasbourg est, sous tous les rapports, un point trop important pour qu'un Français puisse se dispenser de s'y arrêter un peu. Cela est surtout nécessaire à qui veut connaître l'Allemagne littéraire, dont Strasbourg est comme l'avant-poste. Cette ville semble destinée, non plus à séparer les deux pays, mais à rapprocher les deux peuples en leur apprenant à se mieux connaître et à s'estimer. C'est le point de départ nécessaire de tout voyage littéraire en Allemagne; car déja la nuance française s'y unit à la nuance allemande, et les deux langues y sont également naturalisées.

Le point de vue sous lequel elle a le plus conservé de son ancienne physionomie allemande, c'est le zèle général pour l'instruction à tous les degrés. Aussi est-elle, de toutes les villes de France, celle qui a donné de tout temps les plus amples encouragemens à l'instruction primaire, et en même temps la seule, avec Paris, qui possède une véritable université à peu près complète. Les académies de Paris et de Strasbourg réunissent en effet seules les cinq facultés de théologie, droit, médecine, sciences et lettres. Toulouse n'a que 4 facultés; Caen et Dijon, 3; Aix, Grenoble et Montpellier, 2; Lyon, Bordeaux, Rouen, Montauban, Poitiers, Rennes, Besançon et Bourges, 1. Il n'y a en tout, en France, que 8 facultés de théologie, dont 6 catholiques et 2 protestantes; 9 facultés de droit, 7 facultés de sciences et 3 de médecine, avec 18 écoles secondaires de médecine, dispersées dans 15 villes; tandis que l'Allemagne, qui renferme à peu près le même nombre d'habitans, possède 22 universités, avec 1,045 professeurs et 16,000 étudians; et ces universités ne sont pas comme nos académies des lambeaux épars et insignifians d'un seul grand tout, mais autant de vastes foyers de lumière, contenant chacun en soi tous les principes de force et de vie.

L'Académie de Strasbourg, émule des universités allemandes, possède 6 professeurs de théologie protestante, 7 professeurs et 2 suppléans de

la faculté de droit, 12 à 15 agrégés de la faculté de médecine, avec une école spéciale de pharmacie; 7 professeurs pour la faculté des sciences et 6 pour celle des lettres. Un musée d'histoire naturelle dont le cabinet Hermann, acheté 44,000 fr. par la ville, a formé le premier fond, offrait déja une base convenable aux études. La liaison du professeur Du Vernoy avec le savant et excellent M. Cuvier, dont il a été le collaborateur pour les leçons d'anatomie comparée, a enrichi le cabinet d'échantillons vraiment précieux; et la ville, par une allocation annuelle de 4,000 fr. qu'elle fournit depuis 14 ans, donne de nouveaux moyens de le compléter davantage. Le cabinet de médecine est fréquemment visité aussi par les savans étrangers. Le jardin botanique, bien que peu étendu, facilite du moins les notions les plus indispensables de la science.

Au second degré dans l'échelle universitaire, se présentent plusieurs établissemens d'instruction que je mentionnerai ici. Ce sont d'abord, comme dans toutes nos grandes villes, un collége royal, avec 13 professeurs et 9 maîtres d'étude, et dans lequel on reçoit des élèves pensionnaires à domicile; un grand séminaire diocésain, avec 8 professeurs et 200 élèves, qui n'est ni mieux ni plus mal que les autres établissemens de ce genre, si médiocres dans toute la France; et un petit séminaire, avec 10 professeurs et 200 élèves, sorte d'institu-

tion de servilisme et d'ignorance, qu'a su toujours obstinément repousser l'Allemagne catholique, et qu'il serait fort à désirer, dans l'intérêt même de l'avenir du clergé catholique, de voir également repoussée de la France. Mais à côté de ces établissemens, communs à presque tous nos chefs-lieux de département, Strasbourg en possède deux qu'elle a conservés de ses anciennes liaisons avec l'Allemagne; ils méritent d'être étudiés par ceux qui courent chercher bien loin des notions qu'ils pourraient recueillir d'une manière beaucoup moins imparfaite ici : je veux parler du séminaire protestant, qui a succédé à l'ancienne université, et qui renferme 11 professeurs, dont un fait les fonctions de directeur, et 100 élèves; et du Gymnase, ou collége d'externes mixtes de la confession d'Augsbourg, fondé au seizième siècle, et possédant 400 élèves et 14 professeurs, dont un fait les fonctions de supérieur. C'est ici surtout que l'on peut comparer, en les voyant opérer, les deux méthodes allemande et française pour les gymnases, la méthode d'organisation avec des externes et celle avec des pensionnaires. J'ai vu peu d'observateurs qui ne fussent après cela convaincus qu'à cet égard du moins nous avions beaucoup à apprendre des Allemands. M. Victor Cousin a publié de volumineux rapports qui me dispensent d'entrer dans les détails.

L'instruction primaire a fait aussi des progrès bien satisfaisans pour ceux qui, comme moi, ne

peuvent contempler sans peine l'ignorance dans laquelle la perversité de la restauration et l'apathie commune, surtout dans le midi, nous ont si longtemps maintenus. Strasbourg a su marcher, malgré les langes dans lesquels la restauration nous garottait. Elle avait déja, il y a quelques années, une trentaine d'écoles primaires, et de plus une école normale primaire pour 150 élèves et une école industrielle, créées par les efforts de quelques bons citoyens persévérans. Tous ces établissemens ont fait de rapides progrès depuis 1830. En 1832 il y avait déja 53 écoles primaires, sans compter plusieurs autres pour les israélites. L'école normale primaire remonte au 24 octobre 1810. Elle fut fondée pour 150 élèves, dont 55 à demi-bourse et 30 à trois quarts, payés par les communes du Bas-Rhin, au moyen d'un prélèvement proportionnel sur leurs revenus. On peut y entrer dès l'âge de quinze ans, et après trois ans d'études on passe l'examen de sortie, et on est employé comme instituteur primaire. Le conseil général du département, devenu maintenant plus libre dans son action, a donné un soin particulier à cette école, qui est en prospérité. L'école municipale industrielle coûte annuellement 10,000 fr. à la ville; elle est destinée à combler une lacune dans notre éducation universitaire, qui sacrifie constamment les sciences utiles aux belles-lettres, sans jamais tenir compte, ni des dispositions des enfans,

ni des vœux des parens. Bon gré malgré, il faut que chacun perde le nombre voulu d'années de sa jeunesse pour savoir quelques mots de grec et de latin, oubliés aussitôt qu'appris, parce qu'ils sont appris hors de propos et hors de saison. Quant aux sciences, que tout le monde peut comprendre, et dont tout le monde a besoin, on les range au nombre des connaissances spéciales réservées au petit nombre, comme si elles n'étaient pas devenues une nécessité de tous les instans; tandis que le grec et le latin ne sont qu'un ornement, dans certaines séries d'études et pour certains esprits. Il faudra de longues années encore pour démolir le système antique et y substituer une méthode plus rationnelle d'éducation. Il faut former des maîtres d'abord, pour avoir plus tard des élèves. En attendant, l'établissement d'écoles industrielles dans les grandes villes, avec des professeurs de chimie pratique, de géométrie mécanique et de dessin, est un moyen de préparer un meilleur avenir. Les six professeurs de l'école industrielle de Strasbourg ont déja formé plus d'un citoyen utile. Les enfans y entrent à douze ans au moins et à quinze ans au plus, et le cours y est de deux ans. Nos anciennes écoles centrales, avant d'avoir été gâtées par l'esprit servile mais élégant de M. de Fontanes, étaient déja sur cette ligne de perfectionnement, et il faut avouer que depuis deux ans des efforts réels, suivis de progrès marquans, ont

été faits par le chef de l'instruction publique pour seconder ce vœu si raisonnable des citoyens.

Le reste du département du Bas-Rhin a suivi l'impulsion donnée à l'instruction primaire par le chef-lieu. L'arrondissement de Strasbourg, qui contient 205,029 habitans, possédait déja à la fin de 1832 un total de 249 écoles, dont 160 catholiques, 81 protestantes, 4 réformées et 4 israélites.

L'arrondissement de Selestadt, avec une population de 131,295 habitans, contenait 108 écoles de garçons, fréquentées par 8,634 garçons, et 37 de filles, fréquentées par 7,897 filles : en tout 145 écoles primaires recevant 16,531 enfans, c'est-à-dire le huitième de la population.

L'arrondissement de Wissembourg, avec une population de 95,777 habitans, possédait 153 écoles, dont 82 catholiques, 67 protestantes et 4 israélites, tenues par 151 instituteurs et 2 sœurs, et recevant 16,150 élèves, ou le septième de la population.

L'arrondissement de Saverne, enfin, possédait 201 écoles primaires, avec une population de 108,112 habitans.

A cela il faut ajouter les 52 écoles primaires de la ville de Strasbourg elle-même, pour ses 49,712 habitans, dont 24,804 catholiques et autres, et 24,908 protestans et réformés.

Le département, dont la population totale est de 540,213 habitans, dont 366,910 catholiques et

173,303 protestans, dont 16,000 réformés, consacre annuellement sur son budget 254,000 fr., somme assez forte, mais qui pourrait cependant être beaucoup mieux répartie, aux sciences, lettres et arts, et au culte catholique. Cette dernière partie est, du reste, à elle seule plus considérable que toutes les autres réunies. J'extrais de ce budget toute la partie relative à l'objet dont je m'occupe, et je commence par les dépenses ocasionées par le culte catholique.

Supplément à l'évêque . . .	10,000	35,000 fr.
Id. aux chanoines et vicaires généraux	17,500	
Id. au supérieur du grand séminaire	1,500	
Six professeurs pour le second séminaire	6,000	

Il y a pour le culte catholique dans ce département 7 cures de première classe, 35 de deuxième classe, 273 succursales et 85 vicariats.

Le gymnase protestant coûte au département la somme de 6,000 fr.

L'instruction primaire était comprise sur le budget de 1830 pour une somme fort modique de 1,987 fr., destinée aussi aux achats de livres pour les communes pauvres. Mais cette somme a été augmentée depuis. Il y a en outre dans les prisons d'Haguenau une école élémentaire pour les détenus, dont les dépenses sont payées par le département,

Les autres allocations du même genre sur le budget départemental sont, d'après le budget de 1830 que j'ai entre les mains :

Sociétés d'agriculture	1,200	»
Id. des sciences et belles-lettres . . .	300	»
Cours d'accouchement. Professeurs.	1,000	»
Id. Dépenses du cours	600	»
Recherches sur les antiquités	300	»
Abonnement aux *Annales de l'Agriculture*	324	»
Continuation d'abonnement aux *Classiques de Lemaire*	612	80
Vingt exemplaires du *Cours normal de M. Dupin*	360	»

Assurément, dans la formation présente des conseils généraux, il s'en trouvera peu qui se laissent imposer aujourd'hui, comme tous les conseils généraux se sont laissé imposer sous la restauration par M. de Corbière, la souscription à un ouvrage aussi dispendieux, aussi médiocre et aussi inutile à la masse que le sont les *Classiques de Lemaire.* Mais le bon plaisir exerce parfois sa volonté pour l'unique satisfaction de l'exercer et pour obliger un aux dépens de tous.

Le budget de la ville est assez considérable. Je trouve pour l'année 1833 un total de 1,057,430 fr. 14 cent. de recettes ordinaires et extraordinaires. Ce n'est pas le lieu d'examiner ici, si un octroi de 550,000 fr., qui compose plus de la moitié de cette

recette, et dont le dixième, ou 40,248 fr., est prélevé par le gouvernement, ne pourrait pas être de beaucoup réduit, dans les intérêts des habitans. Je m'estime encore heureux, là où je trouve ce grand mal d'un impôt exagéré, d'en retrouver une partie consacrée à des objets destinés à porter de bons fruits dans l'avenir; et au premier rang de ces sacrifices utiles faits par la cité, on doit certainement placer les dépenses relatives à l'amélioration intellectuelle des citoyens.

J'extrais du budget de la ville pour 1833 toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires relatives à l'instruction publique et aux beaux-arts.

Bourses communales au collége . .	15,562	50
Collége. Distribution des prix . . .	300	»
— Entretien des bâtimens et de ceux de l'académie	3,000	»
Institutions primaires	17,750	»
Prix aux élèves	900	»
Entretien de la bibliothèque	2,600	»
Traitement des bibliothécaires . . .	3,000	»
Cabinet d'histoire naturelle	5,000	»
Prix aux élèves du gymnase	300	»
Ecole industrielle pour chimie, géométrie et dessin	10,000	»
Acquisition de la bibliothèque Hermann, faite à frais communs avec l'académie, par annuités	3,500	»

Concours à la dépense des écoles des pauvres et des salles d'asile . . . . . 6,000 »

Acquisition des papillons de madame Franck, pour compléter les collections du musée d'histoire naturelle appartenant à la ville . . . . . 1,000 »

Formant en tout un total de . . . 68,912 50

Deux autres institutions à Strasbourg sont dignes d'être imitées par tout le reste de la France : ce sont les salles d'asile et écoles de petits enfans, qui reçoivent plus de 2,500 enfans pauvres. La dépense totale de toutes ces écoles n'est que de 18,000 fr., dont la ville, comme on le voit par le budget, paie 6,000 : le reste est fourni par des quêtes et des souscriptions de bienfaisance. Chaque enfant ne revient ainsi qu'à 7 fr. 20 cent. par an. La création de ces précieux établissemens, qui se sont depuis peu d'années rapidement répandus en Angleterre, d'où ils sont revenus en France, est due tout entière à la bienfaisance d'un philanthrope alsacien.

La fondatrice, Louise Scheppler, humble et vertueuse alsacienne, a obtenu en 1829 un des grands prix Monthyon, pour une suite non interrompue d'actions de bienfaisance du même genre qui l'ont honorée toute sa vie. M. Cuvier s'est plu à nous retracer ce tableau si consolant, dans son rapport de 1829 à l'académie, à l'époque de

la distribution solennelle des prix Monthyon.

« Dans la partie la plus âpre de la chaîne des Vosges, dit cet excellent homme dont l'amitié pour moi sera toujours un des plus chers souvenirs de ma vie, un vallon presque séparé du monde nourrissait chétivement, il y a soixante ans, une population restée à demi-sauvage. Quatre-vingts familles, réparties dans cinq villages, en composaient la totalité. Leur misère et leur ignorance étaient également profondes; elles n'entendaient ni l'allemand, ni le français : un patois, inintelligible pour tout autre qu'elles, faisait leur seul langage; et, ce que n'auront pas de peine à croire les gens habitués à réfléchir, ni leur pauvreté, ni leur ignorance, n'avaient adouci leurs mœurs. Ces paysans se gouvernaient par le droit du plus fort, presque comme des seigneurs du moyen-âge. Des haines héréditaires divisaient les familles, et plus d'une fois il en était né des violences coupables.

« Un pieux pasteur, Jean-Frédéric Oberlin, devenu depuis si célèbre, entreprit de les civiliser; et pour cet effet, en habile connaisseur des hommes, il s'attaqua d'abord à leur misère. De ses propres mains il leur donna l'exemple de tous les travaux utiles. Armé lui-même d'une pioche, il les guida dans la construction d'une route; bêchant, labourant avec eux, il leur enseigna la culture de la pomme de terre; il leur fit connaître les bons légumes, les beaux fruits; il leur montra à greffer;

il leur donna de bonnes races de bestiaux et de volailles. Leur agriculture une fois perfectionnée, il introduisit différentes industries pour occuper les bras superflus; il leur créa une caisse d'épargnes, et les mit en rapport avec des maisons de commerce des villes voisines. Leur confiance croissant avec leur bien-être, des leçons d'un ordre plus élevé se mêlèrent par degrés à celles-là. Dès l'origine il s'était fait leur maître d'école, en attendant qu'il en eût formé pour le seconder. Une fois qu'ils aimèrent à lire, tout devint facile. Des ouvrages choisis venant à l'appui des discours et des exemples du pasteur, les sentimens religieux, et avec eux la bienveillance mutuelle, s'insinuèrent dans les cœurs. Les querelles, les délits, les procès même disparurent, ou s'il naissait quelque contestation, d'un commun accord on venait prier Oberlin d'y mettre un terme. En un mot, lorsqu'il fut près de sa fin, cet homme vénérable put se dire que, dans ce canton autrefois pauvre et dépeuplé, il laissait trois cents familles réglées dans leurs mœurs, pieuses et éclairées dans leurs sentimens, jouissant d'une aisance remarquable, et pourvues de tous les moyens de la perpétuer.

« Une jeune paysanne de ces villages, Louise Scheppler, à peine âgée de quinze ans, fut si vivement frappée des vertus de cet homme de Dieu, que, bien qu'elle jouît d'un petit patrimoine, elle lui demanda d'entrer à son service et de prendre

part aux œuvres de sa charité. Dès-lors, sans jamais accepter de salaire, elle ne le quitta plus. Devenue son aide, son messager, l'ange de toutes ses cabanes, elle y porta sans cesse tous les genres de consolation. Dans aucune circonstance on n'a mieux vu à quel point le sentiment peut exalter l'intelligence. Cette simple villageoise avait compris son maître et tout ce que ses pensées avaient de plus élevé; souvent même elle l'étonnait par des idées heureuses auxquelles il n'avait pas songé, et qu'il s'empressait de faire entrer dans l'ensemble de ses opérations : c'est ainsi que, remarquant la difficulté que ces cultivateurs éprouvaient à se livrer à la fois à leurs travaux champêtres et au soin de veiller sur leurs petits enfans, elle imagina de rassembler ces enfans, dès le bas-âge, dans des salles spacieuses où, pendant que les parens vaquaient à leur ouvrage, des conductrices intelligentes les gardaient, les amusaient, et commençaient à leur montrer les lettres et à les exercer à de petits travaux. C'est de là qu'est venue, en Angleterre et en France, l'institution de ces *salles d'asile* où l'on reçoit et où l'on garde les enfans des ouvriers, si souvent abandonnés dans les villes au vice et aux accidens. L'honneur d'une idée qui a déja tant fructifié, et qui bientôt sera adoptée partout, est entièrement dû à Louise Scheppler, à cette pauvre paysanne de Bellefosse; elle y a consacré le peu qu'elle possédait, et de plus sa jeunesse et sa santé.

Encore aujourd'hui, quoique avancée en âge, elle réunit autour d'elle sans rétribution une centaine d'enfans de trois à sept ans, et leur donne une instruction appropriée à leur âge. Les adultes, grace à M. Oberlin, n'ont plus de besoins moraux; mais quelques-uns encore, dans la vieillesse et la maladie, éprouvent des besoins physiques : Louise Scheppler y pourvoit; des bouillons, des remèdes, elle trouve moyen de tout distribuer; leurs besoins pécuniaires même ne sont pas oubliés : elle a fondé et elle administre un mont-de-piété d'une espèce toute particulière, et qui serait bien aussi une invention admirable s'il était possible de le multiplier comme les salles d'asile; car il est du petit nombre de ceux qui n'usurpent pas leur nom. On y prête sans intérêt et sans gage. »

Les conductrices d'enfans et les salles d'asile instituées par Louise Scheppler reçurent des instructions particulières d'Oberlin. On apprit aux enfans à parler sans patois, à tricoter, à chanter, à lire, à enluminer des gravures et des cartes de géographie, à connaître les fleurs. A mesure qu'ils grandissaient on ajoutait quelque chose de plus à leurs moyens de vivre. On leur apprenait le dessin pour faciliter l'arpentage, à peindre des fleurs, à connaître un peu de botanique, à s'exercer dans divers métiers, à dresser des cartes, à faire des chaises, etc.; et enfin, pour compléter ce cours d'éducation à leur portée, Oberlin fonda une bi-

bliothèque de cinq cents volumes, et un petit cabinet de physique et d'histoire naturelle, pendant que Louise Scheppler consacrait les 5 ou 6,000 fr. que l'Académie venait de lui donner pour prix de vertu, à de nouveaux bienfaits en faveur des classes pauvres et souffrantes. Raconter de pareils actes, c'est les louer. Quelle vertu élevée peut soutenir le parallèle avec cette humble vertu?

Une seconde institution strasbourgeoise, qu'il me suffira d'indiquer pour en faire concevoir toute l'utilité, est la société pour contribuer à l'amélioration des jeunes détenus dans les prisons civiles, et pour les placer après leur mise en liberté. Cette société, fondée en 1824, a déja rendu à la société quelques-uns de ces pauvres enfans que le défaut d'éducation et de moyens honnêtes de subsister avait forcés de s'enrôler déja parmi ses ennemis. Les hommes oublient trop facilement qu'ils doivent à tous les membres sans exception de la même société, instruction morale et éducation propre à assurer l'existence, et s'étonnent ensuite, après leur coupable négligence, d'apprendre que les tentations dont ils s'entourent ont agi aussi sur ces esprits non préparés. Au lieu de recourir si promptement à la force, qui punit un désordre dont ils sont la première cause, qu'ils essaient un peu de l'éducation morale, qui relève la dignité humaine. L'expérience est neuve encore et vaut la peine d'être tentée.

Les lettres allemandes furent de bonne heure cultivées à Strasbourg. Le recueil des troubadours allemands, appelés Minne-Singer, ou chantres d'amour, fait dès le commencement du quatorzième siècle, par Roger Maness, chevalier de Zurich, et publié dans cette dernière ville d'après un manuscrit de la bibliothèque nationale de Paris, contient, entre autres pièces des troubadours alsaciens, celles du comte Frédéric de Linange (Leiningen), du sire de Gliers et du célèbre Godefroy de Strasbourg, auteurs de deux poèmes lyriques et d'un poème ou roman métrique de Tristan. Ce dernier ouvrage est un monument d'autant plus précieux pour notre propre littérature qu'il paraît être, non pas une traduction, mais une imitation, la plus complète et presque la plus ancienne, du fameux roman de *Tristan*, dont l'original provençal (1) n'a jamais encore été retrouvé. Long-

(1) J'adopte tout-à-fait l'opinion de mon savant ami M. Fauriel, qui a fait une étude si approfondie de tous les monumens anciens, et joint à une érudition étendue le tact le plus délicat. — Un roman de *Tristan*, en langue provençale, roman perdu aujourd'hui, existait vers 1130. — Le *Tristan*, en vers français, de Chrétien de Troyes, conservé en partie et qui forme 23,000 vers, est de 1190. — Le *Sir Tristan*, de Thomas d'Ercildoune, en anglais, roman fort abrégé, publié par sir Walter Scott, est de 1250. — Le *Tristan*, en vers allemands, de Godefroy de Strasbourg, imprimé plusieurs fois en Allemagne, est de 1260 à 1280.

temps, sans doute, avant l'époque de Godefroy de Strasbourg, des chansons historiques plus nationales avaient été consacrées à célébrer des héros et des traditions populaires, et avaient été transmises, souvent altérées, en passant de bouche en bouche, d'une génération à une autre. Tels sont les chants qui ont été rassemblés et coordonnés plus tard pour former le poème des Nibelungen et les divers morceaux de l'Helden Buch; mais la puissance de la fiction n'avait pas élevé ces simples compositions au rang d'ouvrages d'art. Les Minne-Singer, ou troubadours allemands, ne parurent qu'à la fin du douzième siècle. Les liaisons assez fréquentes encore du royaume d'Arles avec l'Empire (1) avaient facilité la connaissance des troubadours provençaux. De l'admiration on passa rapidement à l'imitation. Nés avec la maison de Hohen-Stauffen, les Minne-Singer se sont pour ainsi dire éteints avec elle. Les Hohen-Stauffen ont régné de 1137 à 1254, et l'ère des Minne-Singer commence vers 1160 ou

(1) Depuis la mort d'Henri V et l'extinction de la maison de Franconie en 1125, les nœuds de la Bourgogne et du royaume d'Arles avec l'Empire s'étaient beaucoup relâchés. La réunion des deux Bourgognes, cis-jurane et trans-jurane, à l'Empire en 1033, sous Conrad le Salique, avait déja remplacé la souveraineté immédiate par la suzeraineté, et favorisé son démembrement en petites souverainetés. En déclarant Arles ville impériale, en 1214, Frédéric II ajouta à cette indépendance, qui fut complète à l'extinction de la maison de Souabe.

1180, avec les chants amoureux d'Henry de Weldeck, pour finir, peu après l'année 1300, avec les romans rimés sur Arthur.

Cette première époque de la poésie allemande de fiction, qui succéda aux chants rapsodiques, est toute élégante et aristocratique, dans ce qui nous en a été conservé. Les empereurs et les petits souverains d'Allemagne voulaient suivre l'exemple donné par les seigneurs entreprenans du midi de la France; et de même que le comte de Poitou, le dauphin d'Auvergne, le roi Alphonse de Castille, le roi de Navarre, et tant d'autres, avaient chanté et fait chanter après eux leurs exploits et leurs amours, on vit l'empereur Henry, le roi Conrad le jeune, le roi Wenceslas de Bohême, le marquis Othon de Brandebourg, le duc Jean de Brabant, et mille des seigneurs haut-tenanciers, leurs émules, germaniser les chants d'amour que leurs amis de Provence avaient romanisés.

La fin du treizième siècle et tout le quatorzième furent pour l'Allemagne, comme aussi pour la France et presque tout le reste de l'Europe, des siècles de guerre et de désordres intérieurs. Les nobles qui, pendant le règne de la maison de Souabe, avaient eu quelque loisir pour cultiver la poésie, revêtirent de nouveau leur armure d'acier, reprirent la vie des camps et mirent à profit cette sorte d'interrègne pour secouer toute autorité supérieure et se rendre indépendans chacun dans son

château. De cette indépendance sans frein de quelques hommes forts, à l'oppression des plus faibles, il n'y avait qu'un pas. Ce ne fut plus qu'à l'abri des murailles fortifiées des villes qu'il fut possible de goûter quelques heures de repos. La garantie commune que se donnèrent un bon nombre de villes, pour mieux résister aux vexations des nobles, favorisa rapidement l'essor du commerce. Les richesses pénétrèrent dans toutes les classes, déja rapprochées par la nécessité de se défendre contre l'ennemi commun. Les métiers s'organisèrent en autant de corporations, qui cherchaient à se distinguer des nobles dissipés et déréglés, par la sévérité de leurs principes religieux et l'austérité de leurs mœurs. La réforme, opérée plus d'un siècle après par Luther, s'élaborait ainsi en silence. Pendant les longues soirées d'hiver, on lisait les livres saints et les légendes alors fort répandues, et on récitait les chants des Minne-Singer, qui venaient de laisser après eux une grande réputation comme chantres de l'amour pur. Habitués aux réglemens et aux corporations, les bourgeois ne manquèrent pas de réglementer l'art des vers; et de même que la classe militaire avait fait de la *clergie* une sorte de chevalerie, les bourgeois firent de la poésie une nouvelle corporation des arts et métiers. Comme il y avait des maîtres drapiers, des maîtres cordonniers, des maîtres tailleurs, et des maîtres ouvriers en or, fer

ou argent, il y eut aussi des maîtres chanteurs.

Strasbourg fut, avec Mayence et Nuremberg, la ville où cette corporation des Meister-Sänger acquit le plus de réputation. Elle eut son Sébastien Brandt, son Thomas Murner et son Jean Fischart, comme Mayence avait eu son Frauenlob, et comme Nuremberg eut son Hans Sachs. Les disputes pour ou contre la réforme excitèrent vivement les passions et le talent, et ces trois noms de Brandt, de Murner et de Fischart sont inscrits au premier rang des écrivains allemands de cette époque pleine de vigueur. Il est assez curieux de voir que ces trois écrivains, les plus célèbres des auteurs satyriques de l'Allemagne, appartiennent tous, par leur naissance ou leur éducation, à la petite république impériale de Strasbourg.

Sébastien Brandt, né à Strasbourg, en 1458, a composé en vers allemands, sous le titre de *Narren-Schiff*, ou comme le dit son *translateur* français, maître J. Droyn, qui l'a *translaté de rime en prose : la Grant nef des folz du monde*, une satyre traduite dans toutes les langues, les langues mortes y comprises. Toutes les professions y sont tour à tour décrites avec leurs vices et leurs ridicules. Les moines et les femmes, selon l'usage du temps, y sont peu ménagés.

Thomas Murner, né en 1475, reçut la couronne poétique à Worms, des mains de l'empereur Maximilien. Il s'imaginait que ce couronnement lui

avait donné le monopole de la satire. Il dit dans un de ses poèmes (1) qu'il a obtenu de l'empereur Maximilien lui-même cette liberté de médire, et la principale cause peut-être de son animosité contre Luther ne fut pas tant la réforme religieuse, contre laquelle Murner s'était déclaré, que les sarcasmes de Luther contre le clergé catholique, sarcasmes que Murner regardait comme lui appartenans en toute propriété et par privilége exclusif.

Le plus célèbre des trois satyriques strasbourgeois, et en même temps de tous les satyriques allemands, est Jean Fischart, connu aussi sous le nom de Mentzer. Chose vraiment étrange! son imitation du plus intraductible des écrivains, de Rabelais, est non moins chaude, non moins vive et non moins pittoresque peut-être que l'original. Flögel, qui a publié un traité complet, à l'allemande, en 8 volumes in-8°, sur la littérature comique, satyrique, macaronique, bouffone, burlesque et grotesque, sur les fous de cour et surtout ce qui tient à la faculté de rire dans tous les siècles et dans tous les pays, a placé J. Fischart au

(1) Myn Fryheit sag in voran
Die ich von unsern Keiser han
Erholet Maximilian,
Der mir zu Worms, uff einen tag
Erlaubt das ich üch schindten mag, etc.

(*Narrenbeschwörung*).

rang d'Aristophane et de Rabelais. Il est bien difficile de faire apprécier dans une autre langue le mérite d'un écrivain, qui se distingue surtout par la tournure piquante de son esprit, la hardiesse de son élocution et son bonheur particulier à créer de nouveaux mots et de nouvelles associations de mots.

La verve déréglée de ces derniers satyriques du moyen-âge n'avait pas long-temps encore à survivre aux orages de la réforme. La corporation des chantres-maîtres, organisée à Strasbourg dès 1490 (1), et dans laquelle entrèrent successivement plus de 800 membres, magistrats, professeurs, ecclésiastiques, tout aussi bien que gens de métier, disparut elle-même presque aussitôt après la réunion de cette ville à la France, dans l'année 1681. La liberté religieuse et les chants protestans ne pouvaient long-temps se maintenir en présence de l'intolérance et de l'infaillibilité religieuse et politique de Louis XIV; aussi les coups de son despotisme ne se firent-ils pas attendre long-temps après la réunion. La capitulation de 1681 avait garanti à cette ville, par la possession de laquelle cette partie de la France devenait fermée aux Allemands (2), que : « S. M.

(1) Le registre original d'inscription des membres de la corporation des Meister-Sänger existe encore dans la bibliothèque publique de Strasbourg. C'est un volume in-4°, sur peau de vélin, qui provient des Archives de la ville.

(2) Louis XIV fit frapper en l'honneur de la conquête

(article 3 de la capitulation) laisserait le libre exercice de la religion réformée, comme il avait existé depuis 1624, avec toutes les églises et écoles possédées par ce culte, et ne permettrait à personne d'y faire des prétentions; que de plus (article 6) S. M. laisserait la magistrature municipale dans le même état, avec tous ses droits et libre élection des colléges, nommément: celui des treize, des quinze, des vingt-un, du grand et du petit sénat, des échevins, des officiers de la ville et chancellerie, des couvens ecclésiastiques, de l'Université, avec tous ses docteurs, professeurs et étudians, en quelque qualité qu'ils fussent, du collége, des tributs et maîtrises, etc., etc.; » et cependant, peu d'années s'étaient écoulées, que déja Louis XIV avait fait restituer au culte catholique la cathédrale et plusieurs églises, avait multiplié les couvens et introduit les jésuites, cette milice religieuse créée pour croiser la lance contre la réforme, et qui essaya vainement la conversion de la ville. Dès le 1er août 1690 le ministre Louvois écrivait aux magistrats de Strasbourg, que: « L'intention du roi n'était pas de permettre à ceux des habitans qui s'étaient séparés, de se remarier, déclarant que le magistrat qui permettrait ces mariages serait mis en prison et tous ses biens saisis

de Strasbourg, une médaille avec cette inscription : *Clausa Gallia.*

et confisqués. » Le 20 février 1692, le ministre Barbésieux écrivait aux mêmes magistrats, qui lui avaient exposé les demandes des habitans et réclamaient de lui de nouveaux ordres. « J'avais chargé le sieur Klinglin de vous déclarer que le roi vous imposait silence sur ce qui regarde les affaires matrimoniales, et ne voulait pas absolument que l'on cassât aucun mariage, comme vous faisiez ci-devant, et j'aurais cru qu'il était inutile de vous en écrire; à quoi j'ajouterai que si S. M. apprenait que vous contrevinssiez à ce qui est en cela de sa volonté, elle vous ferait bientôt sentir ce que c'est que de lui désobéir. » Voilà la mesure des garanties civiles et religieuses, dont, malgré de récentes capitulations si formelles, on jouissait sous Louis XIV.

Depuis sa réunion à la France, Strasbourg a cessé de posséder un rang aussi élevé dans la littérature allemande. Les études se sont surtout portées du côté de l'érudition, et certes personne n'a de plus hauts titres à faire valoir dans cette carrière que les Schœpflin, les Oberlin, les Schweighâuser père et fils, et tant d'autres connus de l'Europe savante.

Un petit nombre d'écrivains alsaciens a su conserver intact le vieux dépôt de la gloire allemande; et au premier rang il faut sans doute citer le fabuliste Pfeffel, un des poètes modernes les plus élégans de l'Allemagne.

Gottlieb Conrad Pfeffel, né à Colmar, en 1736, perdit complètement la vue à l'âge de 20 ans, et mourut le 1er mai 1809, dans sa ville natale. Aveugle comme Milton, il se distingua par une piété plus douce, qui se ressentait de la bienveillance de son caractère. Pfeffel excelle surtout dans l'art de conter. Ses fables, qu'anime la morale la plus pure, lui ont donné un rang très élevé parmi les poètes allemands. Un Alsacien qui habite depuis long-temps le département des Vosges, M. Paul Lehe, a consacré, me dit-on, ses loisirs à une traduction de son compatriote, en vers français. A en juger par un petit nombre de fragmens insérés dans la *Revue germanique*, cette traduction se recommande par la correction et la facilité, mais il sera toujours presque impossible de reproduire dans une copie la grace naïve de l'original. Je vais traduire en plate prose deux de ses petits morceaux, pour donner quelque idée de la pureté de sa morale et de la générosité de ses sentimens. Il faut tenir compte de tout le désavantage que lui donne une version de ce genre.

L'élixir.

Le derviche Aladdin gissait malade à Buchara; déja son pied touchait le seuil du tombeau. On appelle Avicennes; il arrive. « Tu prendras, lui dit-il après mûre considération, tu prendras chaque

jour trois cuillerées de mon élixir dans ta boisson. Il fortifie la tête et guérit l'estomac. » Le patient les prit avec empressement et ne tarda pas à en éprouver les merveilleux effets. « Bien, se dit-il à lui-même, je n'ai qu'à prendre maintenant de cet élixir autant que me le permet mon appétit, et ma cure sera bien plus rapide encore. » Aussitôt dit, aussitôt fait; il vide en un seul coup l'élixir, jusqu'à la dernière goutte. La liqueur circule aussi rapide que l'éclair à travers les veines et les os. Le vertige lui fait tourner la tête; son cœur commence à palpiter avec violence; son sang bout et se calcine. Il parcourt la ville comme un homme ivre, monte aux minarets, appelle le peuple tout entier à la danse du Baïram avec des rugissemens frénétiques, et ceux qui refusent de danser il les traîne jusque dans les mosquées et leur enfonce son poignard dans le cœur. On accourt demander conseil au médecin, qui parvient enfin à le rétablir un peu, en lui faisant faire de copieuses saignées; mais il conserva toujours une vive douleur et ne put que bien difficilement recouvrer la santé.

Ami, la religion, dis-moi, ne ressemble-t-elle pas beaucoup à cet élixir? Que les fils de la terre en usent comme d'une nourriture grossière et d'un aliment étranger, et bientôt elle les rend malades, elle les porte à l'enthousiasme déréglé et à l'intolérance pharisienne; mais, de même qu'on le fait d'une médecine salutaire, qu'on verse un peu de

son esprit, de son essence bienfaisante, dans tous les alimens de notre ame, et elle donne à la vie une saveur nouvelle et nous remplit d'une puissance vraiment divine.

La chapelle, près de Sempach.

Deux nobles allemands étaient un jour allés visiter le noble ossuaire de Sempach. Un petit berger des Alpes leur servait de guide. Ils contemplaient avec une terreur secrète ces reliques des braves, tandis que le plaisir allumait toutes les gouttes du sang du jeune berger. Tous deux lui dirent enfin : « Eh bien ! petit garçon ! si la puissante Allemagne venait à marcher maintenant contre vous, que feraient donc vos Suisses? — Ce qu'ils feraient, dit le jeune pâtre? Ils viendraient se coucher près de ceux-ci.»

Tant que la patrie aura des pères comme mon ami Gluts et des enfans semblables à ses fils, la Suisse n'a aucune crainte à concevoir.

Le frère du poète Pfeffel, après avoir été employé, sous M. de Vergennes, aux affaires étrangères, s'était retiré paisiblement à Deux-Ponts. M. de Talleyrand le fit revenir lors de son premier ministère, pour l'attacher comme jurisconsulte à son ministère. Tout le monde connaît son Histoire d'Allemagne, à l'imitation de l'Histoire de France du président Hénault, mais aussi solide d'érudition

que celle d'Hénault est superficielle. Il a composé plusieurs ouvrages inédits jusqu'ici. Parmi les ouvrages manuscrits il s'en trouve deux qui sont d'un véritable intérêt historique, et sont restés entre les mains de son fils, homme habile et modeste, mort l'année dernière, ministre de Bavière à Paris. Tous deux furent demandés au vieux Pfeffel par Napoléon, et révèlent à la fois la justesse d'appréciations historiques et l'ambition de vues politiques du nouveau Charlemagne. L'un, composé de six mémoires, est intitulé : Essai d'un rapprochement des causes de la grandeur de la France et de celles de la décadence de l'Allemagne. Ces mémoires, écrits par un homme de 80 ans, qui ne consultait que les puissans souvenirs de son érudition, sans recourir à des livres étudiés pour la circonstance, sont remplis des aperçus les plus justes sur l'organisation politique de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Voici dans quelle occasion Napoléon demanda l'autre.

Ce génie, le plus sublime des temps modernes, qui se trouvait trop à l'étroit dans les limites de la France et rêvait tour à tour la résurrection de l'empire d'Orient ou de l'empire d'Occident, selon la marche de ses victoires, et tantôt même rêvait la réunion des deux empires à la couronne de France, que son ardent patriotisme élevait au-dessus de toutes les autres, voulut un jour avoir des notions exactes sur l'étendue de l'empire de Charle-

magne, sur la liaison des diverses parties qui le composaient et sur son administration générale et particulière. Tous les livres faits jusque-là n'offraient rien de satisfaisant à son esprit si pénétrant et si ami du vrai. Je ne sais comment il se fait que, sauf un bien petit nombre d'exceptions, les livres des historiens sont ceux qui font le moins connaître tout ce qu'il est essentiel de savoir sur le pays dont ils prétendent retracer l'histoire. Lois, administration, sciences, mœurs, vie sociale, tout en un mot y est sacrifié à la description de quelques batailles ou de quelques intrigues et fêtes de cour, dépouillées de leurs traits les plus vifs et les plus caractéristiques, sous prétexte que ces détails sont d'une nature trop humble pour un si haut sujet. Tous les incidens de batailles, d'intrigues et de fêtes de cour ont certainement bien leur influence sur la vie d'un pays, mais ne sont pas cette vie elle-même. Les historiens modernes ressemblent assez aux anatomistes des pays où l'anatomie de l'homme est regardée comme un crime. Au lieu de montrer à nu l'organe qui opère une fonction, ils décrivent fort éloquemment la fonction. Napoléon, qui ne s'en tenait jamais à la superficie des choses, mais allait intrépidement au fond de tout, songea à M. de Pfeffel pour les notions qui lui étaient nécessaires, et lui fit demander par M. de Talleyrand de s'occuper sans retard de ce travail. M. de Pfeffel se mit aussitôt à l'œuvre avec toute

la conscience d'un véritable savant, et après moins de temps que ne l'eût exigé de tout autre homme un ouvrage aussi immense, il remit au ministère des affaires étrangères un volume intéressant sur la matière indiquée. J'ai souvent engagé M. de Pfeffel fils, dont l'amitié me fut toujours si chère, à publier cet ouvrage, dont il possédait un exemplaire, revu depuis par son père. Il n'avait plus à craindre, comme le bon Pfeffel, de fournir une large base à une ambition propre à bouleverser le monde, car il n'existe plus, aujourd'hui, sur aucun trône, de prince qui se veuille et qu'on veuille croire un Charlemagne. M. de Pfeffel me promettait toujours de le comprendre dans la nouvelle édition qu'il projetait des œuvres de son père, mais la mort l'a frappé trop tôt pour lui et ses amis.

A côté des deux Pfeffel, quelques poètes modernes alsaciens, tel que l'auteur de la spirituelle comédie du Pfingstmontag, ont continué et continuent de temps à autre à soutenir la réputation poétique de l'Allemagne, tandis que M. Jung, bibliothécaire de la ville, auteur d'une histoire allemande de la réformation de Strasbourg, marche sur la trace des Rotteck et des Raumer.

M. Jung rend en même temps les plus grands services à l'utile établissement confié à ses soins; et si les institutions philantropiques de Strasbourg prouvent combien les citoyens de cette vieille république savent le respect dû au malheur, l'intérêt

dû à la pauvreté, les lumières dues à tous, ils peuvent citer aussi, avec non moins de fierté, ce qu'un ancien appelait la Pharmacie de l'ame, en termes plus humbles, une bibliothèque aussi vaste que bien choisie. Elle se compose de trois fonds distincts : la bibliothèque de l'ancienne université protestante de 1621, devenue depuis bibliothèque du séminaire protestant; celle qui fut léguée à la ville par le célèbre antiquaire Schœpflin, et celle qui provient des anciens dépôts des couvens.

La partie de cette bibliothèque, qui appartient au séminaire protestant et est encore en partie entretenue par ses fonds, contient 28,000 volumes, parmi lesquels il faut comprendre 4,300 ouvrages imprimés au quinzième siècle, et dont Oberlin a dressé un catalogue fort soigné pour servir à l'histoire de l'imprimerie, et 800 manuscrits, parmi lesquels plusieurs classiques qui ont servi à la correction des textes imprimés.

La partie qui provient du legs de Schœpflin, toute composée d'ouvrages de droit public, de géographie et d'histoire, ne contenait à sa mort que 11,000 volumes, et s'élève aujourd'hui, par suite de dons et achats successifs, à 22,000. Plus de 1,000 volumes sont uniquement relatifs à l'histoire et à l'organisation politique de l'Alsace, et sont la plupart manuscrits. On a réuni à cette bibliothèque plusieurs manuscrits tirés des archives de Strasbourg, et fort intéressans pour l'histoire

du treizième et du quatorzième siècle. La classification que l'on cherche à établir dans les archives de la préfecture permettra sans doute de l'enrichir de plusieurs autres ouvrages. On ne saurait trop regretter la négligence avec laquelle sont tenues presque partout, j'en excepte toutefois Dijon, nos archives départementales. A l'époque de la révolution, on y a entassé indistinctement tous les papiers des anciennes intendances supprimées, des couvens et ordres militaires, des propriétés seigneuriales confisquées et des archevêchés. Cette masse de papiers est venue se grossir depuis de tous ceux des districts, des sous-préfectures, des communes, des registres de perception et des registres de l'état civil. Vingt ministres successifs ont bien, il est vrai, ordonné le classement de tout cela et chargé les secrétaires-généraux des préfectures de la surveillance de ce travail. Des conseils généraux ont même presque partout alloué des fonds pour cette destination, mais l'incertitude des attributions des secrétaires-généraux et les besoins journaliers des bureaux ont toujours mis obstacle à une bonne classification. Peu importait au préfet que l'ordre régnât parmi les papiers anciens, du douzième siècle à Louis XVI et à 1800, s'il ne trouvait avant tout un meilleur ordre parmi les papiers dont il avait besoin pour son travail de tous les instans; et il faut avouer que la raison était de son côté. L'un est curieux, l'autre est utile. Mais

comme, grace à notre paperassomanie, cette dernière espèce de papiers va s'amoncelant de manière à faire plier les hôtels de préfecture et forcer les préfets au déménagement, s'ils ne commencent pas par les déménager eux-mêmes, il s'ensuit que ce qui a été si souvent prescrit est encore à faire.

Lorsque, sous le ministère Martignac, je fus envoyé dans les départemens pour m'assurer par mes yeux de ce qu'il y avait à faire dans l'intérêt des bibliothèques publiques et archives, et de tous les autres établissemens littéraires de France, en prenant d'abord une connaissance exacte du présent afin de faire mieux pour l'avenir, je fus véritablement étonné du désordre et du gaspillage que la restauration surtout avait laissé s'établir partout. Dans les bibliothèques, des ordres ministériels avaient, en contravention aux lois, autorisé la restitution des confiscations anciennes, et je laisse à penser avec quel ordre ont dû être faites ces restitutions. Dans telle ville, le bibliothécaire offrait de son propre mouvement un magnifique manuscrit à Madame la Dauphine, ou une antiquité non moins précieuse à M. le Dauphin. Ici le préfet empruntait les bronzes et objets précieux d'un cabinet d'antiques pour orner son salon; et les illustres étrangers, tels que MM. de Damas, de Blacas, de Duras, de Brancas, etc., recevaient des dons de médailles et autres curiosités aux dé-

pens du bon public, qu'on privait ainsi de ses propriétés sans l'en avertir. Dans d'autres villes, comme à Colmar, par exemple, une bibliothèque précieuse, renfermant des manuscrits justement estimés, reste encore emballée dans des caisses accumulées, sans qu'on songe au détriment imposé par là au public. Les archives sont dans un bien plus grand désordre encore, même dans les lieux où existe une sorte d'ordre apparent. Ceux qui savent comment on a profité de la destitution du célèbre M. Daunou des archives de la couronne, si savamment classées par lui, pour vendre plus de 10,000 livres de parchemins au poids, n'auront pas de peine à croire qu'on a mis moins de soins encore à conserver les monumens anciens dans un moment pourtant où on grimaçait le culte pour l'ancien. Je connais une ville où toutes les archives ont été renfermées dans des barriques et expédiées loin de là pour être plus sûrement vendues, par la personne chargée de leur garde. Dijon seul, grace à un archiviste éclairé, M. Boudot, possède des archives parfaitement en règle. Celles d'Avignon, fort intéressantes et fort anciennes, sont aussi fort bien tenues. Il en est de même de celles de Marseille et en bonne partie de celles de Valence en Dauphiné; mais partout ailleurs, du moins dans les ving-quatre départemens que j'ai inspectés, il y a nécessité urgente d'une réforme, si on veut être à temps de sauver ce qui reste.

M. de Martignac, dont l'action s'exerçait toujours avec intelligence, toutes les fois que le rétrograde gouvernement d'alors lui permettait de l'exercer, conçut le projet d'une réforme prompte et efficace dans cette administration. Il me nomma inspecteur-général des archives de France et me pria de lui tracer promptement un plan d'organisation générale à présenter aux chambres. Je ne lui fis pas attendre ce travail. J'avais séparé les archives administratives des archives historiques. Ces dernières étaient le dépôt dans lequel venaient se verser les premières, à mesure que l'administration devenait de l'histoire et qu'une pièce devenait en quelque sorte prescrite. Mais je ne veux pas me laisser entraîner à écrire un nouveau mémoire sur ce sujet. Le mien ayant été complètement approuvé par M. de Martignac, dans ses dispositions générales et particulières, et l'avénement du ministère Polignac ayant ajourné bien loin de semblables intérêts, si méprisés par l'ignorant et grossier M. de Labourdonnaye, il sera facile, quand on voudra s'occuper de cette réforme, de retrouver mon mémoire dans les cartons du ministère. Je ne le crois pas indigne d'attention, car j'ai vu, et j'ai écrit ce que j'ai vu. Mais je reprends le point dont je me suis trop long-temps éloigné.

La troisième partie de la bibliothèque de Strasbourg se compose des fonds des anciens dépôts qui lui ont été attribués pendant la révolution. Les di-

lapidations extra-légales de la restauration ont encore passé par là et ont beaucoup diminué cette richesse. Ce fond se compose cependant encore d'environ 80,000 volumes imprimés, 2,000 éditions du quinzième siècle et 1,200 manuscrits.

Toutes ces richesses sont confiées à un des hommes les plus éclairés de France, M. Jung, à la fois directeur du séminaire protestant et bibliothécaire. Le meilleur ordre est établi dans ces trois parties distinctes, et M. Jung met la plus grande complaisance à faire connaître à chacun, suivant ses études, ce que sa bibliothèque renferme de plus précieux, bien différent en cela de deux bibliothécaires fort connus à Paris, dont l'un garde chez lui le catalogue des manuscrits de la bibliothèque, sans vouloir le communiquer à personne, et dont l'autre, aimable abbé, m'a déclaré sérieusement que la vraie valeur d'une bibliothèque était de posséder des ouvrages que *personne ne sut qu'elle possédait*, et que déflorer un manuscrit c'était lui enlever tout son prix. M. Jung aime à déflorer et à faire déflorer, feuilleter et copier ses manuscrits, et il a déja rendu ainsi d'importans services aux lettres allemandes. Les manuscrits allemands de cette bibliothèque sont surtout très précieux. On y trouve plusieurs poèmes carlovingiens et plusieurs romans de la Table-Ronde, un manuscrit de la paraphrase teutonique du Nouveau-Testament, faite en vers rimés, au huitième

siècle, par Olfried de Wissembourg, et un bon nombre de recueils des Minne-Singer et des Meister-Sänger; mais il en est surtout trois qui sont pour la ville plus précieux que tous les autres. L'un est le recueil de toutes les constitutions qui ont successivement régi Strasbourg; l'autre le registre authentique de tous les Meister-Sänger ou poètes phonasques inscrits dans cette corporation à Strasbourg, depuis son institution dans cette ville, en 1490, jusqu'à l'année 1697; le troisième est le manuscrit original de l'encyclopédie latine, composée par la célèbre Herrade de Landsberg, abbesse d'Hohenberg en 1167. Ce volume, intitulé *Hortus Deliciarum*, est orné d'une grande quantité de miniatures explicatives. J'avais fait une description un peu détaillée de cet ouvrage, en citant quelques-uns des morceaux qui m'avaient paru les plus intéressans pour la connaissance des mœurs de cette époque, et j'y avais joint quelques notes sur d'autres manuscrits de Strasbourg, mais je ne puis les retrouver parmi mes papiers. Le public, au reste, a peu à y perdre. Une collection de manuscrits aussi importante que celle de Strasbourg demande un travail tout spécial, dans le genre de celui de M. de Cambise, et personne ne peut mieux le faire que le savant bibliothécaire actuel, M. Jung. En attendant la publication de ce travail, tout homme studieux est certain de trouver dans M. Jung complaisance inépuisable à dérouler

devant lui ses richesses, et sûreté parfaite d'érudition. La ville de Colmar possède, assure-t-on, des trésors manuscrits non moins précieux, et j'allais m'occuper d'en faire ordonner le classement, au moment du renvoi de M. de Martignac. Depuis ce temps tout est encore dans le même état d'incurie et de désordre. La bibliothèque est emballée dans des caisses et mise ainsi hors d'état de servir à personne. Il serait bon qu'enfin la ville de Colmar comprît le tort qu'elle se fait à elle-même par une pareille négligence, et que des mesures soient prises pour qu'elle ne dérobe pas plus long-temps à la science un trésor dont elle est dépositaire, mais dont l'usage est commun à tous.

Parmi les morceaux historiques réunis par Schœpflin, et faisant partie de la bibliothèque de Strasbourg, deux surtout ont attiré mon attention par leur relation avec mes études habituelles. L'un est un chant historique sur la mort de Charles-le-Téméraire, dans la guerre où les Alsaciens prirent part comme alliés de la Suisse. Ce chant a été imprimé à Strasbourg en 1477, l'année qui suivit la mort de Charles-le-Téméraire, et il est devenu si rare, que je n'en connais qu'un second exemplaire dans la bibliothèque nationale de Paris. C'était probablement une de ces chansons populaires qu'on vendait dans les rues pour célébrer les événemens les plus importans. J'en ai soigneusement pris copie. Il est dans l'ancienne

langue allemande, qui s'est maintenue, presque sans aucune modification, dans le patois alsacien.

Le second morceau est de même genre, et roule presque sur les mêmes événemens. Il a été imprimé à la même époque que le premier, mais sans être accompagné de gravures, et a été relié dans le même volume de la bibliothèque de Schœpflin. Il traite des événemens qui concernent Charles-le-Téméraire, de l'année 1465 à l'année 1476, et est aussi en langue allemande. Ce sont de ces vieux chants presque dénués de poésie, qui rappellent beaucoup ceux qui ont servi de texte aux poèmes de Charlemagne et de la Table Ronde. Le style allemand en est clair, mais dépourvu de grace et d'ornement. On en peut juger par les premiers vers :

Als man zalt xiiij c sehtzig fünff Jore,
Zoch Hertzog Karle von Burgunde offenbore,
Mit andren Fursten, mechticlich,
Uber den Künig von Franckenrich,
Als ob sy me wolten mit Gewalt vertriben.

J'ai pris aussi copie de ce chant, qui a absolument la même forme et le même mètre que le *Vœu du Héron*, poème de l'année 1338, sur la trahison de Robert d'Artois, qui ouvrit la France aux Anglais, exemple suivi par un trop grand nombre des princes de sa famille, alliés de l'étranger contre leurs concitoyens, et le *Combat des Trente*

de l'année 1350, que j'ai publié dans ma 1.re édition de Froissart (1). Il y a toutefois une vigueur plus mâle, plus de concision et en même temps un plus haut coloris poétique dans les deux vieux poèmes français.

Cette vaste bibliothèque, composée comme on le voit de 130 à 140 mille volumes, est placée dans une partie de l'ancien cloître de l'église des Dominicains. L'autre partie des bâtimens a été attribuée au séminaire protestant, et le reste de l'église est devenu le Temple-Neuf. La ville a consacré 61,000 fr. aux réparations nécessaires pour former, de l'ensemble des bâtimens consacrés à la bibliothèque, un seul et même corps, assez vaste pour recevoir de nouveaux accroissemens de livres. Tout le grand chœur du Temple-Neuf y sera employé. La partie du temple consacrée au culte protestant sera encore assez étendue, et elle mérite d'être visitée par ceux qui aiment les souvenirs antiques. Le long d'un des côtés on trouve le monument funéraire du plus célèbre des prédicateurs allemands, du premier qui donna à la prose allemande un rithme plus doux, une marche plus assurée, de Jean Tauler, né à Strasbourg, et mort dans cette ville le 16 juin 1361, après y avoir prêché les vingt dernières années de sa vie. Le premier des prosateurs allemands, il sut composer

(1) Tome I et XIV.

naturelle, les draperies assez habilement distribuées, l'arrangement général assez bon, et le dessin parfois assez correct. Le premier tableau, qui représente un Dominicain annonçant du haut de la chaire le sort réservé à l'humanité est le mieux groupé de tous. On n'a pu préserver que deux tableaux. Toute l'église était couverte de fresques représentant d'autres sujets tirés des légendes dominicaines; mais elles étaient probablement beaucoup moins bien conservées, puisqu'on les a fait reblanchir.

ENVIRONS DE STRASBOURG.

Pendant une de mes courses à Strasbourg, l'étude que j'avais faite du manuscrit latin d'Herrade de Landsberg, la célébrité du monastère d'Hohenberg, qu'elle avait gouverné, en succédant à une savante abbesse et en laissant une autre célébrité féminine pour lui succéder à elle-même, et tout ce qu'on me disait de la beauté de la situation de cet antique monastère, m'avaient donné une vive tentation d'aller le visiter. Tous les ans, au lundi de la Pentecôte, les villages voisins s'y rendent de plusieurs lieues en pélerinage. Je ne voulus pas manquer cette occasion, et un beau lundi de Pentecôte je partis de Strasbourg pour visiter aussi ce pélerinage.

Le monastère d'Hohenberg est situé à six ou sept lieues de Strasbourg, sur le sommet de la montagne au pied de laquelle s'étend la petite ville de Bar. On ne peut y monter qu'à pied, où à l'aide de petits chevaux du pays. Il faut trois bonnes heures pour s'élever jusqu'au couvent. A moitié chemin environ de la montagne on commence à découvrir l'ancienne voie romaine, que les gens du pays appellent encore *Heyden Mauer*, mur payen. Comme toutes les voies romaines, elle se compose d'un lit pressé de pierres énormes qui servaient de base, et

il a fallu des travaux considérables pour amener de semblables pierres à une telle hauteur. Il paraîtrait que lorsqu'après la mort de César, Auguste voulut affermir son pouvoir dans les pays de nouvelle conquête, les Germains attirèrent surtout son attention, dans l'intérêt de la protection des Gaules. Drusus fut envoyé contre eux sur le Rhin, et y fonda plusieurs campemens devenus depuis des villes. On montre encore à Mayence les ruines du palais de Drusus; et une ville de l'Alsace dans laquelle on a fait récemment des fouilles intéressantes porte encore son nom, Drusheim, ou séjour de Drusus. A cette même époque, dit-on, fut bâtie une forteresse sur l'Hohenberg, pour de là surveiller tout le pays; d'autres assurent que ce ne fut que du temps de Domitien, de Posthume, de Probus ou d'Adrien, que fut fondé ce château, aussi bien que tous ceux qui dominaient le cours du Rhin et du Danube. Quelle que soit la date de cette fondation, personne n'en peut contester l'origine romaine; car aucun peuple n'a laissé après lui de ces routes qui survivent aux ravages des siècles. Les Romains seuls ont réservé le grandiose aux monumens d'utilité publique; les peuples qui les ont précédés et qui leur ont succédé ont cherché à le placer dans les monumens d'art, les théâtres, les temples, les bourses. Napoléon seul avait compris la vraie grandeur de Rome et de ses monumens et a cherché, non à l'imiter, mais à la repro-

duire. Hohenberg était certes bien choisi pour pouvoir de là surveiller tout le pays; car du sommet on aperçoit trois cents villages et vingt villes, parmi lesquelles Strasbourg, Brisach, Fribourg en Brisgau, Schelestadt, Offenburg et Haguenau, encadrées par la magnifique chaîne des montagnes de la Suisse et des Alpes. Un temple y fut consacré à la divinité du lieu, et ce temple fut, dans la suite des temps, consacré au christianisme par le célèbre saint Léger, évêque d'Autun, qui était d'une puissante famille germaine. La magnifique chasse des vastes forêts qui couvrent cette chaîne de montagnes y attira les souverains de France dits de la première race, et ils résidaient assez fréquemment dans la belle saison sur cette montagne, embellie du nom romain d'Altisona. Le pays est en effet magnifique et rappelle les plus belles vues de Suisse. Quelques ruines de vieux châteaux dispersées çà et là ajoutent encore à l'effet du paysage qu'anime le cours du magnifique Rhin, qui lui sert de ceinture. Ici sont les ruines de Truttenhausen, ancien prieuré de prémontrés fondé en 1181, pour le service de l'abbaye d'Hohenberg ou Saint-Odile, par la savante Herrade de Landsberg, abbesse d'Hohenberg, dont j'ai cité les œuvres, conservées en manuscrit dans la bibliothèque de Strasbourg. D'un autre côté, sur un rocher isolé, apparaissent en saillie les ruines élégantes du château de Landsberg, bâti probablement à la même époque par

quelqu'un de la famille d'Herrade; plus loin Hagelschloss, dans l'Hagelthal, autre ruine à laquelle se rattachent une multitude de traditions locales. Plusieurs des paysans m'ont assuré gravement que ces ruines n'étaient qu'apparentes et destinées à tromper les curieux; mais que si on parvenait à triompher des enchantemens qui font à chaque instant disparaître le chemin des yeux des curieux égarés sur des rochers, et qu'on pût pénétrer jusque là, on serait étonné de le voir aussi bien conservé, entretenu et habité qu'il l'était aux anciens jours. Un fermier m'a déclaré qu'il connaissait un habile chasseur qui, après s'être égaré pendant la nuit, était parvenu à Hagelschloss à travers mille dangers, et qu'en arrivant dans les cours il avait vu toutes les fenêtres illuminées, tous les appartemens remplis d'une foule de belles dames et de galans chevaliers dans le costume des anciens jours, et que pour récompenser l'habile chasseur, les chevaliers avaient daigné l'inviter à jouer aux quilles avec eux, et lui avaient fait cadeau, pour le récompenser, de la quille qu'il avait abattue du premier coup, qui se trouvait en or, et qui lui servit à réparer ses affaires assez délabrées par sa passion pour la chasse, et à vivre dans l'aisance le reste de ses jours; sans que ni lui ni personne ait jamais pu depuis retrouver au milieu des brouillards le chemin du château. Je me gardai bien de contester des faits qui m'étaient garantis avec tant de bonne

foi ; je n'aurais pu obtenir d'autres histoires. Aussi, pour me récompenser, me raconta-t-on toute la légende de ces montagnes, et j'y pris un véritable intérêt. Dans ces simples récits traditionnels on retrouve parfois quelques révélations et explications historiques. Je désirerais qu'avant que les progrès, fort heureusement imminens, de l'art de lire eussent balayé tous les souvenirs des superstitions et des traditions antiques, pour les remplacer par des connaissances plus fécondes pour la raison humaine, on s'occupât de réunir dans chaque province ces histoires fabuleuses. J'ai fait réunir ainsi par plusieurs de mes amis de la Grèce quelques-uns de ces anciens contes ou Paramythia dont les nourrices grecques bercent leurs enfans, et j'ai été étonné de la tenacité avec laquelle les anciens dieux de la fable s'étaient implantés dans les légendes chrétiennes, et de la bonne harmonie qui existe encore entre Caron, devenu un saint, et de respectables caloyers des premiers siècles, devenus presque des dieux. Les Napolitains possèdent un recueil charmant de ce genre : *Il Cunto dei Cunti.* On trouve en le parcourant la trace de tous les peuples qui se sont succédé sur le sol de la grande Grèce : traditions helléniques, traditions gothiques, traditions sarrazines, normandes et franques, toutes y sont associées et amies.

Entre les montagnes un peu plus éloignées, on aperçoit une des plus hautes montagnes des Vosges,

appelée encore Frankenberg ou Framont, c'est-à-dire Franc-mont, mont des Francs. A peu près à la même distance d'Hohenberg, on distingue avec plaisir le Ban de la Roche, ce désert devenu un oasis par les soins du pasteur Oberlin, et où le savant helléniste Schweighäuser assure et veut prouver par ses laborieuses recherches qu'était le véritable paradis terrestre. Le Ban de la Roche, dont j'ai déja dit quelques mots, fait partie des contre-pentes et des ramifications occidentales de l'embranchement du Haut-Champ, *Hook-feld*, improprement appelé Champ du Feu, du nom patois *Champ de Fé*, du mot allemand *Viehfeld*, champ pour la pâture des bestiaux. Du Champ de Fé la vue embrasse un horizon immense et domine sur une grande partie de l'Alsace et du pays de Bade, et pénètre jusqu'aux glaciers de la Suisse. Le langage est un ancien patois lorrain d'origine romane. Le philologue Oberlin a écrit un volume sur ce patois, que son fils, le pasteur Oberlin, a fait remplacer par le français à l'aide de ses huit écoles. Le Ban de la Roche doit son nom aux rochers voisins, d'où le nom de Stein-thal, donné à la vallée, et de Schloss Stein, donné au château qui la dominait. Les possesseurs du château de la Roche, appelés en allemand *Zum Stein*, étaient de ces Raub-ritter ou chevaliers brigands qui, après avoir épouvanté leurs contemporains par leurs excès, font encore dans les légendes la terreur de leurs descendans. Il fut possédé en

dernier lieu par trois sœurs, pires que les anciens Raub-ritter, et dont les déprédations furent telles, qu'en 1399 les chevaliers voisins se réunirent contre elles et les enchaînèrent. Leurs successeurs continuèrent, toutefois, le même métier et recrutèrent des partisans, jusqu'à ce qu'enfin, en 1669, la ville de Strasbourg, dont ils entravaient le commerce, se ligua avec son évêque et avec le duc de Lorraine pour détruire ce repaire : c'est aujourd'hui une métairie. La seigneurie du Ban de la Roche fut érigée en comté en 1762, et donnée par le roi de France au marquis de Paulmy, Voyer d'Argenson, qui pourvut le bon Oberlin de sa cure. La population de ce malheureux pays, diminuée avant lui par les guerres du dix-septième siècle, le fut encore par la superstition. Plus de soixante-dix individus furent mis en jugement comme sorciers; on leur donna la question; ils avouèrent tout ce qu'on voulut, et ils furent exécutés (1). Qu'on ne s'en étonne pas; la capitale de l'Alsace avait parfois éprouvé elle-même quelques-uns de ces accès de grossière superstition. Le nom de rue Brûlée est encore là pour attester les effroyables cruautés commises sur

(1) Le prince de Veldenz, pour les désabuser, cassa lui-même, pendant la nuit, la jambe d'un de ses chevaux. Le lendemain, un prétendu sorcier fut accusé et convaincu. Mis à la question, il avoua et allait être exécuté lorsque le prince déclara le fait. Depuis ce temps, les jugemens et les sorciers diminuèrent.

les Juifs, dont plus de neuf cents furent brûlés en même temps dans la seule année 1349, tandis que leurs enfans leur étaient arrachés pour être convertis de force; et ces féroces préjugés ne sont pas, il faut le dire, encore tout à-fait éteints dans le cœur de personnes d'ailleurs respectables en Alsace. Les Strasbourgeois ont beaucoup à apprendre à cet égard de leurs compatriotes français, moins avancés qu'eux sous d'autres points de vue. Les écoles primaires emporteront prochainement ce préjugé aussi rapidement que Staber et Oberlin ont détruit par l'instruction ceux du Ban de la Roche. Les lumières ont amélioré la morale; la morale a donné une direction plus soutenue au travail; le travail a amené l'aisance, et l'aisance a fait croître la population. Tout le Ban de la Roche ne comptait, en 1700, que 400 habitans pauvres. D'après un recensement fait en 1818, la population de la seule paroisse de Waldbach était de 5,000 habitans, tous vivant dans l'aisance, et elle a encore augmenté depuis.

Il est encore dans le même rayon, qui part d'Hohenberg, au milieu de ces vallées alpines, plus d'un lieu à citer par la beauté de sa situation, ou le pittoresque de ses ruines; mais je laisse ce sujet à traiter à MM. Golbery et Schweighäuser, qui ont publié un grand ouvrage in-folio sur les antiquités du Haut et du Bas-Rhin, et je continue mon pélerinage à cette montagne qu'ont sanctifiée

pendant bien des siècles les miracles opérés dans le couvent de Sainte-Odile. Il reste encore quelque peu du couvent, mais les miracles ont entièrement disparu.

Le couvent et la chapelle d'Hohenberg furent fondés par sainte Odile et portent son nom. La vie de cette sainte, si fameuse sur les bords du Rhin, a fourni matière à des volumes, et ce n'est pas une des moins miraculeuses de la légende. Elle était, dit-on, fille de cet Etichon, troisième duc d'Alsace (1), auquel se vantent de remonter les familles d'Autriche, de Lorraine, de Bade, et toutes les plus nobles maisons souveraines de l'Allemagne. Etichon, que l'on retrouve dans les chroniques sous les noms d'Adelrick, Edelrick, Ethelrick, Attick, Ettich, Etticho, était arrière-petit-fils d'Ega, qui, vers 630, exerça sous Chlotwig II, fils de Daghbert Ier, les fonctions de mor-dom, juge du meurtre, grand juge ou maire du palais, selon la phraséologie reçue. A la mort d'Ega, son fils Erkowaldus, ou Archambaut, exerça les mêmes fonctions de maire du palais, cumulées avec le titre et les fonctions de duc de Neustrie. Lintheric us ou Lendesse, fils d'Erkowaldus, exerça à son tour les mêmes fonctions de maire du palais, sous

(1) Le premier qui fut créé duc d'Alsace vers 650, fut, assure-t-on, un nommé Guado; puis vint Bonifacius, créé duc en 660; puis enfin Etichon, en 666.

Hildrick II, roi d'Austrasie, et sous Thiodrick son frère, et eut pour fils notre Edelrick ou Ettichon de son mariage avec Hultrude, fille de Siegmund ou Sigismond, roi des Burgundes ou de Bourgogne. Ettichon devint le beau-frère du roi Hildrick II, en épousant Berswinda, Bruswinda, ou Berchsinda, ou Barcinde, nièce de Leodegarius, ou saint Léger, célèbre évêque d'Autun, et sœur de Bilchilde ou Himerchilde, épouse de Hildrick II. On conçoit qu'avec une telle illustration héréditaire, une telle puissance personnelle et de telles alliances, Ettichon eut l'ambition de perpétuer sa grandeur par ses fils. Quel fut donc son désapointement, lorsqu'au lieu d'un successeur il lui naquit une fille aveugle? Les vieux contes nous ont appris ce que dans ce cas les hauts et puissans seigneurs faisaient de leurs enfans; ils les remettaient aux mains d'un serviteur fidèle chargé de les égorger, de les noyer ou de les donner à manger aux loups, et ce serviteur fidèle ne manquait jamais de se laisser attendrir par les cris de la mère et de l'enfant et de les sauver tous deux : témoins OEdipe, Geneviève de Brabant et tant d'autres, sous toutes les latitudes; car la pauvre imagination humaine restreint ses créations dans un bien petit cercle, et le tissu avec lequel sont ourdies les fictions de l'Inde, de la Chine et de la Grèce, ressemble beaucoup à celui des fictions de la Gaule et de la Germanie. Il n'est que le vrai qui soit varié, fécond, inépuisable.

Odile, qui était cette fille aveugle, fut donc confiée, suivant l'usage, à un serviteur fidèle, qui fut infidèle à sa mission et la remit entre les mains d'une sœur de la mère abbesse du monastère de Palma, chez les Burgondes, c'est-à-dire de Baume-les-Dames, près de Besançon, où on montre encore une fontaine miraculeuse qui porte le nom d'Odile. L'habitude était alors de ne baptiser les enfans qu'après l'instruction religieuse : sainte Odile ne fut donc baptisée à Baume qu'à l'âge de quinze ans; et par une faveur toute particulière d'en haut, en même temps que son esprit s'ouvrait aux connaissances religieuses, ses yeux s'ouvraient à la lumière. La vue lui fut rendue par l'immersion du baptême. Odile, depuis son éloignement du toit paternel, avait eu des frères; elle leur fit savoir qu'elle vivait. Sa beauté, le miracle opéré en elle, ses bonnes graces les touchèrent, et ils parvinrent à préparer l'esprit de leur père à la recevoir favorablement. Aussitôt qu'elle fut arrivée chez le duc d'Alsace son père, celui-ci songea qu'elle pouvait favoriser l'extension de ses alliances politiques, et voulut lui faire épouser un puissant duc allemand. Odile tint bon et prétendit rester vierge. Le père insista, et Odile fut obligée de fuir une seconde fois le toit de son père. Elle se sauva à pied par la route de Fribourg en Brisgau, déterminée à embrasser la vie religieuse. Des cavaliers furent envoyés à sa poursuite et allaient l'atteindre, lorsqu'un rocher s'ou-

vrit miraculeusement devant elle pour la cacher. On voit encore ce rocher sauveur près de Fribourg; une fontaine jaillit depuis du sein du rocher pour attester le miracle, et cette fontaine porte encore le nom de Sainte-Odile. Les lieux boisés sont favorables à la conservation des superstitions antiques. C'est la seconde fontaine qui doit miraculeusement son existence à sainte Odile : elle paraît avoir eu le don et le goût des fontaines, car elle répéta plusieurs fois dans la suite un miracle qui lui réussissait si bien. Etichon, convaincu enfin de la sainteté de la vocation de sa fille, consentit à ce qu'elle se consacrât à la vie religieuse; mais il voulut faire les choses en grand. Il lui fit don de la maison de chasse qu'il possédait à Hohenberg et y fit bâtir un monastère dans lequel il ordonna à cent trente jeunes filles d'aller se renfermer avec Odile, qui en deviendrait abbesse. Les couvens n'étaient souvent pas plus difficiles à peupler que cela : quand on n'avait ni jeunes hommes ni jeunes filles sous la main pour les remplir, on en achetait. Une quantité de miracles attestèrent la sainteté du lieu choisi par sainte Odile. Au moment où on bâtissait le monastère, les bœufs qui amenèrent les pierres tombèrent avec leur fardeau du haut d'un rocher qui avait quatre-vingts pieds de haut : cela ne fit que faciliter leur marche; car ils avaient découvert ainsi une route beaucoup plus courte et un bien meilleur chemin que celui qu'on s'obstinait à

leur faire suivre. On montre encore le lieu de la chute, où on avait bâti une chapelle remplacée par une bonne métairie, et la route trouvée qui est la voie romaine.

Odile vécut de longues années dans le monastère qu'elle rendit célèbre par ses miracles. A l'âge de 103 ans, ayant rencontré dans une de ses promenades un pélerin fatigué, et n'ayant pas le temps de remonter assez rapidement à son couvent pour en rapporter de l'eau, elle se rappela les merveilles de sa jeunesse, et d'un coup de son bâton frappa un rocher, d'où elle fit jaillir une source limpide. Cette fontaine est encore vénérée, et les villages voisins déclarent que l'eau en est souveraine pour les maladies d'yeux. La situation en est des plus délicieuses. Il y aurait de quoi remplir des volumes si on voulait raconter tous les miracles de sainte Odile. Je n'en citerai qu'un. Des reliques précieuses lui furent envoyées de pays lointains, où était parvenue la bonne odeur de sa sainteté. Il y en avait toute une charge de chameau. L'intelligent chameau les apporta sans guide au couvent et ne voulut plus ensuite le quitter. On montre encore la trace d'un de ses pieds sur le rocher. La clochette suspendue à son cou rendait les sons les plus harmonieux et fut précieusement conservée. On la fondit depuis pour la mêler à la matière d'une plus grosse cloche, et elle lui communiqua à la fois et sa suave harmonie et la propriété d'écarter

les orages. Un coup de tonnerre a depuis frappé le toit et mis la cloche en fusion. Sainte Odile mourut le 13 décembre 760, sous Pépin, père de Charlemagne.

Plus d'une abbesse fameuse se coiffa de la mître de sainte Odile. La huitième après elle fut Relindis, qui réforma la règle de ce couvent et mourut en 1167, en transmettant la crosse à son écolière, Herrade de Landsberg, auteur de l'*Hortus deliciarum*, écrit de 1180 à 1185. L'empereur Frédéric Barberousse conféra aux abbesses de ce lieu le titre et le rang de princesses du saint Empire romain. L'empereur Charles IV le visita aussi en 1354, fit ouvrir le tombeau de sainte Odile, et en enleva un bras qu'il emporta comme relique. De fréquens incendies ravagèrent ce couvent. Avant la guerre de trente ans, pendant laquelle les Français, les Suédois et les Allemands incendiaient à l'envi tous les pays qu'ils parcouraient, les châteaux et les couvens avaient été en proie à une succession sans fin de dévastations militaires. Dès l'année 1546 le cloître de Sainte-Odile avait été presque complètement brûlé. Après sa reconstruction il fut abandonné aux prémontrés. On y trouve cependant encore quelques curieux restes de l'ancien édifice. Sur un des murs du cloître on voit deux pierres grossières sur lesquelles sont sculptés deux sujets qui doivent se rapporter à l'époque de la première fondation, au huitième siècle. On

voit sur l'une Ettichon sur son trône, donnant à sa fille, sainte Odile, une pierre pour bâtir son couvent; et sur l'autre saint Leodegarius, ou Léger, le célèbre et violent évêque d'Autun, oncle maternel de sainte Odile, consacrant le monument. La chapelle de Sainte-Odile est aussi un reste de l'ancien bâtiment; on y montre, aux grands jours, un Ettichon et une sainte Odile revêtus de leurs habits d'atour; ils ont la figure fraîche et vermeille: ce sont deux statues de bois peint. Le curé, qui est devenu propriétaire, par achat, de l'abbaye et du terrain, paraît se prêter avec répugnance à la vénération superstitieuse des pélerins pour ces supercheries; on sent déja l'effet du contact avec le clergé bien plus éclairé de l'Allemagne.

BADEN.

Une maladie non moins redoutable que le choléra a précédé partout, dans sa course de l'Inde sur l'Europe, l'arrivée de ce terrible fléau. Cette maladie, je l'appelle la *choléraphobie*. Ses symptômes sont aisés à reconnaître : à l'annonce du choléra, le choléraphobe s'agite incertain et ne peut rester en place; s'il est pauvre ou indolent, il se jette dans une chaise longue, puis, immobile, il attend en tremblant l'avenir; s'il est riche ou d'humeur active, il fait ses malles, ordonne de graisser les roues de sa voiture et se met en route, sans bien savoir où il ira: au nord? la maladie en vient; au midi? elle y va; à l'est? elle y est peut-être encore; à l'ouest? elle peut s'y fixer. Le temps presse, il faut se décider enfin et partir. On part pour les trois semaines que doit durer la maladie; on arrive, trois mois avant la saison, aux bains d'Allemagne ou d'Italie, lieux protecteurs, car les bains de France sont compris dans l'interdit; on est déja demi-mort d'ennui avant que ce peuple joyeux qui accourt habituellement, à époque fixe, pour donner pendant trois mois de l'année un air de capitale à un petit village assis entre deux montagnes, ait pu vous distraire de vos maladives préoccupations. La saison se passe, tant bien que mal; on lit sur le journal les morts

de Paris ; on récapitule les morts des départemens; on s'interdit, au moins pendant huit jours, la visite d'un ami qui arrive, bien que passé au vinaigre et chloruré; on suit avec anxiété les nouveaux traitemens des nouveaux malades; on vit sur ses craintes; on les augmente en y songeant; et quand la saison est passée, le village redevient village; on est plus embarrassé encore de le quitter qu'on n'était de le choisir; et tandis qu'au contraire ceux qui ont résisté à la première crainte conservent l'équilibre parfait de leur ame, vont quand ils doivent aller, s'arrêtent quand ils doivent s'arrêter, pensent sans crainte de trop penser, veillent sans crainte de trop veiller, dorment sans crainte de trop dormir, aiment si le désir leur vient d'aimer, le choléraphobe interroge et les vents, et les hommes, et les astres, inquiet toujours du lendemain et troublé jusque dans le présent. Il y aurait bien des nuances à ajouter encore à cette esquisse, qui ne prend qu'un point de vue; c'est le point de vue qui s'est présenté à moi aussitôt que j'eus passé la frontière de France et que je fus arrivé de Strasbourg à Baden.

Une bonne partie de la jolie petite ville de Baden se composait, au moment de mon arrivée, de ces ames attristées qui communiquent partout l'ennui par la contagion. L'un, repoussé de Paris par la double terreur des débats des chambres et du choléra, était venu se consoler avec quelques ba-

ronnes allemandes, qui croient de bonne foi ne regretter le beau temps de leur jeunesse que parce qu'on comprenait alors toute la valeur d'une noblesse chapitrale, et elles tendent une main amie à ces pauvres réfugiés. Un autre, moins bien titré, n'est pas fâché de se montrer en aussi bonne compagnie, pour se donner aussi un bon air d'émigration, surtout dans un moment où cela ne tire pas à conséquence. Près d'eux arrive une famille entière fuyant à l'est et rencontrant une autre famille que la même crainte y amène d'un côté opposé. Il est aisé de concevoir qu'avec un premier fond de semblables visiteurs, la gaîté des oisifs ne doit pas être considérablement excitée.

Réduit moi-même à garder la chambre et à ne sortir qu'en voiture pendant une bonne partie de cette saison, je n'ai pas été fort bien placé pour apprécier ce qu'avaient de fondé les plaintes des divers visiteurs qui venaient me voir. Tout ce que je puis dire, c'est que presque tous m'ont assuré que, malgré le concours tout-à-fait extraordinaire de baigneurs, jamais Baden n'a été moins social que l'année de grace 1832.

M. Piis a fait, sur l'harmonie imitative de la langue française, un poème, je ne trouve pas d'autre mot dans notre langue polie pour exprimer ce genre de composition versifiée; oui, un poème dans lequel il s'extasie sur la merveilleuse conci-

sion de notre langue, si extraordinaire, dit-il, que :

En un seul mot on aime, en un seul mot on hait.

Puis il ajoute, ne croyant pas peindre une vie réelle, mais uniquement représenter cette admirable concision de notre langue, qui fait son thême, qu'en deux vers on peut dire mille choses :

On se lève, on s'habille, on déjeûne et l'on sort;
On rentre, on dîne, on soupe, on se couche et l'on dort.
(Pits. *Harmonie imitative.*)

Ces deux vers sont l'analyse parfaite de l'heureuse vie, toute végétative, que l'on mène à Baden. Un bon air, de belles promenades, un appétit soutenu, une nourriture abondante et à bon marché, un peu de musique par là-dessus et un sommeil profond acheté au prix de courses agréables, voilà comment se passe le temps. On pense peu, on vit bien, et le corps s'engraisse en même temps que l'esprit. On se croirait en Autriche par l'absence de la pensée, si la liberté la plus complète n'était accordée à ceux qui pourraient se sentir l'étrange velléité de penser. Mais j'ai introduit dans la maison sans faire passer par le vestibule et sans en faire connaître les avenues; je reviens donc un peu sur mes pas.

En quittant Strasbourg et en traversant ce Rhin si magnifique, que les Parisiens auraient été char-

més de pouvoir regarder en ce moment avec ironie, parce que les trois quarts de son lit, desséchés par la chaleur, ne laissaient plus voir qu'un courant presque aussi peu imposant que celui de la Seine, on entre dans le délicieux pays de Baden. Une végétation riche, une verdure qui plaît à l'œil, des arbres courbés sous l'abondance de leurs fruits, des routes étroites mais bien entretenues, de petits villages propres et sains, tout vous rappelle les jolies vallées de l'Angleterre. La différence entre la propreté de nos villages et celle de villages si voisins est peu agréable à remarquer pour des Français. Le fond du paysage se termine par les chaînes variées des montagnes de la Forêt-Noire, toutes couvertes jusqu'au sommet de ces beaux sapins qui lui ont donné son nom.

Baden est à douze lieues de Strasbourg. Elle est située dans une vallée étroite, protégée de toutes parts par les montagnes les plus pittoresques; d'immenses sapins en revêtent les flancs et les sommets, tandis que des vignes se prolongent sur la pente en amphithéâtre jusqu'à la route. Çà et là on aperçoit sur les hauteurs quelques roches noircies par le temps; plus loin sont, dit-on, les restes d'un temple consacré à Mercure, qui a même donné son nom à la montagne. En se rapprochant de la ville, une des plus hautes de ces montagnes présente encore d'immenses débris de murailles et une vieille tour à demi-démolie, à tous les étages de laquelle

les arbres croissent au milieu des appartemens antiques et laissent apercevoir leur vert feuillage à travers les brisures des portes et des fenêtres. Ces ruines, monument durable de la dévastation des dernières guerres de Louis XIV, sont tout ce qui reste de la demeure des anciens marquis de Baden, qui du haut de ce château dominaient toute la vallée du Rhin.

C'est le bon choix de semblables positions qui, pendant tout le moyen-âge, a établi la puissance. Un château bâti en plaine a élevé promptement son possesseur au rang de noble du troisième rang, c'est-à-dire de ceux qui, assez forts pour se défendre, ne pouvaient ni protéger ni persécuter les autres. Placés sur une montagne éloignée des routes militaires, le château et le seigneur ne se sont recommandés aux souvenirs historiques que par les gros lierres du donjon et la pauvreté du possesseur. Mais quand, réfugié dans sa haute tour comme dans une aire, le seigneur d'une montagne pelée a pu apercevoir de loin un fleuve au long cours, une route facile entre deux coteaux, un passage fréquenté entre deux villes opulentes, alors des droits, qu'on qualifierait autrement aujourd'hui, sont devenus des sources fécondes de revenus, augmentés encore par certaines petites excursions moins légitimement autorisées; et bientôt la tour est devenue un château, le château quelquefois un palais; la montagne pelée s'est revêtue d'une double

défense de forêts et de remparts; les vallées inférieures ont été autant de véritables mines d'or exploitées par la lance; et le seigneur, transformé en Burgrave, Landgrave, Gaugrave, Rheingrave, Wildgrave, Raugrave, Zentgrave, Altgrave, Pfalzgrave, Freigrave, Reichsgrave ou Margrave, parfois aussi en Raubgrave, et quelquefois même en roi et en empereur, a compté pour quelque chose dans les annales des peuples. Le marquis de Baden est devenu d'abord électeur, puis, grace à une alliance avec la famille impériale de France et à la volonté toute-puissante de Napoléon, grand-duc et seigneur grand-terrier. Les reviremens de 1814 l'ont laissé dans la même agréable position, et il figure aujourd'hui au nombre des trente-sept qui, sous le patronage de l'Autriche et de la Prusse, exercent une souveraineté nominale sur une certaine portion des pays de race allemande. Sa souveraineté, quelle qu'elle soit, se fait au reste peu sentir à Baden, qui est comme une ville d'étrangers et un lieu privilégié. En cela le grand-duc montre du tact et du jugement. Il n'habite lui-même cette ville que comme visiteur, et sans y avoir d'autre pied-à-terre qu'une maison fort simple à l'entrée de la ville. Il y a bien un ancien château des souverains du pays, mais il a été constitué en douaire pour la grande-duchesse douairière Stéphanie, dont la présence à Baden pendant une partie de la saison n'est pas un des moindres charmes de cette résidence.

L'entrée de Baden, du côté de Strasbourg, est vraiment ravissante. On traverse les vertes et sinueuses allées d'un jardin anglais, au milieu duquel sont groupés tous les établissemens d'amusement public. Un petit théâtre assez élégant, une salle de bal richement décorée, et assez spacieuse pour contenir à l'aise les danseurs et les curieux, un restaurateur rival du café de Paris et du Cercle, des cabinets de lecture où se trouvent, sans prohibition ni exclusion, les journaux français, anglais et allemands de toute couleur, des magasins de musique, de livres, de gravures, des expositions de caricatures françaises et anglaises de toute espèce, la caricature politique comprise, dans sa large indépendance, en face de cet élégant bazar, dont la façade ornée de colonnes offre un abri aux promeneurs, d'une large allée garnie, comme celle de la Rotonde du Palais-Royal, de petites tables destinées à ceux qui veulent prendre leur café en fumant indolemment leur cigare, puis une pelouse qui se déroule, unie comme les plus beaux gazons anglais, et des allées ombragées pour ceux qui cherchent la fraîcheur ou quelque peu de solitude, tout cela, placé à mi-côte et en amphithéâtre, domine la jolie ville de Baden, groupée elle-même sur le revers de la montagne opposée, et embrassant cette vallée étroite entre des montagnes. Toute la ville a comme un air de fête. Les maisons petites, mais fort propres, sont la plupart ornées de

balcons surchargés de fleurs. Une longue rangée d'ânes tout sellés attendent à l'extrémite de la promenade que leurs conducteurs enfantins aient fait quelque recrue de curieux; tandis que les rues sont animées par les voitures de voyage ou de promenade, qui partent ou arrivent. La seule affaire paraît être de chercher un peu de mouvement et un peu de plaisir, et les habitans qui y trouvent leur intérêt ne négligent rien pour multiplier les désirs. La beauté de la nature, en entretenant la santé, assure à elle seule le succès de leurs efforts.

Ce n'est que depuis fort peu d'années qu'on a pris l'habitude de se rendre aussi généralement à Baden. Chaque année de nouvelles maisons s'y construisent, et chaque année elles suffisent à peine à l'affluence croissante des visiteurs. Un quartier nouveau, le plus élégant de tous, s'élève avec rapidité, et dès le mois de mai deux rangs de maisons toutes nouvelles garniront le nouveau boulevart. Plus de 12,000 étrangers de toute nation l'ont successivement visitée cette année. Une vingtaine d'hôtels garnis reçoivent ceux qui font un moins long séjour. Presque tous sont passables, et quatre à cinq sont excellens. Les meilleurs hôtels ont leurs propres bains d'eaux thermales, que l'on peut prendre, soit dans sa chambre, soit dans une des ailes du même bâtiment, et dont la dépense est comprise en général dans le prix de votre appartement.

Ceux qui logent dans des maisons particulières peuvent profiter de cette facilité pour un prix presque insignifiant, soit dans ces hôtels, soit dans l'établissement thermal du gouvernement, qui, à ce qu'on m'a dit, est fort bien tenu. Je me suis contenté, pour mon propre usage, de la source placée dans l'hôtel où je suis descendu, et ma santé s'en est fort bien trouvée.

La source d'eau thermale d'où la ville a pris son nom est située au pied des jardins du château de la grande-duchesse Stéphanie. Elle était déja connue du temps des Romains, si amis des bains, et dont une légion campait de ce côté du Rhin. On a réuni dans une sorte de temple, construit récemment au lieu même de la source, les débris des antiquités romaines qu'on a pu découvrir dans les environs. Tous les matins les baigneurs accourent y puiser la santé dans de fréquentes potions de cette eau régénératrice. Les paysans d'Irlande m'ont raconté autrefois une vieille tradition de leur pays, qui peut s'appliquer tout à point ici. Ils assurent que la rosée cueillie sur la coupole des fleurs de la vallée de Lairn, avant le lever du soleil, au mois de mai, a la propriété de conserver, mieux que le meilleur cosmétique, la fraîcheur des jeunes filles; mais il faut que cette rosée précieuse soit recueillie chaque matin par la main même de celle qui veut en faire usage. L'excursion à un air pur, fait la véritable efficacité de la rosée de Lairn,

et il est probable qu'il en est à peu près de même de l'eau de la fontaine de Baden. Une promenade à cinq heures du matin, pour une Parisienne habituée à ne sortir du bal qu'après deux heures et à ne voir le jour qu'à midi, prépare fort puissamment l'action de l'eau et donne beaucoup d'aide à la science du médecin.

A côté de la fontaine des buveurs se voit la source abondante dont les eaux, se distribuant en de nombreux canaux, vont alimenter les bains des divers établissemens publics, qui paient pour ce privilége une assez modique rétribution annuelle au gouvernement. A son origine la source a une chaleur de 50°, que l'on diminue pour l'usage, suivant les prescriptions.

Outre le restaurateur français établi sur la promenade, les grands hôtels offrent à une heure et à quatre heures des tables d'hôte assez bien servies, à trois francs. Quelquefois la meilleure société s'y rencontre, car les femmes elles-mêmes y prennent place. C'était M. de Cossé, ancien maître-d'hôtel de Charles X, qui présidait, en 1833, avec beaucoup de bonne grace à la table du Saumon, où se réunissaient plusieurs élégantes familles françaises et anglaises. Quel cuisinier ne se fût honoré de recevoir les instructions d'un maître-d'hôtel aussi célèbre? Quelle société de dineurs n'eût été charmée de l'avoir pour roi de la table? Le secrétaire de la société des amis du peuple,

lui-même, n'eût pu contester ni ses droits ni son autorité. La table rapproche les opinions, et si le partage du pain et du sel n'est plus comme une seconde parenté, c'est du moins un titre à des égards et à des soins plus polis.

Pendant le dîner, des musiciens ambulans viennent chanter quelques airs nationaux de l'Allemagne et des morceaux des opéras en vogue, en y joignant tantôt un quatuor d'instrumens à cordes, tantôt une harmonie d'instrumens à vent. L'ensemble de leur exécution est d'autant plus remarquable que la plupart des musiciens, surtout des harmonistes, sont de simples artisans du pays de Fulde qui, après avoir passé l'hiver à leur métier et à leurs études musicales préliminaires, parcourent pendant l'été les villes d'Allemagne pour y exercer ce genre d'industrie. L'aptitude musicale est au reste si générale en Allemagne, qu'il n'est pas de ville et peut-être pas de village où on ne puisse trouver en cas de besoin de ces artistes improvisés. Tout maître d'école est obligé de savoir toucher le piano pour donner des leçons de chant à ses élèves, et j'ai parfois entendu de petits paysans de 10 à 12 ans exécuter des chants de la Dame Blanche ou de tout autre opéra un peu populaire, avec un à-plomb qui est trop rare à la place de la Bourse.

Dans l'après-midi, un orchestre abrité sous une tente élevée au milieu de la promenade se charge

encore de suppléer au vide de la conversation et se continue pendant les deux heures que l'on consacre à venir prendre le café et les glaces. C'est toujours la bande des musiciens de Fulde qui se réunit, en sortant des divers hôtels, pour exécuter ce concert en plein air; et on les retrouve encore dans les premières heures de la nuit, avec une addition de galans amateurs qui viennent fréquemment donner sérénades et aubades aux belles du voisinage.

Après dix heures ou onze heures du soir au plus tard, toute sérénade a cessé de se faire entendre; tout mouvement est interrompu; tout est dans un repos parfait; il n'est plus que le chant à demi-étouffé des Nacht-Wächter (gardes de nuit) qui vienne vous assoupir mollement par sa monotone et grave mélodie. Ce refrain, répété en même temps d'une extrémité de l'Allemagne à l'autre, a une empreinte toute religieuse :

Die Glocke hat zehn Uhr geschlagen.
Bewahret das Feuer und Licht,
Damit Niemand Schaden geschieht.
Bethet für die gestorbenen und lobet Gott den Herrn.

C'est-à-dire : « dix heures ont sonné. Eteignez vos feux et vos lumières de crainte de porter dommage à autrui; priez pour les trépassés et louez Dieu notre Seigneur. »

Cet usage des gardes de nuit, qu'on retrouve

encore dans quelques villes de France, telle que Chartres par exemple, est universel de ce côté du Rhin. Moyennant la modique rétribution de quelques sous par nuit, deux hommes se promènent tour-à-tour de dix heures à six heures du matin, crient les heures et la température, prêts à annoncer un incendie s'il se manifeste, ou à crier alarme en cas de besoin; mais dans aucune ville, je crois, ce dernier besoin ne se fait moins sentir qu'à Baden; c'est comme un véritable lieu de repos et d'oubli de toutes les passions vulgaires. Il n'est pas jusqu'à la politique qui n'y perde habituellement un peu de la vivacité de son intérêt. Un étranger n'y voit d'ailleurs rien autour de lui qui lui rappelle sans cesse la nécessité des réformes pour lesquelles on combat si honorablement dans le reste de l'Europe. Ni murs d'octroi, ni barrières; jardins publics et privés ouverts à tous les curieux; pas de grilles aux fenêtres et souvent pas de serrures aux portes; pas de chiens dont on craigne la rage; pas de police politique; pas de passe-ports; pas de permis de séjour; pas de gendarmes. La présence du souverain ne s'y manifeste que par l'écarlate de ses deux postillons; celle de la souveraine douairière, que par des fêtes ou des conversations animées par un bon goût et une grace d'esprit qu'on ne trouve plus guères que dans deux ou trois salons de Paris, depuis la mort de madame Arrago, du comte de Ségur, de madame de Duras

et de M. Cuvier, et l'absence de madame de Saint-Aulaire et de la duchesse de Saint-Leu. Chacun sort, rentre, va, revient, à toute heure sans que personne en prenne note. C'est un vaste caravansérail où affluent les étrangers en si grand nombre que les indigènes disparaissent, pour ainsi dire, pendant quatre mois de l'année, afin de leur en faire les honneurs et de les laisser ensuite maîtres absolus de la place. Baden, pendant la saison des bains, est en quelque sorte en dehors de la confédération Germanique. Malgré son verbe haut et criard, la voix de la diète de Francfort ne peut parvenir à s'y faire entendre. Elle expire sans écho aux pieds du Mercuriusberg.

EXCURSION DANS LA VALLÉE DE LA MOURGUE.

Sir Walter Scott a publié, sous le titre de *Minstrelsy of scottisch Borders*, un recueil intéressant de chants populaires et de traditions historiques, qui servent quelquefois fort heureusement à expliquer des faits sur lesquels l'histoire plus grave n'a laissé que des doutes. Les passions des jours passés revivent tout entières dans ces vieux monumens, et les bords de la Tweed se repeuplent à la voix de sir Walter Scott, de tous les guerriers qui s'y faisaient autrefois une guerre obstinée.

Le Rhin est la Tweed de la France. Depuis le jour où Heervest, dont nous avons romanisé le nom en celui d'Ariovistus, comme Heermann depuis est devenu Arminius, trouva dans le génie de Jules César une barrière plus redoutable que les profondeurs du Rhin n'en avaient offert à ses hordes, jusqu'à celui où un autre César alla planter nos aigles victorieuses bien au-delà de ses rives et jusque dans les palais et les capitales des Germains humiliés, le Rhin a toujours été le champ de bataille des deux races Teutonne et Romaine, de même que la Tweed, dans de plus petites proportions, a toujours vu ses eaux ensanglantées par l'épée de l'envahisseur saxon ou la claymore du

Pict et du Gael qu'animait le double amour de la patrie et des combats.

C'est sur les bords du Rhin que se sont conservés, plus que partout ailleurs en France, les souvenirs de ces anciennes luttes, par la possibilité toujours présente de luttes nouvelles. Je suis bien loin de prétendre, comme beaucoup de gens l'ont imprimé, que les autres provinces de la France, presque insensibles à leurs souffrances comme à leur gloire passée, ont mis aujourd'hui en oubli, et les traditions populaires dans lesquelles étaient consacrées les craintes, les espérances, les superstitions et les vertus de leurs pères, et ces chants nationaux qui étaient comme l'Iliade de chaque canton. J'ai entre les mains les preuves du contraire. En parcourant nos départemens, j'ai pu réunir, presque dans tous, des chants antiques sur les circonstances les plus importantes de notre histoire. Peut-être un jour me déciderai-je à en publier un ou deux volumes, et on trouvera, je l'espère, que quelques-uns sont dignes de figurer à côté des brillantes romances mauresques et chevaleresques de l'Espagne et des chants populaires de l'Ecosse et de l'Angleterre. Il faut dire cependant que dans les provinces riveraines du Rhin, de l'un et de l'autre côté, ces traditions sont plus vivaces. Charlemagne semble pour ces pays n'être mort que d'hier, tant son nom est répété par tous les échos. Je viens de passer une journée

entière au milieu des traditions de son temps, et de temps bien rapprochés du sien.

Il faisait une journée magnifique, un véritable soleil d'été qui, arrivant après quelques jours humides, fut accueilli comme un ami que l'on croyait perdu. Baden, sans le soleil, est l'opéra que l'on aurait oublié d'éclairer. A l'instant toutes les calèches du pays sont mises en réquisition. Tous les ânes, véritables Montmorency pour l'encolure et le harnais, sont bridés et sellés. La population étrangère de Baden tout entière, c'est-à-dire à peu près la moitié du pays couvre les routes. Le Parisien veût comparer la jolie et sauvage cascade de Geroldsau à la cascade de St.-Cloud; les ruines d'Eberstein-burg à celles de Monthléry; la vallée de la Mourgue à la vallée de l'Orge; et les mille montagnes boisées de la Forêt-Noire à Belleville ou au Calvaire. Ici, dans le chemin le plus montueux, un Anglais presse en jurant le pas réfléchi d'un cheval du pays; là un chapeau d'Herbault porté par une princesse russe, est arrêté par les branches noircies d'un chêne séculaire; plus loin, le grand-duc de Saxe-Weimar en blouse, ou l'électeur de Hesse qui s'endort à côté de la comtesse de Reichenbach et de son quinzième enfant, sont renversés de calèche par un élégant carbonaro italien, trop curieux de voir de près le pays et la figure de ces barbares Teutons si empressés de le visiter en armes chez lui, depuis qu'il a plu à un pape de saluer un des

leurs du titre de César; et un réfugié de la cour de Charles X bâille à côté de lord Beresford, en feignant à la vue de ces châteaux en ruines, de s'extasier sur la légitimité, le maladroit! et d'appeler sérieusement le retour d'une époque dans laquelle il aime à faire croire que son blason commençait à figurer, bien avant qu'il fût question de blason, et qu'il serait le premier à siffler comme une mauvaise pièce, si on voulait la lui reproduire aujourd'hui dans sa réalité.

Attiré comme les autres par la chaleur bienfaisante de cette journée, bien que fort écloppé, je me décidai à me mettre en route. Je n'avais pas encore vu le château de Neu-Eberstein, que le grand-duc régnant a fait réparer depuis un petit nombre d'années, et où il vient passer tous les mois quelques jours dans la belle saison; c'est de ce côté que je me dirigeai. Le chemin qui y conduit à travers Gernsbach par les montagnes, est un des plus pittoresques que l'on puisse voir, et je défie l'imagination du plus habile paysagiste anglais de rien créer de plus neuf.

Dès la sortie de Baden, on trouve ample matière à satisfaire la curiosité du chercheur de traditions et l'admiration de l'artiste. De ce point où nous nous arrêtons, au bord d'une petite cascade et d'un pont de bois d'un effet charmant, on aperçoit la ville de Baden, dominée par le vieux château de la grande-duchesse Stéphanie et le pa-

villon historique de Dagobert qui se dessine petit, simple et élégant sur un fond de montagnes ombragées de sapins et dont les teintes varient, depuis le vert tendre jusqu'au gros bleu. De vastes pelouses de l'herbe la plus fine préparent et conduisent naturellement la vue jusqu'à ces innombrables colonnades de pins qui revêtent d'un côté les flancs du précipice pour les adoucir, et s'élèvent de l'autre côté de la route sur des monts taillés à pic, en surgissant presque verticalement les uns au-dessus des autres, jusqu'à ce qu'ils paraissent se perdre dans les nuages. Ici le Mercuriusberg, avec ses restes d'antiquités romaines, termine la vue à droite, tandis que les vastes ruines de l'ancien château bâti par les marquis de Baden, sur les fondemens d'un fort romain, et incendié par l'ordre de Louvois en 1689, terminent la vue à gauche. Suivez de l'œil ces tours renversées que tapisse le lierre, et ces murailles colossales surmontées de plusieurs étages de fenêtres, et dominées par des hêtres et des chênes que l'active végétation de ce pays a fait naître au milieu de la salle d'armes, sur le haut de la plateforme de cette tour carrée, et jusque dans les appartemens qui servaient autrefois de salon de réception pour les princes ; d'oratoires pour les ames pieuses, de boudoirs pour les cœurs tendres. Au lieu de tapis d'Orient apportés des croisades, c'est le feuillage d'un pin dont la semence a été trans-

portée par les ouragans, qui revêt aujourd'hui ses parois et élance élégamment ses branches à travers les fissures ou les larges fenêtres. Cette longue série de ruines couvre tout le sommet de cette haute montagne, et se prolonge encore en descendant sur le chemin qui conduit à Ebersteinburg, autre château fort qu'on prétend avoir communiqué avec le premier.

Les ruines d'Ebersteinburg, placées sur la crête d'une petite montagne voisine, ne sont pas si importantes, mais sont d'un bien plus heureux effet. Elles se détachent, seules et noires, au-dessus d'un petit bois qui n'en cache pas une pierre, et entourées de tous côtés de vastes et belles vallées. Ce château devait être imprenable quand l'artillerie n'était pas connue, et qu'il était par conséquent impossible de le battre en brèche du haut de la montagne plus élevée où est placé le vieux château. De la plate-forme d'Ebersteinburg, on plane à la fois et sur la vaste plaine qui s'étend jusqu'au Rhin, dont les belles eaux brillent comme le lac de Saint-Gratien aux rayons du soleil, et sur la riante vallée de la Mourgue, et sur une troisième vallée plus resserrée qui réunit toutes les beautés d'un paysage alpin.

Un livre est ouvert à Ebersteinburg pour laisser aux voyageurs la facilité de donner cours aux émotions que tant de beautés ne peuvent manquer d'éveiller en eux. J'eus la curiosité de le par-

courir en entier. Si d'autres livres de ce genre ne m'eussent déja préparé à ce que je devais y trouver, mon désapointement eût été grand. Au lieu de nobles pensées, ce sont pour la plupart de sots quolibets, de mauvaises plaisanteries, ou même de grossières injures en mauvais termes et dans toutes les langues, et, à ma grande humiliation, surtout en français, contre ceux dont les noms sont inscrits sur les pages précédentes. J'ai fait toutefois ici une remarque, qui ne manque pas d'intérêt pour nous autres Français : c'est que les grands événemens de juillet semblent avoir, au moment de leur explosion, tellement préoccupé tous les esprits, que ce livre, pendant tout le mois d'août, n'est rempli que de réflexions, en différentes langues, sur ce qui venait de se passer en France. A la date du 18 juillet 1830, on remarque, sur toute la longueur de la page, une de ces anciennes caricatures des Louis XVIII, tel que nous l'avons connu; et quelques jours après, à la date du 2 août 1830, jour même de l'abdication de Charles X, dont la nouvelle devait être arrivée par le télégraphe à Strasbourg, puis par estafette à Baden, on lit déja des inscriptions commémoratives de cet événement, en faveur de la révolution récente, contre M. de Polignac, etc. A la vérité d'autres visiteurs blâment timidement, généralement et anonymement, sur la page suivante, ces vœux de liberté; mais bientôt des grenadiers et

chasseurs des différentes gardes nationales voisines inscrivent leurs noms en triomphe. C'est l'image exacte de cette époque, les vainqueurs d'hier se montrent de bonne composition pour les vaincus, et les vaincus osent à peine se laisser deviner en leur présence.

Une seule inscription m'a paru vraiment touchante. A la date du 28 août, la comtesse de C..., écrit, avec la plus jolie écriture anglaise : « Je suis venue ici, il y a cinq ans; j'étais jeune, riche de souvenirs et d'espérance. Un orage a grondé, tout s'est évanoui. »

Un Espagnol s'exalte à la vue de ce qui se passe, et s'écrie, en un quatrain castillan : « Vivre dans les chaînes, quelle triste vie! Mourir pour la liberté, quelle belle mort ! »

Les Anglais paraissent le moins accessibles de tous à ces circonstances étrangères à leur situation présente. Ils jouissent d'une part assez grande de liberté pour pouvoir supporter quelques inconvéniens, reste des abus anciens. Je ne trouve d'eux, sur ce livre, que quelques vers champêtres et un grand nombre de diatribes sur l'hôtesse de ces ruines, qui, au lieu du substantiel repas qu'ils comptaient probablement faire sur cette terrasse provocatrice de l'appétit, ne leur avait servi qu'une omelette mal cuite et du vin aigrelet. Dans leur sainte et oxfordienne indignation, ils la comparent, les uns à la Sybille de Cumes, les au-

tres à la plus âgée des sorcières de Macbeth.

Un Français, à la date du mois de juin, remplit deux pages de strophes en faveur d'une alliance future des Polonais et des Français; mais la main furieuse d'un Russe vient presque aussitôt biffer brutalement les deux pages, voulant supprimer tout souvenir des Polonais, comme son maître en voudrait supprimer jusqu'au nom.

Un bien petit nombre d'inscriptions sont consacrées à la belle nature qui se déploie aux pieds de la tour et aux souvenirs qu'elle fait naître. Une seule de ces dernières m'a paru mériter d'être citée; la voici :

Quoique jeune, sur la terre
Je me trouve solitaire
Parmi ceux de ma saison;
Et quand je dis en moi-même :
Où sont ceux que mon cœur aime?
Je regarde le gazon.

Ces vers, dus au souvenir ou à l'improvisation, sont naturels et vrais. Toute grande scène de la nature éveille, je ne sais comment, un sentiment de mélancolie. Jessica dit, dans le *Merchant of Venice* de Shakespeare :

I am never merry, when I hear sweet musick.

Cette disposition à une tristesse indéfinie qui nous ramène au souvenir des malheurs passés et des

amis perdus, est le premier indice de l'émotion qu'excite en nous tout ce qui est grand et beau.

Un château aussi bien situé qu'Ebersteinburg, devait rendre ses possesseurs assez récalcitrans aux ordres du saint empire. Aussi la chronique du temps rapporte-t-elle qu'un beau jour l'empereur Othon forma le projet de s'en rendre maître. Mais la force ne pouvant rien, il eut recours à la ruse. Il invita à un grand tournoi, à Spire, le brave comte d'Eberstein. Jeune et ardent, celui-ci accourt, et il se livrait sans méfiance à tous les plaisirs de la fête, lorsqu'une nièce d'Othon, aussi bien disposée pour lui que la Belle Cousine pour Jehan de Saintré, lui dit à l'oreille en dansant une chaconne, qu'il doit partir en toute hâte s'il veut sauver son château. Sauter à cheval et se mettre en route ne fut pour lui que l'affaire d'un instant. Par des chemins à lui connus, il arrive sans encombre à son château et y met bonne garde. Une heure après, arrive Othon qui le croyait en train de danser encore, et ne fut pas peu surpris d'apprendre qu'il était à ses crénaux. Il fallut bien renoncer à l'attaque, et ce qu'il trouva de mieux à faire, fut de se procurer l'alliance d'un chevalier si vigilant, en lui donnant en mariage sa nièce qui l'avait si bien servi. Voilà comment tout arrivait à point aux chevaliers des anciens jours. L'essentiel était de bien planter son château et surtout de le bien garder.

En face de ce château et du charmant village qui y conduit, apparaît, à droite de la route, un rocher taillé d'une manière bizarre en forme de tribune, au-dessus d'une longue pelouse. Ce rocher est consacré, dans les traditions du pays, sous le nom de *Teufels Kanzel*, la Chaire du Diable. En voici l'histoire que je tiens de bonne source. Elle est aussi véridique à mes yeux que l'histoire des premiers rois de Rome. Cette époque est aussi celle de notre mythologie.

Deux missionnaires irlandais, saint Colomban et saint Fridolin ont été les premiers apôtres de ce côté du Rhin au sixième siècle. Ce pays était, comme on le voit, un peu en retard de la Provence qui a reçu le christianisme en ligne directe de Lazare, réfugié, après avoir été ressuscité par Jésus-Christ, dans les environs d'Arles, avec les trois Maries. Ceux qui en doutent, peuvent aller voir encore leur tombeau en Provence. Saint Colomban était un intrépide faiseur de miracles. Son arrivée seule n'était pas le moindre de tous. Pressé de partir du nord de l'Irlande pour son apostolat, et n'ayant pu trouver de vaisseau qui fît voile pour le Rhin, car les bateaux à vapeur ne remontaient pas encore jusqu'au pays de Baden, il prit le parti de se servir, au lieu de vaisseau, d'un énorme rocher qu'il dirigea tout-à-fait à son aise sur les flots, comme la plus légère frégate américaine, pour se rendre par le Rhin dans le pays de Baden et en Suisse. Il en

fut si satisfait, qu'aussitôt après son arrivée, trouvant dans le pays un assez bon nombre de rochers disposés à se faire frégates en cas de besoin, il ordonna à son roc complaisant d'aller reprendre sa place en Irlande, où moi-même je l'ai vu non loin de l'île de Raghery; c'était d'Irlande alors que venait la lumière. Or donc, saint Colomban et son disciple Saint-Fridolin avaient converti les payens avec une telle rapidité, qu'un vide énorme se faisait sentir en enfer. Tant qu'ils vécurent, Satan n'osa trop lutter contre eux; mais il ne fut pas plutôt informé de leur décès, que le voilà qui part à tire-d'aile et arrive sur les bords du Rhin, déguisé sous le respectable habit de missionnaire. Il veut essayer à son tour ce que peut son éloquence; mais à un tel prédicateur il ne fallait pas un petit auditoire. Il choisit, non loin de la délicieuse vallée de la Mourgue, un lieu un peu élevé d'où il puisse se faire entendre; c'est le large et haut rocher appelé aujourd'hui la Chaire du Diable. Il avait la voix mélodieuse et forte à la fois, et ses doctrines, assaisonnées d'exemples adroitement choisis jusque dans les saints livres, s'insinuaient peu à peu dans les cœurs. Visiteur scrupuleux, comme je le suis, des vieilles bibliothèques, je n'ai cependant pu trouver dans aucun manuscrit de l'époque, le texte officiel de ses sermons; mais de nombreux fragmens s'en sont conservés, et on les retrouve presque tous en lambeaux détachés dans les ouvrages

de certains pères jésuites sur les cas de conscience. Cette morale facile à l'usage des passions, dont les bons pères ont fait et font peut-être encore un si habile emploi près de leurs penitens de cour, était aussi alors fort du goût de tout le monde. Jeunes et vieux, princes et peuples, dames et chevaliers, femmes et filles, tous accouraient en foule au pied du Mercurius-berg, pour livrer leur oreille et leur cœur à ces paroles si douces, à ces conseils si pervers, à ce philtre si enivrant. Toutes les merveilles de conversion opérées par saint Colomban et saint Fridolin couraient grand risque d'être oubliées. Du haut du ciel ils frémirent d'horreur à ce qu'ils entendaient, et par leur intercession, un ange fut expédié pour lutter d'éloquence avec Satan et élever autel contre autel, chaire contre chaire. L'ange s'abattit sur une montagne voisine qui domine l'entrée de la vallée de la Mourgue, et est encore connue sous le nom de Chaire de l'Ange. Grand d'abord fut le concours de curieux qui se présentaient pour entendre le radieux prédicateur. La tradition n'explique pas en quelle langue il dut s'exprimer pour être entendu de ce mélange de tant de peuples de diverse origine qui, depuis les invasions du dernier siècle, étaient accourus jusque de la grande muraille de la Chine à la suite d'Attila. Il ne suffisait pas ici d'attribuer au prédicateur le don des langues, il fallait le donner à tous les auditeurs. Un passage de la vie de saint

Vincent Ferrer me présente un moyen de dénouer ce nœud. Son biographe valencien assure qu'il reçut le don d'être entendu de tous les peuples barbares dont il opéra la conversion, en ne leur parlant jamais que l'admirable patois du royaume de Valence, la seule langue que saint Vincent Ferrer pût bien parler. Je ne m'arrête pas à savoir si le valencien était déja aussi parfait, et je prononce hardiment, sans crainte des contradicteurs et des anachronismes, que c'était dans le patois valencien que l'ange parla aux Badois.

Les sermons de l'ange étaient tous de la plus haute sagesse : le pardon des injures, le détachement des richesses mondaines, la renonciation aux plaisirs des sens qui souillent l'ame, l'avantage de la solitude pour mieux se livrer aux contemplations célestes, la nécessité de mortifier le corps pour exalter l'esprit ; l'ange, enfin, parlait d'or, mais, hélas! son auditoire corrompu n'était pas fait pour goûter tant de belles choses. A peine avait-il terminé son premier point que son public, qui ne connaissait pas encore l'usage irrespectueux des sifflets, avait pris le parti de s'éclipser peu à peu pour livrer une oreille avide aux sermons de son cher diable. Un seul couple était resté : c'était un beau jeune homme et une belle jeune fille coquette, qui le tenait dans ses lacs. Le jeune homme tint bon pendant quelque temps contre la rigueur des conseils qu'il s'entendait donner, mais piqué de

voir sa belle coquetter aussi avec l'ange, et craignant de se laisser tromper plus long-temps, il finit par déserter lui-même. La jeune fille, qui n'avait pas été fâchée de pouvoir essayer sur le beau prédicateur l'effet de ses séductions ordinaires, et qui avait fini par se laisser captiver à l'éclat de ses beaux yeux, était restée seule à l'entendre; mais, blessé dans son amour-propre de prédicateur et se mordant les lèvres en auteur mécontent, l'ange disparut sans même la regarder. Dans son chagrin d'avoir perdu son amant sans avoir conquis l'ange, elle dit adieu au monde et se bâtit dans les bois une petite chapelle, qui existe encore. On raconte que son esprit hante aujourd'hui même ces lieux. De temps à autre on aperçoit sur les hautes montagnes un palais fantastique semblable à celui d'Amalienberg, dont la jeune fille était originaire, et qui disparaît bientôt au milieu des nuages. Les savans du pays prétendent que, piquée d'avoir vu les hommes et les anges la fuir un jour pendant sa vie, elle se venge après sa mort. Déguisée sous le costume tantôt d'une chasseresse anglaise, d'une princesse russe, d'une baronne allemande ou d'une danseuse française, elle invite les jeunes gens à l'accompagner à cheval. Malheur à l'insensé qui l'écoute! car les chevaux qu'elle vous donne à monter sont des chevaux-fées, dressés à suivre le sien. Elle prend sa course; ses chevaux vous emportent, rapides, infatigables, à travers les ro-

chers, les forêts, les précipices. Tout s'ouvre, tout s'aplanit sous leurs pas. On arrive enfin à la porte du palais enchanté. Le pont-levis s'abaisse pour vous laisser passer; mais à peine les jeunes gens trop crédules ont-ils franchi cette barrière magique que le pont-levis s'élève de lui-même, et le monde leur est pour jamais fermé. Un jeune créole de l'île de France n'est échappé, dit-on, cette année, que d'une manière miraculeuse, après trois jours de séjour dans le château, et peut donner des nouvelles de ce qui s'y passe; quant à moi, je n'ai appris ni ce qu'elle en fait, ni ce qu'ils deviennent ensuite.

En perdant de vue la Chaire du Diable et la Chaire de l'Ange, et ces palais fées qu'on rêve sur les montagnes, on entre dans un pays plus agreste que celui qu'on a trouvé depuis Baden. La vue est bornée par le sommet des montagnes des Vosges et d'immenses forêts de pins dont l'ombre se projette sur d'autres forêts pour les assombrir encore. L'entrée de la petite ville de Gernsbach, de ce côté, est tout-à-fait pittoresque. Au lieu du faubourg, c'est un hameau qui se présente avec toute sa grace et son élégance rustique. De jolies maisons, ornées de jardins bien entretenus et bâtis en terrasse, annoncent à la fois le bon goût et l'aisance des propriétaires. Il y a peu de chose à dire de Gernsbach comme ville, sinon qu'elle possède un petit hôtel-de-ville dans le goût du seizième siècle, dont les deux fa-

çades sont d'une architecture d'assez bon effet. Il est bâti de cette même belle pierre rouge avec laquelle ont été construites les cathédrales de Strasbourg et de Fribourg en Brisgau. Si cet hôtel-de-ville n'a figuré encore, que je sache, dans les croquis d'aucun de nos paysagistes, c'est qu'on ne fait que traverser cette ville, et qu'après tout, ce petit édifice, malgré son élégance semi-gothique que déguise d'ailleurs son mauvais emplacement, est bien peu de chose en comparaison de la grandeur des sauvages beautés des paysages voisins.

Je ne puis, toutefois, quitter Gernsbach sans faire l'éloge bien mérité de l'excellente chère que l'on fait à si bon marché dans plusieurs de ses nombreuses auberges. La célèbre auberge de l'Ille, près de la fontaine de Vaucluse, n'est pas au-dessus de l'auberge de l'Étoile à Gernsbach; et si les anguilles de la première sont incomparables, les truites de la dernière ont bien aussi leur prix. Je recommande les auberges de Gernsbach aux amateurs anglais qu'a si vivement indignés la mauvaise cuisine de la châtelaine d'Ebersteinburg; c'est un dédommagement dont ils me remercieront, lors même que leur appétit aurait un peu perdu de sa puissance dans la plaine.

La route qui conduit de Gernsbach au château de Neu-Eberstein, dont les légers crénaux dominent tout le pays et ornent tous les points de vue de la vallée, suit la rive opulente de la Mourgue

jusqu'à une petite chapelle adossée à la montagne, et qui tient aussi sa place dans les traditions du pays. Elle s'appelle *Klingel*, la Clochette, et voici l'histoire de la chapelle et de sa clochette.

Lorsque les druides furent chassés de leurs forêts par les progrès croissans du christianisme, et que, dans la première ferveur du nouveau culte, on abandonna les villes pour chercher les déserts, un anachorète se bâtit une cellule au milieu de la forêt dont est aujourd'hui entouré le château de Neu-Eberstein. Les jeûnes et les prières n'avaient pu encore dompter le souvenir de ses passions mondaines, et, nouveau St. Antoine, son imagination multipliait autour de lui les tentations que ne lui offrait plus le monde réel. L'anachorète se reprochait ses mauvaises pensées comme un crime. Il était assez heureusement parvenu à en triompher, lorsqu'un jour, en cheminant à travers ces lieux agrestes pour rentrer dans sa cellule, il entend une voix plaintive non loin de lui. Il s'approche, et trouve une étrangère éplorée, assise sur un fragment de rocher. Elle n'avait échappé, disait-elle, qu'avec les plus grands dangers, aux poursuites d'un barbare qui en voulait à sa vertu. Pendant toute la journée, elle avait erré dans la forêt sans rien trouver pour apaiser sa faim, et, à l'approche de la nuit, elle se trouvait seule, et avec des vêtemens à moitié déchirés, exposée à la fureur des bêtes féroces et peut-être aux attentats

des hommes, plus dangereux pour elle que des loups. Le bon hermite en eut pitié et lui offrit un asile dans sa cabane. Avant d'entrer, elle lui fit remarquer que la croix de bois qui surmontait sa cellule avait été ébranlée par les vents, et l'engagea à l'enlever pour la replacer plus tard. L'hermite, sans méfiance, fut trop prompt à suivre ce perfide avis qui ouvrait une porte si large aux tentations. Dès qu'elle fut assise et eut un peu réparé le désordre de ses vêtemens, en préparant habilement d'autres désordres, qui révélaient chaque fois à l'hermite distrait une beauté de plus, elle commença à causer avec plus de familiarité avec lui. Sa voix était si douce, ses yeux si supplians, son désordre si modeste, ses longs cheveux flottaient avec tant de grace, que le pauvre hermite sentait son cœur s'amollir peu à peu à tant de charmes, et que ses passions mal étouffées se soulevaient avec plus de violence que jamais. Effrayé du chemin que la beauté de l'étrangère lui avait fait faire en si peu de temps, l'hermite invoque St. Colomban à son aide dans ce moment difficile. A peine avait-il commencé à prier avec ferveur qu'il entend, à quelques pas en dehors de la cabane, le son d'une clochette qui le rappelle tout-à-fait à des pensées pieuses et calme un peu le tumulte de ses sens. Il sort rapidement pour voir d'où partait ce bruit inaccoutumé, et il trouve, suspendue à un arbrisseau, la petite clochette qui

continuait à s'agiter toute seule. Il appela l'étrangère pour la rendre témoin de ce miracle; mais elle avait disparu. Il vit clairement que c'était une oréade de cette forêt montagneuse qui avait voulu le tenter, et il bâtit, en reconnaissance du secours opportun que lui avait rendu la clochette, au moment où il était près de succomber, une chapelle dans laquelle se voit encore la clochette, honorée de la dévotion de tous les environs. Il est bon que dans ces lieux si inspirateurs et avec tous les dangers d'une saison des bains, la vertu puisse au moins compter qu'un appui lui viendra toujours à propos.

C'est après avoir passé cette chapelle, que l'on commence à trouver une véritable route de montagnes; non pas de ces routes comme sont tant des nôtres dans les plaines, remplies d'ornières, de boue et de cahots, et dont les dangers naturels sont encore augmentés par des dangers dus à la négligence des hommes; mais au contraire solidement construite, bien entretenue, excellente en un mot comme toutes celles du pays de Baden. Jamais un seul moment de terreur ne peut y détourner de l'admiration produite par cette riche végétation qui protége contre des précipices. Une gorge profonde s'ouvre à vos pieds. L'œil est bordé des deux côtés de la gorge par des montagnes à pic ornées de pins, et formant comme les deux murs d'un diorama pour mieux vous présenter la

vue du reste du paysage. A l'extrémité de ces deux lignes de verdure, qui se perdent par le haut dans les nuages et par le bas dans les eaux de la Mourgue, sorte de diorama naturel qui ferait envie à Daguerre, se développe, tout-à-fait à l'entrée de la gorge, un coin de la vallée si riche et si animée de la Mourgue et une partie de la rivière qui, coupée par les allées de pins, paraît comme un joli lac, placé là exprès pour le plaisir de l'œil. Un petit hameau situé au milieu des prairies de l'autre rive, anime encore cette scène que clot, de la manière la plus heureuse, la chaîne de montagnes qui s'étend jusqu'aux Vosges.

Le point d'où se découvre une perspective aussi neuve dans ses effets, s'appelle le *Saut du Comte.* C'est de là, dit-on, qu'un comte d'Eberstein prescrivait à ceux qui briguaient la main de sa fille de prouver à la fois leur amour et leur audace en s'élançant à cheval au bas du rocher. Un jeune chevalier de la cour de Charlemagne, plus amoureux et plus intrépide que les autres, osa seul le tenter. Aidé sans doute des bons secours de l'enchanteur Merlin, il s'élance avec son cheval et parvient sans blessure à l'autre bord du précipice, où on peut encore voir l'empreinte des deux pieds du cheval sur le rocher. Le comte d'Eberstein fut un peu surpris de le voir revenir d'un saut aussi rude. Sa fille fut reconnaissante de ce qu'on avait fait pour elle, et le jeune chevalier triomphant

emmena sur-le-champ sa belle à la cour d'Aix-la-Chapelle, sur la croupe de ce beau coursier qui l'avait si bien servi. Les princesses n'avaient pas alors d'autre manière de voyager. C'est ainsi qu'elles quittaient leur Compiègne pour passer dans la principauté de leur amant.

Le possesseur actuel du château de Neu-Eberstein qui couronne cette montagne, est le grand-duc régnant, autrefois comte de Hochberg, né d'un mariage morganatique du grand-duc Charles avec la baronne de Geyer. Son élévation à l'intégralité du trône grand-ducal, a été un événement si inattendu pour lui-même, qu'il en paraît étonné encore, et semble ne s'habituer que difficilement à siéger parmi les souverains indépendans. Les réparations récentes qu'il a fait faire au château, en ont rendu l'habitation commode. Tout y est simple, sans être dénué d'une certaine élégance. Ces antiques murailles, aussi belles de couleur que le porphyre, servent de base à quelques constructions modernes. On a gardé ce qu'on a pu de l'ancien château, et la salle dite des Chevaliers est là pour attester les prouesses des antiques comtes d'Eberstein et leur noble parentage avec la maison d'Alsace, de laquelle sont sorties tant d'illustres maisons souveraines de l'Allemagne.

Je ne m'arrêterai pas à décrire les points de vue du château. J'en ai dit assez pour que l'imagination puisse aider à créer le reste. Il me suffira de dire

que l'Écosse, dont sir Walter Scott a rendu les beaux sites si familiers au monde lisant, n'offre rien de plus fantastique que la scène qui se déroule, soit du haut de l'esplanade, soit même du banc circulaire du grand chêne, d'où on plane sur toutes les vallées jusqu'à Forbach.

Le retour de Neu-Eberstein à Baden, par la vallée de la Mourgue est d'un tout autre aspect. A peine a-t-on fait quelques pas sur le pont de Gernsbach que s'ouvre devant les yeux la plus riante des vallées. A chaque pas un village nouveau vient égayer l'œil et attester la prospérité de cette partie du grand-duché. De nombreuses scieries dispersées çà et là sur le cours du fleuve, une manufacture de verre, quelques ponts de bois jetés sur cette rivière, tantôt pierreuse comme un torrent, tantôt encaissée comme un lac entre de grasses prairies; quelques jolies maisons de campagne, telles que le château d'Amalienberg, sur le haut de la montagne de ce nom, ou le petit château du grand-duc, à l'extrémité de la vallée; partout, dans le fond, de hautes montagnes verdoyantes et onduleuses, tel est, en peu de mots, le paysage qui charme les yeux.

Une fois qu'on a dépassé la maison de plaisance du grand-duc, située sur l'autre rive, on entre dans un paysage bien moins varié, jusqu'à ce qu'on arrive à une autre maison de plaisance grand-ducale, beaucoup plus vaste que les deux que j'ai

mentionnées. Celle-ci s'appelle la Favorite. Mon affaire n'est pas de décrire ici les innombrables résidences ducales et de faire admirer, à la suite de tout bon cicérone, la grandeur obligée de tous les princes et le bon goût de toutes les princesses. Je n'aime à être le courtisan que des princes qui ont vécu au moins du temps de la dernière croisade. Tout ce qui est venu depuis ce temps ne va pas à mon goût pour les héros de chronique. J'aime les chevaliers qui se servaient eux-mêmes du tranchant de leur épée de Bordeaux pour enlever la tête d'un géant, et de la même main et du même poignard pouvaient élégamment découper un paon dans les fêtes royales et frapper un ennemi discourtois au défaut de son impénétrable armure. Si, au lieu de dater du dix-huitième siècle la Favorite eût été construite sous l'inspection du bon roi Dagobert, qui se plaisait beaucoup dans ces lieux, sans doute à cause de la belle chasse qu'y trouvaient ses chiens, si célèbres dans la chanson, je ne ferais pas grace d'une corniche :

Il n'est pas de festons, il n'est pas d'astragales

que je ne me plusse à énumérer avec tout le pédantisme de la profession d'érudit ; mais que dire d'un château bâti, orné et peint avec le pitoyable goût du siècle de Louis XV?

Au moment où je visitais les jardins de la Favorite, on célébrait l'anniversaire de la grande-du-

chesse douairière Stéphanie, fille adoptive de Napoléon, qui a déployé sur ce petit théâtre de la principauté de Baden des qualités qui eussent soutenu l'éclat d'une plus riche couronne. Eloignée aujourd'hui des affaires, la grande-duchesse Stéphanie a su conserver le respect de tous les Badois, en même temps que les Français l'affectionnent comme une compatriote de l'esprit de laquelle ils aiment à faire parade, ainsi que d'un bien qui leur appartient.

En revenant de la Favorite à Baden j'aperçois ici dans le lointain, sur ma droite, un vieux château de Wandeck, puis une montagne surmontée du lac sans fond de la magique Mummelsee, célèbre par tant de traditions miraculeuses, dans le genre de celles qui illustrent la mare de Roland, dans la forêt du Vésinet, près de Chatou, à deux pas de Paris; puis la haute montagne que couvrent les ruines du château d'Iburg, auquel les paladins et les princesses ne pouvaient arriver qu'avec un méthodique attelage de bœufs, et du haut duquel on découvre tout le cours du Rhin jusqu'à Spire, avec la cathédrale, qui paraît s'être avancée au pied de la vallée voisine. Je pourrais sur tout cela raconter une infinité d'histoires intéressantes dont s'est enrichie mon érudition voyageuse, mais voilà mon docteur qui arrive, la loi vivante de Baden, l'excellent et aimable docteur Kramer, qu'on affectionne et qu'on vénère à Baden, savant sans

charlatanisme, grave sans pédanterie, gai mais avec dignité, passionné, sans arrière pensée, pour les intérêts de la science et de l'humanité. Il m'ordonne de ne pas m'aventurer trop tard dans la vallée à cause de l'humidité du soir; il me défend surtout, comme le bon goût, les trop longues histoires. Ses conseils sont ici des ordres, car l'habitude en a montré la justesse. Je n'entraînerai donc pas de force avec moi dans ces beaux lieux; je rentre, en homme prudent, et je suspends mon récit avant que la lassitude de ceux qui le liront ne le fasse abandonner plutôt qu'il ne les abandonne. Aussi bien je crains que ma course de montagnes et mon récit ne se soient démesurément prolongés. On est aisément porté à croire que les autres hommes s'intéressent aux rêveries qui nous ont intéressés nous-mêmes. Je me hâte donc de tourner court pour ne pas être entraîné encore, et dirai pour dernière ressource, au lecteur, à propos de cette excursion :

Faites-la courte, en ne la lisant point.

SCHAFFHOUSE, LAC DE CONSTANCE ET LA REINE HORTENSE.

Grace aux eaux de Baden et au docteur Kramer, j'avais reconquis la santé; j'en voulus profiter pour revoir encore une fois la partie si pittoresque de la Forêt-Noire, qui sillonne le Brisgau en largeur, et de là la Suisse, dont j'étais si voisin.

Dès Donau-Eschingen les montagnes commencent à prendre un caractère d'austérité plus imposant. Ce ne sont plus les gracieuses et larges vallées du pays de Baden, avec leurs enceintes de montagnes verdoyantes et boisées; déja se fait sentir l'air vif des montagnes. Encore quelques lieues et on aperçoit les sommets neigeux des monts de l'Appenzell et du Voralberg.

A peine a-t-on franchi la frontière du pays de Baden que la première scène qui frappe les regards annonce, comme par un coup de tonnerre, le spectacle qui va se développer sous les yeux du voyageur. On est au pied de la cascade du Rhin, à une demi-lieue de Schaffhouse. Les mille manuels du voyageur en Suisse ne manquent pas d'énumérer le nombre des cascades du Rhin, de mesurer la hauteur et le volume de ses eaux, d'indiquer minutieusement les points où doit naître et croître l'enthousiasme, de manière à satisfaire le plus

exact des *touristes* anglais; moi j'aime à ne parler que des impressions qui me sont propres, à ne m'arrêter que sur les émotions spontanées. Les grandes scènes de la nature agissent fortement sur moi, mais je ne me complais pas à franchir de grandes distances dans le seul but de les admirer; ce ne sont que des rêves agréables qui me charment en passant. Je ne suis ni poète, ni peintre, ni minéralogiste; la seule chose qui m'offre un inépuisable attrait est l'étude de l'homme. Je veux le voir sur toutes ses faces, dans toutes ses attitudes, à tous les degrés de sa civilisation. Il y a toujours quelque chose de nouveau à découvrir dans ce monde de l'intelligence. Ce que je découvre hors de mon pays me sert à mieux connaître mon pays; ce que je remarque dans les autres hommes me sert à mieux m'observer moi-même. Après l'étude de l'homme des temps présens je fais surtout cas de l'étude de l'homme des temps passés; ce sont deux problêmes qui s'expliquent l'un par l'autre, quand on sait les dégager des faits inutiles et défigurés. J'irais au bout de l'Europe pour apprendre à connaître un caractère marqué d'un sceau particulier d'utilité, et pour retrouver une chronique où seraient retracés au vif des hommes et des faits importans et inconnus, recueillis par un contemporain intelligent de ces hommes et de ces faits. Une de mes joies les plus vives a été de retrouver à Paris, sous de faux titres et d'inexactes indica-

tions, un nouveau fragment de Georges Chastelain, célèbre historien du quinzième siècle, rival de Commynes et initié comme lui, mais dans un autre parti, aux curieux détails de l'histoire des cours de France et de Bourgogne. Aussi après visite faite aux hommes intéressans de chaque pays, ma seconde visite est-elle pour les bibliothèques publiques et surtout pour les archives et manuscrits.

Ces deux mobiles réunis me portaient à parcourir une partie de la Suisse. Je voulais aussi faire une nouvelle visite à la reine Hortense dans sa délicieuse habitation des bords du lac de Constance et examiner les manuscrits des bibliothèques de Constance, de Saint-Gall, de Coire, de Lucerne, de Zurich, d'Einsiedeln, de Berne et de Genève, car je croyais alors d'après les manuels de la Suisse, qu'il y avait en effet d'importantes bibliothèques publiques à Coire et à Lucerne. Les nombreuses inexactitudes des comptes rendus officiels de France, m'avaient bien inspiré quelques méfiances; mais j'étais convaincu aussi par expérience qu'en ce genre il n'est de renseignemens bien exacts que ceux qu'on a obtenus par soi-même. Cette partie toute littéraire de ma course en Suisse fait d'ailleurs l'objet d'un travail à part placé à la fin de ce volume, et je n'y reviendrai pas ici.

Je n'avais pas revu cette partie de la Suisse depuis 1821. A cette époque, furieux de l'acharnement avec lequel une police politique tracassière

me poursuivait sans savoir pourquoi jusque dans mes études de cabinet, et de deux emprisonnemens successifs d'un mois chacun, dont une bonne partie au secret, sans que je pusse être admis à liberté sous caution, et que je fusse ni jugé ni vengé, j'en avais contracté une sorte de fièvre inflammatoire qui a long-temps miné ma santé. Pour me distraire un peu de l'accablement dans lequel me plongeait le spectacle des progrès tous les jours croissans de cette contre-révolution dont on menaçait mon pays, et pour réparer en même temps ma santé affaiblie, j'étais venu passer quelques mois en Allemagne, lorsque j'appris que, pendant mon absence, la police avait de nouveau violé mon domicile. On m'attribuait, me dit-on, je ne sais quel article du *Morning-Chronicle* peu favorable aux Bourbons. Bien que je fusse lié d'amitié avec le savant J. Black, directeur de cette feuille, je n'avais en rien coopéré à la rédaction de l'article ni d'aucun autre du même genre dans les feuilles anglaises et n'en avais même aucune connaissance avant cette poursuite; mais, l'eussé-je écrit, il n'était pas aisé de voir comment un article, juste ou injuste, bon ou mauvais, publié en Angleterre, dans un journal anglais, pouvait donner matière à des poursuites en France. Le vieux et excellent roi de Bavière, qui me savait alors à Munich, me fit demander par un de ses ministres mon ami, si le fait de la recherche rapporté par les journaux français était

bien réel, et me fit assurer qu'au cas où il me plairait de rester en Bavière il ne permettrait à aucune persécution de la diplomatie de venir m'y atteindre. On à peine sans doute à concevoir comment je fais un tel mérite au roi de Bavière d'un acte si simple d'hospitalité envers un voyageur uniquement occupé de recherches littéraires, mais il faut se reporter aux temps. Alors les Bourbons faisaient traquer partout les hommes qui étaient soupçonnés d'un peu de libéralisme, et j'avais été un des collaborateurs du *Censeur Européen*, le plus insignifiant de tout sans doute, mais lié avec mes plus habiles collègues par une estime que les événemens n'ont fait que fortifier; ce n'était d'ailleurs que peu de temps après que le roi de Bavière, pour ne pas se voir harcelé continuellement au sujet de Lavalette, lui avait fait donner asile sous un nom supposé dons le château d'un des membres de sa famille. Il y avait de quoi rougir en pensant qu'on ne trouvait qu'ailleurs la justice et l'humanité proscrites du gouvernement de la France par les passions d'un parti et la complicité de quelques lâches. Je refusai toutefois et me contentai d'attendre quelques éclaircissemens. J'avais été accueilli à Munich et à Augsbourg avec une bonne grace toute française par le prince Eugène et la reine Hortense sa sœur. La reine Hortense allait partir pour sa campagne d'Arenenberg en Suisse et m'avait engagé à venir lui faire une visite lorsque mes

excursions se dirigeraient de ce côté. L'espoir de passer quelques jours de plus près d'une personne aussi accomplie était trop doux pour moi pour que je ne m'empressasse pas de le réaliser promptement. Je savais bien que le ministère de la police ne manquerait pas de rattacher cette visite à quelque grande conspiration; mais bien convaincu qu'on encourage trop souvent le despotisme en tremblant devant lui, et que, quand on ne se rend en effet coupable de rien de répréhensible, il ne faut jamais reculer devant l'interprétation qui peut être donnée d'une action honnête, je me dirigeai vers la Suisse.

Arrivé à Stein, je rencontrai sur la montagne qui domine la ville un de mes amis, directeur des domaines dans un département voisin, qui était venu faire une courte excursion sur les bords du lac de Constance et à Schaffhouse, en compagnie du préfet du même département. Ce dernier avoua qu'il avait reçu ordre de m'arrêter à mon retour et que probablement le même ordre avait été expédié aux préfets des départemens de la frontière. Ce fut par la Hollande et l'Angleterre que je me décidai à retourner à Paris où, depuis mon départ, de nouvelles persécutions avaient fait perdre de vue les anciennes, et je pus reprendre cette fois paisiblement mes travaux sans être inquiété. Les tracasseries politiques avaient passé des personnes aux institutions.

La confidence qu'on venait de me faire ne m'empêcha toutefois pas alors de persévérer dans mon projet de visite à la reine.

Je pris un bateau à Stein pour aller jusqu'au pied de sa montagne, le temps était magnifique; c'était au moment des fêtes de la Pentecôte. Tout était calme, tout était vaste autour de moi, tout contrastait avec cette agitation fébrile qui poussait en France les gouvernans contre les gouvernés, comme si le monde n'était pas assez large pour donner place à tous. Au milieu des réflexions philosophiques dans lesquelles j'étais plongé, un spectacle nouveau pour moi vint appeler mon attention. J'entendis dans le lointain le son de quelques instrumens de musique mêlés avec quelques chants qui s'y fondaient harmonieusement, puis sur les deux rives des détonations d'armes à feu. Bientôt après je vis s'avancer le long des rives de l'île de Reichnau une file de trente ou quarante bateaux, c'était la procession solennelle du Saint-Sacrement qui a lieu tous les ans autour de cette île le mardi de la Pentecôte. Je n'ai rien vu de plus simple et de plus solennel à la fois. Deux files de bateaux manœuvrés par d'habiles rameurs gracieusement habillés contenaient une nombreuse population des deux sexes, revêtus de costumes pittoresque et chantant des hymnes sacrés que suivait un harmonieux accompagnement d'instrumens. Les derniers bateaux de chaque côté contenaient les reliques

et statues des saints du lieu, surmontés de bannières, de banderolles, de dais et de gonfanons à devises et peintures religieuses. Un grand nombre de jeunes filles habillées en blanc et la tête couronnée d'une guirlande de fleurs, entouraient le dais de chaque saint et l'encensaient. La file était fermée en pointe par un bateau plus grand sur lequel était placé le curé du lieu, escorté de vicaires et d'enfans de chœur, l'encensoir en main, et élevant dans ses mains le Saint-Sacrement surmonté d'un vaste dais, le dais qui servait aux grandes solennités de l'antique abbaye. Cette file régulière était parfois interrompue par les rapides évolutions d'un léger bateau, monté de vingt rameurs expérimentés et du chef des pilotes du lieu, debout gravement au gouvernail et chargé des fonctions de maître général des cérémonies. Tantôt on le voyait rassembler tous les bateaux et les grouper autour de la barge principale pour la lecture d'un évangile; alors tout mouvement, tout chant cessait, et on n'entendait plus que la voix grave du curé portée sur les eaux à une grande distance : et tantôt le bateau des cérémonies faisait reprendre la marche avec régularité, tandis que des deux rives les décharges de mousqueterie saluaient le passage de la procession. Ces voix de jeunes filles, cette musique grave, cette odeur d'encens mêlée à tous les parfums du printemps; cette immobilité des eaux sillonnée avec mesure par tous ces bateaux

aux groupes si pittoresques, ces bannières flottantes ; ces dais, ce service religieux si simple en présence d'une vieille abbaye abandonnée, sous un beau ciel, sur les eaux d'un beau lac environné d'une ceinture de vallées verdoyantes et de montagnes neigeuses, tout jusqu'à la cathédrale de cette ville de Constance que signale au voyageur son dernier concile et les bûchers de Jean Huss et de Jérôme de Prague, donnait à cette solennité inattendue un caractère imposant qui ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Douze ans plus tard, en revoyant les mêmes lieux et en me rendant à la même destination, les souvenirs politiques et religieux du passé s'amoncelaient dans mon esprit avec toute la vivacité de leurs anciennes couleurs. Chose étrange! une révolution populaire s'était faite, une révolution par laquelle le pays avait espéré se laver de la souillure que lui avait imprimée l'étranger, et les héritiers de ce grand nom de Napoléon, proscrits autrefois de France à l'ordre de l'étranger, ne pouvaient encore y trouver asile à l'ombre de la statue du chef de leur famille replacée sur son piédestal de bronze, et beaucoup des mêmes persécutions frappaient les mêmes idées et souvent les mêmes hommes! La raison humaine a encore quelques efforts à faire pour se débarrasser de l'ignorance et des fausses lumières qui entravent sa marche.

Je retrouvai la reine Hortense telle que je l'a-

vais vue. L'affreux malheur dont avait été récemment frappé son cœur maternel n'avait pas aigri son caractère si bon et si vrai. De même que la plus haute prospérité ne l'avait jamais enorgueillie, une adversité non moins persévérante ne l'avait pas abattue. Elle était simple et noble sur un trône, elle est restée simple et noble dans l'exil. Les arts qui ajoutaient un tel charme à ses grandeurs l'ont consolée dans les persécutions, et un jugement droit, toujours guidé par le sentiment, en a fait une des personnes les plus parfaites que je connaisse. Quelques jours avant ma visite, le prince Napoléon Louis, seul fils qui lui reste, venait d'arriver d'un voyage en Angleterre. Ce jeune homme a été élevé dans les sentimens du patriotisme le plus pur et le plus désintéressé, et ses dispositions naturelles au bien ont toujours été dans ce genre au devant des instructions de sa mère. L'observation la plus jalouse ne pourrait surprendre en lui aucun de ces préjugés de légitimité impériale et d'aristocratie, péché originel des races royales. Fier de pouvoir donner le nom d'oncle et de grand-père adoptif au plus haut génie des temps modernes et peut-être des temps anciens, il ne l'est pas moins d'être né Français et libre, et il n'a jamais considéré les droits autrefois conférés à sa famille par l'établissement d'une dynastie impériale que comme une émanation libre de la souveraineté du peuple, souveraineté

toujours vivante qui pouvait détruire le lendemain ce qu'elle avait couronné la veille. Que la patrie eût manifesté ses vœux, soit pour un nouvel élu, soit pour une forme plus simple de gouvernement, et il serait le premier à briser les tables de l'ancienne loi qui l'appelaient, dans un rang très rapproché, à porter la couronne impériale, et il servirait, sans arrière-pensée, le gouvernement choisi par son pays. Pendant les longues années de l'exil, son esprit s'est nourri d'études sérieuses; son activité s'est surtout portée sur l'étude austère des mathématiques et de l'artillerie. Quoique fort jeune, il a pris même un rang fort honorable parmi les écrivains qui méditent et qui pensent d'après eux-mêmes. Une grande activité physique se joint à ce calme d'esprit, et ces deux qualités réunies l'eussent, je pense, placé très haut dans l'estime de son oncle; mais relégué aujourd'hui en dehors de la vie publique, sans patrie qui le veuille accueillir, sans avenir prochain, son égalité d'humeur, sa bienveillance soutenue, sa bonté inépuisable pour tous les malheureux, son jugement net et clair, son esprit franc et vrai, lui ont assuré des amis à l'épreuve de tous les reviremens de la fortune.

Je me suis plu à dire quelques mots du fils et de la mère, car on s'épure à contempler de tels caractères; et depuis que l'étranger a imposé leur exil à la France, leurs ennemis ont trop long-temps parlé tout seuls contre eux pour que la justice publi-

que n'accueille pas avec faveur à son tour la voix de leurs amis. Si la chambre de 1830 eût été animée d'un plus haut sentiment de dignité nationale, après avoir chassé une famille toujours complice de l'étranger, et avoir laissé la France prononcer avec un peu plus de maturité sur les réformes politiques qu'il lui convenait d'adopter et sur les hommes auxquels on voulait en confier la garde, soit dans l'une ou l'autre des branches de la maison dépossédée, soit dans l'ancienne famille impériale désignée par les élections populaires précédentes, soit dans toute autre famille ou ordre de citoyens qui lui en eût paru digne, elle se fût empressée de déchirer d'abord un arrêt de bannissement qui nous retraçait nos humiliations. Il n'y aurait eu, du côté des Bonaparte du moins, aucune prétention de légitimité à redouter, puisque l'élection était aussi la source du nouveau pouvoir, et que les descendans de Napoléon étaient conduits, par la force même des choses, à respecter l'origine du nouveau gouvernement, s'ils voulaient que l'on comptât pour quelque chose leur ancienne existence. Le gouvernement une fois choisi en dehors d'eux, ou ils n'eussent pas profité de la loi de rappel, ou ils eussent repris leur rang de citoyens dans le nouvel ordre politique, et, dans les deux cas, la position de chacun était nette et la chambre avait fait son devoir. Mais le tremblement nerveux qui depuis 1830 a saisi un bon nombre des plus fiers courages,

a fait regarder les Bonapartes comme un de ces mille écueils contre lesquels on croyait voir à chaque instant le frèle édifice de la monarchie nouvelle se briser. On craignait d'avoir mal assis l'œuvre nouvelle, et tout contact avec des idées franchement libres et conséquentes à elles-mêmes semblait un danger nouveau. La peur dénatura même la couleur et la forme des objets, et rien ne rend plus sottement égoïste, plus ridiculement injuste que la peur. A mesure que le gouvernement se raffermira, si sa destinée est en effet de se raffermir, des principes meilleurs le forceront à marcher dans une voie plus droite. Alors on ne croira plus être conséquent, en relevant d'une main la statue du génie et en signant de l'autre la proscription de la famille impériale. Alors aussi la voix éloquente de la reine Hortense suffira seule à sa justification contre de stupides allégations, dont personne ne sait mieux la fausseté que ceux mêmes qui, dans un grossier intérêt, cherchent à leur donner cours.

Pendant le peu de jours que je passai à Arenenberg, habitation actuelle de la reine dans le canton d'Argovie, je lui demandai quelques renseignemens sur son voyage en France. Je croyais qu'en effet, comme M. Casimir Périer l'avait dit à la tribune, avec une sorte d'expansion, elle avait, après avoir perdu un de ses fils, éprouvé des désastres de fortune peu dignes d'être mentionnés à côté d'une si

grande perte, mais tels cependant que M. Périer eût cru devoir mettre la bonne volonté du roi et la sienne à sa disposition. Je ne m'expliquais pas bien pourquoi elle était venue à Paris et pourquoi elle en était partie si promptement. L'adresse oratoire de M. Casimir Périer avait soulevé devant moi un nuage que je ne pouvais percer. La reine eut la complaisance de me lire la narration simple, élégante et pathétique qu'elle avait écrite à son retour de ce voyage; tout y était expliqué, tout y devenait clair et raisonnable : c'était pour elle seule et comme continuation de ses intéressans mémoires dont, déja en 1821, elle avait eu la bonté de me lire quelques morceaux pleins du plus haut intérêt, qu'elle avait écrit cet épisode. Elle répugnait à introduire ainsi le public dans la confidence de ses chagrins. Si à ce moment n'avaient pas paru sous son nom de prétendus Mémoires dans lesquels, avec toute la bienveillance possible, on l'avait mise en scène, parlant, écrivant et agissant, comme elle n'avait certainement jamais songé à parler, à écrire, à agir, il eût été fort difficile de triompher de ses répugnances. Il m'a toujours semblé qu'il était du devoir de toute personne publique de se rendre compte à elle-même, et de se mettre en état de rendre compte à tous, des faits importans dans lesquels on a été acteur. Pour quelques individus ce compte rendu se borne à un seul fait peut-être, à un seul jour de leur vie. Le respect de la vérité historique impose

cependant la nécessité d'exposer ce seul fait ou ce seul jour. Pour d'autres, le compte rendu peut bien comprendre la vie entière. Pour la reine Hortense, par exemple, il est certaines grandes époques historiques que, mieux qu'une autre, elle peut nous éclaircir : la vie de famille de Napoléon, son passage du rang de citoyen à celui de souverain, le divorce, et tant d'autres points intéressans dans cette si grande vie. Deux points surtout me semblaient exiger d'elle une attention particulière, je veux parler de l'époque qui s'est écoulée depuis le jour où toute la famille impériale quitta Paris, pour transporter la régence à Blois, jusqu'au jour où Napoléon, après Waterloo, quitta Malmaison pour Sainte-Hélène. Il y a là quelques jours de Malmaison que seule elle peut nous raconter, car seule de la famille de Napoléon elle était auprès de son beau-père (1).

La seconde époque, dont le récit me semblait un devoir envers la reine comme envers le fils qu'elle a perdu, est celle de son départ pour

(1) C'est aussi une lacune historique non moins importante peut-être à remplir que les quinze jours qui se sont écoulés entre le 5 décembre 1812, jour où Napoléon quitta son armée pour accourir à Paris, accompagné du seul Caulincourt, jusqu'au 20 décembre 1812, où ils arrivèrent ensemble à Paris. Par quels flots de grandes pensées cet esprit si puissant n'a-t-il pas dû donner cours à la tempête de son cœur dans l'une comme dans l'autre crise !

l'Italie et de son voyage en France. Après le retentissement qu'il avait eu à la tribune, il devenait impossible que les annales de cette année ne recueillissent pas ce qu'on en avait pu apprendre; et si elle ne faisait pas connaître le vrai, les annalistes et biographes, pour ne pas rester à court, ne manqueraient pas d'accueillir le faux. Il devenait donc nécessaire, suivant moi, de raconter simplement ce qui s'était passé dans ces événemens tout personnels; ce qui aurait en même temps l'avantage de dégoûter les faiseurs de Mémoires d'en fabriquer de nouveaux; car ils avaient à surmonter une difficulté de plus, celle d'imiter un style toujours élégant, toujours simple et toujours animé. Telle était la conviction de mon esprit que j'essayai de faire passer dans le sien, et j'y réussis. L'ouvrage déja terminé pour entrer dans l'ensemble des Mémoires en fut séparé et envoyé à l'impression. Lors d'une nouvelle visite que je fis à Arenenberg quelques mois après, je lus l'ouvrage imprimé, et je me félicitai d'avoir si vivement insisté. Le public a été de mon avis, et un succès toujours croissant a accueilli un volume qui, outre des faits historiques essentiels, révèle les cœurs les plus généreux et les plus dévoués.

Le jeune Napoléon, qui a succombé dans les malheureux événemens d'Italie, méritait, à en croire ceux qui l'ont connu, tout ce qu'une mère affligée pourrait dire de plus pompeux à son égard.

J'ai copié sur le mémorandum de son frère, mémorandum écrit au crayon, pendant les agitations du voyage, quelques lignes que je me plais à consigner ici. L'expression m'en a paru vraie et touchante.

« Mon frère avait commencé une histoire de Florence (1), et aimait en même temps à s'occuper de la manufacture qu'il avait fondée à Serraveza. Heureux dans son intérieur, la révolution de juillet, qui réveilla en sursaut les peuples et les rois, vint le tirer de son état de repos. La possibilité de retrouver sa patrie, le désir de voir partout des institutions raisonnables remplacer des lois oppressives, enivrèrent son ame de plaisir et d'espérance. La lettre qu'il écrivit dans les journaux français, en envoyant des secours aux blessés de Paris, montre tout ce qu'il ressentait d'admiration pour ses héroïques concitoyens. Sans examiner le mode d'élection du duc d'Orléans, nous mêlâmes nos acclamations à celles que paraissait pousser la France, en pensant qu'il embrasserait franchement la cause nationale. Était-ce à nous, neveux de celui que la volonté de la France entière mit sur le trône, à ne pas reconnaître à la

(1) Il a publié à un petit nombre d'exemplaires une traduction de la *Vie d'Agricola* de Tacite, sujet qui lui rappelait l'empereur, son oncle, et une traduction du *Récit du sac de Rome sous le connétable de Bourbon*, par un Bonaparte.

nation le droit d'élire le souverain et de choisir la forme de gouvernement qu'elle croit lui convenir le mieux? Mais ce qui vint nous affliger, fut ce nouvel arrêt qu'on lança contre notre famille. « Quoi! nous écriâmes-nous tous deux, le drapeau tricolore qui couvrit notre berceau flotte sur la France et on nous exile encore, nous qui aurions voulu mêler notre sang à celui de ces braves Parisiens, de ces jeunes écoliers républicains qui donnèrent aux pavés de Paris plus de lustre que n'en ont à nos yeux les diamans du diadême des rois! » Mon frère partageait en cela toutes mes opinions. Quelques idées jetées au hasard sur son portefeuille que je possède et qu'il n'avait jamais songé à rédiger, expriment mieux que tout ce que je pourrais dire la force de ses sentimens. En apprenant que nous étions encore une fois bannis de France, il écrivit ces mots, dictés par la douleur.

« Vous ne voulez plus de nous, soit! Vous nous exilez deux fois, soit! Mais sachez que, simple soldat, je puis toujours combattre pour la liberté; que je puis embrasser un drapeau tricolore, et qu'il n'est plus au pouvoir d'un Bourbon de me rendre malheureux. Je trouverai une patrie partout où il y aura une tyrannie à combattre. » — « Il s'était levé en effet pour combattre, il a succombé dans la lutte avant le temps.

« Cependant nous nous serions peut-être consolés de vivre éloignés de notre patrie, si nous l'eussions

vue grande et heureuse. Un moment nous l'espérâmes avec toute la France; nous étions jeunes tous deux. . . . . .

« Mon frère me dit un jour en causant: Voici un de mes rêves pour l'Italie, et il écrivit rapidement ce qui suit :

« L'Italie, divisée et opprimée depuis si longtemps sous un joug pesant, n'est malheureusement pas encore au niveau de la France et de l'Angleterre. Excepté dans l'esprit de quelques hommes éclairés, il règne une certaine jalousie entre les habitans de différens États d'Italie. Les villes de Turin, de Milan, de Naples, etc., habituées au faste des cours, qui dépensent dans le luxe et dans les fêtes une partie des deniers qu'elles retirent des impôts, dédaigneraient de se voir abaissées au rang de villes de province et perdraient momentanément à ne plus être les résidences des princes. Le peuple italien n'est pas encore capable de supporter le meilleur des gouvernemens, celui des États-Unis d'Amérique. Ces considérations me portent à croire que le gouvernement qui, dans les circonstances présentes, convient le mieux à l'Italie est une monarchie constitutionnelle. D'après mes idées, l'Italie serait réunie en une seule nation et ne ferait qu'une seule famille. Elle aurait Rome pour capitale. Il n'y aurait plus dans toute l'Italie qu'une seule unité de poids, de mesures et de monnaies. Il n'y aurait d'autres douanes que celles des fron-

tières pour quelques produits étrangers. Les chambres s'assembleraient à Rome, où le pape continuerait à habiter le Vatican; mais ce chef de l'Église, d'après l'esprit de l'Évangile, n'aurait plus que le pouvoir spirituel. La chambre des pairs ne serait pas héréditaire. La dignité de pair serait une récompense nationale. Les membres qui devraient en être revêtus seraient élus par les députés. Ce mode d'élection pour les députés devrait s'étendre sur le plus grand nombre possible. Les villes qui aujourd'hui sont des résidences de souverains auraient un gouverneur nommé par le roi, qui serait payé sur la liste civile pour tenir son rang, et pour encourager l'industrie et le commerce. Il n'aurait cependant aucun pouvoir administratif, chacune de ces villes ayant, comme toutes celles du royaume, un conseil municipal élu par les habitans et un maire ou un préfet, lorsque elle serait chef-lieu d'un département. Ces gouverneurs auraient aussi soin des routes publiques, des théâtres, etc.; encourageraient les arts et les sciences; distribueraient les prix aux académies et aux collèges et proposeraient les embellissemens utiles ou nécessaires. La charge de gouverneur n'étant qu'une récompense de longs services rendus à l'État, si le roi la confiait à un vieux général, celui-ci ne pourrait accepter qu'en renonçant à son commandement militaire. Chaque ville conserverait ses objets d'arts et de sciences. On rétablirait le port de la

Spezzia où il y aurait une école pour l'instruction de la marine, sous la direction du grand amiral d'Italie qui y ferait sa résidence. Il y aurait une école polytechniqne à Milan, une école de beaux-arts à Rome et des écoles militaires à Turin et à Naples; et par là les jeunes Napolitains qui voudraient entrer dans l'école polytechnique, seraient obligés d'aller à Milan; les Milanais se rendraient à Rome pour les beaux-arts, et ainsi des autres. Les Italiens ont besoin de changer de résidence pour mieux s'amalgamer entre eux. Par ce motif, les troupes napolitaines tiendraient garnison en Lombardie, et les Piémontais à Naples. On tâcherait même de confondre dans les régimens les Italiens des différens États. L'enseignement mutuel serait propagé partout, même dans les villages les plus petits. La loterie serait abolie, et dans toutes les villes il y aurait des caisses d'épargne. En un mot, il faudrait prendre toutes les mesures possibles pour donner aux Italiens les institutions dont ils sont dignes. Ceux qui connaissent l'Italie, et l'esprit du peuple dans cette belle partie du globe, seront, j'espère, de mon avis. Le roi, puisqu'il faut encore qu'il y en ait un, aurait une liste civile discutée par la chambre des députés. Il ne pourrait épouser une princesse étrangère sans le consentement des chambres. Il serait heureux qu'il choisît pour femme la fille de quelque brave militaire élevé dans l'institut national, et en lui

faisant partager son trône, il récompenserait la vertu. La reine aurait sous sa direction toutes les maisons d'éducation pour les femmes, et elle mettrait tous ses soins à rendre les Italiennes de dignes épouses et de bonnes mères de famille. Le prince héréditaire serait élevé dans les collèges nationaux, et quand il sortirait de l'école polytechnique de Milan, il entrerait dans un corps comme sous-lieutenant, etc., etc., etc. »

En lisant cet extrait de Memorandum on peut juger l'ame des deux frères, et on comprend que ce n'est ni avec de tels principes ni avec de tels caractères que l'intrigue pouvait se flatter de trouver en eux un appui pour de mesquines perturbations politiques. Elevés par leur mère, fortifiés par l'histoire de toute leur vie dans le respect de la volonté du pays, ce ne sera jamais ni cette mère ni ce seul fils qui lui reste qu'on verra soulever les passions dans des vues personnelles. Ceux qui les ont accusés l'un ou l'autre de répandre l'or en France pour fomenter des troubles dans une patrie que leur plus cher vœu est de voir heureuse et bien gouvernée, n'importe par qui, savaient bien mentir. Mais ce mensonge pouvait égarer des esprits légers, éloigner le rappel d'une loi imposée par l'étranger, favoriser des déclamations de tribune capables d'entraîner des votes, et le mensonge a été déclaré bonne ruse de guerre.

Après m'avoir entendu revenir ainsi, à l'occasion

de la reine Hortense, sur les souvenirs d'une époque toute empreinte de grandeur, on s'empressera peut-être d'en conclure que, trop semblable aux souverains des races légitimes dépossédées de la couronne, elle se plaît à s'entourer des oripeaux d'une splendeur proscrite, et qu'au lieu d'entrer franchement dans les idées de liberté et de gloire solide, son fils se plaît aussi à caresser la vaine image d'un temps qui n'est plus. Ce serait commettre une grossière erreur, car personne n'est moins qu'elle attachée aux distinctions extérieures, sans doute parce que personne plus qu'elle ne possède cette distinction personnelle avec laquelle on peut se passer d'un éclat étranger. Quant à son fils, son dévoûment à sa patrie est si sincère qu'il serait charmé d'avoir à lui sacrifier toute prétention personnelle, si son bon esprit ne lui eût pas appris depuis long-temps à rejeter loin de lui des idées que son pays ne lui imposait pas comme une loi et à préférer à tout autre titre le titre de citoyen. Si je donne ici toujours à l'une le titre de reine, à l'autre le titre de prince, ce n'est pas comme une flatterie qui puisse plaire à une grandeur déchue, d'autant plus désireuse souvent de conserver l'ombre qu'elle a perdu la réalité, mais c'est parce qu'en effet ces titres sont les leurs, qu'ils leur ont été conférés avec le même droit qu'ont été conférés tous les autres que personne ne conteste, que le même pouvoir les en a revêtus,

qu'ils leur ont été reconnus par les traités même de 1814 et de 1815, et qu'aucune stipulation légale ne les en a dépossédés depuis. N'est-il pas parfaitement ridicule de voir des hommes faits princes, ducs, comtes, barons ou chevaliers, par l'empereur, des hommes qui jettent les hauts cris quand un ambassadeur étranger leur refuse gauchement, dans son salon, non un titre, mais une désinence appropriée à un territoire passé féodalement dans d'autres mains, contester parfois un titre de la même date que le leur, par l'unique raison qu'il est supérieur à celui qu'ils portent. Je conçois à merveille ceux qui les refusent à tout le monde, c'est un système qui peut être défendu sous certaines formes politiques; mais j'avoue qu'il me paraît misérable à un Français qui ne refuse de reconnaître, ni les titres conférés par l'empire, ni ceux achetés sous la monarchie depuis Louis XI, ni ceux que chacun pouvait s'amuser à se donner à l'imitation du comte de Rivarol, du marquis de Pezay et de tant d'autres, multipliés à l'infini depuis 1814, et que le bon sens public abandonne à leur inoffensive vanité, de contester à la reine Hortense un titre que personne plus qu'elle n'a jamais su honorer.

Au reste, elle est toujours la première à mettre à son aise la vanité d'autrui en prescrivant à ceux qui l'entourent de ne rien imposer à personne par leur propre exemple.

Lorsqu'en 1815, la république de Genève, qui s'est toujours montrée inhospitalière envers toutes les infortunes politiques, et qui surtout, en ce moment, intriguait si ridiculement contre la France humiliée, lui signifia de quitter le château de Prégny, possession de l'impératrice Joséphine, elle vint chercher un asile sur les bords plus hospitaliers du lac de Constance, dans le canton de Thurgovie. Les nouveaux cantons ont toujours montré, en Suisse, plus d'attachement aux principes d'une large liberté et un sentiment plus élevé de leur indépendance. Les deux Landamman du canton de Thurgovie signifièrent au ministre de France, Auguste de Talleyrand, qu'ils sauraient maintenir leur droit et ne repousseraient pas l'exilée qui venait s'asseoir à leur foyer. Depuis cette époque la reine a passé tous les étés dans la maison de campagne qu'elle a achetée dans le canton de Thurgovie. Avant les derniers mouvemens d'Italie, auxquels ses fils prirent une part si funeste à l'un d'eux, elle allait passer les hivers en Italie; mais maintenant que l'Italie est fermée à son second fils et que la France ne lui est pas encore ouverte, elle passe toute la belle saison dans cette charmante terre d'Arenenberg, et quelques mois d'hiver à Genève. La beauté du pays, l'accueil tout amical qui lui fut fait, et la proximité de la Bavière, du pays de Bade et de la principauté d'Hohenzollern, où se trouvent encore ses parens et ses amis, avait

déterminé son premier choix, et l'affection universelle est venue donner un nouveau prix à une détermination suggérée par la raison. Elle vit à Arenenberg, avec une simplicité élégante, de manière à offrir à ses voisins l'exemple de quelques utiles établissemens, sans jamais exciter leur envie. Sa maison, toujours ouverte à ceux de ses anciens amis de France qui ne craignent pas de se compromettre par la constance de leur affection, est fréquemment visitée par la société la plus cultivée des villes et châteaux voisins. Tout le monde s'y trouve à son aise parce qu'on s'y trouve au milieu du bon et du vrai. En même temps que la grande-duchesse de Bade, douée de tant de tact, de trop de finesse peut-être, de tant d'esprit et de bonne grace, le prince régnant d'Hechingen, homme éclairé et spirituel, la princesse douairière de Hohenzollern-Sigmaringen, type parfait de l'ancienne bonne compagnie française, et le prince de Furstemberg, par exemple, homme de bonnes manières, et tant d'autres d'un esprit non moins orné, quoique d'un blason moins historique, y rencontrent un facile échange d'idées et des habitudes sociales qu'on citerait en première ligne à Paris; les bonnes gens ne s'y sentent gênés ni par une affectation de dignité, ni par le clinquant du bel esprit. Les Hollandais des premiers rangs, qui passent dans les environs pendant la belle saison, croiraient manquer au bon goût en ne venant pas présenter leurs

hommages à une ancienne souveraine dont le règne n'a été marqué que par des actes de bienfaisance et de protection. Les Anglais se détournent de leur itinéraire réglé de la Suisse pour avoir à insérer sur leur tablette une visite de plus au *Lion*.

Ceux qui ne trouvent pas parmi leurs connaissances du pays quelque facilité de présentation veulent au moins visiter et la serre où se remarque la magnifique statue de l'impératrice Joséphine par Prudhon, et le salon où on admire le chef-d'œuvre de Gros, le portrait presque en pied du général Bonaparte au pont d'Arcole, et le billard, et la bibliothèque qui contiennent des portraits de Gérard. Dans un endroit retiré est placé une sorte de muséum bien plus intéressant encore, destiné uniquement aux souvenirs de l'empereur, de l'impératrice, du prince Eugène et de l'Empire; mais ce muséum est de nature à n'être montré qu'à des amis et non pas à des curieux oisifs. On y voit, par exemple, le schall que Napoléon portait en ceinture à la bataille des Pyramides.

Mais si les voyageurs oisifs et curieux connaissent le chemin d'Arenenberg, le pauvre et l'infortuné le connaissent mieux encore. Les proscrits de toutes les nations accourent faire appel aux sympathies d'une grandeur proscrite, et malgré la modicité de la fortune laissée par mesquines vengeances, jamais malheureux n'a été renvoyé sans

être secouru. D'autres auraient feint de craindre, pour excuser leur égoïsme, qu'on ne dénaturât cette bienfaisance pour transformer les obligés, aux yeux de gouvernemens ombrageux, en autant de prosélytes qu'on avait voulu gagner. Les cœurs secs aiment à se mettre la conscience à l'aise à l'abri de pareils prétextes. La reine a compris que puisque les hommes avaient fait de la bonté une vertu, c'est parce qu'elle devait imposer des sacrifices, et elle a su se soumettre d'avance aux inconvéniens qui pourraient parfois résulter de l'exercice d'une bonne action.

Les environs d'Arenenberg ont été les premiers à profiter de l'avantage que leur offrait son séjour. Les ouvriers ont appris à mieux faire, et la langue française, qui leur offre une ressource de plus dans tout le cours de leur vie, est parlée avec facilité par tous les enfans des villages voisins. Il y a, il faut bien l'avouer, presque partout au-delà du Rhin, dans les classes les plus pauvres, une grande supériorité de culture intellectuelle sur les mêmes classes en France.

Malgré ma préférence pour l'étude des hommes et des livres, je ne pouvais séjourner dans cette délicieuse habitation sans en apprécier tous les charmes pittoresques. Arenenberg est situé sur une éminence qui domine la partie inférieure du lac de Constance, sur le côté suisse. Des fenêtres de ma chambre j'apercevais une suite de petites

baies qui pénètrent jusqu'au pied des montagnes, et me rappelaient les charmantes baies du golfe de Gênes et du golfe de Barcelonne. Çà et là sur les montagnes, à gauche, apparaissent le vieux château de Salenstein, appartenant à la duchesse de Frioul, amie de la reine Hortense dans la mauvaise comme dans la bonne fortune; celui d'Eugenesberg, bâti par le prince Eugène; celui de Sandegg, appartenant à la duchesse de Dino, et qui n'est plus qu'une ruine; un peu plus bas le prieuré de Mannbach, autrefois propriété de la grande-duchesse de Bade, et aujourd'hui de la spirituelle marquise de Crenay; puis descendant en pointe sur le lac, les villages de Mannbach, de Berlingen et de Steckborn. L'horizon est terminé par la forteresse de Hohentwiel et les montagnes de la Souabe, illustrées par nos guerres de la révolution, tandis qu'au pied du château s'étend la petite île de Reichman, avec ses hameaux et son abbaye. Du côté opposé la vue n'est pas moins agréable. Une nouvelle baie charmante s'avance en pointe sur le lac, ornée par le village d'Ermatingen et son église. Le lac s'étend au-delà, fermé par l'abbaye de Petershausen et par la ville de Constance, qui se répète dans les eaux. Le long des montagnes suisses se détachent le vaste et beau château de Wolfsberg, le château de Castel, et un peu plus bas le château du Hard, habité aujourd'hui par une famille qui perpétue les traditions d'élégance

et d'esprit des femmes du nom d'Houdetot, tandis que les sommets toujours neigeux des montagnes du Vorarlberg et du Tyrol encadrent ce panorama si vaste et si varié.

La vie intérieure d'Arenenberg est celle qu'on mènerait dans un de nos châteaux de France, et il n'en est, certes, aucun qui renferme des cœurs plus français. On se réunit pour déjeûner à midi; on lit ensuite une dixaine de journaux de France et d'Allemagne, déposés sur la table du salon; on cause quelques instans et chacun va de son côté, soit pour se promener à cheval, en voiture ou en bateau, soit pour se livrer à ses travaux.

Quelquefois la reine occupe ses loisirs à ajouter une page à ses mémoires, sorte de monologue, dans lesquels l'ame se répand sans redouter un œil étranger. De temps en temps, pendant la solitude de la mauvaise saison, la reine compose quelques-unes de ces jolies romances dont les airs mélodieux nous reviennent à l'esprit avec les plus doux souvenirs de notre jeunesse. Alors qu'elle était sur un trône on attribuait tous ces chants à des compositeurs prêts à céder complaisamment leur renommée; maintenant que les plus délicieux de ces chants ont été composés dans l'exil, il faut bien renoncer à cette banale accusation portée contre tous les talens des femmes.

A sept heures on se réunit au salon, une demi-heure avant le dîner, et on passe le reste de la soirée

soit à d'agréables causeries, soit à dessiner, à faire de la musique, à lire. Dès les premiers jours de l'empire la reine avait établi chez elle l'usage de la grande table ronde à l'anglaise, qui laisse à chacun plus de liberté de conversation. Toute étiquette était alors bannie de chez elle dans ces soirées d'ami. Elle n'a eu rien à changer à ses habitudes quand sa couronne et sa fortune ont disparu. La fortune la plus médiocre suffit à de tels délassemens. J'ai passé à Arenenberg un hiver entier, et jamais hiver ne m'a semblé plus court. Comme notre cercle était assez souvent restreint, dans les mauvais temps, aux personnes de la maison, nous consacrions nos soirées à lire en commun quelques ouvrages historiques sur la révolution, l'empire et la restauration, et la reine confirmait par son témoignage impartial la vérité de certains faits personnels à sa famille, ou les relevait sans amertume, comme s'il se fût agi d'une question qui lui fut étrangère. Je me suis plu surtout à recueillir de sa bouche les détails de la grande crise des cent jours, à laquelle on lui a attribué tant de part. J'étais alors en Angleterre, et mieux placé pour juger les résultats et les masses. Je l'étais moins bien pour juger des circonstances. De là on pouvait prévoir avec plus de sûreté qu'en France que les folies croissantes des Bourbons et de leurs alliés, les émigrés et les prêtres, ne pouvaient tarder à les précipiter une seconde fois du trône. On voyait les haines popu-

laires s'amasser, grossir, marcher. On s'attendait chaque jour à voir tomber sur eux le bras populaire. Nous assistions à ce divorce toujours approchant d'un peuple humilié d'une part, d'une famille tombée en enfance de l'autre, comme on assiste à la représentation d'un drame dont le dénouement est prévu, sans que l'on connaisse les moyens par lesquels l'auteur l'amènera. Dans un tel état de choses, Napoléon même était mis de côté comme instrument de l'expulsion des Bourbons. L'imagination la plus hardie n'osait s'aventurer à se prédire à elle-même des faits si inouis. Qu'était-il besoin alors de conspirer tout bas quand tout le pays était du même avis. Renverser ce vieux fantôme du passé, qui s'était si aveuglément obstiné à vouloir réglementer le présent d'après des traditions effacées, tel était le vœu de tous. Plus tard on eût vu ce qu'on pouvait y substituer. Un roi était facile à trouver, et on avait plus d'un prétendant sur les listes de candidature. Si, avec un tel concours de circonstances, toutes se hâtant vers le même but, des intrigues par lettres ou courriers eussent été menées avec l'île d'Elbe, elles eussent probablement retardé la crise au lieu de l'amener, car elles n'eussent pas manqué d'être découvertes, surtout si, comme on le prétendait, elles fussent parties du salon de la reine Hortense, point central de toutes les jalousies et de toutes les craintes des Bourbons. C'est ainsi qu'en An-

gleterre, du moins, nous avions vu les choses. Le témoignage de la reine Hortense m'a prouvé depuis que nous ne nous étions pas trompés, et son témoignage en cela est d'autant plus digne de foi aujourd'hui que sa participation à un tel événement serait une preuve de plus de la justesse habituelle de ses aperçus. Au reste, cette partie de ses Mémoires est du plus haut intérêt historique.

Sous les fenêtres même du château d'Arenenberg, et gracieusement placée comme pour le plaisir de l'œil, la petite île de Reichenau occupe tout le milieu du lac inférieur. Dans les jours de conquête du christianisme, les disciples de saint Benoît y avaient fondé une célèbre abbaye, sorte de réserve destinée à porter chaque jour de nouvelles forces de civilisation contre les barbares du voisinage. Lorsque ces conquêtes religieuses furent assurées et que les moines de Reichenau n'eurent plus qu'à jouir paisiblement de l'opulence que leur avait faite la ferveur de nombreux convertis, ils substituèrent aux travaux de l'agriculture et de l'apostolat les travaux littéraires destinés à féconder les germes d'instruction qu'ils avaient semés. C'est l'époque brillante, car c'est la seule époque utile des couvens. Jusqu'à la fin du douzième siècle Reichenau fut placé au premier rang.

Son antique bibliothèque paraît avoir été fort considérable. Le baron de Lassberg possède parmi

ses précieux manuscrits un *Liber Sacramentorum* du neuvième siècle, à la fin duquel se trouve un catalogue des livres de l'abbaye de Reichenau, à cette même époque (1).

Elle possédait, au dixième et au onzième siècle, beaucoup d'autres manuscrits intéressans.

On remarquait parmi eux le poème de Waltharius Manufortis, traduit du saxon, en vers latins, au milieu du dixième siècle, par Ekkehard, d'après un de ces chants rhapsodiques qu'on a réunis plus tard pour former le poème des Nibelungen. Ce manuscrit existe aujourd'hui dans la bibliothèque de Carlsruhe. Il en existe deux autres, aussi du dixième siècle, dans la bibliothèque royale de Paris et dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne. J'en ai fait une copie, que j'ai col-

(1) Voyez n° 1, dans l'Appendice, à la fin de ce volume, l'extrait fait par moi de ce catalogue que M. de Lassberg a bien voulu me communiquer. A la suite du catalogue de l'abbaye de Muri, on lit dans les actes de ce monastère une maxime qu'il eût été utile de voir observer par tous les grands couvens.

Sunt adhuc, dit le rédacteur du catalogue, hìc multa alia opuscula libellorum satis utilia quæ oportet servare et meliorare et non destruere, quare nos non potuimus, nec voluimus ea hic sigillatim describere. Libros autem oportet semper describere, augere et ameliorare, et ornare et annotare cum istis, quia *vita omnium spiritualium hominum sine libris nihil est.*

lationnée sur ces divers manuscrits. Ce poème a été plusieurs fois imprimé.

Les trois siècles qui suivirent le neuvième durent ajouter beaucoup encore à l'opulence de la bibliothèque de Reichenau, car plusieurs de ses moines et abbés jouissent par toute l'Europe d'une grande réputation d'érudition. Le plus connu aujourd'hui est le chroniqueur Hermann, dit *Contractus*, à cause du rétrécissement de tous ses membres par une paralysie d'enfance. Hermann, qui appartenait à une noble famille allemande, les comtes de Wehringen, est mort dans l'année 1054, et a laissé une chronique latine depuis la naissance de J.-C. jusqu'à l'an 1054, chronique continuée, après sa mort, par Berthold, son disciple, jusqu'en 1066, et par Bernold, prêtre de Constance, jusqu'en 1100. Elle a été imprimée plusieurs fois d'une manière imparfaite. La seule bonne édition que je connaisse de la chronique d'Hermann et des deux continuations de Berthold et Bernold, a paru dans les tomes 1 et 2 du *Germaniæ sacræ Prodromus, seu Collectio Monumentorum res Alemannicas illustrantium*, par Ussermann, moine de Saint-Blaise, en 2 vol. in-4°, imprimés en 1790 et 1792, dans l'abbaye même de Saint-Blaise. Le manuscrit qui a servi à cette édition était du onzième siècle et faisait partie de la collection de Reichenau, mais il a disparu au moment de la réunion de cette île au pays de Bade, et se trouve

maintenant à Oxford. Déja, dès l'année 1384, Reichenau avait perdu toute sa splendeur, et sa bibliothèque avait été fort négligée. Pendant le concile de Constance, de 1414, les nombreux ecclésiastiques qui affluèrent dans cette ville de tous les points de l'Europe, ajoutèrent encore au désordre de la bibliothèque en empruntant les livres sans les rendre; et depuis l'année 1757, où l'évêque de Constance en chassa le dernier moine pour disposer à sa fantaisie des bâtimens, le désordre ne fit qu'augmenter encore. Toutefois, lorsque Gerbert, abbé-prince de Saint-Blaise, la visita en 1760, il y trouva encore (1) 434 manuscrits, dont 273 sur parchemin et 161 sur papier.

Aussitôt que les margraves de Bade, devenus successivement électeurs et grands ducs par l'amitié de la France, eurent obtenu, à la paix de Presbourg de 1805, un agrandissement considérable par l'adjonction du Brisgau et de Constance à leur territoire, accru déja d'une partie du Palatinat, ils s'empressèrent de faire transporter à Carlsruhe les bibliothèques des couvens supprimés. Les moines de Saint-Blaise enlevèrent secrètement la leur et transportèrent en Autriche ce qu'ils avaient de plus précieux (2). Le gouvernement

(1) Voyez son *Iter alemannicum, italicum et gallicum*. Saint-Blaise, in-8°, 1765 et 1773.

(2) Le gouvernement autrichien leur donna, pour s'éta-

badois ne trouva à prendre que la couverture de la charmante église du couvent, tout entière en cuivre pour mieux l'abriter contre la neige, et il la fit vendre, je crois, pour une cinquantaine de mille florins. La bibliothèque de Reichenau n'avait plus de gardien et était devenue complètement inutile là où elle était. Elle fut distribuée entre les bibliothèques de Fribourg, d'Heidelberg et de Carlsruhe. Cette dernière en eut la plus large part, et cela est fort regrettable, car elle appartient en propre au grand-duc et non au public, et, bien qu'on l'ouvre avec plaisir aux visiteurs, rien ne force cependant le bibliothécaire à tirer de l'obscurité dans laquelle ils gissent, sans être classés ni catalogués, les 300 manuscrits de Reichenau qui sont venus s'y abriter dans la nuit. Je croyais, avant de venir en Allemagne, que nos bibliothèques de France étaient les seules dans lesquelles les manuscrits étaient trop souvent en désordre et inconnus. Les Allemands ont peu de chose à nous reprocher à cet égard.

Il ne reste plus à Reichenau, de toute son opulence passée, qu'un seul manuscrit, qui est un Evangile du neuvième siècle, déposé dans la sacristie, avec les autres curiosités, à côté de l'ins-

blir, le monastère de Clagenfurt, sous la condition de se charger de l'instruction publique. Ils y ont de précieux fragmens de leur bibliothèque.

cription du tombeau de Charles-le-Gros. La plus rare, sans doute, est une urne antique d'une assez belle forme, qu'on assure être une de celles qui ont servi aux noces de Cana pour le miracle de la transformation d'eau en vin. Cette urne a été donnée au couvent de Reichenau par Siméon Bardo, général de l'empereur de Constantinople Léon, mort dans le cloître en 910.

Ce fut aussi à Reichenau que fut enterré l'empereur Charles-le-Gros (1). On voyait autrefois son tombeau à droite du chœur. Le corps s'y trouve encore, mais le monument a disparu. On ne voit plus à la place qu'un tableau moderne, au bas duquel a été transcrite l'ancienne inscription que voici :

Carolus Crassus, rex Suæviæ, pronepos Caroli magni, Italiam potenter intravit, campo devicit, imperium que romanum, ubi Cæsar coronatur, obtinuit. Hic, mortuo fratre suo Ludovico, uni-

(1) Une chronique manuscrite de l'abbaye de Muiron, décrite par Gerbert, abbé de Saint-Blaise, contient les passages suivans :

Anno DCCCLXXXVIII Karolus (Crassus) imperio jàm privatus, Deo devotè serviens, in villâ Alamaniæ Nidingâ infirmatur, et, ut quidam perhibent, à suis strangulatus.

Id januar., vitâ mortali decessit, et, quibusdam videntibus, cœlo aperto et lumine super adparente, Augiæ (Reichenau) delatus et sepultus est.

Janvier 888 répond ici à janvier 889, l'année ne commençant alors qu'à Pâques.

versam Germaniam et Galliam, jure hæreditario acquisivit. Demum, animo, mente et corpore deficiens, ab imperio sanè magno, cum fortunæ ludibrio dejectus, à suis omnibus postpositus, humili in hoc loco sepultus, jacens obiit anno Domini 888. *Idilium Januaris.*

Pannones, Cymbros diverso marte subegit,
Carolus, è crasso corpore nomen habens.
Sed benè quas juvenis regni tractarat habenas
His etiam senior dispoliatus obit.

On montre encore à Reichenau une dent de Charles-le-Gros, comme une relique importante, avec le corps de saint Marc, et plusieurs autres têtes, bras et corps de saints, mais les reliques sont un peu tombées en discrédit depuis que la science leur a donné de si fréquens démentis. Que cette dent soit une de Charles-le-Gros, ou, comme l'assurent les anatomistes, la dent d'un de ses chiens de chasse, toujours est-il vrai que cette tombe d'un arrière-petit-fils de Charlemagne, d'un souverain couronné roi d'Italie à Milan, empereur d'Occident, roi de France, d'un homme dont le génie étroit ne sut porter ni la prospérité ni l'adversité, et fut toujours au-dessous de sa situation, déposée dans cette petite île isolée, baignée par les mêmes eaux qui viennent battre les jardins de la fille du grand banni de Sainte-Hélène, de ce haut génie si supérieur à la bonne comme à la

mauvaise fortune, de cet homme qui, maître de l'Europe, s'y trouvait trop resserré, réveille les plus hauts souvenirs historiques. En me promenant seul sous les arceaux ruinés de ce vieux cloître, dans cette vieille église bâtie par Charles Martel, que de pensées venaient s'amasser à la fois dans mon imagination.

Reichenau, qui a cinq quarts de lieues de long sur une demi-lieue de large, possède encore une population de 1,400 habitans, fiers comme tous les insulaires, dédaignant la terre ferme voisine et se mariant presque toujours entre eux. Tous les enfans, sans exception, garçons et filles de 6 ans à 14 ans, au nombre de 200, reçoivent, dans une école établie dans l'île, des leçons de lecture, d'écriture, d'histoire sainte, d'histoire naturelle et de calcul. Les habitans sont d'une pauvreté extrême; car, entourés de tous côtés des douanes de Suisse, d'Autriche et de Wurtemberg, ils ne peuvent trouver aucun débouché pour leurs vins, qui sont d'une assez bonne qualité, le plant de vignes ayant toujours été tiré par les moines des meilleurs plants de France. La cure de Reichenau est fort splendidement rétribuée, si on considère la facilité de vivre à bon marché dans le pays et si on en fait comparaison avec les cures de nos villages. Il a mille florins (2,150 fr.) de fixe, et de plus une maison et des vignes, du bois, des fruits et des légumes en suffisance, le tout sans y comprendre

le casuel. Deux ou trois maisons de plaisance appartenant à des habitans de Constance offrent un point de vue charmant sur toute la chaîne des vallées et montagnes environnantes. D'un côté le vaste château d'Heiligenberg, où réside fréquemment, l'été, le prince de Furstemberg, et les restes de l'abbaye de Petershausen, de l'autre les châteaux de Sandegg, Eugenesberg, Arenenberg et Wolfsberg, avec les villages intermédiaires, viennent animer le paysage et donnent au lac un peu de la vie qui anime les beaux lacs italiens de Come et Maggiore.

Le château de Wolfsberg, placé sur la rive suisse, domine à la fois les deux parties du lac. Le possesseur de ce château, M. le colonel Parquin, y a fondé un vaste établissement pour recevoir, dans la belle saison, les étrangers qui veulent jouir du double agrément des montagnes et du lac. Une source minérale, découverte depuis peu, est un avantage de plus en cas de maladie; mais le Wolfsberg m'a semblé surtout visité par les gens qui se portent bien et qui sont fort aises de pouvoir joindre aux charmes d'une belle nature les rapprochemens de société qu'on ne trouve habituellement que dans les villes. Sous ce dernier point de vue aussi, le Wolfsberg est une habitation charmante, car il ne se passe guère d'années qu'on n'y rencontre quelque célébrité française ou étrangère. Les noms de MM. de Châteaubriand, Alexandre Dumas, Casimir Delavigne, de mes-

dames Recamier, Gay, Delphine Girardin, Doumère, ont pris tour à tour leur place dans les annales du Wolfsberg. On y voit apparaître aussi par momens quelques-uns de ces vrais types, mâles ou femelles, d'élégance, qui savent trop ce qu'ils doivent à la mode et à eux-mêmes pour rester bourgeoisement à Paris avec le soleil d'été, et ne pas faire en Suisse une de ces rapides excursions qui permettent au moins de parler, dans les brillantes soirées d'hiver de Paris, à la lueur des bougies étincelantes, au milieu du cliquetis des conversations, entre une walse et un galop, des délices du chalet, des imposantes horreurs de l'Oberland et des dangers de la mer de glace. On passe rapidement devant le pont du Diable et les chutes de l'Aar, mais on cherche pour y passer quelques jours une nature un peu moins heurtée. Le Wolfsberg est assurément un des lieux les plus agréables à habiter pendant long-temps, précisément parce que le paysage n'a pas ce grandiose qui saisit sur-le-champ l'imagination, mais fatigue à la longue l'admiration par son éternelle similitude. L'avantage de vues moins terribles et moins éblouissantes, mais plus variées et plus douces, est d'attacher chaque jour davantage, en paraissant chaque jour nouvelles. Au reste, ceux qui aiment le grandiose n'ont que quelques pas à faire vers le sommet de la montagne : la tour de Hohenrhein et son plateau qui couronnent la montagne sur le penchant de

laquelle est assis le Wolfsberg, offrent tout ce qu'on peut désirer de plus vaste en ce genre. Je ne connais pas de lieu, après le sommet du Righi, d'où on ait une vue plus étendue. Aux pieds de la tour d'Hohenrhein, dont l'emplacement a été choisi par le prince Napoléon, et qui a été bâtie à ses frais et aux frais communs des châteaux voisins, s'étend le lac de Constance, depuis l'Autrichienne Bregentz et la Bavaroise Lindau jusqu'à la Wurtembergeoise Uberlingen, connue par ses eaux ferrugineuses, et depuis la ville badoise de Constance jusqu'à la petite ville suisse de Stein. Tout autour de ce lac, sur lequel s'élèvent gracieusement les deux charmantes îles de Reichenau, avec son antique abbaye, de la Meinau, avec son joli château, règne une chaîne non interrompue de montagnes, depuis les ruines de la forteresse à pic d'Hohentwiel, livrée, avec tant de simplicité, à Vandamme par le gouverneur, jusqu'aux sommets neigeux du Vorarlberg et du Tyrol, où commence une série de montagnes plus imposantes, qui paraissent comme la limite d'un monde; c'est la chaîne des glaciers qui s'étendent à un rayon de 30 à 40 lieues autour d'Hohenrhein. On y distingue la célèbre Jungfrau et tous les glaciers du pays de Berne. Par un beau soleil, lorsque tous ces monts de glace et de neige se détachent, chacun avec ses formes et ses nuances, ce panorama, de plus de 200 lieues peut-être de circonférence, est un des

plus magnifiques spectacles dont on puisse jouir, et à deux pas de là on retrouve tous les charmes du lac et des vallées, et dans le salon du Wolfsberg les partitions de Rossini et de Bellini sur le piano, et la conversation qui civilise. Qu'un nouveau Jean-Jacques vienne animer les environs du lac de Constance des scènes de passion d'un autre Saint-Preux, et nos jeunes hommes blasés et nos jeunes femmes à l'imagination si subite, auront bientôt prononcé qu'on ne peut être cité à Paris qu'après avoir soupiré son élégie sur les bords du lac de Constance.

En même temps que je me laissais aller au plaisir d'admirer cette nature si variée, ma persévérance bibliophile eut, dans le voisinage du lac de Constance, ample matière à se satisfaire. J'étais sur la route de Saint-Gall et me préparais ainsi aux plaisirs que me promettait ce précieux dépôt. A quelques lieues au-delà de la montagne, dans la vallée sur la route du canton de Saint-Gall, au milieu d'un magnifique bois de frênes, s'élève à mi-côte, sur le bord d'un petit torrent, un joli château aussi connu dans les annales bibliographiques que le fut autrefois l'élégant Strawberry-Hill d'Horace Walpole. La rubrique du château d'Eppishausen au bas d'un livre indique toujours un ouvrage des plus intéressans pour l'ancienne littérature nationale de l'Allemagne, quelques pages nouvelles à ajouter au Nibelungen ou à l'Heldenbuch, quelques chants

plus harmonieux à joindre aux chants des troubadours d'outre-Rhin, et ce volume est toujours un modèle de pureté pour la correction du texte, un modèle d'élégance pour la beauté de l'impression et du papier. Mais il n'est pas donné à tous de pouvoir le posséder. Le savant éditeur d'Eppishausen, le baron de Lassberg, choisit ses conviés aussi bien que ses mets. Il ne veut admettre à cette sorte d'agape poétique que ceux dont le goût lui semble assez délicat; mais dans ce cas il ouvre les mains et fait avec empressement largesse de tous ses trésors.

Après une vie marquée par d'assez éclatans succès de société, M. de Lassberg s'est retiré loin des importuns, au milieu de ses bois antiques, de ses manuscrits et de ses vignes non moins bien soignées que ses vieux amis les Minnesinger; de temps en temps il publie, à un petit nombre d'exemplaires, et seulement pour en faire des dons particuliers, ceux de ses manuscrits qu'il juge devoir offrir le plus d'utilité littéraire. En 1820 parut le premier volume de sa collection, intitulée *Lieder-Saal*, en grand in-8°. Le deuxième volume parut en 1822; le troisième en 1825. Tous trois contiennent des fabliaux et chants des Minnesinger inédits jusqu'ici. En les lisant, j'en ai trouvé un bon nombre d'origine française. Quelques-uns des fabliaux ont une allure vive et dégagée qui indiquerait suffisamment leur filiation, lors même que parfois certains noms

propres et certains vieux mots français ne viendraient pas déterminer les convictions. Tels sont par exemple *Männerliebed*, un *Frauentreue*. *Frauenliebe* qui me semblent d'origine toute méridionale, *die Mönche von Kolmar*, qui se retrouve presque littéralement dans un fabliau français de la collection de Barbazan, où les moines sont si rudement traités, *der Sperber*, autre conte un peu leste contre les religieuses, et tant d'autres.

En 1821, M. de Lassberg publia dans le même format le meilleur texte des Nibelungen, d'après un manuscrit de sa propre bibliothèque, le plus riche connu, malgré une lacune des derniers feuillets, et le plus ancien en même temps de cette iliade germanique, puisqu'il est du douzième siècle. Un manuscrit de Saint-Gall lui a fourni les moyens de combler cette lacune.

En 1826 il publia un conte du treizième siècle de Hugues de Langenstein; en 1830 un petit poème sur le roi Didier de Vérone (Dietrich von Bern); enfin en 1832 l'*Eggen Liet* de Henry de Linowe. Il a en ce moment sous presse un cinquième volume inédit de son Lieder-Saal, tiré du Codex Weingartensis qui est de 70 ans plus ancien que le recueil de Maness publié en 1758 à Zurich, d'après le manuscrit de la bibliothèque nationale de Paris. Le Codex Weingartensis ne contient toutefois que 31 poètes dont les portraits et les armes, tirés de ce même manuscrit, seront gravés en fac simile

pour être joints à ce précieux volume. Les essais lithographiques de ces portraits ordonnés par M. de Lassberg sont déja assez nombreux. Il se propose de publier en même temps un petit roman populaire, le Chevalier de Wardenberg (dans les Grisons), avec gravures en bois, pour aller de front avec cette trentaine de romans de chevalerie, les Quatre fils Aymond, Partenopex de Blois, Ogier le Danois, etc., qu'on vend pour quelques sous dans les foires de France et d'Allemagne, sortant des imprimeries de Monbéliard ou de Nuremberg.

La bibliothèque d'Eppishausen est abondamment fournie de manuscrits intéressans, surtout pour l'histoire politique, religieuse et littéraire de l'Allemagne, dont les premiers siècles se confondent souvent avec l'histoire de la France, et servent presque toujours à l'éclaircir. Le possesseur lui-même a fait de sa propre main une copie des plus rares et de ceux qu'il veut publier. Ces copies sont admirablement nettes et soignées. Il faut vivre dans une aussi complète réclusion de toute autre distraction que celle de la chasse pour pouvoir suivre de semblables travaux avec tant d'assiduité (1).

(1) Voyez à la fin du volume ma Notice sur les manuscrits du baron de Lassberg. N° 2.

SAINT-GALL.

M. de Lassberg avait réveillé mes goûts pour les manuscrits. Saint-Gall était à sa porte; je me hatai de m'y rendre. La ville de Saint-Gall vit par la réputation de son cloître, et la réputation du cloître subsiste aujourd'hui par la réputation de sa bibliothèque. L'histoire de l'une est l'histoire de l'autre.

Colomban et ses douze disciples, après avoir quitté le monastère de Bangor où se trouvaient alors plus de 300 moines, s'était d'abord dirigé vers la Franche-Comté où il avait fondé les abbayes d'Anagrais, de Luxeuil, et de Fontaines dans les châteaux qui lui furent offerts par le zèle des hommes du pays; mais il fut bientôt après forcé par les persécutions de Brunehaut de quitter cette partie de la Gaule. Il s'embarqua à Mayence et suivit tantôt le cours, tantôt les bords du Rhin, et arriva en 612 jusqu'à l'embouchure de la Limat. Ce fut là qu'il voulut s'établir, après avoir dispersé ses disciples dans les environs du lac de Constance; mais de nouvelles persécutions le forcèrent bientôt de quitter encore ces lieux. Il rappela autour de lui ceux de ses disciples qui purent l'accompagner et se réfugia en Lombardie où il mourut à l'âge de 90 ans dans le monastère de Bobbio qu'il y avait fondé.

Gall, Gallon, Gilian ou Callec, disciple de Colomban, était alors malade d'une fièvre qui lui

était assez habituelle. Il obtint de rester dans ces montagnes; y établit une cellule à Arbon; de là s'avança un peu plus loin dans la retraite au lieu où est maintenant située la ville de Saint-Gall et y mourut en 666. Le monastère qui y avait été établi fut fréquemment pillé pendant la fin du septième siècle et le commencement du huitième; mais dans le cours du neuvième il avait pris le plus vaste développement. On s'y occupait beaucoup des sciences, surtout du grec et du latin. Il y avait des *Fratres Ellenici*. Jusqu'en 820 on avait écrit les manuscrits soit avec l'écriture cursive des Mérovingiens, soit avec la belle écriture dite écossaise que les Irlandais avait apportée de Bangor. Il existe encore à Saint-Gall un très petit nombre de pages de la première et plusieurs volumes de la seconde; mais on commença alors à se servir de l'écriture dite Carolingienne. Chacun avait ses fonctions, les uns préparaient le parchemin, d'autres le réglaient; ceux-ci copiaient (1); d'autres mettaient les majuscules; puis on peignait, on reliait, on ornait. Écrire était alors un véritable travail. Le moine Eadbert dit : *Qui nescit scribere, non putant esse labore; tres enim digiti scribunt, totum corpus laborat* (manuscrit n° 243). Au neuvième siècle la bibliothèque était déja composée de plus de 400 volumes; on en con-

(1) Calamus et pennæ instrumenta scribæ; sed calamus arboris est, pennæ avis.

serve encore le catalogue qui est de l'époque. Tout le monde parlait latin dans l'abbaye. *Nemo præter exiles pusiones*, dit Ekkehard dans son Histoire de Saint-Gall, *quicquam alteri nisi latinè loqui ausus est.* On expliquait Cicéron, Quintilien, Virgile, Ovide, Lucain, Horace, Stace, Salluste, Tite-Live, Trogue-Pompée, Frontin, Solin, Varron, Juvénal, Perse, Térence, Sophocle, etc., On composait des vers latins sur des sujets de légende à l'imitation des anciens. On introduisit l'accent pour faciliter la lecture du grec, et on attacha la plus grande importance à la culture de la musique.

Le neuvième siècle et le dixième furent les siècles brillans de l'abbaye de Saint-Gall. Ce fut pendant cet intervalle que fleurit le moine de Saint-Gall qui nous a laissé les renseignemens les plus détaillés sur Charlemagne. Tout ce qu'on a pu savoir de ce moine, c'est qu'il avait écrit vers 880, 884, 886 ou 887, qu'il était bègue, et n'a jamais mis les pieds en France, mais rien ne peut faire connaître son nom. Ce qui frappe d'étonnement, en lisant l'histoire de ce moine instruit, c'est de voir déja l'immense quantité de fables qui, 70 ans après la mort de Charlemagne, s'étaient glissées dans ses annales. Un moine de Saint-André allait bien plus loin encore, il est vrai, à cette époque, puisque dans une chronique écrite en Italie dans l'année 884, c'est-à-dire sous le règne d'un petit-fils de Charlemagne, il raconta avec détails

sa prétendue expédition à Constantinople et à Jérusalem, élaborée ensuite par Turpin et par tous les romanciers.

Trois Notker et quatre Ekkehard illustrèrent la même époque. Le dernier des Notker, appelé Notker Labeo (aux grosses lèvres), eut une réputation immense en grec, latin, poésie, mathématiques. Il aimait surtout à écrire en langue allemande et on trouve de lui, à la bibliothèque de Saint-Gall, une traduction allemande de Boëce, de l'Organe d'Aristote et de plusieurs autres ouvrages. Il mourut en 1022 après avoir laissé de nombreux disciples.

Les Ekkehard rivalisèrent presque de célérité avec les Notker. Ekkehard Ier, mort abbé de Saint-Gall en 973, était fort estimé de Jean XXII et d'Othon Ier qu'il alla visiter à Rome. Outre son poème sur Waltharius manufortis dont j'ai parlé plus haut, il avait laissé un livre intitulé : Lydius Charromanicus ou Carlomanicus, sur Charlemagne, et plusieurs hymnes sacrés. Il avait aussi commencé sans le terminer une vie de saint Wiborad ; mais on n'a pu retrouver que le Waltharius, dont M. d'Arx indique un exemplaire qui se trouvait en 1220 dans la bibliothèque de Muri et un autre en 1155 dans celle de Pfeffers.

Ekkehard II, mort en 990, n'a laissé que des documens et discours recueillis par son sténographe et publiés par Ekkehard IV dans sa chronique.

Ekkehard III, doyen de Saint-Gall pendant 30 ans,

a écrit un poème qui est imprimé dans Canisii lect. antiq., tome 5.

Enfin Ekkehard IV, mort en 1070, outre son *Liber Benedictionum* (1) composé à la demande de son professeur Notker Labeo, d'Aribon, archevêque de Mayence, et de son frère Immon, abbé de Pétershausen, a écrit sous l'abbé Norbert une chronique intéressante de son monastère. Elle est intitulée *Casus Sancti Galli* et est imprimée très correctement dans la collection de Perz (2). Le style latin, la distribution des matières, les tableaux de mœurs, l'exactitude de la plupart des renseignemens, font de cette chronique monacale un morceau d'histoire vraiment précieux.

L'abbaye de Saint-Gall entra au quinzième siècle dans la confédération Suisse comme alliée. Au seizième elle eut beaucoup à souffrir dans la guerre contre les Zurichois, mais elle se releva encore pour disparaître complètement lors de l'acte de médiation de 1803 par lequel le chapitre fut supprimé et le canton substitué à ses droits.

Depuis deux siècles le canton s'était beaucoup fortifié et éclairé. Le bourguemestre Vadianus avait eu la plus grande influence par cet heureux progrès et son nom jouit encore du plus haut respect dans sa ville natale à laquelle il a légué ses manuscrits

(1) Manuscrit n. 393. In-4°.

(2) Tome II. Goldast, dans son *Rerum. Alam. C.* l'avait déja imprimée, mais fort incorrectement.

et sa bibliothèque, formant aujourd'hui le fond de la bibliothèque de la ville.

La bibliothèque du couvent de Saint-Gall a éprouvé des désastres assez fréquens. Déja vers l'an 925, les Hongrois qui avaient ravagé et incendié presque toute l'Allemagne, étaient venus piller ce monastère sous l'abbé Engelbert. Les moines s'étaient réfugiés dans l'île de Reichenau avec leurs objets les plus précieux et leurs manuscrits, mais peu de ces manuscrits revinrent au chef-lieu. D'autres leur furent même substitués, et on fut obligé de pourvoir à cette perte par de nouveaux achats.

Les pères du concile de Constance, si funestes à la bibliothèque de Reichenau, portèrent le même désordre dans celle de Saint-Gall. On ne put refuser de leur prêter les manuscrits qu'ils demandaient, et à leur départ la plupart oublièrent de les rendre, et les emportèrent avec eux. Ce fut à cette même époque (1415) que le Pogge visita cette bibliothèque, en déplorant que des *barbares* possédassent de si beaux livres dont ils prenaient si peu de soin. Il y trouva le Quintilien complet qu'il fit connaître ensuite. Lactance, Vitruve, et l'Argonautique de Valérius Flaccus furent également publiés plus tard d'après les mêmes manuscrits.

Dans la guerre de 1712 contre Zurich et Berne, un grand nombre fut encore perdu, mais ce qui reste suffit cependant pour y attirer fréquemment les voyageurs étrangers. M. Victor Leclerc, qui

nous a donné un si utile travail sur Cicéron, y est venu faire une courte excursion en 1833; mais il n'y est malheureusement resté qu'un jour et demi et il n'a pu en apprécier toute la valeur, car le catalogue complet est encore à faire. Il existe un inventaire, mais il n'est pas assez détaillé et on se contente d'indiquer un ouvrage par volume quand souvent ce volume en contient dix. Il y a aussi un catalogue par ordre de matières fait avec beaucoup de soin, en deux volumes in-folio, par Kolb, élève de dom Bouquet, mais immédiatement après la rédaction de ce dernier catalogue en 1759, quelques-uns des manuscrits prêtés à Gerbert, abbé de Saint-Blaise, périrent dans l'incendie de son abbaye, et d'autres furent achetés d'Egid Tschudi; de telle manière que ce catalogue ne donne nullement une idée complète de la bibliothèque. Il faut remarquer en outre que du temps de Kolb, on n'attachait que fort peu d'importance à certaines matières aujourd'hui fort recherchées. Aussi ne fait-il aucune mention ni des manuscrits rescripts, ni des anciens poèmes allemands, ni des fragmens curieux pour l'histoire ancienne de l'Allemagne. Ici, comme presque partout, le catalogue des manuscrits est encore à faire. On peut toutefois profiter utilement de ce qui est fait pour se guider dans ses recherches (1).

(1) Voyez note 3, dans l'Appendice, quelques détails sur les manuscrits de Saint-Gall.

LANDSGEMEINDE DE L'APPENZELL.

Dans les petits cantons démocratiques, le peuple conserve en lui la plénitude de la souveraineté pour l'exercer en personne et non par des délégués ou représentans. Comme à Athènes, le peuple fait les lois, rend les jugemens et administre. Tous les ans, le dernier dimanche d'avril ou le premier dimanche de mai, la totalité des citoyens valides depuis l'âge de 16 ans, se réunit sur la place publique et procède à la nomination des offices de tous les degrés, à la révision des lois politiques et civiles et au jugement des procès. J'étais curieux d'assister à une de ces réunions solennelles. Ma proximité de Saint-Gall m'engagea à préférer la Landsgemeinde du beau pays d'Appenzell.

Le canton d'Appenzell est divisé en deux petites républiques unies, l'une catholique dont Appenzell est la capitale, l'autre protestante qui siège à Trogen. Je préférai assister à la Landsgemeinde de Trogen qui devait être plus nombreuse et où on annonçait de vives discussions. Celle d'Appenzell n'est surtout curieuse que par le costume plus pittoresque des habitans et particulièrement des femmes.

La route de Saint-Gall à Trogen est de trois

lieues à travers de hautes montagnes sur lesquelles, malgré une chaleur prématurée (nous étions au 27 avril), il restait encore çà et là des ilots de neige. Dès qu'on est entré dans le canton d'Appenzell on remarque une différence notable dans les habitudes du pays. Le canton de Saint-Gall offre de belles habitations bien bâties et ornées de beaux jardins à côté de masures fort négligées. On comprend que là il se trouve des propriétaires riches, ou des manufacturiers intelligens qui s'élèvent au-dessus d'une population pauvre, ou des prolétaires dont le travail n'est pas mis en réserve pour leur seul avantage. Dans la partie protestante de l'Appenzell au contraire, je n'ai pas remarqué une chaumière, une maison négligée. Tout le pays a un air de fête. Les maisons, larges et bien aérées, sont bâties en pierres jusqu'au premier étage; le reste est en bois; elles ne sont pas serrées étroitement les unes près des autres, mais disséminées çà et là sur les monts, dans les vallées, sur le penchant des collines, de manière que, partout où vous tournez les regards, vous voyez, comme au milieu du parc anglais le plus soigné, une vaste et saine habitation toujours blanche et propre avec des carreaux transparens, et entourée d'un petit jardin fort bien entretenu, et cela sans inégalité, sans exception. Les Appenzellois cultivent leurs terres, nourrissent de nombreux bestiaux, et en entrant dans les maisons, vous trouvez toutes les femmes

occupées à broder ces mousselines, ces voiles, ces robes, qui viennent s'agglomérer dans les magasins de Saint-Gall, pour de là se répandre dans les magasins de Paris et orner les salons les plus opulens, les femmes les plus élégantes. Les femmes de l'Appenzell ne portent elles-mêmes aucune de ces broderies, elles n'ont jamais vu et ne verront jamais sans doute leur ouvrage porté par personne autour d'elles. Elles pourraient aussi le faire ressortir en s'en parant; car beaucoup sont fraîches et jolies, bien plus fraîches et plus jolies que leurs voisines de Saint-Gall et de la Thurgovie; mais la propreté est leur plus grand luxe.

Tout le long de la route je rencontrai des Appenzellois à pied et à cheval, un grand sabre ou une épée au côté, beaucoup en costume noir et brun et en chapeau à trois cornes, se rendant à l'assemblée de Trogen. Je liai conversation avec un jeune homme. C'était un petit cordonnier d'Herisau. Il était poli, vif, intelligent, patriote. Il connaissait ses droits de citoyen et savait les maintenir, et n'ignorait pas que la liberté est d'une assez grande valeur pour qu'on la paie au prix de quelques efforts et de quelques sacrifices. Il me mit au courant de ce qu'on allait faire.

J'arrivai de bonne heure à Trogen. Le vieux Landamman Zellweiger qui, pendant les tristes événemens de 1815 et de 1816, avait montré une si généreuse fermeté contre les plates réclamations du

ministre français en Suisse (1), et avait offert à d'illustres proscrits la sauvage indépendance de ses montagnes, était mort depuis quelques années. J'avais des lettres d'introduction près de son fils, dont la maison est située sur la place où se tient la Landsgemeinde, ou assemblée générale du pays. M. Zellweiger fils est une sorte d'érudit un peu lourd, mais assez instruit dans les antiquités suisses. Il a réuni un grand nombre de chartes anciennes et a publié en cinq gros volumes in-8° une histoire de l'Appenzell, dont 4 volumes contiennent d'anciennes chartes et un volume contient l'histoire du pays. Je rencontrai chez lui un de mes amis, ministre d'Angleterre en Suisse, venu comme moi pour contempler ce spectacle tout nouveau pour nous.

La place s'élève doucement comme en amphithéâtre depuis l'église qui la termine d'un côté jusqu'à la route qui la clot de l'autre, et au-delà de laquelle commencent d'une manière abrupte les sommets les plus élevés des montagnes qui dominent Trogen. Des deux côtés sont bâties les maisons dont toutes les fenêtres étaient garnies de spectatrices de tous les rangs et de tous les cantons de la Suisse, toutes vêtues d'une manière pittoresque. C'était un

(1) Ce ministre, après avoir tout fait pour détruire la neutralité suisse et ouvrir ainsi la France à l'ennemi, voulait que tout sol ami fût fermé ensuite à ceux de ses malheureux compatriotes qu'avait frappés l'orgueil humilié des rois de l'Europe.

tableau plein de gaîté et de mouvement. Toute la place était occupée par les citoyens actifs.

Aux deux extrémités étaient construits deux échafauds garnis de tables et de bancs. Sur l'un siégeait le Landamman et ses secrétaires et appariteurs, sur l'autre le grand conseil représentant du pouvoir exécutif; car là le peuple réunit en soi tous les pouvoirs. Les citoyens étaient debout entre les deux échafauds, jusqu'à l'extrémité de la place.

A onze heures on se rendit à l'église pour entendre un court sermon analogue à la circonstance. Des groupes de chanteurs circulèrent ensuite à travers la foule, chantant d'anciens cantiques et réunissant chacun en groupe autour d'eux une certaine nuance d'opinion politique. Le Landamman ouvrit la séance par un compte rendu de son administration, et prononça un discours fort sensé et fort libéral. Il était aisé de voir qu'il avait pour lui l'oreille du peuple, et que ses paroles tombaient dans des esprits disposés à les accueillir avec faveur. Il ne me parut pas que quelques délégués du parti aristocratique qui espéraient scission ou tumulte, fussent fort satisfaits de cette adhésion à des pensées si libérales, qui allaient sur-le-champ se transformer en actions régulières et légales. Les divers agens publics rendirent ensuite les comptes des finances en annonçant qu'ils allaient être déposés à l'hôtel du gouvernement pendant six semaines, pour que chacun pût faire ses remarques, et faire

peser la responsabilité non nominale, mais réelle, sur qui de droit. Les comptes sont peu étendus dans ce pays où il n'y a pas d'impôts et où le trésor public ne puise ses ressources que dans les amendes des tribunaux ou autres sources fort peu opulentes de revenu. Les emplois publics sont, du reste, rétribués en proportion, quand ils ne sont pas complètement gratuits. On procéda au renouvellement des fonctionnaires publics. Le Landamman fut réélu à la presque unanimité.

On passa ensuite à la réélection du grand-conseil. Le Landamman faisait les propositions; le peuple les approuvait ou les rejetait en levant la main. Comme le grand-conseil avait été élu après la réforme de la constitution, il n'y eut guère de rejeté que ceux qui présentèrent des excuses, et dont les excuses furent trouvées valables. Les autres furent tenus d'accepter, et les nouvelles élections me semblèrent conformes aux vœux du Landamman.

Une fois le gouvernement constitué d'une manière régulière, on passa à l'examen du code politique et du code judiciaire. Quelques délégués du parti aristocratique des autres cantons s'étaient flattés que la nouvelle Landsgemeinde allait rejeter les réformes libérales de la Landsgemeinde précédente, et que, revenant aux préjugés du passé, elle s'opposerait à la réforme du code judiciaire. Le vote fut contraire à cette espérance, et à la presque unanimité les réformes politiques libérales furent

approuvées, et on décida la réforme du code judiciaire et la révision de ceux des articles constitutifs qui ne se trouvaient pas en harmonie aves la marche libérale qu'on était déterminé à suivre. Il restait à décider si ces articles constitutifs seraient revus par une commission qui présenterait son travail dans le cours de l'année, ou par le grand-conseil. Les avis se partagèrent sur ce point. Le Landamman chargé de la déclaration des suffrages annonça qu'il ne pouvait distinguer de quel côté était la majorité et qu'il allait recommencer l'épreuve. Mais pour appuyer sa propre décision, il appela à lui l'assistance de deux membres du grand-conseil. On alla les chercher en cérémonie, et les appariteurs les amenèrent escortés par la musique jusqu'à la tribune du Landamman. L'opération recommence; même doute des trois scrutateurs. Le Landamman annonce une nouvelle épreuve et mande pour l'assister deux nouveaux membres du conseil, qui arrivent avec le même appareil.

Dans une de nos assemblées qui rejettent si fièrement le suffrage universel comme propre à créer une confusion peu digne du salon, une lutte aussi prolongée entre deux opinions presque égales n'aurait pas manqué d'allumer bien des passions. Que d'allées et de venues d'un banc à un autre! que de menées! que de murmures! que d'accusations! que d'injures peut-être! Rien de pareil n'eut lieu dans la réunion universelle du peuple de Trogen, com-

posée de plus de 10,000 citoyens. Chacun convaincu de la justesse de son opinion y persévérait avec calme, avec silence, avec fermeté, et trouvait tout simple que son voisin persévérât avec la même immobilité et la même fermeté dans l'opinion opposée.

Après trois épreuves il fut enfin décidé par le bureau que la majorité se prononçait pour la nomination d'une commission; si leurs doutes eussent continué, on eût fait ranger les citoyens d'une même opinion d'un même côté et on eût compté les suffrages. La majorité qui à moi, peu habitué à une telle quantité de mains levées, paraissait douteuse, ne l'avait pas paru cette fois au bureau. Pas un murmure, pas une réclamation ne se fit entendre de la part d'adversaires si obstinés. C'est un grand exemple à donner à nos législateurs si emportés et si impatiens, et qui restreignent le droit électoral dans leur méfiance d'un peuple plus maniable souvent et moins agité de passions étrangères qu'ils ne le sont eux-mêmes.

La cérémonie se termina par un serment fait par tous à la constitution. Cette solennité est une des plus imposantes, la plus grave et la mieux ordonnée que j'aie jamais vues. Que de préjugés, que de niaises traditions on guérirait ici!

De Trogen je retournai aux bains d'Heinrichsbad qui commencent à offrir un séjour agréable à la porte d'Herisau. Le restaurateur nous donna un dîner

aussi bien servi que dans le meilleur café de Paris. Je montai en attendant sur le haut d'une montagne qui domine une vue magnifique ; ce serait un des plus beaux panoramas à présenter. Le glacier du Sentis n'est qu'à une demi-lieue de là et vous apparaît dans toute sa beauté. De quelque côté que l'on tourne les yeux, sur les vallées peuplées, sur les montagnes de neige, sur les deux beaux lacs de Constance, l'œil est également enchanté, et l'ensemble forme un tableau ravissant.

COIRE.

Les vallées du canton de Saint-Gall, de Wardenberg à Ragatz, le long du Rhin, sont étroites et encaissées et offrent déja cette facilité d'isolement qui a donné naissance aux 63 petites républiques de l'ancienne ligue grise, devenue maintenant un des 22 cantons. A deux lieues de Ragatz, dans les montagnes, se trouve une des curiosités les plus extraordinaires de la Suisse, les bains de Pfeffers, situés dans une gorge si resserrée entre deux montagnes séparées par une convulsion de la nature, que le jour ne peut y pénétrer que pendant quelques heures de la journée, sans que le soleil s'y laisse jamais entrevoir qu'un moment au-dessus de ces murs de montagnes et comme par un soupirail. Un torrent fougueux, la Tamina, s'est frayé une route à travers ces précipices, et il faut le franchir avec des dangers réels pous arriver aux bains. A quelques pas de là, on entre dans le canton des Grisons. Coire, qui en est le chef-lieu, est une petite ville assez active.

Mon premier soin en arrivant fut de m'informer de la bibliothèque publique dont on m'avait parlé avec éloge. Comme cette ville avait été autrefois le séjour d'un prince-évêque, j'avais toute raison de croire que les établissemens littéraires

avaient pu y être encouragés. Je comptais donc y donner quelques jours à l'étude faite sur les lieux des monumens historiques du pays et de la langue parlée dans presque tout le canton. Je m'étais flatté d'une vaine espérance; il n'y a pas de bibliothèque publique à Coire. J'allai du moins chez le libraire pour acheter les ouvrages écrits sur ce sujet et m'informai en particulier s'il n'existait pas quelque recueil de chants populaires, anciens ou modernes, profanes ou sacrés. Tout ce que je pus trouver fut un dictionnaire de la langue romane, une grammaire allemande et romane de Conradi, et une petite brochure en patois sur les aventures d'un meurtrier nommé Murezzi Grischot exécuté le 14 avril 1831. Je demandai si au moins il ne me serait pas possible de me procurer une traduction du Nouveau-Testament, et on m'adressa à un couvent de capucins, situé tout à côté de l'église. J'entrai dans le couvent, ou plutôt dans le petit taudis qui porte ce nom. Il ne s'y trouve que deux capucins. L'un, gras et rubicond, avait un air intelligent, et son costume n'était pas sans propreté. Il était facile de voir qu'il était fier de l'ascendant que la robe de saint François lui procurait sur les bons habitans du pays. Il manifesta le désir de m'être utile, mais me sembla s'entendre beaucoup mieux au bon emploi du produit de ses quêtes qu'à la distribution de la nourriture intellectuelle que je désirais. Il chercha toutefois à se rappeler s'il ne connaîtrait personne

qui fût en possession des livres que je cherchais, et chargea le second capucin son confrère de m'accompagner chez un relieur qu'il lui désigna. Je n'ai rien vu qui me donnât une plus pauvre idée de l'infirmité de la nature humaine que l'apparence de ce second capucin. Sa figure était hâve et amaigrie, son œil terne, incertain et voisin de l'idiotisme, ses jambes nues d'une malpropreté sordide, sa robe appesantie par la malpropreté plus horrible encore à sentir qu'à voir; tous ses gestes étaient saccadés et comme tremblottans, son teint celui d'un épileptique. La raison enfermée dans cette enveloppe ne me parut pas avoir acquis un développement bien supérieur à l'instinct des besoins physiques. Il m'accompagna chez le relieur, où je trouvai en effet quelques volumes en patois de la nature de ceux que nos missionnaires faisaient fabriquer pour les provinces françaises de leur obédience. J'achetai l'*Historia del Veder e Niev Testament, con cuortas instructians moralas per dievert della giuventagna ramonscha della Cadi*, c'est-à-dire Histoire du Vieux et du Nouveau-Testament, avec de courtes instructions morales pour le divertissement de la jeunesse *romaine* de la ligue Caddée. (1) Je renvoyai mon ca-

(1) Une des trois ligues de ces vallées. L'une était la ligue Caddée ou de la Maison-Dieu; l'autre, la ligue des Dix-Droitures, et la troisième la ligue Grise. Cette dernière a donné son nom à la totalité de ces 63 communes associées, autrefois alliées de la Suisse, et formant aujour-

pucin et me mis à parcourir les volumes que je venais de me procurer, en regrettant beaucoup de n'avoir pas du moins obtenu quelques chants nationaux; mais à l'exception du vieux poète Salis, ami de ce bon Matthison que j'ai connu autrefois à Stuttgardt, je doute que Coire renferme un seul ami du *Gay Saber*.

Cinq à six cents ans avant Jésus-Christ, une émigration d'Étrusques, sous la conduite, dit-on, d'un nommé Rhetus, vint se réfugier dans ces campagnes, connues depuis sous le nom de Rhétie. Quelques siècles plus tard, de nouveaux émigrés du Latium vinrent chercher un refuge dans les vallées voisines et dans les monts de l'Engaddin. La langue des hommes de ces deux premières émigrations était la langue osque et latine, et le patois qui en dérive a conservé le nom de romanisch pour les premiers, de Latinisch pour les seconds, bien qu'il y ait en effet fort peu de différence entre eux. Cette base antique du patois des Grisons a été considérablement modifiée encore par les émigrations celtiques, gothiques, lombardes, germaniques qui ont successivement traversé le pays. Il y a des vallées où on ne parle plus que l'allemand et d'autres où on ne parle plus que l'italien; mais le plus grand nombre, isolées par leurs habitudes

d'hui un des 22 cantons, sous le nom de canton des Grisons.

municipales, non moins que par leur situation géographique, ont conservé le type primitif avec assez de pureté. On en pourra juger par le *Pater noster* que je rapporte ici dans la langue de l'Engaddin :

Latinisch.—Bap nos, quel chi est in ils cels, sanctifichio vegnia tieu nom. Tieu reginam vegnia pro nus. Tia voglia deventa in terra co in cel. Nos pan di minchia di da a nus hoz. Perduna nus nos debits, co eir nus perdunains a nos debitatuors. Et nu nos manar in provamaints, demperse spendra nus dal mal. Perche tieu ais il reginam, et la pussanza et la gloria in eternum. Amen.

Romanisch.—Bap noss, ilg qual eies enten tschiel, soing vengig faig tieu nom. Tieu raginavel vengig piers nou. Tia volgia daventig, sco enten tschiel, aschi er su terra. Niess pann da minchia gi dai a nus oz. A nus pardunna nos puccaus, sco nus pardunein a noss culponts. A nus manar buc en pruvament, mo nus spindre d'ilg mal. Parchei ca tieu eis ilg raginavel, e la pussonza, e la gliergia a semper. Amen.

En sortant de Coire pour prendre la route du Splugen, on remarque à deux lieues de la capitale des Grisons, le joli collége de Reichenau, dans lequel le duc d'Orléans a rempli pendant un an les fonctions de professeur, asile heureux où il put oublier et être oublié, et se préparer à une vie plus capable de développer dans l'homme ce que la nature a pu mettre en lui. M. le duc d'Orléans en est

sorti avec l'excellente réputation d'un homme fort honorable et fort régulier, d'un professeur intelligent, patient et assidu. Une réputation acquise sous de tels auspices est un lot que dans toute situation il est doux de pouvoir transmettre après soi. Combien n'eût-il pas été plus heureux pour lui de n'avoir à mener jamais que cette douce vie, si appropriée à la modération de ses idées et à son éloignement pour toute agitation. Il est fâcheux que le collége de Reichenau n'ait pas pu se soutenir par ses propres ressources et soit aujourd'hui fermé; peu de secours eussent pu le soutenir, et les voyageurs auraient aimé à s'y arrêter un instant pour y puiser d'utiles réflexions. Il est impossible de croire que le roi Louis-Philippe, à qui il eût été si facile de le maintenir par un modique sacrifice d'argent, ait été informé à temps des embarras pécuniaires qui en nécessitaient la clôture. La conservation du collége de Reichenau en Suisse, était un monument dont il aimait avec raison à tirer gloire, puisqu'il a fait faire pour sa galerie un tableau qui le représente donnant des leçons de géographie à ses élèves.

L'esprit mis en mouvement par tant d'associations d'idées a eu le temps à peine de revenir des hommes aux choses, qu'une des scènes les plus grandes de la nature se présente tout à coup à l'œil étonné. On est arrivé à Tusis, et on entre dans la *Via Mala*. Un sentier, plutôt qu'une route, creusé

insupportables. Mes souffrances ne furent toutefois pas longues. A peine avais-je atteint le revers opposé que déja l'Italie apparaît avec sa luxuriante verdure et son soleil. Le village de Saint-Bernardin, situé sur le penchant de la montagne, est visité pendant l'été par les belles de la Lombardie et du Novarais, et ses eaux minérales y sont, dit-on, fort efficaces pour conserver la fraîcheur du teint; mais la rigueur de la température n'en permet le séjour que pendant un bien petit nombre de mois de l'année. Au pied de cette montagne, c'est déja l'Italie. Misocco, avec sa vieille ruine du château des Trivulces, est une nature toute méridionale. La physionomie comme la langue des habitans est complètement italienne. Déja les vallées s'élargissent, les arbres et les plantes s'élancent avec plus de vigueur et d'audace; on est dans le canton du Tésin.

TÉSIN ET RÉVOLUTIONS SUISSES.

Le canton du Tésin est un des cinq cantons créés par Napoléon (Argovie, pays de Vaud, Tésin, Thurgovie et Saint-Gall), parmi les anciennes provinces sujettes des anciens treize cantons. Jusqu'à l'acte de médiation du 19 février 1803, ces trente délicieuses vallées étaient gouvernées par des baillis dans de grossiers intérêts, et toutes les institutions avaient tendu à prolonger l'ignorance et l'asservissement du pays. L'acte de médiation en fit des citoyens. La constitution qui leur fut donnée sous la haute influence du médiateur, consacrait les principes les plus avancés en politique. Elle combattait l'esprit étroit de localité, en donnant aux Suisses de tous les cantons la faculté d'obtenir, de droit, l'indigénat dans chacun des autres, sans autres frais que le paiement d'une somme fort modique à la caisse des pauvres; elle garantissait le droit de racheter les dîmes et les rentes féodales, moyennant juste compensation; elle établissait des juges de paix, et organisait la représentation du pays.

L'acte de médiation de 1803 est un des plus beaux titres de gloire de l'empereur. Depuis cinq ans, la Suisse, arrachée à la domination des petites et grandes aristocraties, n'avait pu parvenir à

triompher des passions nouvelles qui fermentaient dans son sein, et le souvenir d'une longue oppression d'un petit nombre de familles était venu envenimer les haines. Le désordre et la guerre civile étaient partout. Napoléon appela près de lui les représentans des opinions rivales. Il discuta avec eux et mieux qu'eux sur leurs propres intérêts. Auprès des aristocrates de Berne, dont les regards cherchaient partout l'appui de l'étranger, il plaida la cause des petits cantons et des sujets; auprès des démocrates, plus disposés à l'entendre de bonne foi, il demanda quelques ménagemens pour des intérêts encore vivaces. Toutes ses paroles sont inspirées par la plus haute raison.

« La nature, dit-il aux 56 députés suisses réunis à Paris, a fait votre état fédératif; vouloir la vaincre n'est pas d'un homme sage. Les circonstances, l'esprit des siècles passés, avaient établi chez vous des peuples souverains et des peuples sujets; de nouvelles circonstances et l'esprit du siècle, d'accord avec la justice et la raison, ont établi l'égalité de droits entre toutes les portions de votre territoire.

« Sans les démocraties de vos petits cantons, vous ne présenteriez rien que ce que l'on trouve ailleurs; vous n'auriez pas de couleur particulière. Songez bien à l'importance d'avoir des traits caractéristiques; ce sont eux qui en éloignant l'idée de ressemblance avec les autres États, écartent

celle de vous confondre avec eux, et de vous y incorporer..... Vous voudriez anéantir ou restreindre les Landsgemeinde (1): mais alors il ne faut plus parler de démocraties ni de républiques. Les peuples libres n'ont jamais souffert qu'on les privât de l'exercice immédiat de la souveraineté; ils ne connaissent ni ne goûtent ces inventions modernes du pouvoir représentatif qui détruit les attributions essentielles d'une république..... C'est le parti aristocratique qui a perdu la Suisse.... Le parti républicain n'a commis ni violences contre les propriétés, ni persécutions contre les dîmes... Le parti aristocratique au contraire n'a pas plutôt repris un peu d'autorité qu'il a fait des arrestations et exercé des persécutions..... Il faut que les familles patriciennes renoncent sincèrement et volontairement à leurs privilèges... Toutes les aristocraties ont un penchant à se concentrer, à se former un esprit indépendant des gouvernés, de leurs vœux et des progrès de l'opinion, et à la longue deviennent à la fois odieuses et insuffisantes aux besoins des États qu'elles administrent... Une forme de gouvernement qui n'est pas le résultat d'une longue série d'événemens, de malheurs, d'efforts et d'entreprises d'un peuple, ne peut jamais prendre racine. »

Il stipula aussi en faveur des biens des couvens:

(1) Assemblées générales du peuple en Champ de Mai.

« Ce sont, disait-il, des monumens publics, des salles d'opéra pour des montagnards. »

Sous l'empire de cette puissante médiation, les haines des partis furent éteintes ou se cachèrent, et la Suisse jouit pendant dix ans d'autant de calme que de prospérité. Mais les désastres de la cause française ne tardèrent pas à rallumer en Suisse des passions vulgaires qui n'étaient pas comprimées. L'aristocratie suisse vit dans le triomphe des monarques alliés le signal de son prochain triomphe sur ses concitoyens. En dépit du peuple qui voulait faire respecter la neutralité, la Suisse fut ouverte aux troupes autrichiennes, par la complicité du parti rétrograde avec les généraux ennemis, et les hommes des anciens jours reconquirent leur suprématie. Le lien de fraternité pour une patrie commune disparut du nouveau pacte avec l'unité et la force coërcitive. La Suisse cessa d'être un état fédératif, pour devenir une sorte de fédération d'États indépendans, comme l'était l'Allemagne. Par là, l'indépendance de l'ensemble était plus aisément sacrifiée à toutes les exigences de l'étranger, qui se multiplièrent démesurement depuis le pacte du 7 août 1815, qui avait rappelé tous les préjugés anciens, les accaparemens compris, et n'avait eu pour but que d'assurer la levée d'un contingent contre la France. Un mot d'un ambassadeur suffisait pour faire chasser les proscrits, pour faire vendre des régimens à la France, à l'Es-

pagne, à Naples, aux Pays-Bas, pour rétablir les jésuites, pour faire adhérer à la sainte-alliance, pour anéantir la liberté de la presse, pour rendre en un mot exécutoires dans un pays républicain, les décrets absolus de Pétersbourg, de Berlin et de Vienne.

Toutefois, malgré ces efforts rétrogrades des gouvernemens, le peuple, en Suisse comme en France, marchait en avant. Les écoles gratuites, les sociétés de lecture, les associations philantropiques, les journaux, instrumens si actifs d'une civilisation générale, se multipliaient partout par le zèle patriotique des citoyens. Les gouvernans et les gouvernés avaient fait chacun après quelques années un tel chemin en s'éloignant les uns des autres, qu'ils ne parvenaient plus à s'entendre ni à se comprendre, et qu'il ne manquait plus qu'une occasion pour leur révéler à eux-mêmes le profond abîme qui les séparait. Cette occasion ne tarda pas à se présenter: le même système qui réservait à la France le ministère Polignac, agissait activement en Suisse. Dès le mois de février 1829, c'est-à-dire à l'époque même où M. de Polignac était revenu de Londres pour faire une première attaque infructueuse contre le ministère Martignac, avant la grande et nous pouvons dire heureuse attaque du mois d'août, l'Autriche, toujours inquiète, avait sollicité de la diète suisse de plus fortes mesures de répression contre la liberté de

la presse. Le 26 du même mois le directoire fédéral écrivit aux divers cantons pour appeler leur attention sur la liberté de la presse, afin de donner, disait-il, une juste *satisfaction* aux puissances amies au cas où elles auraient à se plaindre.

De tous les gouvernemens des cantons, celui qui se signala par le plus de violence fut celui du Tésin. Une similitude de langue avec les provinces autrichiennes de la Lombardie, faisait rechercher avidement les ouvrages et journaux italiens imprimés à Lugano, et les montagnes voisines offraient quelques facilités de plus pour une importation secrète. Cette saine nourriture donnée à des esprits libres, est quelquefois fortifiante jusqu'au vertige pour des esprits dont le seul aliment habituel est la *Gazette officielle de Milan.* L'Autriche, qui ne s'aveugle nullement sur la haine qu'on a pour elle, et qui au lieu de se soumettre aux lumières de l'opinion, a préféré la dompter jusqu'à ce qu'elle-même en soit domptée, se mit donc à réunir toute son influence contre le Tésin. Elle n'avait pas besoin de tant d'efforts pour vaincre; elle avait dans le gouvernement même des hommes dociles à son mot d'ordre. Le Landamman Quadri du canton du Tésin, profita de cette injonction du directoire fédéral, et fit rendre le 27 juin 1829, par le grand conseil qu'il présidait, une ordonnance par laquelle était en effet proscrite la liberté de la presse, dans l'intérêt des puissances

que *les Suisses*, dit la proclamation, *doivent apprendre à respecter*. Cette même proclamation défendait non-seulement d'imprimer sans permission des livres nouveaux, mais même de vendre ce qui est imprimé ailleurs, livres, caricatures ou journaux. Les journaux étaient supprimés. Des amendes ruineuses étaient frappées sur le prétexte le plus léger; enfin l'édifice d'asservissement était complet. Les menaces de Quadri furent mises à exécution, et j'ai lu une ordonnance rendue le 21 avril 1830 par le grand conseil, à sa demande, et qui supprime le journal intitulé *l'Osservatore*, en interdisant de le publier, même sous un autre titre, sous peine de confiscation de l'imprimerie. Mais tant de violences allaient avoir un terme. L'indignation générale était portée à son comble, lorsqu'une petite brochure, envoyée à domicile à tous les citoyens notables dans toutes les communes, fit comprendre à tout le monde par une exposition claire et facile que le plus grand désordre venait de l'imperfection de la constitution de 1815, imperfection qui seule assurait l'impunité à tant d'attentats politiques. Les besoins généraux s'y trouvaient formulés avec simplicité et vérité, et chacun y vit l'expression la plus nette de sa propre idée. L'effet en fut universel et prompt. Cinquante ans plus tôt un peuple ignorant et asservi aurait manifesté son mécontentement par de sanglans excès ; mais les lumières ont fait des progrès même

dans ce canton plus arriéré que les autres en bonnes habitudes politiques. De tous côtés on demanda des réformes, et les mêmes réformes. Quadri refusa. Le peuple irrité s'arma de toutes parts, se présenta au grand conseil et demanda la punition de Quadri. On fut obligé de le faire sauver en toute hâte en bateau sur le lac, et il se réfugia dans sa maison de campagne où personne ne songea à le poursuivre. On avait obtenu ce qu'on voulait. Le 6 mai 1830 le grand conseil annonça qu'une constitution nouvelle allait être rédigée. Le conseil-d'état en fut chargé. Le rapport en fut fait par le conseil-d'état au grand conseil le 12 juin. Il paraît que tous les ordres des citoyens avaient secondé cet élan. Je lis dans ce rapport que le clergé régulier et séculier lui-même avait parlé avec vigueur en faveur des réformes.

« Il clero stesso, dit-il, alieno per istituto e per abitudine dall' occuparsi d'affari politici, si credette in dovere di far sentire la sua voce, e dall' altare e nelle assemblee comunali, a favore d'una riforma tanto necessaria alla felicità del cantone. Che più ! severi cenobiti banditori del Vangelo, uomini segregati da ogni interesse personale, furono sentiti esortare da' sacri pergami il popolo divoto a non cessare d'invocare dal cielo la riforma dello statuto, ed esortare i padri della patria a non rifiutarsi all' opera santa. »

La constitution fut donc acceptée par le grand

conseil le 15 juin et soumise par lui aux diverses municipalités pour être simplement adoptée ou rejetée. Toutes prononcèrent oui, et elle reçut aussitôt force de loi le 23 juin, et les magistrats furent élus conformément à la constitution nouvelle. Des principes meilleurs y étaient consacrés. Un article rétablit la liberté de la presse en ces termes :

« E garantita la libertà della stampa, a guisa però che non offenda i buoni costumi, ne la religione del cantone, ne le relazioni della confederazione colle potenze amiche. La legge ne reprimerà gli abusi. »

Un autre article stipula ce qui ne peut être sans une absurdité flagrante, omis dans une constitution, qu'elle pourra être revisée, mais seulement après une expérience de douze ans et toujours avec la ratification du peuple.

Le grand conseil fut porté à cent quatorze membres et nommé directement par le peuple.

Les deux Landamman furent supprimés, et chacun des membres du conseil-d'état réduit à neuf, fut chargé de le présider pendant un mois, et tour à tour.

La nomination des juges de paix fut aussi conférée au peuple, au lieu d'appartenir au conseil-d'état, comme l'avait réglé la constitution oligarchique de 1815.

Mais au milieu de ces utiles réformes, le parti libéral, toujours confiant et généreux, en laissa introduire une qui devait promptement tourner con-

tre lui. Dans la constitution de 1815, l'article 6, en déclarant que les ecclésiastiques ne pourraient faire partie du pouvoir exécutif ni du pouvoir judiciaire, leur avait en effet ouvert l'accès du pouvoir législatif. Mais à cette époque, Rome peu habituée encore à manier le lévier de cette action indirecte sur les affaires publiques et voulant concentrer toutes ses forces sur les questions religieuses pour leur donner plus d'élan, défendit aux ecclésiastiques du Tésin d'accepter aucune fonction législative. Lorsque plus tard le clergé fut devenu en France un moyen de gouvernement, les ecclésiastiques du Tésin comprirent, comme ceux de Belgique, qu'ils pouvaient servir encore l'Église en agissant dans un sens populaire, et au moment où éclata la réaction libérale de 1829, ils s'y jetèrent pour s'en rendre plus aisément maîtres. Il devint facile encore de convaincre le pape que l'ancien interdit ne pouvait être maintenu sans détriment pour la cause de l'Église; et en effet un prêtre du Tésin député à Rome obtint du pape l'autorisation pour le clergé d'accepter toutes les fonctions politiques qu'il pourrait se faire attribuer. Les libéraux, voulant prouver au clergé de leur canton leur reconnaissance pour le langage réformateur qu'il avait tenu se hatèrent de leur côté de lever toutes les barrières qui restaient encore.

L'article 3 de la nouvelle constitution déclare qu'un ecclésiastique pourra entrer dans le conseil-

d'État, c'est-à-dire dans le pouvoir exécutif, aussi bien que dans le grand conseil ou pouvoir législatif. A peine les élections furent-elles ouvertes que l'influence du clergé se fit sentir. Les membres ecclésiastiques dominèrent le conseil-d'État, et le corps législatif fut composé de plus d'un quart d'ecclésiastiques. Il résulta de là que plus tard, lorsqu'il s'agit d'une réforme du pacte fédéral qui déplaisait aux puissances étrangères, l'influence nouvelle prise par le clergé au nom de la liberté parvint à faire rejeter le plan de réforme et à déjouer toutes les espérances du parti libéral.

Ces réformes constitutionnelles précédèrent, comme on voit, de plusieurs mois notre révolution de juillet. Le même sentiment de dignité nationale se manifesta dans plusieurs autres cantons, et on vit le pays de Vaud tenter une timide réforme dans sa constitution; Lucerne, séparer le pouvoir judiciaire du pouvoir exécutif; Zurich, accorder au pouvoir législatif une part plus grande dans le gouvernement. Notre révolution de juillet généralisa, il est vrai, le mouvement, et découragea les résistances serviles, mais l'impulsion avait été donnée à la Suisse elle-même; et ce fut là surtout ce qui en assura le succès sans effort. Aujourd'hui que l'essor a été comprimé, il faudra plus de peine pour atteindre le but, mais on y arrivera parce qu'on veut y arriver et que les lumières publiques, accrues de toutes parts, ont mieux appris à ne pas perdre ce but de vue.

Le Tésin, il faut l'avouer, est fort en arrière des cantons allemands dans ces saines connaissances qui fortifient la morale des nations. Il est depuis trop peu de temps échappé à l'asservissement, pour être encore au niveau d'états habitués depuis plusieurs siècles à l'usage de la liberté; mais les progrès se font sentir. Ce sera alors un des plus délicieux séjours à habiter. Le sol y est fécond, les hommes forts et actifs, les femmes belles, le soleil puissant, les eaux abondantes et salubres; et deux lacs, le lac Lugano et le lac Majeur, y réunissent toutes les beautés qui attirent les oisifs et fixent même les riches ennuyés.

LACS LUGANO ET MAJEUR. VILLA PRINÀ, ET MOUVEMENT CONTRE LES FRANÇAIS EN 1814.

Le lac de Lugano, que j'allai visiter en quittant Bellinzona, offre des points de vue véritablement ravissans, soit qu'on se dirige vers Porlezza pour se rapprocher du lac de Côme, le plus varié et le plus animé de tous, soit qu'on tourne le mont Salvator dans la direction du lac Majeur. Tout vis-à-vis de Lugano, de l'autre côté du lac, est une cascade extrêmement pittoresque, au milieu d'une forêt de chênes qui sert de rendez-vous le dimanche aux gais danseurs des environs.

La ville de Lugano elle-même est élégamment située sur le lac. La seule branche d'industrie un peu considérable, je crois, est l'imprimerie du libraire Ruggia, homme fort intelligent et libéral, éditeur de l'*Osservatore*, seul journal italien lisible de ce côté des Alpes. M. Ruggia a publié à bon marché les meilleurs ouvrages italiens modernes sur la politique, l'histoire et la littérature, tels que Gioja, Botta, Manzoni, Grossi, et il a fait traduire en langue italienne ceux des ouvrages étrangers qui pouvaient le plus efficacement contribuer à fortifier l'éducation morale du pays, tels que, par exemple, les divers ouvrages de Mills et de

Destutt Tracy. Aussi M. Ruggia est-il l'objet particulier des plaintes du gouvernement autrichien.

Pour me rendre de Lugano au lac Majeur, je traversai de nouveau le beau mont Cenere, autrefois si fameux par les attaques des bandits qui s'y réfugiaient de la Lombardie, du Piémont et des autres parties du Tésin à travers ses vallées étroites et boisées. Aujourd'hui un poste militaire est établi dans l'endroit redouté et rien ne distrait plus de l'admiration à donner à la beauté du pays. Un village presque tout nouveau s'agrandit tous les jours à Magadino, de ce côté du lac Majeur, en face de Locarno. Une bonne auberge y est établie, et tous les jours un très beau bateau à vapeur fait la traversée du lac et revient le soir à Magadino. Aucune excursion n'offre plus de charmes. Je m'embarquai par une belle matinée sur les six heures. Il y avait peu de passagers au moment du départ, mais à chaque station le nombre s'en grossissait de manière à offrir le coup d'œil le plus bizarre et le plus amusant. C'étaient des Anglais de la cité qui allaient faire leur tour des îles Borromées, des paysannes au costume le plus fantastique qui allaient au marché d'Intrà, des capucins et cordeliers qui se rendaient à la quête, tous les costumes comme tous les âges et toutes les humeurs.

La rive piémontaise du lac est la plus belle et la plus animée. Depuis Locarno jusqu'à Arona, pendant la distance d'une douzaine de lieues, ce ne sont de

ce côté que gracieux villages, couvens pittoresques, vallées profondes, villes commerçantes et châteaux élégans. Au milieu de ces délicieuses habitations, mes yeux s'arrêtèrent surtout sur celle du malheureux ministre Prinà, déchiré d'une manière si horrible par les patriotes milanais égarés en 1814. La Villa-Prinà réveille pour un Français, pour un ami de la liberté, pour un homme habitué à réfléchir, de bien tristes idées.

La France venait d'être envahie par les armées alliées, et toutes les combinaisons du génie de Napoléon venaient d'échouer au moment où le plus immense succès leur était comme assuré, devant les intrigues d'un courtisan et la trahison d'un soldat. Les Bourbons venaient d'entrer à Paris. A la nouvelle de l'écroulement de la puissance de Napoléon, les habitans du royaume d'Italie se demandaient quel allait être leur sort. Le prince Eugène venait de rendre les troupes françaises aux nouveaux devoirs qui leur étaient imposés. Environné de toutes parts par les troupes autrichiennes et anglaises qui soulevaient l'Italie au cri d'indépendance et de liberté, et par les troupes napolitaines de Murat, enrolées aussi contre la cause française, il comprit que les armes ne pouvaient plus rien, et ne voulut pas sacrifier ses troupes à ses intérêts personnels. Il était évident que l'exemple donné par le sénat français ne pouvait manquer d'être suivi par le sénat du royaume d'Italie. Tout ce qu'il

restait à faire au vice-roi était donc d'attendre l'expression de cette volonté libre et de celle du pays. La cause de l'indépendance italienne fut plaidée avec éloquence dans le sénat de Milan, où trois opinions furent aux prises. L'une voulait rentrer purement et simplement sous la domination autrichienne; une seconde, composée des Italiens les plus éclairés, mais neutralisée par cet esprit étroit de localité qui a fait si long-temps le malheur de l'Italie, voulait transformer en royauté la vice-royauté du prince Eugène, en assurant ainsi l'indépendance de cette partie de l'Italie; un troisième parti, tout Milanais et ennemi des Français, mais épris des nobles idées de liberté et d'indépendance, et les croyant faciles à réaliser, parce qu'il le voulait et que les puissances alliées le lui promettaient, demandait un souverain de race autrichienne. Ce dernier parti, il faut le dire, était le plus nombreux, le plus jeune, le plus actif. On y remarquait les Gonfalonieri et toute cette brillante noblesse lombarde qui depuis put réfléchir dans les cachots du Spielberg (1), sur la valeur des promesses faites au moment du danger. Aussitôt qu'il fut connu que le sénat italien, guidé par ses

(1) Madame Gonfalonieri possédait dans ses papiers la correspondance du prince de Carignan, roi actuel de Sardaigne, avec son mari, lors des événemens de 1820 et 1821. Qu'est-elle devenue après la mort de cette femme accomplie?

lumières et non joué par d'habiles intrigues comme le fut le sénat de France, avait trouvé plus de garanties d'indépendance et de liberté dans un prince né de la révolution que dans une famille restaurée par une contre-révolution, et qu'une députation était envoyée aux alliés à Paris chargée de leur manifester l'admiration de l'Italie pour les vertus du vice-roi et sa reconnaissance pour la sagesse de son gouvernement (1), tout fut en mouvement à Milan. Les jeunes nobles libéraux, les femmes les plus élégantes, tous mus par un sentiment pur mais égaré de patriotisme, accoururent sur la place du palais du Sénat en criant : Patrie ! indépendance ! point d'Eugène ! point de Français ! Le peuple entier de toutes les classes avait été excité et soulevé : la multitude passe rapidement des idées aux faits, et des faits à ses conséquences. Les sénateurs comprirent que leur vie était en danger et prirent la fuite à propos. Tout homme qui avait prêté appui à l'administration italo-française devint un ennemi dont il fallait se défaire. Le ministre Melzi fut près d'y trouver la mort ; mais le besoin d'une vengeance plus populaire détourna de lui le danger. La foule se porta tout entière à l'hôtel du ministre des finances Prinà, né sur la rive pié-

(1) C'est l'expression employée par Botta, historien et écrivain fort habile, mais dont les cinq volumes sont une longue diatribe contre tout ce qui porte le nom français.

montaise et non sur la rive lombarde du lac Majeur. Le malheureux Prinà fut massacré, et son cadavre mis en lambeaux et traîné dans les rues, resta plusieurs jours en butte aux insultes de la multitude. Le prince Eugène pouvait voir dans une semblable manifestation les nouvelles idées qui entraînaient ce pays abusé. Le général Pino avait déja quitté l'armée. Le prince abandonna l'Italie à sa propre direction. Les colléges électoraux se réunirent et élurent une régence, et la régence se hâta d'adresser aux alliés ses vues pour l'indépendance et la liberté de l'Italie, sous la souveraineté d'un prince autrichien. Prinà avait été massacré le 20 avril ; les Autrichiens entrèrent en triomphe à Milan le 28. Le prince autrichien fut accordé, mais l'indépendance et la liberté restèrent ensevelies dans les premières proclamations.

Grossi, dans son poème si répandu de la Prinéide, écrit en patois milanais, a très bien peint cette impression populaire en faveur des Autrichiens et de l'empereur François, même en la raillant lui-même :

El quel sto Franzeschin l'è on Italian,
S'el vœur in fin di cunt l'è on galantomm,
E soa miee l'è nassuda in Milan
All' ombra de la cuppola del Domm,
Figuras. . . che delizia. . . che benon . . !
Robba de fass in brœud de maccaron.

Le patriotisme se prononçait avec vigueur alors

en conspuant Oriani, Paradisi, et en effet tous les Circumpadani, qui ne trouvaient nulle garantie pour l'indépendance dans un prince autrichien, nécessairement imbu des maximes du pouvoir absolu et toujours placé sous la tutelle de Vienne; et en applaudissant leurs adversaires les Castiglioni, les Litta, les Sabelloni, qui étaient réellement d'ardens amis de la liberté, mais qui ne trouvaient jamais assez de réprobation contre la France, assez de confiance pour l'Autriche.

« La noblesse milanaise sans exception (1) est « opposée à Eugène, et prétend à l'indépendance : ces « sentimens sont ceux du peuple lui-même qui s'agite « autour de ce palais, et qui pousse des cris me- « naçans au seul bruit de la confirmation d'Eu- « gène, et par la crainte de voir se prolonger, sinon « la domination de la France, au moins le régime in- « troduit par les Français. Les alliés font une guerre « magnanime; leurs motifs sont aussi nobles que « leurs désirs... Demandez-leur une liberté gé- « néreuse, votre voix sera entendue... Les élèves « de Napoléon sont prompts à jurer, prompts à « trahir, et ne gardent leur promesse qu'autant que « leur intérêt l'exige... Sous Eugène vous dépen- « driez plus de l'Autriche que sous un prince autri- « chien.... car si l'Autriche est lente à accorder, « du moins elle exécute fidèlement ce qu'elle a

(1) Voyez Botta, dernier chapitre.

« accordé; et dans un souverain autrichien vous « aurez un prince qui saura apprécier la noblesse « de ce royaume, la générosité de ceux qui l'ha- « bitent, la hauteur des destinées qui l'attendent, « lui et les sujets qu'il devra gouverner. . . »

La mode était tellement pour tous les esprits imprévoyans de crier alors (1) contre les Français, qu'il n'était pas jusqu'à Murat qui ne dît dans ses proclamations : « Italiens, il n'y a que deux bannières en Europe; sur l'une on lit ces mots : Religion, morale, justice, modération, lois, paix et bonheur; sur l'autre : Persécutions, artifices, violences, tyrannie, guerre et deuil des familles ; choisissez. »

Depuis, le langage s'est beaucoup modifié, mais il est triste de voir ainsi des hommes éclairés se précipiter au devant de l'erreur et des chaînes. Le vieux Ducis me disait : « Mon ami, les hommes courent souvent avec plus d'avidité au devant de l'esclavage que les tyrans ne sont empressés eux-mêmes à venir leur imposer des fers. » Détournons la pensée de ce triste sujet.

La vue des îles Borromées avec leur couronne

(1) « Italiens, disait le général autrichien Nugent dans ses proclamations aux Lombards, vous avez trop longtemps gémi sous un joug insupportable. Plus de conscription ! plus de droits-réunis ! plus d'impôts onéreux ! Un meilleur sort vous attend enfin. Prenez les armes, délivrez votre patrie, méritez l'indépendance que nous vous apportons. »

de fleurs, de jardins et de palais enchantés ramène à des idées plus douces et plus pures.

Ce que l'Arioste et le Tasse ont trouvé d'images délicieuses pour représenter les féeries d'Alcine et les jardins d'Armide, voilà les traits qu'il faut choisir pour peindre l'Isola Bella avec son noble palais, l'Isola Madre avec ses jardins embaumés. Après avoir employé toute une journée à errer de l'une à l'autre et à jouir de ce beau soleil, de ces doux parfums, à dîner à l'ombre des citronniers, au milieu de toutes ces merveilles d'un art si gracieux, d'une nature si imposante, j'allai à la rencontre d'un bateau à vapeur et je rentrai sur la rive suisse, le cœur plein d'émotions. A bord de ce bateau se trouvait une belle Novaraise qui, accompagnée d'un jeune cousin, allait passer quelques semaines aux eaux du Saint-Bernardin. La vigueur de beauté de l'Italie apparaissait en elle dans toute sa majesté; ce n'était plus cette physionomie incertaine et souvent immobile des climats septentrionaux, ces formes vagues, cette grace arrangée qui luttent souvent contre le vrai, mais une belle et noble statue détachée de son piédestal pour marcher sans étude et sans effort, mais non sans ame. Son costume un peu dégagé, à la façon des dames lombardes pendant la belle saison, faisait encore mieux ressortir cette vigueur si pure dans toutes les formes que le soleil donne à ceux qu'il daigne plus souvent visiter.

Je redescendis dans mon auberge de Magadino où je restai plusieurs jours encore à courir sans but dans les vallées, à me promener en rêvant en bateau. Je ne pouvais me détacher de ce beau pays où j'aurais voulu passer ma vie; mais les idées prosaïques se firent jour enfin, et je remontai en voiture pour retourner au-delà des Alpes. Je traversai de nouveau Bellinzona, mais cette fois je voulus passer par le Saint-Gothard.

Autrefois le passage du Saint-Gothard était un passage périlleux; il fallait des guides à travers les sentiers, et on démontait les voitures pour les transporter en pièces à dos de mulet; aujourd'hui c'est une grande route où on passe sans danger en voiture. Quand les brouillards ne bornent pas trop la vue, on peut y voyager à toute heure, de jour comme de nuit. Je préférai partir le matin, à cause des neiges qui étaient tombées au milieu de juillet et qui disparaissaient avec le soleil. Je couchai dans la fort bonne auberge du village d'Airolo, placé déja à une assez grande élévation, et qui semble n'être habité que par trois ou quatre cents chèvres, et après quelques heures d'un voyage facile bien qu'un peu froid, j'arrivai dans l'auberge d'Andermatt, de l'autre côté du Saint-Gothard.

Lorsqu'on me vit un peu réchauffé, on m'apporta, suivant l'usage des auberges suisses, le livre des étrangers pour y écrire mon nom. En le feuille-

tant pour voir si quelque nom ami s'y trouvait rapproché du mien, un grand et beau nom m'apparut, celui de M. de Chateaubriand qui y avait passé quelques mois avant; à côté de son nom un visiteur reconnaissant a dessiné une lyre, comme le sceau le mieux approprié à ce grand écrivain. Nous ne sommes plus dans le siècle où on éparpille le bel esprit et les beaux vers sur un livre malpropre d'auberge de montagne, on aime mieux en faire provision pour le présenter au public sous un vêtement conforme à son goût. Les armes données à M. de Chateaubriand sont donc le seul trait d'esprit qu'offre le livre du village d'Andermatt.

Je me contentai de goûter quelques heures de repos pour pouvoir, dans la même journée, me rendre à Altorf, au pied du lac de Lucerne.

LAC DES QUATRE CANTONS,

ET INSURRECTION D'ABY-BERG.

En sortant d'Andermatt, on est frappé par l'une des scènes les plus imposantes que présentent les montagnes de la Suisse. On vient de traverser une vallée agréable, on passe sous une voûte creusée dans le rocher et on se trouve jeté au milieu d'un océan irrité de rochers sans borne et sans issue. C'est pourtant dans ces positions terribles, où l'œil même n'ose s'arrêter qu'avec effroi, que les Français et les Russes en 1799 firent des marches et se livrèrent des combats de géant. Les noms de Lecourbe, Soult, Moncey se lient à ces grandes expéditions d'Italie que domine et dirige le génie de Napoléon. Il suffit de nommer le pont du Diable et les chutes de l'impétueuse Reuss, pour rappeler le souvenir de scènes qui confondent l'imagination.

Ainsi que tous les voyageurs consciencieux, je ne manquai pas, en passant à Altorf, d'aller voir la petite tour dans laquelle fut, dit-on, jeté Guillaume Tell et au pied de laquelle fut placé son fils, la pomme sur la tête, pour servir de but à la flèche si certaine de son père. Je ne me demandai même pas si tous ces faits étaient bien de l'histoire. Le doute désenchante tout, et je n'aime pas à douter en voyage. La nuit devint belle, la lune apparais-

sait splendide au-dessus du lac. Je pris un bateau pour parcourir ce vaste lac pendant la nuit. Il me semblait que ces montagnes à pic qui captivent ses eaux, que cette nature sauvage et imposante, cette chapelle de Guillaume Tell sur la seule pierre de cette côte où puisse se placer un pied humain, ce patriotique rendez-vous de Grutly où s'assemblaient dans l'ombre les héros de la Suisse, devaient surtout recevoir une nouvelle beauté plus sympathique d'une lueur plus incertaine. J'étais seul dans mon bateau, conduit silencieusement par deux rameurs, et pouvais pendant cette longue traversée m'abandonner à mes rêveries. Comme le présent fuyait rapidement! que de poésie dans ces grandes idées de liberté et de patrie! comme les âpres montagnes détachées sur les eaux du lac par l'éclat mélancolique de la lune, ajoutaient encore à la grandeur de tels souvenirs! Je rentrai trop tôt dans le monde réel. A peine étais-je descendu un instant pour donner quelque repos à mes rameurs, à Gersau, que j'appris les troubles qui menaçaient la Suisse. Gersau, ancienne république alliée de la confédération suisse, et la plus petite république connue puisqu'elle n'a que quelques centaines d'habitans, s'était détachée du canton de Schwytz, dont elle ne partageait pas les idées de scission avec la diète de Zurich et avait adhéré pour sa part aux projets de réforme fédérale. A Brunen, les passions s'exaltaient en faveur

d'une nouvelle diète d'opposition, formée par les petits cantons à Sarnen. A Kusnacht on courait aux armes; il ne manquait plus qu'un signal pour que les Suisses marchassent contre les Suisses.

A Lucerne, le clergé s'agitait pour faire rejeter par le peuple le plan d'adhésion à la réforme prononcée au nom de la majorité des cantons. Je restai peu de jours dans cette ville. Je voulais arriver à Zurich pour savoir à quoi m'en tenir sur ces symptômes de trouble, et continuer ou interrompre mon voyage; car un étranger est toujours mal placé au milieu des troubles civils d'un autre peuple; il n'a ni le droit d'y prendre une part active, ni les connaissances nécessaires pour les apprécier dans leur cause leur marche et leur direction; et ce qu'il y a de plus sage comme de plus honorable est de s'en éloigner, non par indifférence, mais pour l'intérêt même des idées dont on désire le succès. Je connaissais déja Lucerne et son pont, surmonté dans les architraves d'une multitude de tableaux tirés de la danse des morts d'Holbein. Je ne voulais pas revoir le lion de Lucerne sculpté sur le rocher en souvenir du 10 août, mauvais plan, mal exécuté; la bibliothèque, qu'on m'avait annoncée comme fort riche en manuscrits anciens, n'en contient pas un seul, et elle ne possède que les manuscrits modernes, fort intéressans il est vrai, mais en dehors de mes recherches, qui lui ont été légués par M. Hal-

thasar; je me contentai d'aller visiter pendant quelques instans son savant et digne fils et héritier, et me mis aussitôt en route pour la riche Zurich.

ZURICH.

Je ne retrouvai plus à Zurich deux hommes pour lesquels je conserverai toujours estime et amitié, MM. Usteri et Meister. Usteri était le modèle d'un véritable patriote suisse; ses lumières étaient fort étendues; son courage était au niveau de ses lumières, et une patience, fondée sur ses idées d'amélioration progressive de l'humanité, lui permettait toujours de saisir le moment opportun pour obtenir, avec le moins de résistance possible, les réformes qu'il méditait depuis longtemps. Il a laissé dans son pays une mémoire chère à tous les partis. Meister avait tout-à-fait le caractère de l'homme de lettres; vif, ingénieux, impressionable, mobile, tout Français par son affection pour nous aussi bien que par l'habitude de ses idées, sans jamais cesser d'être ferme patriote suisse. Dans sa jeunesse il avait été fort lié avec la secte philosophique Diderot, Grimm, d'Alembert, avec Rousseau, avec Voltaire, et il écrivait le français avec une grace qui lui assurait une place convenable dans une semblable association. Il m'a raconté même à ce sujet une anecdote littéraire assez piquante.

Jusqu'ici nous avions été habitués à croire que la correspondance littéraire de Grimm était en

effet de Grimm, mais il paraît qu'il n'en est rien. Suivant M. Meister, le premier volume et la moitié du second sont de Diderot, la fin de ce second volume est de Grimm, le troisième est de d'Alembert, et à dater du quatrième tous sont de Meister, sans que Grimm en ait écrit une ligne. Seulement dans les dernières parties de la correspondance non imprimée, quelques lettres sont de Mademoiselle Meulan, devenue depuis Madame Guizot, personne si noble dans toutes ses idées, et si regrettée de tous ceux qui ont eu le bonheur de la connaître, même moins qu'ils ne l'auraient désiré. Meister me disait qu'aussitôt qu'il eut appris le projet de publication de cette correspondance, il partit à l'instant pour Paris, alla trouver M. Suard qui s'en était chargé, lui montra que les originaux étaient écrits de sa main, et ne se servit de ses prérogatives d'auteur que pour faire biffer certains morceaux qui ne pouvaient passer du secret d'une correspondance intime au grand jour de la publicité, sans exciter de justes mécontentemens personnels. Devenu vieux et ami du repos, il préféra voir les idées quelquefois assez hardies de sa jeunesse circuler sous le nom de cette espèce de paladin à prétention nommé Grimm que sous le sien. Meister a d'ailleurs laissé des ouvrages qui prouvent qu'il était fort en état d'écrire cette correspondance. Au moment où je fis connaissance avec lui, il était fort âgé et présentait un phéno-

mène intellectuel assez curieux pour notre âge. Il avait dans sa jeunesse embrassé toutes les idées de la philosophie du dix-huitième siècle, et protégé depuis contre les fortes commotions par la tranquillité de son séjour de Zurich, il était resté à quatre-vingts ans ce qu'il était à vingt; indulgent, facile, tolérant, mais doutant un peu de toutes les convictions, même des siennes; et sans cependant qu'il eût changé, lui qui dans sa jeunesse passait probablement pour un démagogue, il était, avec les mêmes idées pourtant, comme un aristocrate dans notre siècle ; tant le siècle a marché avec rapidité ! tant ces vérités fécondes ont promptement acquis leur développement ! tant la liberté s'est déja débarrassée de l'entrave des idées du passé ! Les passions de quelques hommes et l'ignorance des retardataires encombrent seuls encore le chemin; mais on arrivera maintenant au but après quelques instans de lutte sans doute, mais par la seule force des lumières, et d'une modération qui ne sera pas sans fermeté.

Depuis 1832, la ville de Zurich voulant se montrer digne de son antique réputation de science (1), a fondé chez elle une université. Les institutions de droit, de médecine et de théologie qui y existaient, ont été réunies pour composer cette univer-

(1) Voyez notes 4, 5, 6, 7 et 8 ; dans l'Appendice, les notices littéraires sur Zurich, Einsiedeln, Berne, Payern et Genève.

sité et on y a ajouté une quatrième faculté, celle de philosophie, dans laquelle on a placé tout ce qui ne pouvait être classé dans les trois autres facultés. Elle a environ 130 élèves cette année. Les professeurs, au nombre de 15, comptent dans leur sein des hommes du mérite le plus éminent, tels que le philologue Orell et le naturaliste Ocken par exemple, qui partout sont comptés au premier rang de la science. Il y a en outre à Zurich un gymnase d'externes avec 15 professeurs et 120 élèves, et une école industrielle, aussi avec 15 professeurs et 200 élèves. En continuant et en soutenant surtout de tels efforts, les habitans de Zurich verront bientôt les lumières briller d'un nouvel éclat dans leur pays. Si on contemple leurs institutions judiciaires, on voit qu'ils ont encore quelques pas à faire, car la torture à coups de nerfs de bœuf y existe encore, et on vous soutient que cela ne peut pas être appelé torture. Il y a aussi une meilleure proportion à établir entre les peines et les délits. On se rappelle en effet qu'au milieu du dix-huitième siècle encore, un des hommes les plus éclairés et les plus probes du canton fut mis à mort pour avoir, dans un ouvrage purement scientifique, fait usage d'une charte du quinzième siècle, copiée dans les archives. En général, dans presque toute la Suisse, l'organisation judiciaire et le code pénal sont encore fort imparfaits. Dans les cantons démocratiques même, la peine est

appliquée tout-à-fait arbitrairement par le peuple. En passant à Altorf, j'appris qu'on allait couper la tête d'un pauvre diable. J'interrogeai les carabiniers qui l'avaient arrêté, et j'appris qu'ayant déja été puni deux fois pour vol fait dans les champs, on lui avait déclaré que si une troisième fois il volait au-delà de quelques florins, il aurait la tête coupée. Quelques années après il vole, je crois, un mouton, est arrêté et a la tête tranchée. Les petits cantons trouvent la peine de mort plus économique que toutes les autres punitions. Il serait trop dispendieux pour eux de tenir les coupables en prison, et trop difficile de les y placer sons le régime d'une instruction morale capable d'en faire des hommes. En général, j'ai remarqué souvent que c'était par égoïsme et par paresse d'esprit que les hommes faisaient des lois cruelles, de même que les pédans fouettaient autrefois les enfans pour s'épargner la peine de les convaincre par la raison. La lâcheté de cœur amène la peur; l'ignorance la grossit; l'égoïsme fait détourner les yeux des remèdes trop lents au gré de la peur; et on sacrifie des hommes parce qu'on est assez sot pour les craindre quand ils savent, trop ignorant pour les instruire quand ils ne savent pas. Cela est vrai de la France aussi bien que de la Suisse, au temps des réformes religieuses, comme au temps des réformes politiques.

Ces dernières agitaient vivement les esprits au

moment de mon arrivée à Zurich. On avait vainement tenté depuis deux ans les moyens de concilier et de rapprocher les opinions rivales; elles se séparaient de plus en plus, de jour en jour. Tant que le système de 1815 avait tenu la France asservie chez elle, la Suisse, dominée par le même système, n'avait pas à s'inquiéter de donner une garantie réelle à sa neutralité reconnue par les traités. Les gouvernans suisses savaient bien que de long-temps la France, sous Charles X, n'aurait aucune velléité de se mettre en contradiction avec l'Autriche, de tenter une violation de la neutralité suisse, de faire briller ses armes sur les champs illustrés par Masséna, et de porter la guerre dans les états de celui qui avait arraché la couronne de la tête de sa fille afin de la poser sur celle des Bourbons. A la vérité, des idées révolutionnaires pouvaient se manifester en France et les Bourbons être chassés une troisième fois; alors sans doute l'Autriche pouvait être, de son côté, tentée de violer une fois de plus cette neutralité si hautement garantie, et se frayer par là un passage plus rapide et plus sûr en France; mais cette dernière supposition n'excitait pas des appréhensions bien vives dans les gouvernans d'alors, qui, dans un cas semblable, n'eussent pas mieux demandé d'ouvrir les portes des villes aux troupes autrichiennes, comme ils le firent en 1813 et 1815. L'aristocratie suisse a toujours

conservé une vive sympathie pour l'Autriche.

La révolution éclata précisément en France, ainsi que pouvaient le prévoir tous ceux qui suivaient avec attention les progrès tous les jours croissans des exigences réactionnaires et les progrès tous les jours croissans aussi des lumières publiques. Le trône fondé sur la possession de famille et le droit divin avait été renversé, et un autre, fondé sur le principe rationnel de la souveraineté populaire, avait été réédifié en toute hâte avant que la nouvelle des ordonnances qui avaient amené cet immense résultat fût parvenue aux cours par lesquelles elles avaient été le plus vivement sollicitées; mais le mouvement ne s'était pas arrêté là, et la Suisse, où déjà l'esprit d'indépendance venait de reprendre le dessus dans trois cantons, se hâta de profiter du premier moment de stupeur et d'abattement du parti de la sainte alliance. Dans tous les cantons les priviléges, restaurés en 1815, furent forcés de rentrer dans les voies légales, et les principes de l'indépendance nationale succédèrent aux habitudes d'obédience ou de complicité. Les hommes nouveaux ne furent pas plutôt arrivés aux affaires qu'ils sentirent mieux que jamais les vices du pacte de 1815. Ils virent que ce n'était pas seulement contre la France qu'il fallait pouvoir garantir la neutralité suisse, mais aussi contre l'Autriche, et que, faute d'une organisation centrale suffisante,

ils étaient complètement désarmés à cet égard. Il était d'autant plus nécessaire d'y pourvoir que, de toutes parts, on parlait de guerre. De là les plaintes unanimes contre le pacte de 1815. Ce qu'il y eût eu de mieux à faire et ce qui eût très probablement réuni tous les suffrages, était de revenir à l'acte de médiation de Napoléon, sur la sagesse duquel personne n'ose aujourd'hui élever des doutes. Tout le monde le sentait; mais une sorte de mauvaise honte empêcha de proclamer excellent en 1830, le même acte contre lequel on avait cru patriotique de s'élever en 1815; quelques bons citoyens, d'ailleurs, désiraient aller un peu au-delà, et les légiférans genevois voulaient donner des preuves de leur habileté théorique en fait de législation.

Chacun arriva donc avec son projet de constitution fédérale et les dissentions commencèrent à se manifester. Les uns voulaient profiter de l'occasion de cette réforme pour tout réformer à la fois et refondre en quelque sorte à neuf le vieil édifice de la fédération suisse. D'autres, plus prudens, se contentaient de demander que le lien fédéral ne fût obligatoire qu'en ce qui concernait le besoin de se défendre contre l'étranger, et laissaient à chaque canton pour tout le reste l'action indépendante de sa propre souveraineté. Un petit nombre enfin, cachant ses vues personnelles sous un faux semblant de respect pour le passé, voulait que la

Suisse continuât à rester sans le moindre lien d'unité pour que l'Autriche y trouvât mieux son compte. Les puissances étrangères ne manquèrent pas d'interposer leur influence dans ces importans débats. Les ministres d'Autriche, de Russie et de Prusse proposèrent aux ministres des deux autres puissances signataires du traité de Vienne, de faire une déclaration commune, et d'annoncer aux Suisses que, le pacte de 1815 stipulant des obligations réciproques, les Suisses étaient tenus de le conserver dans sa pureté, s'ils voulaient que les puissances se maintinssent dans le respect promis pour la neutralité. L'ambassadeur de France, homme ferme et éclairé, repoussa facilement de telles prétentions. L'acte de 1815 contient en effet deux sortes de stipulations, les unes relatives à l'organisation intérieure dont il appartient à la Suisse seule d'apprécier la convenance, les autres relatives aux puissances étrangères. Si, dans le nouveau pacte proposé, la Suisse affaiblissait ces dernières garanties, alors seulement les puissances avaient le droit d'intervenir pour réclamer leurs intérêts communs; mais jusque-là les ministres n'avaient aucun droit d'intervention directe ni indirecte. M. de Rumigny déclara même nettement à ses confrères que, dût-il être abandonné en cela par le ministre d'Angleterre, son devoir était si nettement tracé qu'il le suivrait seul, et que si tous protestaient contre une révision du pacte fédéral,

lui s'y refuserait. Comme d'ordinaire, les velléités de mal faire reculèrent devant la fermeté d'un honnête homme; mais on intrigua d'une manière souterraine. Les petits cantons démocratiques de Schwitz, Uri et Undervald sont ardens dans leur catholicisme et fiers de la liberté que leur assurent leur gloire ancienne, leur vigueur de caractère et de corps, et l'âpreté de leurs montagnes. Il fut facile de leur persuader que le nouveau pacte serait favorable à la domination du protestantisme et de l'irréligion, et que pour fortifier le gouvernement central, ils seraient forcés de sacrifier une partie de leur souveraineté locale et même un peu de cet argent si difficile à gagner dans leurs rochers. Les qualités les plus exaltées de ces montagnards ont toujours été autant de léviers à l'aide desquels l'Autriche a su les exciter et les conduire à son but. Ils combattraient l'Autriche avec fureur sur les champs de bataille; ils cèdent sans s'en douter aux ressorts secrets qu'elle fait mouvoir.

Ces trois petits cantons déclarèrent donc qu'ils n'adhéreraient pas pour leur part à ce que décideraient les députés de la majorité des autres cantons réunis à Zurich, et ils formèrent à Sarnen leur diète à part. La ville de Bâle, toujours jalouse de l'agrandissement des autres villes suisses et toujours effrayée de partager l'autorité avec la campagne, se réunit avec les trois cantons; elle espé-

rait trouver ainsi un moyen de se venger de la diète de Zurich qui avait admis les députés de Bâle-campagne séparée d'elle. Le canton prussien de Neuchâtel en fit autant; et chacune des deux diètes commença à marcher dans des voies diverses. Les petits cantons sont fougueux et braves; ils demandaient à agir au lieu de parler et n'attendaient qu'une occasion. Elle se présenta.

La confiance des libéraux suisses dans leur succès, leur avait fait éliminer de leur projet constitutif, un article que Napoléon plus puissant avait cependant cru devoir faire insérer; c'était la garantie donnée au clergé séculier et régulier qu'il conserverait ses propriétés. En vain quelques hommes, plus prévoyans, avaient-ils donné le conseil de tenir compte pour le moment de toute l'importance du clergé catholique en Suisse; les observations furent inutiles, et l'article de garantie fut éliminé. Dès-lors on put prévoir que le clergé entier allait se réunir pour faire rejeter par le peuple l'acte soumis à sa sanction. Le canton de Lucerne était celui sur lequel les libéraux comptaient le plus. Dans le nouveau pacte, Lucerne devenait la capitale de la Suisse; on comptait donc que son intérêt assurait son adhésion. Le jour de mon passage à Lucerne, l'acte avait été rejeté à une formidable majorité. La diète de Zurich en fut épouvantée. L'ambassadeur de France était alors le seul qui l'eût reconnue. Le ministre d'Angleterre lui-

même s'était abstenu. M. de Rumigny seul avait compris que, ministre d'un gouvernement régi par la majorité, il devait, près d'un État libre, regarder comme suffisamment légal à ses yeux ce qui avait la sanction de la majorité; et comme la diète de Lucerne ne comptait que cinq cantons et la diète de Zurich tout le reste des cantons, il siégeait près de la diète de Zurich, se contenant dans le rôle le plus honorable. La diète de Zurich, piquée de cet abandon des puissances et épouvantée de la résolution du peuple de Lucerne, ne savait plus à quelle résolution recourir, lorsque la précipitation du parti adverse la sauva.

Le jeudi 1er août 1833, les cinq cantons réunis à Sarnen passèrent des paroles et des menaces aux faits. Kussnacht et la campagne de Bâle, qui avaient adhéré à la diète de Zurich, furent attaqués à la fois par des troupes agissant au nom de la diète de Sarnen. La surprise leur avait facilité un instant de succès : il fut court. Tous les hommes éclairés virent qu'il n'y avait pas à balancer, et que si les amis des réformes n'étouffaient pas de légers germes de dissension pour se réunir dans une résolution de défense commune, cette indépendance à laquelle on aspirait était pour jamais perdue. Les contingens de la majorité des cantons furent donc réunis en peu de jours, et la vanité des bourgeois de Bâle et l'égarement des pauvres montagnards furent punis. Les prétentions anti-nationales de la

diète de Sarnen étaient anéanties. Les intrigues et même les secours de l'étranger ne pouvaient dans cette circonstance être d'aucune utilité au parti battu ; car si l'Autriche eût appuyé la minorité de ses armes, la France pouvait appuyer la majorité, et alors on courait le risque d'entamer une guerre sous de fâcheux auspices, puisqu'on commençait ainsi une attaque contre presque toute la Suisse et contre la France, sous prétexte de défendre les petits cantons qui ont encore depuis leurs anciennes guerres une haine telle pour l'Autriche, qu'ils auraient été les premiers à se tourner contre leurs prétendus défenseurs aussitôt qu'ils auraient vu clairement que leurs passions et leur ignorance n'avaient été qu'autant d'instrumens dont s'était servie une ambition étrangère. La France ne fut alors appelée à jouer aucun rôle que celui de conseillère éclairée ; mais elle le remplit honorablement, grâces au bon jugement de son ambassadeur, et à la main ferme comme aux lumières spéciales de M. de Broglie, qui n'ont jamais été en défaut dans ces affaires suisses.

Cette difficulté vaincue, tout n'était pas terminé encore. Je ne crois pas même que la question se décide avant quelques années. Les étrangers ont tout intérêt que ces négociations restent en suspens, pour que, le cas d'une guerre échéant, une année ou l'autre, il leur soit plus facile d'agir de ce côté. A la vérité, chaque jour ces craintes se

reportent de l'année présente à une année beaucoup plus éloignée par le rapprochement du système gouvernemental de France de celui des autres monarchies; mais on connaît l'esprit de la France; on craint un retour aux idées de 1830 et on cherche à se prémunir.

D'autre part, l'absence d'une organisation générale quelconque, ne produit pas en Suisse les mauvais effets qu'elle produirait dans tout autre pays. Chaque canton est habitué à se gouverner souverainement et rien n'entrave l'action de ces petites souverainetés. Elles ont même beaucoup gagné en lumières et en liberté depuis la révolution de 1830, et chaque canton éprouve un mieux réel dans son propre sein, par la destruction des obstacles que soulevaient à chaque instant d'anciens privilèges. On ne peut donc pas dire qu'il y ait jusqu'ici un mal réel produit par ces retards; mais le bien qu'on pouvait faire ne se fait pas; la Suisse, faute d'une organisation centrale compacte en ce qui concerne l'armée, les finances, la direction politique, est amenée à des actes de faiblesse que repousse cependant l'esprit indépendant des masses; et elle ne profite en rien de toute la force que pourrait lui donner une meilleure concentration de tous ses efforts.

De nouvelles diètes se sont successivement réunies pour statuer enfin sur tous ces points, le canton de Berne démocratisé a pris la direction

du pouvoir exécutif, et cependant on n'a pu encore s'entendre, ni sur l'organisation militaire, ni sur une refonte mieux entendue des monnaies, ni sur les douanes locales dans lesquelles quelques cantons sont trop intéressés pour céder, ni sur les routes dont les communes ne comprennent pas la nécessité, ni sur les postes à l'introduction desquelles s'opposent les aubergistes, classe nombreuse et puissante en Suisse, ni sur les lois générales, car chacun tient à la petite souveraineté qu'il possède et ne songe pas que son canton devient plus fort de toute la force que possède la Suisse prise en corps. Il faudrait, pour les amener à s'entendre, un homme qui, comme Napoléon en 1803, eût une assez haute raison pour ne demander à chacun que les sacrifices indispensables, une connaissance assez approfondie de l'histoire pour savoir ce qu'on doit respecter et ce qu'on peut frapper; un coup d'œil assez pénétrant pour distinguer ce qui agit sur les hommes et ce qui les élève à leurs propres yeux comme aux yeux d'autrui en les marquant d'un sceau d'individualité, une puissance assez formidable enfin pour faire exécuter sans résistance tout ce qu'il a approuvé comme bon. Faute d'une telle volonté, les lumières publiques sauront agir peu à peu.

CONSTANCE ET LE LAC SUPÉRIEUR.

De Zurich à Constance la route est peu variée. Constance est assise sur la rive suisse du Rhin entre les deux lacs Supérieur et Inférieur; c'est la Constantinople de ce petit coin du monde ; mais bien que fort souvent contestée par la monarchique Allemagne ou la Suisse républicaine, sa position ne paraît pas appelée à changer jamais les destinées du monde. Constance a eu aussi son jour de gloire, mais elle sait trop ce qu'il a coûté de sang et de crimes pour en désirer le retour. Les bûchers de Jean Hus et de Jerôme de Prague ont illuminé jusqu'aux successeurs de leurs meurtriers, et leurs cendres dispersées au vent ont plus pesé dans la balance du juste et du vrai que l'obscur fatras des grossiers esprits qui se croyaient si sûrs alors de dominer le monde. Constance aspire aujourd'hui à des jours moins célèbres mais meilleurs que ceux que lui a donnés son trop fameux concile de 1414. Des prélats éclairés ont été les premiers à répandre chez elle l'esprit de tolérance. Long-temps encore elle conservera le souvenir de son dernier évêque Charles-Théodore de Dalberg, grand-duc de Francfort et prince-primat, et de son coadjuteur M. de Wessemberg. Lorsque les alliés marchaient contre la France en 1813, le prince-

primat, qui venait de voir le roi de Saxe emprisonné pour son honorable fidélité à l'empereur Napoléon, redouta le même sort pour lui-même et vint se réfugier dans son ancien évêché de Constance. Ce prince éclairé voyait avec dégoût tous les maux qu'allait amener une réaction et ne voulait pas se souiller en prenant part aux maux qu'il ne pouvait empêcher. L'ignorant lord Castelreagh ne comprit pas que le seul moyen d'enlever à l'Autriche la présidence de la diète, c'était de conserver le prince-primat qui la possédait, et il crut que frapper un ami de plus de l'empereur, c'était assurer davantage la vengeance de l'Angleterre. Le prince-primat venait d'abdiquer le grand-duché de Francfort en faveur de son successeur reconnu, le prince Eugène, respectant seul encore des engagemens qu'on se hâtait de violer partout. Le primat fut sacrifié aux passions du moment, mais l'exemple de ses vertus a porté d'heureux fruits; c'est comme une école de tolérance catholique ouverte par toute l'Allemagne. Son coadjuteur à l'évêché de Constance, le prélat de Wessemberg, n'a fait qu'ajouter une nouvelle puissance à d'aussi morales doctrines. Graces à leur exemple commun, le clergé catholique du pays de Bade est en même temps le plus éclairé, le plus pieux, le plus tolérant et le plus civilisé des clergés de toutes les Eglises et de toutes les croyances. Nous autres Français, qui sommes si en arrière à cet égard et que le bigo-

tisme d'un clergé ignare a jetés pour la plupart dans l'anti-catholicisme indifférent ou actif, nous avons surtout beaucoup à apprendre ici. J'en ai souvent causé non seulement avec M. Wessemberg lui-même, la grande lumière de l'Eglise catholique en Allemagne, mais avec un grand nombre de prêtres du clergé inférieur, et chaque fois j'ai eu à rougir de l'espèce de dégradation dans laquelle nous sommes tombés en tout ce qui concerne l'organisation religieuse. A mon retour, j'ai visité l'université catholique de Fribourg, et je ferai connaître, en parlant de cette ville, quelle est l'organisation à laquelle l'Allemagne doit la supériorité de son clergé et aussi de son peuple catholique. Puissé-je ainsi être de quelque utilité à mes concitoyens !

On montre encore en arrivant près de Constance et la prison où fut détenu, en violation de la parole donnée, le courageux Jean Huss, et le lieu où il fut brûlé, ainsi que son disciple Jerôme de Prague. Ce concile qui déposa ou fit abdiquer trois papes, Jean XXIII, Grégoire XII et Benoît XIII, et en nomma un quatrième, Martin V, a posé deux principes qui peuvent servir de base à d'utiles améliorations dans l'Eglise. Le premier, que le concile assemblé est supérieur au pape et peut lui prescrire des lois, a été adopté dans la célèbre déclaration du clergé de France de 1682. Le deuxième offre le seul moyen de tirer quelque fruit d'un concile universel, dans l'inégale répartition des lumières entre le clergé des

dans lequel on peut suivre le cours de philosophie, ainsi qu'on le fait dans les deux universités badoises de Fribourg et d'Heidelberg, et ce cours compte comme s'il était fait à l'université. Le lycée de Constance, fréquenté par plus de 150 élèves, est placé dans l'ancien bâtiment des jésuites. L'ancienne bibliothèque des jésuites est restée. Cependant là comme partout, au moment de la destruction des couvens, chacun a emporté pour son compte les livres auxquels il attachait le plus de prix, et il ne reste aucun manuscrit vraiment précieux. Il n'y en a guère plus qu'une cinquantaine, dont les plus anciens sont du 15e siècle. Le plus curieux est de la fin de 13e siècle, c'est une de ces *Biblia pauperum* telle qu'on en a imprimé plusieurs dans les premiers temps de l'imprimerie. Les miniatures au trait jointes aux tableaux généalogiques sont pour la plupart fort élégamment dessinées. Les autres volumes sont un vocabulaire latin-allemand écrit en 1499, les Satires d'Horace, les Géorgiques de Virgile et l'Eloge de la folie d'Erasme en latin, dans un volume écrit au 16e siècle, un Salluste et divers morceaux de Cicéron, dans un manuscrit sur papier de la fin de 14e siècle ou plutôt du commencement du 15e. Le professeur Weissgerber de Constance a tiré de ce der-

berg, Bruchsal, Offenbourg, Fribourg et Donaueschingen, et quatre lycées.

nier manuscrit quelques bonnes leçons pour une édition du traité de l'amitié (1).

De même que dans tout le reste du pays de Bade et même dans toute l'Allemagne, tous les enfans, garçons et filles, sans aucune exception, jusqu'à l'age de quatorze ans, fréquentent les écoles et presque tous y apprennent le français. Il est peu de personnes à Constance qui ne parlent le français mieux que dans l'Alsace, dans la Provence et la Bretagne. Jusque dans l'intérieur des familles on parle français entre soi, et il s'est même formé cette année une société de trente familles pour l'abonnement aux livres français. Il est bien entendu qu'il y a un grand nombre d'autres sociétés pour les livres allemands. Mais n'est-ce pas une de plus hautes preuves de la culture intellectuelle d'un pays que de trouver, dans une petite ville isolée de toute grande voie publique, un si grand nombre de familles parlant français avec élégance et beaucoup d'autres parlant avec facilité l'italien et l'anglais. Du reste, le français est parlé avec cette facilité jusque dans les villages, et souvent aux réunions dans les petites villes en Suisse j'ai été surpris moi-même d'entendre parler notre langue par les jeunes filles avec plus de correction que quelques savans eux-mêmes ne parlent chez nous

(1) Voyez dans l'Appendice n° 9, la notice sur la bibliothèque et les archives de Constance.

l'italien et l'anglais et encore moins l'allemand.

Il reste à Constance fort peu d'antiquités. Un des souvenirs historiques les plus anciens est un reste d'une vieille porte de la ville, aujourd'hui fermée et appelée Schotten Thur, entre le cimetière qui porte le nom de Schotten Feld et une autre petite porte appelée Schotten Thurlein. Ce nom de Schotte ou Écossais donné à ces trois lieux différens, se lie au séjour que firent à Constance St. Colomban, St. Fridolin, St. Gall et quelques-uns de ses disciples qui au 7e siècle sortirent du monastère irlandais de Bangor, seul célèbre par sa science dans ce temps d'ignorance, et qui vinrent propager le christianisme dans cette partie de la Suisse et de l'Allemagne en fondant en France et en Italie les fameuses abbayes de Luxeuil et de Bobio. Dans tout le moyen-âge les Irlandais, Anglais et Écossais n'étaient connus que sous le nom général d'Écossais, et c'est sous ce nom que les religieux irlandais de Bangor sont désignés dans tous les manuscrits du temps. Ce n'est que plus tard que les Anglais ont pris le dessus. Il ne reste de la Schotten Thur, ou porte des Écossais, qu'une muraille et peut-être une petite tourelle voisine, d'une forme assez caractéristique et appelée porte des Sorciers (Hexén Thur). On attribue aussi à Fridolin la structure du cloître adjoint à l'antique cathédrale, mais il est certainement de beaucoup plus récent, et on l'aura probablement confondu avec la petite chapelle de

Schotten Feld qui pourrait bien être de cette époque, mais qui a été fréquemment renouvelée en partie et réédifiée, de manière à ne plus offrir d'ancien que les fondemens.

Le cloître des Dominicains, qui appartient aujourd'hui à la famille Macaire, fort distinguée à Constance et qui le serait partout, contient sur les murs du cloître une suite de tableaux de la danse des morts imités d'Holbein. Quelques-uns sont encore fort bien conservés. On y remarque aussi le tombeau du célèbre Chrysoloras mort pendant le concile de Constance.

Je ne parle pas de la salle du Concile qui n'offre aucun autre intérêt que le souvenir d'un grand événement historique.

La ville de Constance est située tout entière sur le territoire suisse, et le grand-duché de Baden ne possède de ce côté du Rhin que Constance et une enceinte de quelques pas. Presque aux portes et comme un faubourg est le village suisse de Kreutzlingen avec une ancienne, vaste et riche abbaye de chanoines réguliers, *quando que etiam irregulares*, comme me le disait l'abbé, de l'ordre de St. Augustin. L'abbé, revêtu de la dignité de prélat, est un jeune homme de trente-deux à trente-six ans, grand, bien fait et d'une figure distinguée. Il me fit avec beaucoup de bonne grace les honneurs de son couvent et de sa bibliothèque. C'est un homme instruit dans les matières théologiques et assez au courant des af-

faires de ce monde. Il reçoit et lit les journaux et connaît beaucoup mieux dans son cloître le temps où il vit que bon nombre de nos prélats même mondains de France. Son couvent est autorisé par le canton à recevoir 24 religieux, mais bien que fort riche et peu sévère dans sa règle, puisque les religieux obtiennent fréquemment la permission de sortir et peuvent recevoir des visites dans leurs appartemens, il n'y en a cependant que 15. Je lui en demandai la raison. Il me dit qu'ils avaient cru devoir se montrer assez sévères dans leurs réceptions et qu'ils exigeaient dans les récipiendaires des études fort approfondies; que c'était là le seul moyen de conserver encore un reste de respect qui s'en allait; mais que même en se montrant moins sévères, ils ne parviendraient pas à compléter leur couvent attendu que la tendance des idées ne portait plus les hommes vers les cloîtres, et que d'ailleurs même là, on n'était pas à l'abri des revirements politiques, la cour de Rome n'était plus ni assez forte pour protéger ce qui est ancien, ni assez éclairée pour le sauver en le réformant à propos.

L'abbé est logé d'une manière vraiment splendide, non pas par l'ameublement qui est simple, bien qu'orné de tous les conforts de nos salons modernes, tels que sophas, fauteuils, pendules, etc., mais par la grandeur des pièces, leur bon entretien, la chaleur égale entretenue partout, et la vue magnifique qui se déroule sous les

fenêtres d'où on embrasse tout le lac de Constance; la petite ville de Lindau située de l'autre côté et les montagnes neigeuses du Vorarlberg. L'église est petite, mais fort jolie, et peinte dans le style des églises d'Italie.

L'abbé me montra une mitre assez ancienne qui, suivant la tradition, avait appartenu au pape Jean XXIII, et fut offerte par lui à l'abbé lorsqu'il vint loger dans ce couvent en allant au concile. Comme les abbés ne portaient pas encore la mitre épiscopale, les augustins de Kreutzlingen ont tiré long-temps vanité de cette offrande; mais l'abbé actuel m'a semblé ajouter peu de foi aux reliques, même des papes. Je lui reprochai d'entrer dans le siècle par le doute. Mais il sent bien que clergé séculier et régulier, tout est forcé aujourd'hui d'entrer dans le siècle.

La bibliothèque est la pièce la moins soignée du couvent (1).

(1) Voyez dans l'Appendice n° 10, la Notice sur les couvens de Kreuzlingen et de Petershausen.

HEILIGENBERG.

Le trajet de Constance à Heiligenberg est agréable et facile. A huit heures du matin j'étais à bord du bateau à vapeur naviguant avec rapidité vers Überlingen; à neuf et demie nous arrivâmes à Überlingen. Toute cette partie du lac, fort resserrée entre des coteaux boisés, est d'un aspect charmant. La ville de Mörsbourg se présente avec tout l'aspect pittoresque d'une ville italienne, et la physionomie du lac est beaucoup plus gaie que ne l'est la partie la plus large, toute dégarnie d'habitations.

Überlingen est une ancienne ville impériale, ruinée par la guerre de trente ans, et donnée par Napoléon à la maison de Baden en 1801. J'allai visiter la bibliothèque de la ville. Le doyen a depuis plusieurs années donné 1000 florins annuellement pour son entretien. Le collége et le gouvernement y ont ajouté près de 500 florins, et peu à peu elle s'approvisionne de livres utiles. Parmi les manuscrits j'ai trouvé une vie manuscrite de saint Gall du onzième siècle; des gloses saintes du quatorzième siècle (manuscrit insignifiant), et un beau Missel de Cluny, copié à Paris vers 1550 sur vélin avec de fort belles miniatures. Un autre manuscrit,

sur papier, offre aussi quelque intérêt : c'est un recueil de poésies fait en 1580 par Jacob Reutlinger, greffier d'Uberleingen, en 8 volumes in-4°. On y trouve un poème latin de 1578, en 200 vers, sur le lac de Constance, et plusieurs pièces et renseignemens historiques. Les archives ont encore conservé un bon nombre de documens depuis le treizième siècle. L'église gothique d'Uberlingen mérite d'être vue en passant. Si les eaux ferrugineuses qui coulent près de la ville deviennent à la mode, la belle situation du pays aura bientôt réparé les désastres de la guerre de trente ans.

A onze heures nous nous mîmes en route pour Heiligenberg en passant par Salmonsweiler ou Salem.

Salmonsweiler était une des plus riches abbayes de l'ordre des Citeaux, et possédait 19 paroisses, 39 villages, un grand nombre de hameaux et domaines, et 10 châteaux. Le château abbatial est de la fin du dix-septième et du commencement du dix-huitième siècle; il est vaste et beau. L'église est d'un très bon style du quatorzième siècle, richement ornée. La bibliothèque est composée de près de 60,000 volumes, et on y a joint un médailler et un cabinet d'histoire naturelle. Cette belle possession a été donnée par l'empereur Napoléon à la maison de Baden comme apanage, et elle est aujourd'hui dans les mains du margrave Guillaume, frère du grand-duc, qui y passe la belle saison. Il

venait d'y arriver avec sa femme, fille du duc Louis de Wurtemberg.

Nous arrivâmes à Heiligenberg à une heure trois quarts. Heiligenberg est dans une magnifique position. On domine les deux lacs, toute la vallée du Rhin, et on a devant soi l'immense développement des montagnes tyroliennes et suisses. Le château est échu par alliance de femme à la maison de Furstemberg sous Charles-Quint. Les comtes de Heiligenberg possédaient un droit de justice inférieure, et le prince de Furstemberg a laissé ou fait placer sous le premier portique un tableau du supplice du poing coupé qu'ils avaient le droit d'infliger. Il eût été plus convenable de réserver un pareil tableau pour la salle des antiquités. La chapelle du château est fort élégante. La tribune supérieure, en boiserie ornée et plaquée, est d'un fort bon effet. Cette tribune communique au grand salon, d'où la vue est magnifique de toutes parts. Deux assez belles cheminées du seizième siècle sont placées aux deux extrémités. Le plafond est en bois sculpté et orné. Tous les murs sont garnis de tableaux de famille de tous les siècles. Parmi ces vieux chevaliers on en distingue un du quatorzième siècle, dont le costume est aussi sévère que pittoresque : c'est celui d'un comte d'Heiligenberg, qui ayant été excommunié, trouva plaisant d'entrer avec toute sa suite de chasse, chevaux et meute compris, dans l'église au moment de la

grand' messe. Cette course au milieu de l'église pourrait fournir le sujet d'un beau tableau. Les prêtres et les fidèles se réunissant autour du curé pour le protéger, l'attitude ferme et sévère du prêtre officiant, la confusion de tous les assistans, et les courses des chasseurs, chevaliers et chiens, tout cela peut donner matière à un beau développement de passions.

Nous dinâmes en sortant de là à l'auberge de l'Aigle (Alder), qui est vaste et très bien tenue. En une demi-heure de temps on nous prépara un excellent dîner. Il est peu d'auberges des plus grandes villes de France où on puisse trouver tant de ressources. Les chambres sont très bien tenues et on s'en contenterait partout.

A trois heures nous prîmes congé des amis avec lesquels nous avions fait cette charmante excursion. Nous nous remîmes en route pour Uberlingen où le bateau à vapeur nous attendait et était prêt à reprendre sa course vers Constance. Notre navigation au retour ne fut pas moins agréable qu'à l'arrivée. Le vent était appaisé; le soleil était magnifique: la tente nous protégeait; un beau et grand bateau avec sa longue voile déployée s'avançait à quelques pas de nous, et ajoutait à la beauté du paysage. Les rives de la Meinau et de Lorette étaient éclairées d'une manière ravissante, et Constance comme illuminée obliquement par les rayons du soleil couchant, terminait noblement l'horizon. Pourquoi les

lacs de Zurich (1) et de Lucerne sont-ils privés de l'avantage des bateaux à vapeur? Tout ce qui rapproche les hommes les éclaire et les civilise.

(1) Un bateau à vapeur a été installé à la fin de l'année 1835 sur le lac de Zurich.

FRIBOURG.

Fribourg est la capitale d'un fort beau pays conquis par la France sur l'Autriche, et dont nous avons enrichi le pays de Baden que nous avions déja agrandi, deux années auparavant, d'Heidelberg, de Mannheim, et d'une bonne partie du beau Palatinat. La paix de Presbourg donna au marquis de Baden le titre de grand-duc, la souveraineté indépendante de l'Empire, les provinces du Brisgau et de l'Ortenau, la ville de Constance et la commanderie de la Meinau. L'empereur Napoléon, au lieu de faire entrer dans le trésor de France les biens que la couronne d'Autriche y possédait, en fit même un don généreux au fils du grand-duc, pour mieux lui faire sentir, par tant d'avantages, l'avantage d'une alliance avec la France, qu'il croyait avoir cimentée encore par une alliance de famille.

La ville de Fribourg, bâtie en 1118, à l'extrémité de la Forêt-Noire, par Berthold de Zähringen qui lui accorda de grandes libertés, est la ville la plus importante du Brisgau. Elle contient aujourd'hui 14,115 habitans. A une lieu de là on voit encore, dans le village de Zähringen, les ruines du vieux château du même nom qui, au 12e siècle, était la résidence de cette puissante famille, sou-

che primitive de marquis de Baden. La cathédrale de Fribourg est du même siècle. Elle fut bâtie entre 1122 à 1152. C'est un monument fort élégant, sur le même plan que l'église de Strasbourg, et par le même architecte auquel on doit ce chef-d'œuvre d'élégance. La cathédrale de Fribourg est moins aérienne et moins vaste; mais elle peut être citée à côté des plus beaux monumens d'architecture gothique.

Ce qui fait surtout la célébrité de Fribourg, et ce qui lui donne un peu de vie, c'est son université catholique. Sa proximité de l'université protestante d'Heidelberg, en la servant par sa concurrence, lui a enlevé un peu des faveurs de la cour. Le mérite de quelques-uns de ses professeurs eût pu contrebalancer l'inégalité de l'appui qu'elle recevait du gouvernement; mais ce mérite ne s'est pas montré assez souple, et il a été frappé. Il n'est personne qui n'ait entendu parler du rôle éminent qu'ont joué depuis quelques années, dans les affaires publiques, les professeurs de Rotteck et Welcker, députés des états de Baden et professeurs à l'université de Fribourg. Le professeur a été puni de l'opposition qu'on trouvait dans le député, et les cours de MM. de Rotteck et Welcker ont été supprimés, non pas pour ce qu'ils y avaient dit, car ils avaient toujours respecté la gravité de la science, mais sous prétexte d'articles insérés dans un journal, articles qui avaient déplu à l'Autriche et à la

Prusse. Les bourgeois des douze corporations de Fribourg, composant toute la bourgeoisie active, crurent que malgré cette preuve de l'animadversion prussienne, M. de Rotteck n'en méritait pas moins toute leur confiance, et ils l'élurent maire de leur ville. Ce choix fut repoussé par le ministère; les bourgeois le renouvelèrent. Repoussés une seconde fois, ils l'auraient renouvelé une troisième en constatant leur droit, mais M. de Rotteck s'interposa, et les habitans qui ne s'étaient pas laissés fléchir par la menace de leur enlever l'archevêché et toutes les autres administrations, cédèrent à des conseils amis et portèrent leurs suffrages sur le neveu au défaut de l'oncle. Cette fois le ministère badois crut devoir accepter le compromis. M. de Rotteck ne se montra ni plus timide ni plus fier au sein des États où l'avait appelé la confiance de ses concitoyens.

Pour donner une idée exacte de l'organisation scholastique de l'université de Fribourg, je donnerai ici la liste des professeurs et des cours.

Le recteur honoraire ou Magnificentissimus, est de droit le grand-duc.

Le recteur effectif porte le nom de curateur; c'est M. Karl-Auguste Beck; puis vient le prorecteur Karl-Joseph Beck; puis les doyens des quatre facultés composant comme l'état-major universitaire. Quatre professeurs tirés de chacune des quatre facultés composent en outre ce qu'on

appelle l'éphorat académique des mœurs. Il est chargé de la surveillance des élèves dans la ville.

Faculté de théologie catholique.

Léonard Hug,	(chanoine de Fribourg), professeur public ordinaire de la littérature de l'Ancien et du Nouveau Testament et des langues orientales.
Franz-Xaver Werk,	professeur de la science pastorale.
George Kefer,	— honoraire de l'histoire de l'Église et de la patrologie.
Ludwig Buchegger,	— de dogmatique.
Heinrich Schreiber,	— de théologie morale et de la science de la religion.
Liber Stengal,	aide-professeur de théologie.
Mathæus Klenkler,	suppléant pour l'histoire de l'Église.

Faculté de droit.

Karl de Rotteck,	prof. ordin. (*pensionné*) du droit naturel et des gens.
Karl-Théodore Welcker,	— (*pensionné*) du droit public allemand et des Pandectes.
Johann-Georg Duttlinger,	— de droit et de procédure criminelle, de droit et de procédure commerciale, de procédure allemande et de praxis juris.
Heinrich Amam,	prof. ord. de droit ecclésiastique et des Pandectes.

Johann-Adam Fritz,	prof. ord. de droit romain et de droit privé.
Karl-Friedric Baurittel,	— de droit.
Franz-Ign. Mussler,	privat docens.
Fr.-Jos. Buss.	*id.*

Faculté de médecine.

Karl-Joseph Beck,	prof. pub. ord. de chirurgie et d'ophtalmologie.
Karl-Heinrich Baumgärtner,	— de thérapie et de nosologie.
Joseph Fromherz,	— de chimie.
Auton. Buchegger,	— d'anatomie.
Friedrich-Sigismund Leukart,	— de physiologie et anatomie comparée.
Anton Werber,	— extraordinaire de médecine.
Ignaz Schwörer,	— d'accouchement.
Fridolin-Karl-Léopold Spenner,	— de médecine.

Faculté de philosophie.

Fr. Anselme Deuber,	professeur publ. ordin. de l'histoire du monde.
Karl Buzengeiger.	— mathématiq.
Julien-Franz-Borgias Schneller,	— philosophie.
Karl Zell,	— *id.*
Ludwig-Augustus Selber,	— physiq. théorique et expérim. et de technologie.

Karl-Julius Perleb,	prof. publ. d'histoire naturelle et de botanique.
Hein.-Joseph Wetzer,	— de philologie orientale.
Franz-Joseph Zimmermann,	— extraordin. de philosophie.
Wilderick Weick,	privat docens.
Jean Jaquot,	maître de langue française.

L'université a de plus son bailli pour tous les délits commis par les étudians dans son ressort.

Il y a de plus dans la ville une société pour l'encouragement des sciences naturelles, une autre pour l'encouragement de l'histoire, une société libre des arts, et une quatrième société pour l'amélioration morale et intellectuelle des détenus.

L'université de Fribourg est surtout fréquentée par les jeunes gens qui se destinent aux fonctions ecclésiastiques du culte catholique, et sous le point de vue ecclésiastique, le grand-duché est fort en avant de la France, il faut l'avouer. La supériorité du clergé badois sur le nôtre tient à plusieurs motifs qu'il est utile d'examiner.

Le Brisgau, comme je l'ai dit plus haut, appartenait autrefois à l'Autriche. Joseph II introduisit dans toute la monarchie autrichienne des améliorations dont cette province se ressent encore. Ce souverain éclairé avait compris qu'il n'était pas suffisant d'avoir renversé les jésuites, si on laissait subsister tous les désordres de l'ancien édifice ec-

clésiastique. Il étudia avec maturité ce qu'il convenait de faire, et une fois ses idées arrêtées, il les exécuta avec fermeté. Napoléon disait qu'il fallait qu'un grand souverain consentît à être un peu haï pendant sa vie, pour être beaucoup aimé après sa mort; c'est ce qui est arrivé à Joseph II. Un jour, s'il m'est loisible d'arriver aux matériaux indispensables, je me propose d'écrire la vie de Joseph II, et on verra avec quel jugement sain tous ses plans ont été formés, avec quelle fermeté et en même temps avec quelle modération ils ont été exécutés. La monarchie autrichienne profite aujourd'hui de tout le bien qu'il avait préparé. Bien secondé par le vieux ministre Kaunitz et l'évêque éclairé de Leybach, Charles comte d'Herberstein, il entreprit d'introduire dans ses États les réformes d'organisation ecclésiastique les plus indispensables, et qu'il n'eût jamais pu obtenir du pape, même après de longues années de lutte. Il savait que Rome n'accorde que ce qu'on lui arrache. Il soumit le mariage comme contrat civil à la législation de l'État, en rendant les curés sur ce point fonctionnaires civils responsables aux yeux de l'État. Il permit le divorce. Il fit une nouvelle circonscription des évêchés de ses États, régla les cérémonies et les processions publiques, défendit le recours à Rome, établit, outre les séminaires diocésains, six grands séminaires dans lesquels devaient entrer tous les étudians en théolo-

gie et où il assurait gratuitement une instruction plus solide au clergé. Il déclara aussi qu'aucune bulle, décret, bref, mandement ne pourraient être publiés sans l'autorisation et l'examen de l'autorité civile. Il avait été frappé de voir que les évêques et hauts dignitaires du clergé avaient fini à la longue par s'attribuer le revenu de tous les biens offerts par la dévotion des temps anciens, tandis que beaucoup de paroisses manquaient de curés, et que les curés de villages n'avaient pas de quoi subsister, et il chercha à y remédier. Les États autrichiens étaient couverts de couvens et d'abbayes. Il examina quels étaient ceux qui étaient assez opulens pour entretenir leurs moines, ou qui étaient assez célèbres par quelque mérite ancien ou nouveau pour mériter d'être conservés. Ceux-là, il les maintint avec respect en se contentant de leur imposer l'obligation de doter les curés de certaines paroisses pauvres et de se charger de l'éducation. Quant aux autres monastères dont les revenus étaient tombés en commandite, ou qui n'avaient pas de quoi se suffire, il en prononça la suppression complète. Tous leurs biens furent vendus pour former un fonds particulier destiné à fournir aux frais d'entretien d'un nombre déterminé de boursiers ecclésiastiques dans les universités, du clergé inférieur et de l'instruction publique. Ce fonds a continué jusqu'ici à être administré séparément de tous les autres revenus, non pas par le

clergé, qui l'eût de nouveau consacré à l'éclat des évêchés et chapitres, mais par l'État seul et par l'intermédiaire d'une commission ecclésiastique. Le souverain actuel en a honorablement conservé l'emploi. C'est à cette ressource pécuniaire, dont le Brisgau avait sa part proportionnelle, que le clergé de cette partie de l'Allemagne doit l'aisance de ses membres. La France, en conquérant le Brisgau, a respecté l'allocation de ce fonds, et il sert aujourd'hui à l'entretien des boursiers ecclésiastiques dans l'université de Fribourg et à la dotation des curés de paroisse.

On se plaint en France de l'hostilité du clergé catholique contre le gouvernement, et on ne fait rien pour l'éclairer. Il ne suffit pas de ménager sa susceptibilité, en lui laissant une large part dans l'instruction publique, par exemple, si on n'a pas pris d'avance les moyens de rendre son influence toute bienfaisante, toute citoyenne. J'ai sous les yeux une brochure imprimée en 1812, par le baron de Wessemberg, sous le titre de : *Considérations sur l'état actuel de l'instruction publique du clergé catholique en France et en Allemagne.* « Non-seulement, dit-il avec beaucoup de raison, l'instruction du clergé de France n'a fait aucun progrès depuis le siècle de Louis XIV, mais c'est de la fin de cette époque si glorieuse pour la littérature et le clergé de France, que date la décadence de sa culture. » Il en donne les raisons et cherche ensuite

les moyens d'y remédier. Il approuve les mesures prises par le décret de Napoléon sur l'université impériale et les facultés de théologie, mais il les trouve encore insuffisantes. Et cependant même ce décret ne fut pas observé par le clergé français, et les facultés théologiques des universités furent partout comme non avenues, par suite de la permission accordée de ne pas assister à ses cours et de suivre uniquement ceux du séminaire. En Italie le clergé montre moins de fierté. Le recteur de l'académie de Turin, le célèbre abbé Peyron, m'a dit qu'il n'éprouvait de difficultés que dans les diocèses de Savoie, par suite des traditions épiscopales françaises, mais que cependant il savait bien forcer les évêques à céder. Pendant mon séjour dans cette ville, un professeur de théologie fut vivement réprimandé par lui, pour avoir enseigné des doctrines conformes à celles qui servent de règle à notre clergé. Le gouvernement n'a-t-il pas droit d'exiger, en effet, que les hommes aux lumières desquels est confiée en si grande partie la direction de la morale du peuple, soient par leurs lumières au niveau de leur vocation et au niveau du progrès social. « Il n'est aucunement question, dit M. de Wessemberg dans sa brochure pleine de sens, de faire de tous les prêtres des savans, mais on est encore fort loin d'être savant quand on s'est acquis les connaissances nécessaires pour remplir sa vocation. L'ignorance n'est jamais bonne à rien. Les

prêtres ignorans sont une peste pour la société. Ils se distinguent pour l'ordinaire par des mœurs peu réglées ou par une fausse piété. L'ignorance des prêtres est la source principale de la superstition et du fanatisme des peuples. »

J'ai souvent demandé à plusieurs évêques français comment ils ne comprenaient pas tout le mal que l'ignorance générale du clergé leur faisait à eux-mêmes et comment ils ne cherchaient pas à y remédier. Je leur demandais comment il se faisait qu'on permît à un jeune prêtre d'entrer dans une cure sans qu'il eût suivi des cours d'histoire ecclésiastique, d'explication des livres saints et de théologie pastorale (1), et comment, au lieu de mettre entre les mains de leurs élèves les Pétau et les Dupin, les de Marca et les Thomassin, les Sirmond et les Richard Simon, les Mabillon et les Calmet, les Pascal et les Fleury, les Bourdaloue et les Massillon, les Bossuet et les Fénélon, regardés comme classiques partout où la culture des lettres a fait quelques progrès, ils en étaient encore, au lieu de faire étudier ces chefs-d'œuvre, à faire pâlir pendant quelques années leurs séminaristes sur les livres scholastiques d'un Lacroix ou d'un Busenbaum,

(1) L'enseignement de la théologie pastorale comprend en Allemagne la science homilétique ou de la prédication, l'art d'expliquer convenablement le catéchisme, les principes de la pédagogie, les lithurgies et les maximes de sagesse propres à diriger un pasteur dans toute sa conduite.

d'un Collet ou d'un Tournely, théologie et philosophie soi-disant universelles, mais misérable et bizarre mélange du dogme, de la morale et du droit canon ou plutôt des décrétales, tout cela varié par l'apprentissage machinal et jamais raisonné des rites de l'église, et sans jamais les exercer dans l'éloquence de la chaire, une des gloires de la France. A cela ils me répondaient que les élèves leur étaient remis dans un état trop complet d'ignorance pour qu'en trois ans et même quelquefois deux ans de grand séminaire, ils pussent leur faire enseigner autre chose que l'indispensable, et en quelque sorte le métier. Si cette raison est réelle, il appartient au gouvernement de considérer murement cette situation forcée et d'y porter remède; car chaque jour le mal ira croissant, et je ne connais pas de mal plus profond que l'ignorance d'hommes destinés par leur institution à combattre les ténèbres et l'ignorance. De savans ecclésiastiques français, tels que M. l'abbé de La Mennais et l'abbé Lacordaire, ont voulu porter la main sur l'édifice croulant pour l'étayer. Ils ont appelé le sens commun au secours de la théologie (1); on sait comment ils ont été accueillis par ceux qu'ils voulaient défendre, et comment ils ont été forcés d'humilier leur science devant l'ignorance.

(1) *Catéchisme du sens commun*, par l'abbé de La Mennais. *Essai sur l'indifférence*, pages 81 et suiv.

Cela peut être une bonne leçon morale donnée à l'humanité, mais cela n'avancera en rien l'œuvre d'affermissement de l'Église.

Un autre savant ecclésiastique, l'abbé Bautain de Strasbourg, qu'on n'accusera assurément ni de froideur religieuse ni d'un défaut de soumission absolue aux décisions de Rome, n'a pu, tout en combattant les réformes proposées par l'abbé de La Mennais et en frappant tout système philosophique non fondé sur la révélation, fermer les yeux au mal existant. « Ce qu'on appelle aujourd'hui philosophie scholastique (1) dans nos séminaires, dit-il, n'est point, à proprement dire, un corps de doctrine, un système de science : c'est plutôt une méthode pour examiner et juger les opinions humaines contraires aux vérités métaphysiques. Cet enseignement n'a rien de commun avec les systèmes modernes, ceux qui le donnent ou ne le connaissant pas, ou ne voulant pas s'en occuper. Il est resté au 19e siècle ce qu'il était au 17e, et c'est un spectacle singulier au milieu du progrès général des connaissances humaines, de voir la philosophie scholastique garder ses anciennes allures, son vieux langage, ses formes usées, ne marchant point avec le siècle, ne voulant se mêler en aucune ma-

(1) *De l'Enseignement de la Philosophie en France au 19e siècle*, par l'abbé Bautain. Strasbourg, 1833. L'abbé Bautain est professeur au séminaire et à la faculté.

nière avec lui, bien qu'au fond elle participe à son esprit plus qu'elle ne croit; car, tout en gardant les formes et le langage du moyen-âge, elle n'en a plus la foi ni la science. Elle est cartésienne dans son esprit, et c'est ce qui explique sa sécheresse et sa stérilité..... L'enseignement philosophique de cette école (nos séminaires) se réduit à la logique, et encore à la partie la plus technique de la logique. Les problèmes les plus importans sont résolus à coup de syllogismes, et les majeures des argumens dans lesquelles sont contenues les conclusions qu'on veut obtenir, sont reçues de confiance, soit comme évidentes par elles-mêmes, soit comme appartenant au sens commun, soit même comme vérités traditionnelles; car ici tout est mêlé et confondu. On suppose le plus souvent ce qui est en question; car la raison, ne pouvant se faire ses principes à elle-même, est bien obligée d'en supposer ou d'en admettre qu'elle ne fait pas. Voilà ce qu'on appelle de la philosophie dans la scholastique moderne. Là le plus grand philosophe est celui qui dispute le plus intrépidement à tort ou à raison; ou plutôt c'est celui qui débite le mieux les argumens tout faits que lui fournit son livre ou que son maître lui dicte. Il ne s'agit point dans les écoles de traiter à fond les questions, il s'agit de raisonner pour ou contre. C'est pourquoi on s'entoure d'un grand attirail de dialectique qui cache le vide, et on supplée par l'appareil des formes

au manque d'idées, de science et de vérité. »

Voilà ce que sentent, voilà ce qu'avouent les ecclésiastiques en trop petit nombre qui ont pu, en sortant du séminaire, se refaire une instruction toute nouvelle. Le public lui-même juge le mal par ses effets. Il est donc urgent de s'en occuper; mais il y faut à la fois, méthode, ménagement et fermeté. J'avais souvent été étonné que Napoléon, en réorganisant le catholicisme en France, n'eût pas mieux préparé en même temps les moyens d'obtenir par la suite un clergé plus éclairé. Le fait est qu'après avoir conféré tant de bienfaits sur le clergé, il croyait toujours le trouver facile à son égard. Les évêques lui manifestaient le plus complet dévouement, et par les évêques que le concordat avait rendus plus puissans que jamais, il comptait aisément contenir le reste du clergé. Plus tard il comprit qu'il n'avait pas pris assez de précautions et voulut revenir sur le passé. Ami du vertueux prince-primat, il lui demanda ses conseils. Le primat s'en expliqua nettement et publia même, à peu près à cette époque, quelques-unes de ses idées sur l'Eglise d'Allemagne (1). Napoléon pouvait se rappeler que, quand Marie-Thérèse voulut opérer ses réformes ecclésiastiques, elle se garda bien d'en appeler à tous les

(1) *De la paix de l'Église dans les états de la Confédération Rhénane.* Vœux exprimés par Charles, archevêque métropolitain de Ratisbonne. Paris, 1810.

évêques d'Autriche, où les gens éclairés pouvaient se trouver en minorité, mais qu'elle se borna à se former un conseil, composé de l'évêque Stok de Neustadt, de l'abbé Rantenstrauch, de Van Swieten et de quelques autres savans éminens, et que Joseph II s'était contenté de l'appui de l'évêque Herberstein, et il eût trouvé sans peine à se composer un conseil de cinq ou six prélats et savans distingués qui eussent mis ses intentions à l'abri de tout reproche; mais la multiplicité de ses occupations le détermina à se décharger lui-même d'une semblable responsabilité et il fit en 1811 appel à une sorte de concile national, d'abord pour l'institution canonique, mais en effet avec des vues étendues d'avenir (1). On se rappelle les embarras qui en surgirent. Sans la guerre de Russie, il eût triomphé des obstacles en les tournant avec habileté.

Ce que l'empereur n'a pas fait alors, il devient

(1) Dans une autre occasion d'une nature toute différente, Napoléon s'en référa avec confiance aux lumières d'un corps et s'en trouva fort mal. En 1801, le célèbre Fulton vint offrir à Napoléon de construire, à l'aide de la vapeur, des vaisseaux qui, en dépit des vents, pourraient transporter nos soldats et remorquer nos flottilles sur toute côte désignée de l'Angleterre. Le projet fut envoyé à l'Académie des sciences, qui déclara Fulton un visionnaire et sa prétendue découverte un rêve sans base. Vingt ans après, Fulton couvrait de ses vaisseaux à vapeur les mers d'Angleterre et d'Amérique. Qu'on juge des effets d'un semblable lévier entre les mains de Napoléon !

indispensable aujourd'hui de le faire, si nous ne voulons pas que notre clergé, déja si inférieur au clergé allemand, le soit bientôt au clergé d'Espagne et d'Italie, plus indépendant des évêques et moins étranger au monde qui l'environne. Pour arriver au but, trois choses sont nécessaires. La première d'assurer au clergé inférieur une honnête aisance; à cet égard peu de chose reste à désirer, et ce qui reste à faire deviendra facile en supprimant les sièges épiscopaux non désignés dans le concordat pour en consacrer la dépense à l'amélioration du clergé inférieur. Voici quel est, aussi exactement qu'il m'a été possible de l'obtenir, l'état de l'Église catholique en France:

Archevêques.....	14	En tout 40,712 membres inscrits au budget pour la somme de 33,918,000 fr., sans les abonnemens, redevances, casuel, oblations et allocations des départemens et des communes, et sans y comprendre les dons nombreux insérés chaque jour au *Bulletin des Lois*.
Evêques.....	66	
Vicaires généraux.....	174	
Chanoines.....	660	
Curés, 1re classe.....	767	
Id. 2e classe.....	2,534	
Desservans.....	26,776	
Vicaires.....	6,184	
Chapitre de St.-Denis.	21	
Id. chantres et chœurs.	16	
Bourses des séminaires.	3,500	

La seconde amélioration à faire, est d'assigner un fonds convenable pour donner des bourses aux jeunes gens pauvres qui se destinent à l'état ecclésiastique.

La troisième et la plus essentielle est de supprimer complètement les petits séminaires, et de réduire considérablement le nombre des grands séminaires, en organisant sur un meilleur pied ceux qui seront conservés. Pour ce dernier objet les universités catholiques allemandes peuvent nous servir de modèle.

On ne sait pas en Allemagne ce que c'est qu'un petit séminaire, et on se garderait bien de conserver une institution qui dès l'enfance dispose de la vocation des hommes, les met en dehors du monde et les expose à ne le connaître qu'au moment où ils y ont en quelque sorte renoncé. Tout individu qui se destine à l'état ecclésiastique est obligé d'abord de fréquenter les gymnases, comme tous les autres enfans. Des bourses y sont données aux enfans pauvres pour suivre toutes les professions. Une fois le cours terminé, il entre à l'université pour y suivre pendant deux années les cours de philosophie (1), aussi bien que ceux qui se destinent au droit, au professorat ou à la médecine. Ce n'est qu'après ces deux années de philosophie que chaque élève choisit sa vocation spéciale et suit à son gré, soit la faculté théologique, soit toute autre faculté.

(1) Dans le grand-duché de Baden, on peut aussi faire d'avance les deux années de philosophie dans les lycées de Carslruhe, Manheim et Constance.

Ce cours de théologie, pour lequel des fonds spéciaux sont destinés, afin d'en faciliter l'accès aux classes pauvres, dure trois années. Jusque-là tous les jeunes gens de toutes les professions ont vécu ensemble, et ont appris à connaître le monde. Quand ils choisissent la théologie, c'est donc parceque leurs goûts se portent de ce côté, et après que leur raison leur a appris à discerner que c'était, entre toutes les vocations, celle qui leur convenait le mieux. Des examens sévères sur les langues orientales, sur le droit canonique, sur l'histoire ecclésiastique, sur toutes les branches enfin de la théologie, terminent ces trois années, après quoi seulement commence la réclusion. L'étudiant en théologie entre alors dans un séminaire, pour faire l'application complète de toutes les connaissances qu'il a dû acquérir sur les diverses branches de son nouvel état, telles que la lithurgie, le catéchisme, la prédication, pour y vivre dans la retraite pendant une année scolaire, et se préparer à la vie paisible et calme qu'il va désormais être appelé à mener. C'est là qu'il commence à porter le costume ecclésiastique. Au bout d'une année, il est envoyé, comme vicaire dans une paroisse, sous un curé formé d'après les mêmes principes, et apporte au corps entier son contingent de lumières et de moralité. J'ai beaucoup examiné le clergé catholique du pays de Baden, et je déclare que non-seulement il ne le cède en rien par ses connaissances

au clergé protestant, mais qu'il lui est même de beaucoup supérieur en tolérance. Le curé d'un village badois est un intermédiaire entre les classes les plus éclairées, dont il se rapproche par ses études et ses habitudes, et les classes les plus ignorantes, avec lesquelles l'exercice de ses devoirs le met constamment en contact. Plus que personne il contribue à rapprocher les dernières des premières, en leur distribuant la science avec intelligence. Loin de chercher à entretenir les idées superstitieuses, les pratiques mesquines, les fausses dévotions des siècles grossiers dans le sacré-cœur, etc., en un mot toutes les apparences de piété sans réalité morale, ils sont les premiers à appeler l'examen, à rendre à certaines cérémonies leur sens allégorique et moral, à rattacher constamment le christianisme à une morale épurée. J'ai vu un curé déchirer les images qu'on lui apportait à bénir pour les vendre dans des foires, en demandant si on le prenait pour un capucin, et indemniser à ses frais la famille qu'il amenait à quitter ce sot métier de vendeur d'images bénites. Un autre blâmait devant moi un pasteur protestant d'avoir dit en chaire qu'on n'était sauvé que par le protestantisme. Je lui demandai s'il ne disait pas, lui, qu'on n'était sauvé que par le catholicisme. Il me répondit qu'il s'en garderait bien, et que jamais, à Worms ni dans le pays de Darmstadt, un prêtre catholique n'oserait, sous peine de réprimande sé-

vère du gouvernement et de ses chefs ecclésiastiques, se livrer à des comparaisons fâcheuses, ou prêcher sur la morale commune à tous. Quand on veut se livrer à des mouvemens d'éloquence dogmatique, on les réserve pour le christianisme en général.

J'ai vu dans une école de village un curé interroger les enfans protestans avec le catéchisme protestant, les catholiques avec le catéchisme catholique, et les enfans juifs sur les principes de la religion juive, sans chercher à trahir la confiance des parens par des conversions.

Un autre n'hésita pas à faire transporter dans l'église le corps d'une pauvre juive, trouvée sur le grand chemin, attendu qu'il n'y avait là aucun prêtre juif pour s'acquitter des fonctions de la prière, et qu'il ne voulait pas préjuger le défaut de conversion.

Je ne parle pas de la communauté d'église entre les deux religions catholique et protestante; la même chaire sert à des prédicateurs qui ont le même but, et la même nef reçoit les mêmes vœux qui ne diffèrent que par l'expression. Déja cette tolérance civilisatrice est parvenue en Alsace, et le temps n'est peut-être pas éloigné où on s'étonnera en France qu'elle n'ait pas existé partout.

Je rencontrai un jour un curé dans les champs, le jour des Rogations, à la tête d'une procession de son village. Il vint me voir ensuite, me montra le sermon qu'il avait prononcé et les hymnes qu'a-

vaient chantées ses paroissiens. Il leur expliquait qu'ils ne devaient pas penser à obtenir, par une telle cérémonie, le soleil et la pluie, qui naissaient de causes ordonnées d'avance et pour le bien commun, non de tel ou tel village, mais de l'humanité; mais que c'était là une occasion de renouveler au créateur de toutes choses, leurs remercîmens pour les bienfaits de toute l'année. Les hymnes étaient des chants fort poétiques par la pensée, et dépouillés de cette kyrielle de noms des litanies, de cette kyrielle de miracles de la légende. Un catholicisme ainsi épuré, me paraît beaucoup plus propre que le protestantisme à répondre à tous les besoins de la faiblesse humaine, et on remarque en effet en Allemagne comme en Suisse, dans tous les villages catholiques, expansion de cœur et gaîté, dans les villages protestans, réserve et austérité, souvent poussées jusqu'au mysticisme.

Il n'est pas jusqu'aux cérémonies de l'église qui, avec les mêmes formes apparentes, n'offrent une direction différente d'idées. Les femmes sont rangées avec ordre d'un côté sur des stalles proprement disposées dans toute l'église; les hommes sont placés de l'autre côté. Dans le moindre village, l'orgue est touché avec goût, et reproduit les harmonies nouvelles des meilleurs opéras, tandis que tous les villageois y joignent leurs voix en chantant en parties. Souvent des musiciens plus exercés

accompagnent le chant avec divers instrumens, ou du moins quelques clairons marquent les finales. Napoléon disait que la messe était l'opéra des pauvres ; oui, une messe de ce genre et non un assemblage confus de villageois debout, chantant faux dans une église malpropre. Une heure consacrée à la messe en allemand, offre, indépendamment des idées religieuses qui s'y associent, l'occasion d'entendre une musique agréable et de se former à des idées de silence, d'ordre et de bon arrangement, par l'ordre et le bon arrangement qu'on est forcé d'y observer.

Il faut ajouter toutefois qu'en Allemagne les lumières sont plus actives dans le clergé inférieur que dans les évêques. Ceux-ci, choisis en général par suite d'une conformité d'idées politiques avec les idées du gouvernement ou de l'ultra-montanisme, se gardent bien de seconder les améliorations qui ne s'écartent en rien des doctrines consacrées dans les temps éclairés. Un homme aussi pieux que M. de Wessemberg a été exclu des nominations archiépiscopales par le pape. Les gouvernemens n'ont pas insisté, et quelque désignation d'homme faible, docile, vieux ou peureux, voilà les évêques qui plaisent à Rome, et que se hâtent de faire les ministres, non moins peureux que Rome. Cependant là aussi le mouvement se fait quelque peu sentir, et à Mayence, lorsque l'évêque mourut en 1833, le clergé de toutes les sectes, y compris le

clergé juif, fut invité à la cérémonie et ne manqua pas de s'y rendre.

Les mariages mixtes si difficiles en France, à l'église, lorsque les nouveaux conjoints ne veulent pas promettre d'élever leurs enfans dans le catholicisme, n'offrent aucune espèce de difficulté de l'autre côté du Rhin, si ce n'est en Bavière, où quelques prêtres, pour plaire au gouvernement actuel, affectent plus de rigidité et d'intolérance; et cependant le mariage par le prêtre n'est en France qu'une satisfaction donnée à la conscience religieuse, et non une nécessité imposée par la loi. Dans les provinces rhénanes qui faisaient autrefois partie du territoire français, le code Napoléon a été conservé et le mariage se fait devant l'autorité civile. La cérémonie ecclésiastique est une affaire de conscience et ne vient qu'après. Dans les provinces d'outre-Rhin, le curé est considéré en même temps comme officier civil responsable, envers l'autorité civile de l'exécution de son mandat, et comme fonctionnaire religieux, relevant de son évêque pour tout ce qui est uniquement de discipline religieuse. C'est le curé de la paroisse qui, en qualité d'officier civil, est tenu d'accomplir les fonctions du mariage. Si les deux futurs sont de cultes différens, ils peuvent se marier indifféremment chez le pasteur protestant ou le curé catholique, et dans ce cas l'ecclésiastique non employé est obligé de donner une sorte d'exéquatur, sous peine d'être

puni par la loi civile. Un tel ordre de choses est fort imparfait encore, quand on le compare aux dispositions si logiques de notre code civil; mais il en résulte du moins l'avantage d'une adhésion plus intime du pouvoir religieux à l'autorité du pays. On n'entend jamais parler ici de petite église, et de prêtres refusant le serment; les prêtres sont aussi citoyens. Il y a plus, c'est que même s'ils veulent rentrer complètement de la vie religieuse dans la vie civile, l'autorité civile ne se croit pas investie du droit d'y mettre obstacle. Joseph II avait rendu autrefois une loi qui interdissait au magistrat civil de s'ingérer dans la loi religieuse, en refusant, par exemple, de marier un ancien prêtre auquel le mariage était interdit par la loi religieuse. Il disait que chacun devait rester dans les limites que lui prescrivait la nécessité de maintenir l'ordre menacé, et tant que l'ordre religieux ne menaçait pas l'ordre civil de perturbation, il ne s'en mêlait pas. Malgré ses convictions, que le mariage était un lien purement civil dans tous ses effets, que la cérémonie religieuse n'intervenait que pour le consacrer et le rendre plus auguste, et que cette doctrine était conforme à celle des conciles, il crut devoir céder pour le moment, mais ses principes sont aujourd'hui adoptés partout en Allemagne, et même jusqu'à une certaine étendue dans les états autrichiens d'Italie, ce qui fait regarder l'Autriche à Rome comme à demi-schismatique.

Elle ne se sauve que par la parfaite conformité de ses vues politiques, avec le stabilisme et même le rétrogradantisme romain. Les autres états qui sont un peu moins purs en absolutisme, courraient grand risque d'être fort vertement réprimandés, si on ne croyait pas dangereux d'être brusque avec des gens qui ne demandent pas conseil quand ils croient avoir raison, et qui ont assez de science pour vous embarrasser un peu. Aussi, en même temps qu'une cour royale, au mépris du Code civil, interdissait, de par le pape, à un officier civil de marier M. de Monteil par la loi civile, on ne faisait aucune difficulté en Allemagne de marier les prêtres qui se présentaient. Il y en a eu plusieurs exemples. J'en connais un en particulier dans le duché de Nassau. Si le prêtre catholique change de religion lui-même, ou veut épouser une protestante, cela ne souffre aucune difficulté; le prêtre protestant fait le mariage après s'être fait donner de bon gré, ou sur la demande du gouvernement, le désistement de son confrère catholique. Si les deux futurs sont catholiques, un décret du souverain désigne l'ecclésiastique protestant ou catholique qui sera tenu de procéder au mariage. On comprend tout ce que donnerait d'entraves, dans un pays moins éclairé, cette difficulté de recourir à un fonctionnaire religieux, et tout ce que la sagesse de notre code nous donne d'avantage à nous-mêmes; et cependant les Allemands ont triomphé de tant de

désavantage, et nous, enfans de citoyens qui ont si glorieusement lutté pour nous conquérir un si grand œuvre de sagesse, nous nous faisons la risée de l'Europe en abdiquant sottement nos droits.

Combien de bonnes gens, qui lisent Voltaire et ne vont pas à l'Église, mais n'en soutiennent pas moins victorieusement pour cela l'augmentation des évêchés et la prépotence des évêques, croiraient merveilleusement de bon ton, chez nous, de pousser des cris d'indignation si on leur parlait du mariage des prêtres. En Allemagne où tant de gens vont à la messe et communient, on en parle comme de chose possible et même prochaine, et on cite des autorités ecclésiastiques, des cardinaux même jusqu'au 15e siècle en faveur de cette opinion. Plus de 270 prêtres catholiques jeunes et vieux du grand-duché de Baden ont même signé une pétition aux chambres pour demander la suppression du célibat ecclésiastique (1). Les chambres qui ont

(1) Parmi ces signatures, on remarque celles de 12 curés de cantons (doyens ruraux); de 3 ecclésiastiques de plus de 70 ans; de 6 de plus de 60 ans; de 153 de plus de 50 ans; de 22 de plus de 40 ans; d'un conseiller ecclésiastique révéré dans tout le pays; d'un autre doyen rural, qui sur son lit de mort a demandé à signer, pour obéir, disait-il, au vœu de sa conscience, et en demandant que sa signature fût consignée sur son tombeau; d'un autre qui en mourant a demandé aussi à ne pas se séparer des vœux de ses collègues, qui sont les siens.

déja supprimé tous les couvens d'hommes et de femmes et n'ont conservé à quelques religieuses le droit de s'adjoindre un petit nombre de novices qu'en abolissant les vœux, en limitant le nombre des religieuses, et en les forcant à se consacrer aux fonctions de l'instruction dont les besoins seuls déterminent cette limite, n'ont pas repoussé cette pétition avec colère. On attend que les idées soient tout-à-fait mûres à ce sujet. M. Amam, professeur de droit ecclésiastique à l'université de Fribourg, s'est chargé de la présentation de cette pétition, et il m'a dit que tous les jours le nombre des signataires s'accroissait, et que les plus âgés ecclésiastiques surtout étaient les premiers à déclarer que, tout en renonçant pour eux-mêmes aux avantages du rappel de cette loi, ils n'en devaient pas moins à leur pays de s'élever contre son immoralité.

On croira peut-être que, pour être autorisés à montrer des opinions aussi consciencieuses, les ecclésiastiques allemands sont protégés contre le pape par des conventions ou un concordat bien meilleur que le nôtre. Nullement. Les concordats allemands, partout où ils existent, sont plus mauvais de beaucoup que le concordat impérial de 1801; je ne parle pas du concordat des Bourbons qui est le chef-d'œuvre de l'ineptie de M. de Blacas, fidèle écho de cette famille. Le concordat de Bavière, par exemple, est détestable. Après la dissolution de l'empire germanique, la Bavière,

où le catholicisme s'est conservé avec le plus de ferveur, chercha à faire un concordat avec Rome, mais les grandes affaires politiques éloignèrent cet arrangement. Après 1814, elle fut la première à renouveler cette tentative, et le baron Häffelin, archevêque de Chersonnèse, ministre de cette cour à Rome, le signa le 5 juin 1817. Approuvé par le roi le 24 octobre 1817, il fut, par un édit du 26 mai 1818, joint à la constitution. Deux archevêchés de province y furent créés, pour fournir à Rome les moyens d'opposer constamment l'un à l'autre, et de se réserver un moyen d'action. Tout le pays fut réparti en six diocèses ou évêchés pour la Bavière Rhénane et l'ancienne Bavière. En vertu de cet acte, le gouvernement bavarois s'oblige envers Rome à s'opposer à la circulation des livres qui lui seraient indiqués par les évêques comme incompatibles avec la foi catholique, les bonnes mœurs ou les intérêts de l'Église. Il y a dans ce concordat beaucoup d'autres stipulations de cette force, mais les lumières publiques sont plus fortes que de semblables déclarations; et la tolérance, qu'on ne doit pas confondre avec une indifférence souvent non raisonnée, et qui n'exempte pas alors les ignorans de prendre ardemment parti, toutes les fois qu'il y a une sottise à maintenir, est tellement répandue partout, en Bavière même, et surtout dans le clergé, qu'il est impossible de ramener jamais le temps de Grégoire VII.

La Prusse a montré beaucoup d'habileté dans l'affaire de ses transactions avec le pape. Elle a lié Rome sans se lier elle-même. M. de Hardenberg termina cette négociation à Rome après le congrès de Leybach, le 25 mars 1821. Le pape publia sa bulle d'organisation le 16 juillet 1821, et le roi lui prêta force par son ordre du 23 août, mais il n'y eut pas de concordat, c'est-à-dire de convention réciproquement obligatoire. Il y eut aussi en Prusse deux archevêchés, l'un pour les anciennes, l'autre pour les nouvelles provinces, Gnesen, Posen et Cologne, et sept évêchés, Gnesen, Breslau, Posen, Ermeland, Trèves, Munster et Paderborn.

Le Hanovre fit comme la Prusse. La bulle est du 26 mars 1824; elle fut confirmée par Georges IV le 20 mai 1824.

La partie catholique des six états de Wurtemberg, Baden, Hesse électorale, grand-duché de Hesse, duché de Nassau et de la ville libre de Francfort fit ses stipulations à part. Des idées mal entendues de souveraineté empêchèrent tout les états allemands de se réunir. Ils eussent ainsi pu faire une organisation beaucoup meilleure, mais l'esprit de localité tue souvent l'esprit de nationalité, et la nationalité allemande a bien une ame, mais elle ne s'est pas encore donné un corps. Ces six états ont été réunis en une seule province ecclésiastique avec un archevêque siégeant à Fribourg et cinq évêques à Mayence, Fulde, Rotenburg et Limburg.

L'archevêque de Fribourg remplit en même temps la fonction d'évêque du cinquième diocèse placé à à Fribourg. La cure de Francfort dépend de l'évêché de Limburg. L'ancien évêché de Constance fut supprimé pour en éloigner M. de Wessemberg qui en était coadjuteur. Les évêchés de Mayence et de Fulde, aujourd'hui dépendans de l'évêché de Fribourg, dépendaient autrefois de l'archevêque-électeur de Mayence.

Voici quelle est la part d'action politique proportionnelle que diverses constitutions accordent au clergé dans la représentation nationale.

Dans le grand-duché de Baden, l'archevêque de Fribourg et un ecclésiastique protestant, revêtu de la dignité de prélat, font partie de la première chambre.

Dans le royaume de Bavière, les deux archevêques catholiques, un évêque désigné par le roi, et le président du consistoire évangélique, sont membres de la première chambre. Les ecclésiastiques des deux confessions nomment en outre entre eux un huitième des membres de la deuxième chambre.

Dans le royaume de Wurtemberg, il n'y a pas de représentant ecclésiastique dans la première chambre, mais les six surintendans généraux protestans, l'évêque catholique et un des chanoines, désigné par le chapitre, font partie de la deuxième chambre.

Dans la nouvelle constitution du royaume de

Saxe, la première chambre contient cinq membres ecclésiastiques, qui sont : 1° un membre du chapitre de Misnie, désigné par le chapitre ; 2° le premier prédicateur de la cour ; 3° le doyen du chapitre de St.-Pierre à Badissin, et en son absence, un des trois chanoines capitulaires ; 4° le surintendant de Leipzig ; 5° un membre du chapitre collégial de Wurzen, choisi par le chapitre dans son propre sein.

Dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, l'évêque de Mayence et, en cas de maladie, un ecclésiastique catholique désigné par le grand-duc, et un prélat protestant, sont membres de la première chambre.

Dans le duché de Nassau, deux doyens de l'Église évangélique et un de l'Église réformée, sont élus par leurs collégues pour faire partie de la deuxième chambre.

Dans toute l'Allemagne, les ecclésiastiques sont obligés de suivre les cours et les réglemens universitaires qui existent à Fribourg ; car cette université ne fournit guère d'élèves en théologie qu'aux six États réunis dans la circonscription provinciale de l'archevêché de Fribourg. En 1833, elle contenait 650 élèves, dont 200 élèves en théologie, 150 en droit, 150 en médecine, et 150 dans la faculté dite philosophique, ce qui comprend nos deux facultés françaises des sciences et des lettres. Un capital, appelé stipendium, de plus de 300,000

florins, est attribué à l'université depuis les réformes de Joseph II, et l'intérêt est distribué à des jeunes gens pauvres pour toute la durée de leurs cours. Aussitôt qu'une des bourses devient vacante, l'université en donne connaissance par les feuilles publiques, en ajoutant à l'avis les conditions requises par les fondateurs. Il y a 200 bourses au moins à Fribourg. Jusqu'ici, la moitié seulement était consacrée aux théologiens, et l'autre moitié à toutes les autres facultés; mais un ordre récent du gouvernement prescrit d'attribuer la totalité des bourses aux théologiens, afin de diminuer par là le nombre des étudians des autres facultés. Les gouvernemens allemands sont presque partout en guerre avec les universités, qui en ont pourtant replacé un bon nombre sur le trône par le dévouement opportun de 1814. La même ardeur patriotique est loin d'exciter aujourd'hui la même reconnaissance ou les mêmes éloges. Ce nombre de 200 théologiens annuels sera, je crois, de beaucoup supérieur aux besoins du pays, et même des six pays réunis, car dans le pays de Baden où le tiers de la population est protestant, il y a en tout 800 cures, desservies maintenant par 1,100 prêtres, et tous les ans il sort du seul séminaire épiscopal de Fribourg, de 50 à 70 élèves.

Pour être admis comme professeur dans tout gymnase ou lycée, il faut des études plus sévères encore que pour la faculté théologique; et à la

suite de ces études, l'élève subit un examen rigoureux et doit de plus faire imprimer une dissertation sur un sujet désigné, et soutenir ce qu'on appelle une disputation publique.

Les professeurs de l'université sont astreints à des preuves beaucoup plus rigoureuses; et afin que le public ne s'habitue pas à les croire oisifs ou étrangers à leurs anciennes études, tous les semestres ils sont dans l'usage de publier une dissertation ou programme sur une question scientifique, au nom de l'université. Plusieurs de ces programmes sont de véritables ouvrages littéraires. Ceux du savant professeur Ruef de Fribourg, forment une intéressante collection qui va être publiée avec sa biographie par le docteur Amam. J'en ai plusieurs autres sous les yeux, qui annoncent une érudition aussi solide qu'étendue, tels que :

Claudii imperatoris oratio super civitate Gallis danda, par le professeur Zell de Fribourg, en 1833.

Un Essai en langue allemande du docteur Schreiber, sur les lettrés qui ont brillé à Fribourg, et en particulier sur Melchior Fatelin, né en 1490, et second fondateur de la maison des Chartreux, imprimé en juin 1832, aussi à Fribourg.

M. Tullii Ciceronis oratio de provinciis consularibus à codicibus emendata, par le professeur Orell de Zurich, en 1833, pour l'Université de Zurich.

De temps à autre aussi, le sénat académique fait publier sous le titre de chronique de l'uni-

versité, un compte rendu des améliorations opérées dans les divers établissemens, tels que bibliothèque, musée, cabinet anatomique, jardin botanique, et des travaux faits par les professeurs des diverses facultés. Les deux derniers programmes de Fribourg contiennent : le premier depuis l'été de 1824 jusqu'à celui de 1829; le second depuis 1829 jusqu'à l'été du 1832, et ils forment ensemble 68 pages in-4°. En les parcourant, je vois qu'il est peu de professeurs qui n'aient payé largement leur dette à la science.

M. de Rotteck, par exemple, a publié dans cet intervalle son Histoire universelle en 9 volumes, depuis les temps historiques jusqu'à notre époque, ouvrage qui a eu plus de dix éditions et a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe; beaucoup d'autres petits écrits historiques et politiques, et un abrégé populaire de son grand ouvrage historique.

M. Hug, une Introduction critique au Nouveau Testament, traduite en français et en anglais.

Le professeur Schreiber, des Mémoires sur l'architecture du moyen-âge dans les provinces d'outre-Rhin, sur les cathédrales de Fribourg et de Strasbourg, et sur divers sujets d'histoire et de morale.

M. Welcker, des ouvrages importans sur le droit germanique.

M. Schnell, l'Histoire de l'Autriche, de la Bo-

hême, de la Styrie, de la Hongrie, avec un Essai sur l'influence qu'a eue l'Autriche en Allemagne et en Europe, depuis la réformation. Cet ouvrage est interdit en Autriche.

M. Münch, l'Histoire de François de Sichingen, en 2 vol. in-8, et des Recherches sur Ulric de Hutten, jointes à une nouvelle édition de ses ouvrages.

M. Fromherz, un Manuel de chimie.

M. Amam, l'Opinion de la faculté de théologie de Fribourg en faveur des prêtres assermentés de l'Alsace le 20 mars 1798, avec de nombreux éclaircissemens. On rapporte que lorsque le baron de Thugut, premier ou plutôt unique ministre de l'Autriche à cette époque, eut connaissance de cette savante dissertation, dans laquelle la faculté théologique déclarait : que les prêtres assermentés n'étaient, aux yeux de l'Église, ni hérétiques, ni schismatiques, ni intrus, et que c'était par ignorance des lois canoniques que les évêques émigrés s'étaient prononcés contre eux, tandis que leur devoir était de prêcher aux fidèles de leur diocèse le respect pour les prêtres assermentés, il s'écria : « De quoi s'avisent ces docteurs de justifier le clergé assermenté de France, dans un moment où, à l'aide des bruits semés par les émigrés et les évêques français eux-mêmes, qui peignent les Français comme des athées, nous voulions soulever la Suisse contre eux ! » Phrase courte, mais féconde en conclusions.

Un des professeurs de l'université est investi des fonctions de bibliothécaire. Cette bibliothèque, bien qu'enrichie depuis peu d'années par des legs et des achats continuels, de manière à la mettre au courant de la science, ne possède aucun manuscrit ancien remarquable sur l'histoire et la littérature du moyen-âge.

STAUFFENBERG, PRÈS D'OFFENBURG.

A une lieu d'Offenburg on aperçoit sur le haut d'une montagne le château de Stauffenberg, chevalier marié à une fée. La Mothe-Fouqué a modernisé dans Ondine ce poème dont un ancien manuscrit se trouve à la bibliothèque publique de Strasbourg, et dont le texte a été publié en 1823, par M. Engelhardt, en un volume in-8, avec *fac simile* des miniatures originales. Ce conte, qui ressemble pour le fond au conte d'Ahmed dans les *Mille et une Nuits* (1), n'est en grande partie qu'une reproduction du Lay de Lanval et du Lay de Gruélan, si naïvement poétisés par Marie (2). Je vais donner une esquisse de cette tradition.

Peterman de Temringer était un chevalier fort accompli. Le poète se perd dans l'énumération de toutes les perfections qui formaient alors un chevalier, et que Peterman de Temringer possédait au plus haut degré. Il se mettait avec grande élégance; il savait chasser au tir, au courre, au faucon; il était brave, cela va sans dire; libéral, comme tous les braves; expert à tous les jeux et

(1) *Mille et une Nuits*. Tom. 6, p. 229.

(2) Voyez *les Lais de Marie*, publiés avec une traduction par M. de Roquefort, 2 vol. in-8°.

à toutes les armes, et ce qui est plus extraordinaire que tout le reste, et ce qui prouve que le poète n'était pas du siècle de son héros, mais d'un siècle plus rapproché de notre civilisation moderne, c'est qu'à toutes les qualités du héros, Peterman ajoutait celle de n'avoir oublié ni la lecture, ni l'écriture qu'il avait apprises dans ses jeunes années (1).

Un soir que Pierre de Temringer se rendait à cheval à Nussbach, village à une lieue de son château de Stauffenberg en Mortenowe (Ortenau), pour assister à la grand'messe, précédé de son varlet, il aperçut une jeune et belle fille, assise toute solitaire sur une pierre. Elle était magnifiquement vêtue d'or et de soie de Minorque. A ses doigts brillaient des pierres précieuses et des escarboucles si étincelantes qu'elles eussent dissipé la nuit la plus obscure. Ébloui de tant de grace et de tant de beauté, le chevalier descendit aussitôt de cheval, et pria la jeune fille de s'asseoir à côté de lui sur le gazon. Elle ne fit pas la prude et accepta sans hésiter. « Comment une si belle fille que vous, s'écrie le galant chevalier, se trouve-t-elle donc seule ici, dans un lieu si retiré? — Je vous attendais, répond la belle. » Elle lui raconte alors qu'invisible à ses yeux, elle l'avait accompagné partout depuis son adolescence et sa première

(1) Er kund ouch schriben und lesen,
Daz lert er in sinen jungen Tagen.

prise d'armes, dans ses courses à cheval sur les grandes routes comme pendant ses loisirs dans les châteaux, dans les tournois où elle assurait ses succès aussi bien que dans les combats où elle veillait sur ses jours, dans les cours des rois comme dans son pélerinage au tombeau du Sauveur; partout enfin, en Souabe, Bavière, Hongrie, Prusse, Russie, Angleterre, France, Toscane et Lombardie, elle veillait à ses côtés comme un ami sur un ami (1).

Le chevalier lui reproche galamment d'avoir tant tardé à se manifester à sa vue, et lui promet, en retour de son affection, de rester près d'elle jusqu'à la mort. La belle accepte cet aveu en rougissant, et lui dit que désormais elle se présentera à sa vue dès qu'il le désirera et sera seul (2).

Dès ce moment bien d'autres avantages lui sont assurés. Aucune maladie ne pourra l'atteindre; tous ses désirs seront satisfaits, et tout prospèrera autour de lui; mais tout cela est soumis à une condition; c'est que jamais il n'acceptera en mariage aucune fille des hommes. Malheur à lui s'il manquait à cette condition, car, sans qu'elle pût elle-même le sauver, il mourrait en trois jours.

(1) Alss ein Fründ des andern sol.

(2) Wenn du denn wilt, so hastu mich
Wa du alters-eine bist.

Le chevalier lui fait tous les sermens possibles et veut même lui donner sur-le-champ les preuves de sa tendresse. La belle ne peut l'arrêter dans l'effusion de ses sentimens, qu'en lui promettant sur sa foi qu'aussitôt rentré chez lui, il pourra faire d'elle à sa volonté (1).

Mais, pour le moment, elle l'engage à continuer son chemin et à aller, ainsi qu'il en avait l'intention, à la grand'messe, pour appeler la bénédiction du ciel sur leur union prochaine et sans cérémonie. Elle lui remet une bague précieuse en gage d'alliance, lui promet d'être dans sa chambre aussitôt que lui, et lui annonce que dorénavant, lorsqu'il sera seul et désirera la voir, dans quelque lieu et en quelque pays qu'il se trouve, il n'aura qu'à la souhaiter (2).

Quelques distractions troublèrent probablement la dévotion habituelle du chevalier pendant la grand'messe; mais enfin il fit son offrande avec piété, attendit la bénédiction, se prosterna, se signa, puis pressant les flancs de son bon cheval, il arriva assez promptement à son château.

A peine était-il arrivé dans sa chambre et avait-il énoncé son vœu, que voilà la fée, car c'était une

(1) Und lass er nun ze male varn
Wir sond es hei ze huse sparn
Da wil ich tun den Willen din.

(2) Wenn du einest wünschest nach mir
So bin ich endelich by dir.

fée, qui lui apparaît dans toute sa beauté. Le poète se plaît à décrire ici avec détail leurs doux propos et leurs doux jeux d'amour (1).

Je tire ici le rideau du lit gothique, et me contente de dire qu'à son réveil, la fée, fort satisfaite de son jeune époux, l'engagea à courir le monde avec une suite digne d'elle et de lui, non pas comme on le disait alors *pour gaaingner*, mais pour illustrer son nom, lui garantissant d'ailleurs que l'argent ne manquerait jamais à ses désirs (2) et assurant qu'elle sera toujours présente et visible à son premier appel, de jour ou de nuit, disposée à faire largesse de son amour et de ses trésors (3).

Peterman de Temringer acquit tant et tant de gloire dans ses excursions, qu'à son retour tout son parentage l'obséda pour prendre femme et laisser après lui un héritier de si belle renommée. « Il n'y avait, disaient-ils, aucune fille de prince qui ne fût charmée de lui accorder sa main. » Le pauvre chevalier, qui n'osait parler de son mariage avec la fée et ne pouvait leur montrer sa femme, ne fai-

(1) .... süssen Minne-spiel.

(2) Wie vil du wilt, daz hast von mir
Und gib es willeclichen dir.

(3) Wenn er sinen Wunsch nach ir pflag,
Es were Naht oder Tag,
So waz sy by im ze Stunt,
Und tett im ganzi Liebi Kunc
Mit Lip und ouch mit Gute.

sait que battre la campagne, et donnait d'assez mauvaises excuses aux bonnes raisons qu'on lui soumettait. La fée en eut compassion et lui permit enfin d'annoncer son mariage avec elle et la source des biens dont il était comblé, sans qu'il pût toutefois montrer sa femme à personne.

A cette époque, les cérémonies de l'élection d'un roi des Romains attirèrent dans la ville de Francfort sur le Mein, où cette solennité avait été fixée par la bulle d'or de Charles IV en 1356, tout ce qu'il y avait de plus brillant en Allemagne. Ici le poète avait une belle occasion de nous décrire les pompes d'une intronisation impériale, telles qu'elles sont tracées minutieusement, point par point par la bulle d'or. Il pouvait nous montrer comme quoi, dès que l'empereur ou roi des Romains a pris son siège, on place devant l'édifice un tas d'avoine assez haut pour qu'il aille jusqu'au poitrail ou à la selle du cheval sur lequel doit monter le duc de Saxe; comme quoi celui-ci, ayant en ses mains un bâton d'argent, insigne de sa dignité de grand-maréchal de l'Empire, et aussi une mesure à picotin en argent, pesant 12 marcs avec le bâton, remplit sa mesure d'avoine sans descendre de cheval, et la remet au premier palfrenier qu'il rencontre, après quoi, ayant enfoncé son bâton dans le tas d'avoine, il en permet le pillage au peuple; comme quoi, dès que l'empereur a pris place à table, les trois archevêques-électeurs de Mayence, Trèves et Cologne,

accompagnés des autres évêques, ayant au col les sceaux de l'Empire et tous à cheval, s'approchent de la table, la bénissent et déposent le grand sceau sur la table devant l'empereur qui le replace aussitôt au cou de l'archevêque de Mayence, grand chancelier de l'Empire; comme quoi, le marquis de Brandebourg (roi de Prusse), en sa qualité de grand chambellan, s'avance, aussi à cheval, tenant en mains une aiguière et un bassin d'argent du poids de 12 marcs, avec une serviette très fine, et donne à laver au seigneur empereur ou roi des Romains; comme quoi, le comte Palatin du Rhin, en qualité de grand maître d'hôtel, s'avance, aussi à cheval, tenant en mains deux plats d'argent pesant chacun trois marcs et couverts de mets, et comme quoi, descendant de cheval, il les apporte et pose devant l'empereur; comme quoi, le roi de Bohême, en qualité de grand échanson, aussi à cheval, apporte une coupe d'argent avec son couvercle, le tout pesant 12 marcs, et remplie de vin et d'eau mêlés ensemble, et comme quoi, descendant de cheval, il la présente au seigneur empereur ou roi des Romains qui y boit; comme quoi, après boire, on fait une grande procession, dans laquelle les rangs sont marqués avec la même exactitude; comme quoi enfin, l'empereur assis sur son trône, après avoir posé successivement sur sa tête trois couronnes, l'une de fer, l'autre d'argent, et la troisième d'or, fait prêter serment aux grands officiers de l'Empire et pour

première marque de sa prise de possession du pouvoir souverain, fait demander, à son de trompe par les hérauts, s'il se trouve un Dalberg présent dans cette enceinte (ist kein Dalberg da?), l'arme chevalier du haut du trône, comme le premier des nobles ne portant pas couronne souveraine et donnant voix dans la diète, et lui passe au cou un énorme chaîne d'or avec un ordre sur lequel est représentée cette cérémonie avec la vie des hérauts pour légende, ordre que cette famille seule, et l'aîné seul de cette famille a le droit de porter; comme quoi enfin, ... Mais il serait peut-être plus à propos que j'imitasse en cela la brièveté du poète, si différente des habitudes poétiques de nos jours, et que je racontasse tout simplement que cette cérémonie était trop éclatante et réunissait un trop grand nombre de princes, de comtes, de barons et de fidèles, pour que Péterman de Temringer pût se dispenser d'y assister. Il y parut donc avec éclat, accompagné de tous ses parens et d'une suite nombreuse, et si magnifiquement vêtu qu'il y attira les yeux de tous les princes, ducs, marquis, comtes, barons et autres nobles, et surtout de ceux qui avaient une fille à marier.

L'empereur lui-même remarqua notre chevalier, le manda près de lui, et lui annonça qu'il se chargeait seul de son mariage. Il avait une nièce unique dont le père et la mère étaient morts, et qui possédait la seigneurie de Carinthie. Elle était

belle et avait dix-huit ans. Ce fut sur elle que l'empereur jeta les yeux pour la donner en mariage au chevalier qu'il voulait traiter en fils, et auquel il se proposait de faire de riches concessions des terres (1).

Le chevalier eut beau alléguer qu'il était indigne d'un tel honneur, l'empereur insista, et il fallut bien que Peterman avouât enfin son mariage. Mais son embarras ne devait pas finir là, car l'empereur le pria d'amener sa femme à la cour. Forcé dans ses derniers retranchemens, il confessa enfin qu'il avait épousé une femme d'une nature tout-à-fait extraordinaire; qu'invisible pour les autres,

(1) Der Künig sprach : Ich üch helfen sol
Und ouch inen allen,
Wann es ist also gefallen
Daz ich ein einig Mumen han,
Die ist so reht wol getan
Und so mineclich gestalt !
Ach-zehen Jare est sü alt;
Vatter und Mutter sind ir tot;
Der Gewalt wol an mir stot,
Daz ich sü üch gib zu der E;
Und wil ich sagen darzu me,
Ich gib üch Landes darzu vil,
Als ich üch bescheiden wil
Daz ir des gewaltig sind.
Ein Herre wol und üver Kind,
Mit miner Mumen werden.
Is Herrschaft ist ze Kerden.

elle était toujours près de lui à son premier appel; que sa beauté d'ailleurs était très supérieure à toute autre beauté, et que la seule condition mise à son bonheur était de ne contracter aucun autre mariage, sous peine de mourir dans les trois jours. Là-dessus grandes réflexions des évêques et autres ecclésiastiques. Un vieux chapelain prouva au chevalier que le diable en personne était son compagnon de lit (1).

Les puissans argumens des gens d'église portèrent le trouble dans son esprit, et comme on lui promettait des prières pour détourner la fatale destinée qui lui avait été prédite, il prit courage et malgré la menace d'une mort inévitable dans les trois jours d'un nouvel hymen, il accepta la nièce de l'empereur. En vain la fée lui apparaît encore et lui annonce le sort qui lui est réservé s'il persévère, le chevalier épouvanté de l'idée de son association prématurée avec le démon, persiste dans son projet de mariage. La fée lui déclare alors qu'au moment où il aura irrévocablement rompu sa foi avec elle, l'heure fatale de sa mort lui sera annoncée par la vue de son pied qu'elle rendra visible pour tous les assistans, femmes et hommes; qu'à cette vue il se tienne bien averti de sa fin prochaine et qu'il se hâte de faire venir un prêtre et apporter

(1) Der Tüfel in der Helle
Ist üwer Schlafgeselle.

les saintes huiles, car c'en est fait de lui. A ces mots, elle prend congé avec amour, et le laisse confondu dans ses inquiétudes (1).

Il n'était plus temps de se raviser; sa future arrivait escortée d'une troupe nombreuse de seigneurs et de dames; le repas de noces était prêt. Tout pensif au milieu des éclats bruyans de la fête, le chevalier prit place au festin à côté de sa fiancée. Mais tout à coup un léger bruit se fait entendre au-dessus de la salle où étaient assis les convives. On regarde et on aperçoit, sortant du plafond, un pied de femme, le plus joli pied du monde, nu jusqu'au genou, et plus blanc que l'ivoire (2). On court sur-le-champ visiter le plafond et les appartemens situés au-dessus de la salle; on n'y trouve ni pied ni trace de la place par laquelle il avait dû se fair jour pour se manifester aux yeux de tous les conviés, et femmes et hommes comprirent bien que tout cela était une œuvre du démon (3).

(1) Also schied von dem Ritter her
Die schöne Frowe mynenclich;
Der Ritter sorget wunderlich.

(2) Eins Menschen Fuss es schein liess
Bloss, in dem Sal, uns an die Knie!
Uff Erden so wart schöner nie,
Noch mynnenclicher Fuss gesehen;
Daz mustent alle Menschen sehen.
Der Fuss über den Sal erschein
Wisser denn ie Helfenbein.

(3) Der Tüfel hette daz getan.

Le chevalier, sentant que son heure était venue, fit mander un prêtre, se disposa à mourir chrétiennement, et expira en effet au bout de trois jours. Avant sa mort il avait exprimé le désir que sa nouvelle épouse reportât à l'empereur son oncle toutes les richesses qu'elle avait apportées, aussi bien que celles qu'il avait lui-même acquises; mais celle-ci, touchée de voir son mari sacrifier sa vie pour obtenir sa main, se dévoua tout-à-fait à lui. Elle abandonna aux frères du châtelain de Stauffenberg et la fortune de son mari et la sienne, et se renferma dans un couvent, bien déterminée à ne plus se laisser voir par personne, et à prier perpétuellement Dieu et la sainte vierge sa mère pour sauver dans un autre monde l'ame du beau chevalier qu'elle avait sitôt perdu dans celui-ci (1).

Voilà ce que se racontent aujourd'hui les habitans des villages voisins, dont la mémoire est une si fidèle conservatrice de ces vieilles traditions lo-

(1) Die Brut sprach, us grossier Not:
« Du hast verlorn um mich din Leben,
« So wil ouch ich durch dich begeben;
« Daz ich wil in ein Closter varn;
« Mich selber wil ich so bewarn
« Dass mich niemer me kein Man
« Mit Ougen sol geschen an.
« So wil ich bitten Got für dich,
« Und ouch sin Mutter lobelich,
« Die den werden Got gebar
« Die nemme diner Sele war. »

cales, et voilà ce qui a poétisé le nom des vieilles ruines de Stauffenberg.

Les plus beaux esprits ne faisaient alors aucune difficulté de croire aux fées et autres apparitions merveilleuses. Le bon Froissart, qui enregistre si fidèlement les croyances de son temps, en les admettant du moins comme vérité poétique, n'a garde d'oublier ce trait de mœurs. En parlant de la captivité de Jean-Sans-Peur, de Boucicaut et de leurs compagnons après la bataille de Nicopolis contre Bajazet en 1390, et en racontant les aventures de leur captivité, de leur rachat et de leur retour, il dit (1) : « Quand se furent raffraîchis les chevaliers dans l'île de Corfou, ils vinrent cheoir en l'île de Céphalonie, et là ancrèrent ; et issirent hors des galères ; et trouvèrent grand nombre de dames et damoiselles qui demeurent en ladite île et en ont la seigneurie ; lesquelles reçurent les seigneurs de France à grand'joie, et les menèrent ébattre tout parmi l'île qui est moult belle et plaisante. Et dirent et maintiennent, ceux qui la condition de l'île connoissent, que les fées y conversent, et les nymphes, et que plusieurs fois les marchands de Venise et de Gênes et d'autres terres, qui là arrivoient et qui y séjournoient un temps, pour les fortunes diverses qui sur la mer étoient, les apparences bien en

(1) Froissart, tome III de ma 2me édition, en 3 volumes grand in-8°, livre IV, chap. 59, p. 302, année 1397.

véoient, et en vérité, les paroles qui dites en sont, approuvoient. Et joyeusement ces dames de Céphalonie recueillirent les seigneurs de France, et leur dirent que leur venue leur avoit fait grand bien, pour cause de ce qu'ils étoient chevaliers et hommes de bien et d'honneur; car on n'a pas acoutumé, si ce ne sont marchands, aller et converser entr'elles. Or, ne pourroit-on demander ainsi, si l'île de Céphalonie n'est habitée que de femmes. Si est, mais les femmes en sont ainsi que souveraines, pourtant qu'elles œuvrent d'ouvrages de la main, tant que de telles choses n'est pareille aux leurs; ni les hommes de ladite île n'en savent rien faire; mais au dehors ils les portent vendre, là où mieux ils en cuident faire leur profit; et les femmes demeurent en ladite île; et les honorent les hommes pour la cause que je vous dis, et qu'elles ont la chevance. Et est cette île de telle condition que nul ne l'ose approcher pour mal faire; car qui s'y essaieroit, il périroit. Et tout ce a été vu et éprouvé. Et pour ce demeurent les dames en paix, et n'ont crainte de personne; et sont douces et hombles femmes et sans malice, et quand elles le veulent bien acertes, elles parlent à fées et sont en leur compagnie. »

N'est-ce pas là un épisode tout fait d'un poème épique, et n'est-il pas possible de supposer que Camoëns aura tiré parti de ce passage pour son charmant morceau sur les plaisirs offerts à Vasco de Gama dans l'île de Mélinde, de même

que Virgile avait recueilli aussi les traditions répandues de son temps? Mais laissons là les fées et Froissart, Camoëns et Virgile, et continuons notre course sur la lisière de la Forêt-Noire.

Un peu plus loin que Stauffenberg, près d'Emmedingen, se trouvent les ruines du château de Hochberg, autrefois résidence des comtes de ce nom, issus d'une branche de l'ancienne maison de Baden et qui sont venus s'éteindre dans cette famille au quinzième siècle.

Les ruines de ce château, qu'on dit avoir été bâti du temps de Charlemagne, sont, après celles de Heidelberg, les plus considérables qui restent des anciens châteaux situés vers cette partie du Rhin. Le nom de Hochberg a été renouvelé de nos jours par le grand-duc Charles-Frédéric, en faveur des enfans qu'il avait eus d'un mariage non princier, avec la baronne Louise Geyer de Geyersdorf, et ce sont ces enfans qui occupent aujourd'hui le trône grand-ducal.

NOUVELLE VISITE A BADEN.

J'avais écrit mes notes sur Baden en 1832. Dans une course en Suisse que je fis l'année suivante, en me rendant de Fribourg à Carlsruhe, je voulus revoir encore Baden, et je m'arrêtai en passant au monument élevé à Turenne à Sasebach, à une demi-lieue d'Achern. On y voit toujours le noyer au pied duquel Turenne fut transporté et qui survit encore, quoique déchiré par le canon de la même bataille. A deux pas de là, est une pierre à trois faces, de la hauteur des bornes de nos rues. Sur une des faces on lit : *Ici fut tué Turenne*. Entre le noyer et cette pierre on a récemment élevé un autre monument assez mesquin. C'est une pyramide à quatre faces d'une vingtaine de pieds de hauteur et entourée d'une grille. Il fallait allier le bon goût à la simplicité ; on a su du moins avoir le dernier mérite ; sur l'une des faces on lit :

ICI TURENNE
FUT TUÉ
LE 27 JUILLET
1765.

Sur la seconde :

LA
FRANCE
A
TURENNE.

Au-dessous, sur la même face, est son portrait taillé dans le granit.

Sur la troisième:

ARRAS.
LES DUNES.
SINZHEIM.
ENTZHEIM.
TURCKHEIM.

Sur la quatrième:

ÉRIGÉ
EN
1829.

Les armoiries de Turenne sont placées sur la même face au-dessous de cette date.

Un vieil invalide français, payé par la France, est attaché à la garde de ce monument.

Les entrailles de Turenne sont ensevelies dans la petite chapelle d'Achern, sous le chœur, et son corps a été transporté aux Invalides.

En repassant à Baden, j'y trouvai cette petite ville plus animée que jamais. Madame la comtesse M. venait d'y arriver, et déja, comme partout, imprimait un mouvement plus rapide à toute la société. Dans les grandes villes, où les habitudes sont des lois, les coteries restent fidèles à leur chef d'ordre et se fondent rarement ensemble d'une manière intime; et, il faut le dire, si les coteries sont peu agréables pour les membres étrangers, elles ajoutent beau-

coup à la confiance des membres assosiés. Dans les villes de passage, il en est tout autrement; la société est fort indisciplinée et appartient en réalité à qui sait la conquérir. La puissance des arts est toujours pour madame M. un puissant moyen de se conquérir toutes les opinions, comme tous les rangs et tous les climats; ce lien qui rapproche d'elle les hommes de toutes les nuances les rapproche aussi les uns des autres. Le monarchiste s'aperçoit que son antagoniste le républicain n'est pas si dénué de politesse, si ardent à dévorer les hommes qu'il le pensait; le républicain à son tour trouve qu'un titre ancien n'est pas toujours un brevet d'ignorance et de stupidité, et que même parmi les légitimistes il est possible de trouver un petit nombre d'hommes qui, soit qu'ils se rappellent avoir courageusement servi dans les armées de l'empire, soit qu'ils se trouvent retenus malgré eux dans des préjugés de famille, détestent aussi l'intervention de l'étranger. Chacun, sans renoncer à son opinion, sans renoncer même à l'espoir de la faire partager par la discussion, y met au moins la modération qui prouve la force, la méthode qui prouve la conviction, et le bon goût qui peut se concilier avec l'expression de toutes les idées. Les opinions égoïstes ou de position sont les seules qui éprouvent un peu d'embarras dans de semblables conflits.

La grande-duchesse Stéphanie, qui fait ordinai-

rement les honneurs des eaux de Baden pendant la saison, était allée faire un voyage en Italie, et ce furent madame M. et la jolie princesse de la T. qui ouvrirent leur salon. Madame M. est peut-être la personne qui a le plus contribué à combler l'espace immense qui séparait autrefois en France les chanteurs assez médiocres de salon, des véritables artistes. En admettant la première les artistes des deux sexes à chanter avec les simples amateurs, elle a forcé ces derniers à étudier et à se former. Les préjugés et la paresse luttaient encore, mais l'amour de l'art, aidé de quelques succès, a fini par triompher. Madame M., qui avait donné l'exemple, a continué depuis à servir de modèle, et sa fille dont la voix est si pure, si chaste, si touchante, dont le talent est si perfectionné, peut lutter à côté d'elle, avec ce que les artistes peuvent offrir de plus célèbre. Arrivé à Baden pour y rester deux jours, j'y passai un mois pour ne rien perdre de la société d'amis, si doux à rencontrer à l'étranger, quand ma santé me rendait le secours des eaux indispensable. Les eaux de Baden et le docteur Kramer avaient fait merveilles, et il me tardait de profiter de mes forces pour mieux voir le beau pays que je n'avais souvent pu voir qu'en voiture. Les vieilles et immenses ruines de l'antique château des marquis de Bâden présentaient des points de vue toujours nouveaux. Le château moderne, situé beaucoup plus bas

sur la même montagne, et habité par la grande-duchesse Stéphanie, offre peu d'intérêt. On trouve cependant dans les caves les restes d'une vaste prison qui reportent l'esprit des jouissances d'une vie tranquille à une époque bien agitée. De lourdes portes de pierre roulent avec facilité sur leurs gonds, et vous conduisent à travers de longs corridors à des cachots près desquels on montre une espèce de puits profond, dans lequel étaient jetés les malheureux condamnés par les rigoureux arrêts de ce temps. Près de là est une salle un peu plus grande dans laquelle on pouvait entrer par un soupirail aujourd'hui à demi-fermé. C'est là, dit-on, que siégeait autrefois un de ces tribunaux secrets, dont on ne trouve habituellement de traces qu'en Westphalie; c'est là qu'ils rendaient leurs inflexibles arrêts; c'est là qu'ils les faisaient exécuter. Cette présomption historique n'est pas sans probabilité, et l'aspect des lieux se rapporte assez bien à tout ce qu'on sait sur ces tribunaux secrets et sans appel du moyen-âge. Cette justice secrète doit probablement son origine au temps qui suivit immédiatement la chute d'Henri le Lion en 1182, et prit plus de consistance au milieu des désordres qui éclatèrent de toutes parts en Allemagne, après la chute de la maison de Souabe, au milieu de l'anarchie de l'interrègne. Alors tout homme qui se sentait la force de manier un glaive, et qui possédait un rocher et une muraille derrière lesquels il pouvait trouver

un abri, se fit une loi à lui seul, on plutôt ne reconnut d'autre loi que sa passion. C'est l'époque où l'ordre équestre germanique (Reichs-Ritter-Schafft) se déclara affranchi du vasselage, et où, comme les souverains plus puissans, il ne tint plus à l'Empire que par un lien immédiat; c'est le temps aussi où les villes, livrées à leurs propres forces, n'avaient plus de protection contre les seigneurs, que par le lien d'une alliance commune, et où, après avoir détruit les châteaux qui entravaient le commerce du Rhin, elles formèrent la ligue hanséatique; c'est le temps enfin où quelques seigneurs, plus amis de la justice, se réunirent en espèce de chevalerie secrète, pour organiser les terribles tribunaux qui allaient frapper les plus puissans criminels au sein même de leur puissance. Les empereurs se hatèrent de favoriser l'établissement de ces tribunaux, comme moyen de répression des plus turbulens vassaux. Le grand nombre des affiliés permettait d'en étendre l'action sur toute l'Allemagne. Quiconque, pauvre ou riche, se méfiait de la partialité ou de la pusillanimité de la justice ordinaire, en appelait aussitôt à une cour westphalienne, nommé Wehmgerichte. Ce fut aux treizième et quatorzième siècles que cette justice rendit des services réels à une société imparfaitement organisée. Mais, ainsi qu'il arrive à toutes les institutions, celle-ci, créée pour un moment de trouble social, voulut se perpétuer après que la société

était rentrée dans des voies plus régulières. Il en fut alors des Wehmgerichte, comme il en a été des coutumes si utiles aux cinquième, huitième, neuvième et dixième siècles, si déplacés au dix-neuvième, de la légitimité du droit divin, qui après avoir rempli sa mission d'utilité, ne peut plus que troubler la société, et enfin de tant d'autres institutions humaines, excellentes au moment de leur création, et dont le tort est de vouloir se survivre à elles-mêmes. Elles croient vivre encore, parce qu'elles ont encore un nom, et pour garder ce nom sans subtance, elles entravent le progrès social, qu'elles étaient destinées dans d'autres temps à accélérer. Les souverains des villes d'Allemagne sentaient déja tous les dangers de cette justice secrète, dès le commencement du quinzième siècle; mais cette opinion, comprise par tous, ne s'était pas encore hautement formulée. Enfin en 1461 toute l'Allemagne, fatiguée des abus de ces tribunaux, demanda nettement leur suppression. L'empereur fut forcé d'ordonner des modifications auxquelles ils résistèrent, tout en perdant cependant de leur terrible activité. Le dernier Wehmgerichte fut tenu en 1568, près de Zelle. Le secret observé en tout par ces tribunaux nous a privés d'une connaissance approfondie de leur organisation; on n'en sait que fort peu de chose. Le Stuhl-herr (président) était habituellement un comte; il portait le titre de Frei-graf, le tribunal le nom de Frei-stuhl, l'institution celui de West-

feligscher-gericht, ou Wehmgericht, les membres celui de Frei-schöffen, les séances celui de Freidinge. Les Frei-schöffen étaient nommés par le Frei graf, et on en comptait, dit-on, près de 100,000, nombre fort exagéré par la terreur qu'ils inspiraient. Ils se reconnaissaient à certains signes et avaient reçu de là le nom de Wissenden (illuminés.) Ils prêtaient serment de faire respecter le saint Wehm (arrêt), et de le tenir secret « de femme et d'enfant, de père et de mère, de tout ce que le soleil éclaire, de tout ce qu'atteint la pluie, de tout ce qui se trouve entre le ciel et la terre.» Ils reconnaissaient l'empereur comme chef, et aussitôt son couronnement à Aix-la-Chapelle, ils entraient en communication avec lui. Il y avait même des séances publiques en plein jour, sous le ciel libre, mais la plupart, et c'était là ce qui faisait leur force, étaient secrètes et se tenaient pendant la nuit, dans un bois, ou dans quelques souterrains comme celui de Baden et celui de Lichtemberg, à trois lieues de Felsberg, qui existait encore en 1482. Publics ou secrets, la marche des débats et l'arrêt étaient toujours secrets. Ils prononçaient sur l'hérésie, la sorcellerie, le viol, le vol, le brigandage et le meurtre. Tous les Frei-schöffen étaient investis des fonctions d'accusateur public. L'un d'eux dénonçait, sous serment, que tel délit avait été commis par un tel; l'accusé était sommé par trois fois de comparaître en personne par une annonce

que l'on faisait placer à sa porte ou dans un lieu voisin. L'accusateur ne se faisait pas connaître. Après ces trois sommations, l'accusé était encore une fois sommé de paraître à une séance solennelle de la cour; et si cette dernière fois il ne paraissait pas, l'arrêt était rendu immédiatement, sa tête était mise à prix, et le premier Frei-schöffe qui le rencontrait, l'attachait à un arbre et exécutait l'arrêt rendu contre sa personne. Dans ce cas on ne se servait jamais du gibet, réservé pour la justice ordinaire. En cas de résistance, on le tuait de manière ou d'autre, et alors on laissait le couteau dans le corps pour indiquer que sa mort n'était pas l'effet d'un meurtre, mais l'exécution d'un jugement du Wehmgericht qui surveillait particulièrement de semblables arrêts pour que les vengeances privées ne profitassent pas de son nom. Il est cependant facile de s'imaginer le nombre effroyable d'injustices, de cruautés et d'abus auxquels put donner lieu une institution où tout se passait d'une manière si brève et si sommaire. Göthe, dans son *Goetz de Berlichingen*, tableau si vrai de la guerre des paysans au commencement du seizième siècle, a introduit une séance de tribunal secret; elle est aussi belle que simple et vraie. Après les grandes époques de guerre civile, les passions des hommes ont souvent beaucoup de peine à rentrer dans leur lit. De puissantes existences indépendantes se sont formées et refu-

saient de courber la tête sous le joug de la réforme nouvelle. Les grands jours du parlement de Poitiers et de Clermont ont pu seuls ramener la noblesse de ces pays au frein des lois. C'est une sorte de guerre qui continue encore de la société calmée, et trop prompte quelquefois à trembler pour la conservation d'un repos si récent, contre les ames énergiques et quelquefois désordonnées si utiles dans les momens de trouble, si importunes dans l'égoïsme du repos, plus importunes encore quand elles ont rendu d'importans services, puisque la société se trouve forcée de rougir de son défaut de reconnaissance comme d'une lâcheté nouvelle, et de s'enfoncer parfois dans sa turpitude pour s'y cacher.

Je quittai Baden avec le désir d'y retourner souvent, et je me dirigeai par Rastadt sur la ville de Carlsruhe, nouvelle capitale des états Badois, avant Rastadt et Durlach.

RASTADT.

J'avais quelque peine à me décider à quitter Baden. Il y a dans cette vie molle et sans pensée d'une ville des bains, un charme qui captive le plus stoïque. Cette série régulière d'exercices et de repos variés a justement assez d'activité pour faire passer les jours sans faire sentir les heures, et une saison s'écoule doucement sans vous laisser apercevoir que vous avez vécu. L'homme est ainsi fait; il se plaint en même temps que la vie est trop courte et les heures trop longues, et le triomphe de l'art de vivre serait de savoir abréger les heures et allonger la vie.

Il n'y avait que peu de jours que la santé m'avait été presque complètement rendue et que je pouvais goûter dans sa plénitude le charme de cette vallée. Les derniers beaux jours d'été achevaient de lui donner une physionomie toute nouvelle. Les baigneurs périodiques, habitués à venir et à partir à jour fixe, quittaient peu à peu Baden, et avec eux fuyaient les bals, les concerts, le gros jeu, et tous les plaisirs factices et bruyans. Il ne restait plus que les sévères beautés d'un paysage nuancé par l'arrière-saison, dont l'éclat s'était prolongé bien au-delà de l'époque ordinaire.

Décidé à profiter de l'automne pour visiter tout

ce que je pourrais des pittoresques vallées du Neckar et du Rhin, je partis enfin de Baden, me promettant bien d'y venir retrouver plus d'une fois cette attrayante variété de collines et de vallons, de souvenirs antiques et de plaisirs modernes.

A très peu de distance de Baden, on reprend la grande route qui longe le Rhin de Suisse en Hollande. A peine est-on sorti de la vallée que déjà apparaît la petite ville de Rastadt. Son vaste château, ses larges, ou plutôt sa large rue, et ses maisons régulières qu'on dirait vides d'habitans, jettent dans une toute nouvelle série d'idées, et offrent une très exacte image de la plupart des résidences princières de l'Allemagne. Telle vous verrez plus loin la triste Carlsruhe, puis la triste Darmstadt, qui a succédé à la triste Pirmasens, puis toutes ces tristes capitales créées, comme l'a été la triste et solennelle Versailles, en dépit de la nature, en dépit des besoins du pays, par le seul caprice d'un prince que tourmentent l'ennui, la vanité, les craintes superstitieuses ou le caprice. La Fontaine a dit :

> Tout petit prince a des ambassadeurs,
> Tout marquis veut avoir des pages.

Ici les marquis ont des ambassadeurs et des palais où ils pourraient donner un bal à tout leur pays, et les comtes veulent avoir des chambellans, des pages et jusqu'à des ordres de chevalerie créés par eux.

Rastadt, qui avait été élevée au rang de ville sur la fin du 17e siècle, par le marquis Guillaume, et avait continué à être résidence jusqu'à ce que les marquis de Baden ses successeurs allassent s'établir à Durlach, n'est plus connue aujourd'hui que par la conclusion tragique de cet inutile congrès où les princes de l'Empire consentaient à céder à la France les provinces rhénanes, lorsque les intrigues de l'Angleterre et de l'Autriche vinrent mettre fin aux conférences, avant que rien eût été conclu. Le hasard m'ayant fourni quelques faits de plus sur l'assassinat de nos plénipotentiaires, je n'hésite pas à placer ici ces curieux détails dont je garantis l'exactitude.

Le traité de Campo-Formio du 17 octobre 1797 entre l'Autriche et le Directoire avait, par un article secret, assuré à la France le consentement de l'empereur à lui voir étendre ses frontières jusqu'au Rhin. L'empereur s'était même engagé à user de son influence pour faire accéder les princes de l'Empire à cet arrangement, en leurrant les souverains dépossédés d'indemnités convenables. Par un article patent, les deux parties contractantes étaient convenues d'ouvrir incessamment à Rastadt un congrès composé de tous les membres du corps germanique pour régler définitivement les conditions de la pacification entre la France et l'Empire. La destruction de quatre armées autrichiennes par Bonaparte le 5 août 1796 : à Castiglione,

le 8 septembre de la même année à Bassano, le 15 novembre de la même année à Arcole, et le 16 janvier suivant (1797) à Rivoli, suivie du passage triomphal du Rhin par l'armée de Rhin et Moselle le 20 avril 1797, forçait l'empereur à ajourner ses intrigues et à paraître vouloir la paix. Après cinq ans de lutte glorieuse pour notre indépendance, la première guerre de la révolution était enfin terminée, mais l'empereur humilié ne voyait dans cette paix qu'une trève. La perte des Pays-Bas, qu'il venait de céder à la France, n'était rien pour lui, après la possession précaire des dernières années; mais la perte de la Lombardie, devenue avec d'autres états voisins une de ces républiques soumises dont le directoire se plaisait à s'entourer, lui était d'autant plus sensible que, malgré les avantages qu'on lui faisait à Venise comme moyen de compensation, il voyait bien qu'on voulait lui fermer un jour cette Italie, objet éternel de l'ambition des empereurs allemands.

Le congrès de Rastadt s'ouvrit le 9 décembre 1797. Le 1er mars 1798 la députation de l'Empire reconnut la rive gauche du Rhin pour limite de la république française. Le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel, avait cédé, le 10 décembre 1798, à la France tous ses droits sur le Piémont, et s'était retiré en Sardaigne. Le roi de Naples, après la sotte levée de boucliers de Mack, s'était de son côté retiré à Palerme, et les Français étaient entrés le 23

janvier 1799 à Naples. L'Autriche avait fait des préparatifs immenses. Malgré la conscription qu'on venait de lever, la France était loin d'être sur un aussi bon pied. La guerre qui déjà bruissait sourdement, éclata enfin. Les hostilités commencèrent dès les premiers jours de mars, et le congrès de Rastadt fut rompu le 8 avril, après 15 mois d'inutiles conférences.

Les trois plénipotentiaires français, Roberjot, le plus capable de tous, et désigné pour remplacer M. de Talleyrand aux affaires étrangères, Bonnier et Jean de Bry, avaient fait tous leurs efforts pour détacher les membres du corps germanique du chef de l'Empire; mais l'empereur était parvenu à renouer une seconde coalition, et, avant même la clôture du congrès, quelques états allemands avaient rappelé leurs plénipotentiaires.

Les plénipotentiaires français reçurent le 23 avril du directoire leur ordre de départ; ils en firent communication le 25, et annoncèrent officiellement leur décision de partir le 28. Le 28 au matin, le colonel autrichien leur signifia de son côté que les règles militaires ne permettant pas de tolérer plus long-temps des ministres étrangers aux avant-postes, ils devaient quitter Rastadt sous 24 heures. Ceux-ci, qui avaient annoncé leur résolution de partir dans la journée, déclarèrent alors qu'ils allaient se mettre en route sur-le-champ; mais l'escorte nécessaire jusqu'à Strasbourg n'ayant été

commandée que pour plus tard, on les retint jusqu'à la nuit. Ils partent enfin, et en traversant la partie boisée de la route entre Rastadt et Carlsruhe, sont attaqués par des hussards Szeckler du régiment du colonel Barbaczy. Deux, Roberjot et Bonnier, périssent assassinés; le troisième, Jean de Bry, est dangereusement blessé, n'échappe à la mort qu'à la faveur de l'obscurité de la nuit, et rentre à Rastadt, où la nouvelle de cet attentat monstrueux consterne tous ceux qui y étaient étrangers. Voici comment cette attaque avait été négociée.

L'Autriche pensait bien que les plénipotentiaires français à Rastadt devaient être devenus comme un centre d'informations où aboutissaient les mécontans de tous les pays; elle savait que des intrigues avaient été ourdies pour préparer des soulèvemens populaires en Italie et en Allemagne, et elle supposait que les agitateurs n'avaient pas manqué de réclamer leur appui et de les mettre au courant de tout. Le baron de Wessemberg, envoyé secrètement à Stockach où se croisaient les postes d'Italie, d'Allemagne et de France, y était resté cinq mois, dormant pendant le jour et occupé pendant la nuit, avec quelques hommes affidés, à décacheter et déchiffrer toutes les correspondances. Il avait pu ainsi mettre le gouvernement autrichien sur la voie de ces entreprises révolutionnaires; mais malgré tant de recherches, il n'avait pu faire connaî-

tre exactement ni les détails des projets, ni même le nom des hommes qui devaient se mettre en avant. Le gouvernement autrichien, toujours prêt à sacrifier ce que les hommes respectent le plus, quand il croit cela nécessaire pour arriver à son but, frémissait de la pensée que ces renseignemens pouvaient exister dans les papiers des plénipotentiaires français, et que ces papiers allaient lui échapper par leur rentrée en France. Il cherchait donc à tout prix à obtenir cette liste de ses ennemis, afin de se donner le plaisir de les poursuivre, selon l'usage de son cabinet, jusqu'à la dernière génération. N'ayant pu trouver personne qui voulût, comme le fit, dit-on, plus tard le prince de C. pour ses amis de 1821, lui livrer la liste des noms et les papiers à l'appui, il attendit qu'un moyen, quel qu'il fût, devînt possible. La reine Caroline de Naples, qui, après avoir été chassée de Naples par l'armée française et s'être réfugiée à Palerme, cherchait de là à communiquer à l'empereur son neveu, sa haine passionnée contre tout ce qui venait des Français, et M. Wickham, commissaire britannique près de l'armée impériale, préparèrent les résolutions et aidèrent à trouver les moyens d'arriver au but. Il ne fut plus question que de chercher des instrumens. Le comte de Lehrbach, ministre d'Autriche au nom de l'archiduché (1), au

(1) M. le comte de Metternich y représentait le chef

congrès de Rastadt, se chargea de mener à bien cette affaire. L'exécution du coup conseillé par les uns et autorisé par les autres, fut conféré à un certain général D....., émigré français. Il fut décidé qu'au moment où les plénipotentiaires français quitteraient Rastadt, le général D....., avec des hommes à lui, les attaquerait, profiterait de la confusion pour enlever leurs papiers, objet principal du guet-à-pens, et les sabrerait même, si cela était nécessaire pour mieux parvenir au but.

Le prince Charles, qui ignorait cette intrigue du cabinet impérial, donna des ordres au colonel des hussards Szeckler, M. Barbaczy, pour que celui-ci fit accompagner les plénipotentiaires par une escorte de ces hussards. M. Barbaczy expédia en effet l'ordre au chef d'escadron....., qui le fit connaître aux plénipotentiaires et prit ses dispositions pour exécuter l'ordre qui lui était donné par son chef.

Instruit de ces dispositions par M. Wickham et par le comte de Lehrbach, D.... commanda aussitôt à Strasbourg une quarantaine d'uniformes de hussards Szeckler et les distribua à des Croates, Cosaques, et autres hommes choisis par lui. A l'heure dite, il tombe sur les plénipotentiaires et leur escorte avec sa bande, et les papiers sont promptement enlevés. L'escorte véritable, ordonnée

de l'Empire, et M. le comte de Cobenzel, le roi de Hongrie et de Bohême. Après le départ du comte de Cobenzel, M. de Lehrbach réunit en ses mains les deux légations.

par le prince Charles et désignée par le colonel Barbaczy, voyant les assaillans revêtus de l'uniforme de son régiment, et s'imaginant qu'en effet c'était un ordre donné par ses chefs, se mit elle-même, sans plus longue information, à aider les faux Seckler à dépouiller les plénipotentiaires et à les sabrer avec les autres. Les papiers étaient pendant ce temps-là transportés en lieu sûr et remis à M. Wickham et au comte de Lehrbach. L'Autriche fut par là informée, dit-on, de tout ce qui avait été préparé contre les projets des coalisés et put agir avec plus d'assurance.

Le prince Charles fut désespéré d'un événement dont on pouvait rejeter sur lui tout le déshonneur; mais son caractère loyal la justifie assez. Beaucoup de voix accusèrent aussi le Directoire de cet attentat contre les siens. On savait qu'il ne voulait pas sérieusement la paix, et l'immoralité de quelques-uns de ses membres, aussi bien que le parti qu'il tira de cet attentat si odieux pour allumer les passions populaires, donnèrent d'abord quelque créance à ce bruit; mais les faits sont tels que je viens de les raconter, et le prince Charles aussi bien que le Directoire doivent être acquittés de tout reproche, dû uniquement au cabinet de Vienne. Ce n'est pas la première fois que ce cabinet s'est fait connaître par des moyens de ce genre. L'histoire de la monarchie autrichienne nous en fournit un second exemple tout-à-fait

identique et dans les causes et dans le résultat.

Dans l'année 1541, François Ier envoya en ambassade, auprès des Vénitiens pour les engager dans son parti contre Charles-Quint, Rincon qui revenait de son ambassade près de Soliman et qui devait retourner à Constantinople par Venise, et Frégose, exilé Génois, munis tous deux de ses pleins pouvoirs. Le marquis du Guast, gouverneur du Milanais, au nom de Charles-Quint, connaissant tout le désir de son souverain de pénétrer les secrets de ces négociations, apposta quelques soldats de la garnison de Pavie qui surprirent Rincon et Frégose au moment où ils s'embarquaient sur le Pô, les massacrèrent, eux et une grande partie de leur suite, et se saisirent de leurs papiers. Du Bellay, qui commandait pour la France en Piémont, parvint à se procurer les détails circonstanciés du complot (1). François Ier se servit, comme le Directoire, du sentiment universel d'indignation qu'avait excité cet attentat pour recommencer la guerre qui n'avait été qu'assoupie par une longue trève, sans avoir jamais été complètement terminée par un traité de paix que les prétentions des deux rivaux rendaient impossible à conclure.

(1) Voyez les Mémoires de du Bellay.

CARLSRUHE.

Celui qui prendrait au sérieux soit un plan de Carlsruhe, soit une vue de ses portes, de ses places, de son obélisque, et qui oublierait d'y appliquer immédiatement, comme échelle, la taille ordinaire de l'homme, courrait risque d'être grandement désapointé en passant de la représentation à la réalité. A en croire ces tableaux décevans, la capitale des États du grand-duc serait un Edimbourg sur une grande échelle, une sorte de *fac simile* du West-end de Londres, clos par mille portes triomphales variées, tandis qu'un obélisque digne de l'Egypte enserrerait, à l'imitation des pyramides, les restes du souverain fondateur; mais les proportions diminuent un peu en passant de la peinture à la réalité. Les milles portes sont autant de mobiles décorations d'opéra, et l'obélisque est à hauteur d'appui. Le palais seul est très vaste, mais sans être beau. Appuyé d'un côté sur une forêt de plusieurs lieues d'étendue destinée à la chasse, il est précédé sur sa façade antérieure d'une orangerie servant de promenade, et d'une place d'armes entourée d'arbres. Un cirque de maisons ornées de portiques, comme la Place Royale, clot cette arène de sable, et est coupé par de longues et larges rues qui s'étendent dans toutes les

directions, semblables aux branches d'un éventail déployé. Du palais l'œil pénètre à travers toutes les rues de la ville, de même que de toutes les rues de la ville le palais (1) termine la perspective. Les rues sont coupées par d'autres rues parallèles entre elles, et qui s'étendent d'une extrémité de la ville à l'autre. Malheureusement, pour l'aspect général, les maisons ne sont pas en proportion avec la beauté des rues. Ce sont de petites maisons basses, à fenêtres étroites, toutes bien propres et bien blanchies, mais offrant l'apparence de maisons de village agglomérées symétriquement. Peu à peu les pauvres habitations s'améliorent, et quelques habitations plus commodes s'élèvent le long des excellens trottoirs qui garnissent toutes les rues des deux côtés, non pas d'une manière mesquine et maladroite comme à Paris, mais à la façon d'Edimbourg et de Londres.

Carlsruhe, avec toute sa propreté et toute sa régularité, avec ses vastes rues et son petit nombre d'habitans, ressemble en quelque sorte à un joli volume doré sur tranche, mais dont presque toutes les pages seraient blanches. Il ne peut guère en être autrement. Une fantaisie de prince a fait faire d'un rendez-vous de chasse une capitale, comme une faiblesse superstitieuse de Louis XIV

(1) C'est dans le palais qu'est placée la bibliothèque publique. Voyez dans l'Appendice, note 11, bibliothèque publique de Carlsruhe.

voulait faire de Versailles une grande ville; mais il faut d'autres ressources qu'une cour, des commis, une garnison, pour fonder une prospérité durable. Carlsruhe est située dans une vaste plaine de sable, à deux lieues du Rhin, privée d'eau et sur la lisière d'un magnifique pays, aux agrémens duquel elle ne participe en rien. Elle n'a ni montagnes pour embellir son paysage, ni fleuve pour attirer le commerce, ni jardin plantureux pour fournir aux consommations de luxe. Sa seule beauté est la vaste forêt de pins sur laquelle elle s'appuie d'un côté; mais cette forêt si agréable aux promeneurs et aux cavaliers, l'est fort peu à l'entretien de belles routes de commerce. De tels obstacles naturels s'opposeront toujours à ce que Carlsruhe soit autre chose qu'une résidence. Aussi le commerce ne consiste-t-il que dans la fourniture des objets de nécessité ou d'agrément à ceux que le séjour de la cour y attire. Il n'y a pour ainsi dire dans cette ville aucune fortune indépendante qui puisse favoriser des établissemens industriels, ou donner un peu de vie et de mouvement à la société.

La cour vit simplement et modestement; elle donne peu des fêtes brillantes, mais elle reçoit avec bon goût dans l'occasion. La princesse de Nassau, femme d'esprit et d'agrément, domiciliée à Carlsruhe et à quelques pas de là, réunit seule habituellement quelques Badois et étrangers. Le reste des habitans va passer la soirée dans les auberges à

causer en fumant, et rentre de bonne heure pour reprendre la vie de famille. Le plaisir le plus vif est celui du théâtre, pour l'entretien duquel le grand-duc fournit une somme annuelle de 150,000 francs. L'opéra y est parfois fort bien joué. La salle est jolie, l'orchestre excellent, comme partout en Allemagne, les loges, le parterre et les galeries supérieures toujours remplis, ce qui anime la scène, et les acteurs sont assez souvent des meilleurs de l'Allemagne.

Aussitôt qu'un opéra nouveau a eu du succès à Paris, en Italie ou en Allemagne, il est sur-le-champ traduit et mis en scène. Carlsruhe possède maintenant deux acteurs que leur envierait plus d'une grande ville, Heitzinger et sa femme. Tous deux, gens d'esprit et de bonnes manières, conçoivent bien leurs rôles et les jouent avec talent. Heitzinger a une charmante voix de salon, qui manque peut-être de l'étendue nécessaire pour électriser un public nouveau; mais sur ce théâtre, assez grand d'ailleurs où il est connu et aimé, l'assurance du succès ajoute à ses moyens. Sa voix de tenor est suave et bien timbrée, dans le genre de celle de Nourrit, mais avec moins de puissance. Nous l'avons entendu autrefois à Paris sur le théâtre Italien, où il est venu donner quelques représentations avec la troupe allemande et où il a été fort goûté des amateurs. Sa femme est une jolie personne qui joue d'une manière fort piquante dans la comédie, et

dont la voix est fort agréable. Je l'ai entendue au théâtre et dans le salon ; sa voix reconquiert dans le salon tout l'avantage que la finesse de son jeu lui donne sur la scène. Le ministre de France à Carlsruhe, M. Charles de Mornay, seul des ministres étrangers, réunit de temps en temps dans son salon la société élégante et les artistes les plus renommés de Carlsruhe, et Heitzinger et sa femme contribuent surtout à l'agrément de la soirée.

L'absence de fortunes indépendantes, les habitudes retirées des Allemands, et le très petit nombre de familles étrangères domiciliées, rendent l'existence journalière assez monotone dans cette capitale. Il y a un peu plus de mouvement pendant la session des chambres. Elles se rassemblent tous les deux ans et renferment une bonne partie des supériorités intellectuelles du pays. On y remarque M. Mittermeyer d'Heidelberg, M. Itztein de Manheim, MM. Welker, Rotteck, Duttlinger de Fribourg, M. Winter, ministre de l'intérieur, le prince de Furstemberg et beaucoup d'autres. J'ai plusieurs fois assisté aux séances des deux chambres, et j'ai toujours trouvé les débats conduits avec mesure, et soutenus avec une éloçution facile. MM. de Rotteck et Itztein dans la deuxième chambre, le prince de Furstemberg dans la première, jouissent de la renommée d'être *les mieux disans*. Le ridicule fatras des discours écrits ne s'y est heureusement jamais introduit.

De toutes les assemblées représentatives de l'Allemagne, celle de Baden est celle qui s'est conduite avec le plus de lumières, de mesure et de fermeté, et son rôle n'était pas sans de grandes difficultés en présence à la fois des vœux du pays, de la timidité du gouvernement, de l'exigence de la Prusse et de l'Autriche, et du peu de sûreté qu'ont offert pendant les dernières années les perpétuelles hésitations du gouvernement français. Ne pouvant sauver la liberté, elle a du moins sauvé l'honneur du pays, en protestant contre les usurpations de la diète, et en réclamant, autant qu'elle l'a pu, l'affranchissement de la presse, asservie par la diète, espèce de comité de salut public adouci. Elle ne pouvait peut-être faire plus sans compromettre, non l'avenir qui est assuré à l'Europe, mais le présent toujours contesté. L'Allemagne entière se trouve en effet aujourd'hui dans la plus fausse position vis-à-vis d'elle-même. Napoléon écrivait, au mois de mai 1797, de Montebello, au directoire après la destruction des quatre armées de l'Autriche en Italie, les avantages de l'armée de Sambre et Meuse et les préliminaires de Léoben :

« ..... Il m'a paru que c'était moins à nous accorder les limites du Rhin que l'on avait répugnance, qu'à faire aucun changement qui accrût la puissance du roi de Prusse, et qui culbuterait entièrement le corps germanique. Culbuter le corps de l'Allemagne, c'est perdre l'avantage de la Belgique

et de la limite du Rhin, car c'est mettre dix ou douze millions d'habitans dans les mains de deux puissances dont nous nous soucions également. Si le corps germanique n'existait pas, il faudrait le créer tout exprès pour nos convenances. »

Déja avant la révolution française, la dissolution de l'empire germanique avait commencé par l'agrandissement de la Prusse et les tentatives de l'Autriche pour s'assurer une domination non contestée sur sa naissante rivale. A la mort de l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, le 30 décembre 1777, l'Autriche avait voulu se mettre en possession de la Bavière; mais la guerre de succession de Bavière, terminée par la paix de Teschen (le 13 mai 1779), confirmative du traité de Westphalie, consacra les droits de l'électeur palatin Charles-Théodore à l'élection de Bavière, et l'Autriche fut obligée de se contenter de l'Inn-Viertel. Quelques années plus tard, en 1785, Joseph II, qui sentait bien que les Pays-Bas ne pouvaient manquer d'échapper prochainement à l'Autriche et qui en trouvait la possession trop éloignée du corps de la monarchie pour l'utilité commune, proposa à l'électeur Charles-Théodore de les lui céder en échange de la Bavière; mais Fréderic II, comme garant de la paix de Teschen, protégea l'ordre existant, et d'accord avec les électeurs de Saxe et de Brunswick, forma, pour résister à la domination de l'Autriche, une ligue connue sous le nom de Furs-

ten-bund, ligue des princes. Elle fut conclue le 23 juillet 1785, et bientôt elle se fortifia de l'accession de l'électeur de Mayence, des ducs de Deux-Ponts, de Brunswick, de Mecklembourg, de Weimar, de Gotha, du Landgrave de Hesse-Cassel, du marquis d'Anspach, du marquis de Baden, de l'évêque d'Osnabruck et des princes d'Anhalt. C'était là une véritable dissolution du vieil Empire qui tendait à se remodeler de nouveau dans les intérêts de la Prusse. La marche de cette dernière puissance était ascendante. Le génie de Frédéric II en avait fait tout à coup un Etat du premier ordre, et après peu d'années peut-être on eût vu l'Allemagne présenter le même phénomène historique qu'avait présenté la France il y a quelques siècles, lorsque les comtes de Paris, si récemment rois par tolérance, avaient fini par s'agglomérer toutes les autres petites souverainetés, et de leur capitale du nord avaient étendu leur domination sur toutes les provinces du midi jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées.

Les choses en étaient là de l'autre côté du Rhin lorsque éclata la révolution française. Les troubles des Pays-Bas et le complément de l'ignominieux partage de la Pologne, occupaient encore assez exclusivement les intérêts allemands pour que l'on ne crût pas fort à propos de se donner un embarras de plus en nous déclarant la guerre. On avait bien fait entendre quelques réclamations contre les décrets de l'assemblée nationale relatifs

aux princes allemands possessionnés en Alsace; mais l'Empire n'eût pas fait la guerre pour soutenir les droits féodaux de quelques comtes ou barons. Les passions violentes des princes et des émigrés français parvinrent toutefois à soulever les passions de nos ennemis. Ils firent partager aux souverains de l'Europe leurs coupables et ridicules illusions, et le manifeste insolent du duc de Brunswick entama une longue série d'hostilités. Les guerres entreprises alors contre la France étaient un véritable attentat contre nos libertés et notre indépendance nationale. Les peuples qui se laissent entraîner pour leurs chefs à de tels excès contre les autres peuples paient souvent bien cher leur erreur. Pilnitz voulait prescrire à la France comment elle devait penser et se gouverner; la France comprit alors que l'indépendance nationale est le premier bien des peuples; sans elle tout est perdu; avec elle on peut tout reconquérir. Elle remit donc toutes ses libertés, tous ses enfans, tous ses trésors aux mains de la convention, et elle fit bien. En un clin d'œil quatre armées impériales furent détruites, et en voulant nous contester notre liberté d'action dans les limites d'un territoire que l'on croyait facile à conquérir, on nous força de nous faire plus grands pour nous mieux défendre. Mais tout ne fut pas gain pour la France dans ce triomphe, car les forces que, dans l'intérêt de sa défense, elle avait réunies dans un centre, servirent plus tard

à circonscrire dans un cercle plus étroit ses propres libertés. Napoléon trouva la force de centralisation toute créée; il lui donna une plus vigoureuse impulsion. La crainte qu'inspiraient les passions rivales ou les mesquines intrigues de l'émigration cimenta sa puissance. Les attaques renouvelées de l'étranger l'accrurent encore, et la gloire donnée pour appui à la liberté, gêna souvent par trop l'aisance de son allure. Toutefois les idées généreuses étaient loin de s'éteindre dans une lutte si appropriée à notre caractère. Le professeur Gans de Berlin a dit de nous dans une de ses spirituelles leçons:

« Le Français se détermine volontiers par l'amour seul de la guerre, par une ardeur irrésistible pour toute espèce de combat, par un désir vague du succès qu'il espère obtenir dans les conflits. La vie, la science, l'art, tout est une lutte à ses yeux. Les avantages qu'il remporte, il les estime tous à l'égal d'un bien palpable, et les respecte comme une glorieuse conquête..... Il est généreux envers ses ennemis. Au moment où il quitte le champ de bataille, il oublie le motif qui l'y a conduit..... S'il n'hésite pas à se plier sous la volonté d'un grand homme capable de se placer au centre du caractère national afin de s'identifier avec lui, tout pouvoir qui transporte son action sur un autre point, ne manquera jamais d'exciter sa résistance..... La mode, révolution journalière des mœurs, des habitudes, des costumes, mouvement

frivole du caprice en apparence, mais corrosif dans son effet, attire les objets les plus graves de la vie dans le torrent de son éternelle fluctuation. C'est dans ce tourbillon, sans cesse bouillonnant, qu'on acquiert en France le coup d'œil des affaires, qu'on apprend à éviter avant tout le ridicule et que le peuple se prépare et s'exerce aux grands exploits..... Ce pays est le seul où les provinces se soient non seulement soumises à la loi de la capitale, mais où elles l'aient accueillie de plein gré; le seul où le télégraphe entretienne constamment l'unité d'action qui fait de l'Etat un ensemble ayant conscience de lui-même; c'est, en un mot, le seul pays où l'idée de la domination étrangère, épouvantail de toutes les nations, exciterait une telle horreur, que le conquérant qui oserait la méditer, reculerait devant la seule démonstration de l'antipathie universelle pour ses projets. »

Après la lutte militaire, la France se vit forcée d'entrer dans la lutte civile. Elle jouissait enfin d'une liberté sociale à l'abri de toute attaque. Elle avait reconnu et fait reconnaître son droit: la liberté politique; et si l'usage en avait été entravé, le principe du moins n'en avait jamais été contesté, et il dépendait de sa persévérance de rapprocher désormais davantage l'usage du droit. La liberté administrative avait seule été sacrifiée à la nécessité de réunir entre les mains du gouvernement républicain, puis du gouvernement impérial, tou-

tes les forces nationales contre les agressions étrangères. Les Bourbons, en rentrant en France après nos désastres, trouvèrent ces forces publiques centralisées pour résister d'abord à leurs attaques contre notre révolution, puis aux ennemis qu'ils lui avaient faits, et ils s'en emparèrent comme d'un lévier, à l'aide duquel ils pourraient entraver la liberté publique, et qui sait, peut-être un jour enchaîner aussi la liberté sociale. Affranchie de cette inquiétude d'usurpation, en 1830, la France proclama hautement son droit. Il ne s'agissait plus en ce moment de lui contester l'usage des principes sur lesquels se fondaient les nouvelles autorités publiques. Le bon sens populaire, qui avait vu d'où venait surtout le mal, réclama et réclame encore avec persévérance la liberté administrative. D'étroites idées d'intérêt personnel la disputent pied à pied; mais la volonté de tous ne peut manquer de prévaloir un peu plus tôt, un peu plus tard, avec l'assentiment ou malgré la résistance du gouvernement, de l'égoisme de quelques-uns, et on arrivera à déterminer enfin une juste répartition des pouvoirs entre les diverses parties et le centre de l'Etat, répartition qui n'a d'autre mesure que la nécessité de défendre chacune de ces parties contre les entreprises des autres, et la réunion de toutes les parties contre l'agression de tout corps étranger.

Le travail que nous avons opéré sur nous-mé-

mes, l'Allemagne le commence maintenant sur elle-même. En nous débordant sur elle pour nous défendre, comme elle voulait déborder sur nous pour nous attaquer, nous lui avons apporté un bon nombre d'améliorations pratiques, en échange de l'asservissement dont nous menaçaient les déclarations de Berlin, de Pilnitz et de Coblence. L'édifice social fut remanié par la base. Dans les pays qui faisaient partie de notre empire, tels que les provinces rhénanes, le grand-duché de Berg et le royaume de Westphalie, l'affranchissement des serfs fut opéré de la manière la plus complète, sans indemnité pour le seigneur. En Hesse, Nassau, Baden, Wurtemberg, une indemnité fut accordée aux seigneurs. En Wurtemberg les serfs seuls de la couronne furent affranchis, sans être obligés à l'indemnité. En Bavière et Oldenbourg on ne supprima que les charges les plus humiliantes, telles que la dépendance personnelle et héréditaire, les corvées, la peine de for-mariage et la nécessité d'obtenir la permission du seigneur pour le choix d'un état; mais le domaine direct fut conservé au seigneur, et le serf passa ainsi à la qualité de colon. En Mecklembourg, le serf n'eut la faculté de se soustraire à la servitude qu'en abandonnant la terre qu'il cultivait, tandis que son seigneur peut le congédier de son côté et le condamner ainsi à une liberté qui le prive de tout moyen d'existence. Le sort du colon reçut aussi quelques

améliorations. En Bavière, Wurtemberg, Hesse, il put acquérir la pleine propriété de son champ en remboursant au seigneur le prix du domaine direct évalué au capital de la rente. En Prusse, M. de Stein comprit qu'il fallait faire davantage pour le peuple si on voulait appeler contre les Français l'énergie de toutes ses forces; il résolut donc de combattre l'influence que le propagandisme d'une excellente administration donnait partout à la France en introduisant d'avance les réformes les plus effectives et les plus populaires. Par un seul décret il fit passer les terres des mains des propriétaires nominaux aux mains des propriétaires réels, et contribua ainsi d'une manière efficace au meilleur avenir qui s'ouvrait pour son pays.

Les dîmes reçurent aussi par notre présence une attaque des plus vives. Nous les supprimâmes d'abord dans les pays qui nous appartenaient et nous apprîmes à les mettre en question dans les autres, de manière à rendre un arrangement plus facile entre le censitaire et le propriétaire de la dîme. La dîme fut souvent dans les temps anciens le prix d'une concession faite ou d'une protection accordée; mais la société ayant donné plus tard à elle seule toutes les garanties qu'on attendait autrefois du propriétaire de la dîme, il s'ensuivait qu'on continuait à payer le prix d'un service qu'on n'avait jamais à recevoir. A la vérité, la terre étant transmise au colon grevée de cette charge, il ne pouvait réclamer

comme un droit un accroissement réel de propriété. L'Etat seul en masse était autorisé à profiter de cet impôt transformé en un impôt moins onéreux pour les mêmes individus, à moins que par un calcul, sage aussi, il ne voulût que les propriétaires de dîmes qui avaient reçu par héritage une terre ainsi avantagée, entrassent en partage avec le censitaire dans le bénéfice de la compensation. Il restait toujours à l'Etat un profit réel, celui d'avoir augmenté la richesse publique en facilitant toutes les transactions. Cette utilité fut tellement sentie, qu'on chercha partout à notre exemple et qu'on cherche encore à transformer la dîme, et que dans l'année 1833 la loi relative à cette question est celle qui a le plus occupé les chambres du grand-duché de Baden, où le gouvernement, loin de faire profiter le trésor du rachat, avait poussé l'esprit bien entendu de conciliation jusqu'à offrir de payer le quart du prix de rachat.

Le code Napoléon fût aussi introduit dans toutes nos conquêtes, et a tellement satisfait les besoins des peuples, que les plus éclairés ont imposé à leurs nouveaux gouvernemens la condition de le respecter. Il se conserve encore dans toutes nos anciennes provinces rhénanes, ainsi que dans le grand-duché de Baden où, par les édits du 5 juillet 1808 et du 18 février 1809, il fut déclaré loi de l'Etat à dater du mois de juillet 1809, sauf quelques modifications prescrites par l'état du pays.

Enfin, tournant au profit commun de l'Allemagne et de la France, dont les intérêts s'associent en ce point, les idées manifestées par la Prusse, à l'occasion de la ligue des princes, Napoléon créa la confédération Rhénane, sorte de troisième puissances capable de se faire respecter de la Prusse et de l'Autriche. Cette création était la seule qui pût sauver les petites puissances d'être englouties par les deux grandes; elle était à la fois conservatrice des libertés intérieures et des bonnes relations extérieures, et la main puissante du protecteur une fois retirée, les bons effets en eussent été sentis sans mélange.

Malheureusement, à côté de cette influence civilisatrice, un pouvoir plus rude se faisait sentir. Les peuples repoussaient le système continental; les armées furent mises en mouvement pour en arracher l'observation. Les souverains vaincus donnèrent une adhésion forcée dont ils ne se montraient pas fort empressés de surveiller l'observation. Le vainqueur, poursuivant avec obstination son idée, frappa les récalcitrans en réunissant temporairement de lointains pays entre ses mains pour mieux les surveiller. Gênes, Turin, Rome, Amsterdam, Hambourg furent renfermés dans la circonscription de l'empire. Ainsi se trouva frappée l'individualité des peuples. La présence de nos armées avec leurs exigences, l'omni-présence de nos douaniers et les coups portés aux nationalités, irritèrent les

populations. Dès ce moment les hommes les plus disposés à nous aimer et à sympathiser avec les principes les meilleurs de notre révolution, se retirèrent de nous. L'Allemagne entière s'arma et nous fûmes à notre tour forcés de subir la loi du vainqueur. Mais, de même que la France après sa révolution, l'Allemagne sentit aussi le contre-coup des efforts qu'elle avait réunis pour vaincre. Les souverains une fois saisis de l'autorité oublièrent les paroles données au moment du danger. L'Allemagne se montra peu disposée à entraver leur marche nouvelle. Sa haine et sa méfiance contre nous avaient survécu encore à sa délivrance. Son imagination toujours portée au-delà du vrai, lui faisait redouter sans cesse le retour de l'oppression sous laquelle l'avait fait gémir souvent le système militaire de l'empire, et elle se désarma pour ainsi dire elle-même de tout moyen de résistance à l'intérieur, afin d'avoir en réserve tous ses moyens d'action contre les attaques extérieures de la France; ce ne fut plus une fédération de nations indépendantes et libres; ce fut un camp.

La France lutte encore pour rendre à chacun en temps de paix la part de liberté qu'elle avait cru devoir sacrifier momentanément pour se fortifier par une direction centrale en cas de guerre. Une dynastie de rois a déja disparu pour avoir voulu faire remonter le torrent vers sa source. La France réussira, car des victoires précédentes sou-

tiennent son courage, et c'est sur un seul centre qu'elle doit porter ses forces, non pour le détruire, mais pour donner une utilité moins contestée à son action en la débarrassant de tous les élémens hétérogènes qui l'entravent. Notre seul obstacle est notre ignorance, bien plus encore que l'égoïsme que le gouvernement s'est plu à mettre dans le pays pour engourdir des hommes qu'il ne pouvait tromper.

L'Allemagne aura à lutter plus long-temps que nous, et malgré ses lumières plus répandues, quoique moins pratiques, elle paiera par de plus longs malheurs peut-être son défaut de prévoyance. Chez elle le centre est partout, la force d'attaque du gouvernement peut à chaque instant se multiplier sur tous les points et la force de résistance n'est nulle part. On a beaucoup parlé depuis 1814 de l'unité de la patrie allemande ; mais cette patrie allemande où la trouver? quel est son nom? quelles sont ses limites? quels liens communs unissent entre eux ses membres épars? Une chanson nationale du celèbre Arndt, faite au commencement de 1813 pour soulever les passions contre nous, m'a semblé représenter parfaitement tout le vague de ce sentiment, si pur et si dévoué pourtant dans les jeunes cœurs allemands. Je la traduis littéralement :

La patrie de l'Allemand.

« Quelle est la patrie de l'Allemand? Est-ce la

terre de Prusse? est-ce la terre de Souabe? est-ce celle où près du Rhin rougit la grappe? celle où on voit la mouette se diriger vers le Belt? Oh non ! oh non ! oh non ! oh non ! la patrie de l'Allemand est bien plus grande que tout cela.

« Quelle est la patrie de l'Allemand? Est-ce la terre de Bavière? est-ce la terre de Styrie? est-ce celle où s'étendent les troupeaux du Marse (1), celle que couvre le fer de la Marche (2) Oh non ! oh non ! etc.

« Quelle est la patrie de l'Allemand? est-ce la terre de Poméranie? est-ce la terre de Westphalie? est-ce celle où le sable balaie les dunes? où le Danube roule en mugissant? Oh non ! oh non ! etc.

« Quelle est la patrie de l'Allemand? Nommez-moi donc cette grande patrie? est-ce la terre de Suisse? est-ce celle du Tyrol? cette terre et ce peuple me plaisent. Oh non ! etc.

« Quelle est la patrie de l'Allemand? Nommez-moi donc cette grande patrie? Peut-être est-ce l'Autriche, si opulente en moissons et en honneur? Oh non ! etc.

« Quelle est la patrie de l'Allemand? Nommez-moi donc cette grande patrie? Est-ce celle qu'a déchirée en lambeaux l'ambition de ses princes? est-ce

(1) Les Marses sont une tribu de la race Chérusque qui s'est établie entre la Ruhr, la Lippe et le Rhin, dans une partie de la Westphalie et de la Prusse.

(2) Moravie.

celle qu'ils ont dépouillée et de l'empereur et de l'Empire? Oh ! non, etc.

« Quelle est donc la patrie de l'Allemand? Nommez-moi donc enfin cette grande patrie. — Aussi loin que résonne la langue allemande, aussi loin que des chants allemands s'élèvent au ciel pour louer Dieu, là doit-être la patrie de l'Allemand. Allemand si brave, nomme ce pays ta patrie.

« La patrie de l'Allemand est le pays où pour tout serment il suffit de presser la main, où la bonne foi brille pure dans les regards, où l'affection siège brûlante dans les cœurs. Là est la patrie de l'Allemand. Allemand si brave, nomme ce pays ta patrie.

« La patrie de l'Allemand est le pays où le courroux saura effacer la vanité française; où tout malfaiteur est un ennemi, tout noble cœur un ami. Là est la patrie de l'Allemand; tout ce pays est la patrie.

« Tout ce pays est la patrie. O Dieu du ciel! abaisse tes regards sur elle, et donne-nous cet esprit si pur, si vraiment allemand, pour que nous puissions vivre fidèles et bons. Là où on vit ainsi se trouve la patrie de l'Allemand. Tout ce pays est la patrie. »

Ainsi, de l'embouchure du Danube à celles du Rhin, des sources du Rhin au Cattegat, Suisse, Hollande, Flandre, Danemark, Poméranie, Moravie, Tyrol (heureux qu'on ne parle pas de l'Alsace et de la Lorraine où l'allemand est

encore la langue du pays), tout cela serait la patrie de l'Allemand; champ vaste, comme l'on voit, et nobles pays assurément, mais où je ne puis trouver cette volonté commune, ce mouvement simultané en présence des mêmes affections et des mêmes haines, cette résolution bien arrêtée de ne pas permettre que la plus minime partie du sol soit violée par le pied de l'ennemi, qui constituent seuls le sentiment de patrie, sentiment non vague, réfléchi, savant, mais intime, instinctif, subit.

Tout ce désavantage de situation pèse maintenant sur l'Allemagne. Elle n'est plus et ne peut plus être l'Empire. Elle n'est pas encore, soit la triple Allemagne, si la France relève sa politique, en ressaisissant sa force intérieure, la liberté; soit la double Allemagne, si, ce qui paraît probable, la Prusse réussit dans son but. A ces difficultés d'organisation générale qui se retrouvent à chaque ligne de l'acte constitutif de la fédération, se joignent beaucoup d'autres difficultés d'organisation intérieure. L'Allemagne cherche encore l'état social approprié à son existence nouvelle. Elle vit au milieu des débris du passé, et les nouveaux élémens sociaux n'ont pas encore pris racine.

L'ancien Saint Empire, tout caduque, tout désordonné qu'il était, était au moins vénérable par ses souvenirs. Par un heureux hasard pour la liberté de ses diverses parties, les fausses idées mises

dans la tête des empereurs par leur nom de César ou par l'ambition remuante de quelques papes, avaient détourné leurs vues d'agrandissement de pouvoir du sol de l'Allemagne pour leur faire user leurs forces sur le sol de la malheureuse Italie, et pendant ce temps tout de l'autre côté du Rhin n'avait pas été sacrifié à un seul. Dans l'état restreint de la société, cette vaste fédération de grands et petits états souverains, présidés par un suzerain qui n'avait le droit de sévir contre l'un que de l'assentiment de tous, laissait à un nombre considérable d'hommes une large part d'indépendance, de dignité et même de liberté, telle qu'on la concevait alors. Les souverains, qui se comptaient par centaines, n'étaient plus que des espèces de seigneurs féodaux, obligés à respecter certaines garanties. Au centre même de ces petites souverainetés étaient enclavées d'autres souverainetés d'une autre forme : des baronies souveraines dont les possesseurs ne relevaient que de l'Empire, au service duquel ils s'enrôlaient assez souvent; des villes impériales, espèces de petites républiques, avec un protecteur situé loin d'elles, puis des seigneuries ecclésiastiques ou demi-ecclésiastiques, des princes-abbés et des princes de Malte ou de l'ordre Teutonique indépendans. Qu'on examine l'essor qu'avait pris la pensée en Allemagne dans les derniers siècles, et on verra quels germes d'améliorations pouvaient croître sur son sol brisé. Aux

réformes religieuses succédaient d'autres études qui préparaient à leur tour d'autres réformes, si utiles quand elles sont comprises et voulues par le plus grand nombre. Le comte Palatin Charles-Théodore à Manheim, le duc de Saxe à Weimar, faisaient de leurs résidences autant de centres où se vivifiait et se développait la civilisation aussi bien que la littérature nationale. Les nombreuses correspondances entretenues par les hommes les plus distingués de l'Empire avec nos savans et nos lettrés, contribuaient en même temps à donner aux méditations élevées et pures, mais souvent trop peu précises des Allemands, cette direction pratique et sociale qui est dans les habitudes françaises; tandis que des ecclésiastiques éclairés, tels que les deux derniers électeurs de Mayence, cherchaient dans le congrès d'Ems à imprimer à la discipline catholique et à celles de ses croyances qui ne sont pas dogmatiques et fondamentales, la marche progressive suivie par toutes les autres institutions destinées à l'homme.

L'ambition de la Prusse de faire un lit plus large au torrent de sa nouvelle monarchie, les fautes commises par une guerre d'agression contre nos idées et nos réformes intérieures, et l'entraînement des passions qui, en 1815, ne permit pas aux Allemands, dont les succès de 1813 et 1814 eussent dû calmer les haines, de songer que, en donnant à leurs souverains tant de moyens

contre nous, ils leur en donnaient en même temps contre eux, ont complètement dénaturé l'ancien ordre, pour transformer le sol de l'Empire en une arène où lutteront un jour la Prusse et l'Autriche, pour se disputer les lambeaux des autres états. A cet antique et vénérable édifice a succédé une sorte de hangar moderne, sans plan, sans unité, sans grâce, bâti à la hâte pour abriter pendant l'orage, et conservé par impuissance de rien construire. Aux souverains justiciables de leurs pairs, aux villes libres et aux villes impériales, si opulentes et si éclairées, à ces souverains ecclésiastiques et mondains à la fois, provenant de l'élection et servant comme d'intermédiaire entre la royauté héréditaire et la république, à ces quatre cercles de chevalerie, qui sans voix à la diète, n'étaient cependant pas sans indépendance, ont succédé 39 états qui n'ont plus de lien commun que la peur : peur de l'étranger, peur les uns des autres, peur d'eux-mêmes. J'ai entendu un des souverains allemands qui a fait la campagne de Moscou avec l'armée française, et en est revenu à pied le sac sur le dos, dire qu'il préférerait pour l'Allemagne voir renaître cette époque de grandeur, où le génie d'un homme donnait une direction certaine aux améliorations qui se coordonnaient avec ordre autour de lui et qui savait les rendre fécondes ou retenir dociles les idées les plus impétueuses quand elles ne pouvaient offrir pour le moment aucun résultat pra-

tique, plutôt que de régner dans l'époque actuelle où le génie manque partout en Europe, où en France le gouvernement ne laisse transpirer des idées libérales qu'une sorte d'agitation fébrile suffisante pour effrayer les autres monarchies, sans qu'il soit assez fort ni assez fidèle pour garantir aux amis d'un progrès régulier, un appui contre les exaspérations opposées; où tout enfin n'offre que l'incertitude de la journée augmentée de toute l'inquiétude du lendemain; situation surtout pénible pour l'honnête et excellent peuple de l'Allemagne, à qui son amour du repos rend plus nécessaire la certitude d'un libre avenir, pour se livrer avec plus d'abandon aux charmes de la vie contemplative.

Au dedans, mais comme en secret encore, l'harmonie n'est pas moins troublée dans la société germanique. Le corps social, tel qu'il était composé autrefois, avait des institutions et des habitudes conformes à son organisation. La noblesse possédait toutes les dignités de l'église, de l'armée, de la magistrature, de l'état. Les non nobles étaient relégués dans les professions savantes, industrielles et commerçantes, à l'exception des villes impériales, où presque seuls ils occupaient tous les offices. Alors la division des conditions humaines en Lehr-Wehr-Nehr, c'est-à-dire la science ou la robe, la défense ou l'épée, le travail ou le tiers-État, n'avait pas encore

été renversée par les progrès de la raison publique, soutenus des progrès de notre révolution. La robe et l'épée jouissaient de tous les avantages sociaux avec tant de sécurité, qu'elles ne craignaient pas même d'y admettre quelquefois ceux des classes travailleuses qui se distinguaient par une supériorité personnelle jugée digne de prêter appui à la nullité officielle des deux premières classes. Quant aux classes laborieuses, après avoir reconquis la liberté de leur personne, puis de leur conscience, elles n'avaient pas encore fait un dernier pas, pour entrer à droits égaux dans l'association politique plus vaste dans laquelle elles s'étaient fait place. Nous leur avons donné la main pour les aider à faire ce dernier pas, et maintenant, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, l'égalité est aussi assurée à l'Allemagne. Plus tard elle se régularisera par les mœurs comme par les lois, et des systèmes bien entendus de candidature remplaceront de factices classifications et mettront un peu d'ordre dans ce chaos d'arbitraire qui jette encore quelques doutes dans de bons esprits. En attendant, quelque désordre se fait encore sentir par la conservation des nombreux débris des formes anciennes et l'absence de système dans les formes nouvelles. La noblesse de toutes les classes, peuple nombreux répandu en Allemagne, se trouve aujourd'hui dans une position beaucoup plus embarrassante que toutes les autres classes de la société, par suite de

la conservation du droit d'aînesse dans ses héritages. Autrefois, si les cadets étaient dénués de toute fortune, ils avaient pour eux seuls toutes les places de l'armée, de la magistrature, de la cour; ils avaient l'Empire qui leur ouvrait ses emplois et les destinait à ses ambassades; ils avaient les bénéfices ecclésiastiques et les bailliages et prieurés de Malte; ils avaient les chapitres nobles et les pensions de chanoinesses pour leurs filles; ils avaient enfin les canonicats des trois électorats, et jusqu'à ces trois souverainetés offertes à leur ambition.

Ils n'ont plus aujourd'hui que les charges sans bénéfices. L'armée et la magistrature sont ouvertes à tous. Tous les bénéfices ecclésiastiques d'hommes et de femmes ont été supprimés. Les canonicats nobles n'existent plus; les électorats ecclésiastiques ont disparu; l'Empire avec ses nombreux emplois a été anéanti. Au lieu d'être les membres d'un vaste empire, ils se trouvent les sujets du petit prince dont le mince territoire s'est accru de leur territoire médiatisé. Les princes et comtes souverains se trouvent humiliés de figurer dans une chambre des pairs de Nassau ou de Darmstadt, ou à la cour d'un petit souverain sorti des mêmes rangs qu'eux. Les barons qui ont moins de fortune, regrettent plus vivement un Empire où l'Autriche s'empressait de les réunir autour d'elle pour grossir son influence par la destruction de toutes les autres influences. L'aîné avec son majorat peut encore subsister,

mais que faire des autres enfans qui portent tous le même titre que l'aîné? Car en Allemagne tous les garçons et toutes les filles portent, en naissant, le titre du père, de telle manière que les titres sont multipliés à l'infini. Je connais beaucoup de familles titrées où, les riches fiefs mis de côté pour l'aîné, il ne reste à tous les autres enfans qu'un modique revenu de 600 francs à 1200 francs chacun. La nécessité portera sans doute remède à tout cela. Elle fera supprimer les fiefs ; établira l'égal partage, comme il a été conservé dans les riches provinces qui ont profité de leur réunion à la France, et triomphera du préjugé qui empêche presque partout les classes nobles de se livrer à l'industrie, au commerce, à la médecine, au professorat. Pour le moment on n'en est encore qu'à se plaindre au lieu de prendre son parti.

Les classes éclairées de l'ancienne bourgeoisie ne sont pas complètement satisfaites non plus. Si les privilèges n'existent plus dans les lois, ils conservent des traces dans la distribution de la faveur des princes. Ces classes occupent bien une bonne partie des emplois, mais certains autres paraissent leur être interdits, et elles en sont blessées. A côté de ces mécontentemens suggérés par d'étroites vues personnelles, il s'en élève d'autres plus sérieux. Elles frémissent de voir leur pensée retenue dans les mille entraves dont l'enveloppent les tortueuses décisions de la diète, et la liberté intellectuelle

manifestée par la presse est aussi bien un besoin pour elles que l'aisance matérielle est le besoin de tous. Elles veulent des garanties qui leur manquent, et le vœu des hommes éclairés est devenu le vœu de toutes les classes.

De ces deux mécontentemens opposés surgirait sans doute un conflit, si l'état du reste du pays était arrivé au degré d'exaltation ou de malaise de l'une ou l'autre classe; mais il est loin d'en être ainsi. Les classes inférieures ne sont pas opprimées dans la vie habituelle, et jouissent en général d'une modeste aisance; une instruction gratuite ou à bon marché est donnée indistinctement à tous, sans que personne dans le plus petit hameau puisse s'y dérober; les impôts, bien que considérables, ne sont pas un fardeau pour ce beau pays; la liberté privée y est plus respectée qu'elle ne l'est en France; aucun employé public, du degré le plus haut au degré le plus inférieur ne peut être renvoyé, à moins de délit judiciaire, sans conserver l'intégrité de la partie fixe de son traitement; toutes les places municipales sont données à une libre élection, et les attributions municipales sont étendues et indépendantes. Le clergé, qui ailleurs lutte à la fois contre le gouvernement et les progrès, est ici soumis aux lois, plein de tolérance; et, loin de chercher à propager l'ignorance pour la dominer, il fait ses efforts pour élever le peuple à des sentimens religieux moins grossiers. Il y a de plus une certaine conscience

allemande qui ne donne presque jamais naissance au despotisme individuel, et qui adoucit même dans la pratique certaines lois trop absurdes; et enfin les entraves multipliées de tant de douanes qui se croisaient en tous sens vont disparaître par l'adjonction commerciale au système de la Prusse, dont l'influence grandit si démesurément par suite de l'absurdité du système commercial français. Avec un tel bien-être matériel, soutenu par quelques améliorations morales, on peut sans doute encore désirer des réformes et des réformes efficaces, car les peuples cherchent aujourd'hui leurs garanties dans des institutions stables et non dans des concessions personnelles toujours variables. Mais les gouvernemens mentent certainement quand ils prétendent redouter une révolution violente. Les nobles ne feront pas une révolution en faveur de l'Autriche et de l'ancien système, parce qu'ils savent bien que le peuple n'en veut pas. Les classes éclairées ne chercheront pas à soulever les passions, parce qu'elles savent que les entreprises hasardeuses ont perdu plus de causes qu'elles n'en ont gagnées, et qu'elles manquent même rarement, en cas de non succès, d'assurer le triomphe momentané du parti opposé. . . . . .

Chacun comprend que, faute d'avoir manqué une occasion qui ne se présentera plus, le cours seul des années peut aujourd'hui, en diminuant les craintes et l'irritation des partis, en rapprochant

les hommes les uns des autres, en les éclairant sur leurs vœux réciproques, en leur montrant la nécessité de se voir pour s'entendre, faire de tant de passions en guerre un seul peuple uni. Mais les gouvernemens seront-ils aussi sages, et profiteront-ils, pour offrir des transactions nécessaires, du moment opportun que lui offrent les lumières de ceux qu'ils ont rangés parmi leurs adversaires? J'ai peine à le croire, sans penser cependant que les hommes éclairés puissent se laisser intimider ou irriter par une telle conduite.

La chambre des Etats de Baden a donné à cet égard un fort bon exemple. L'Autriche et la Prusse auraient bien désiré entre cette chambre et le gouvernement un conflit qui amenât une dissolution. La chambre a su l'éviter, en évitant en même temps tout acte de faiblesse. Il existait deux points de discussion fort délicats : la liberté de la presse et le rachat des dîmes. Les débats sur cette dernière question ont été graves et lumineux. M. de Rotteck et plusieurs autres savans distingués ont mis à nu tout l'égoisme du petit nombre d'hommes qui s'obstinaient à sacrifier le bien général à des vues sordides d'intérêt particulier. M. Mittermeier s'est montré dans toute la session aussi habile président qu'il est ferme patriote et savant consommé. Le gouvernement lui-même s'est empressé de faire des concessions, et cette cause, bien qu'ajournée encore, peut être regardée comme gagnée. La dis-

cussion sur la loi de la presse n'était pas seulement une question badoise, mais, par l'usurpation de la diète, elle est devenue une question allemande.

En 1831, l'impulsion donnée par notre révolution avait encore conservé de sa puissance. Le ministre Berstett, qui depuis long-temps gouvernait Baden au nom de M. de Metternich, et avait été jugé digne, en 1818, de recevoir les confidences contre-révolutionnaires révélées par la publication de la lettre que lui adressa alors le chancelier autrichien, ne crut pas pouvoir rester à la tête des affaires dans cette nouvelle situation politique et il avait donné sa démission. Le nouveau ministère badois céda alors à l'opinion publique, devenue plus puissante par le triomphe qu'elle venait d'obtenir dans un pays voisin, et il présenta enfin aux chambres une loi pour abolir la censure et régler l'usage de la liberté de la presse. Cette loi fut discutée avec calme et liberté, adoptée par les deux chambres, sanctionnée par le souverain et promulguée en conséquence comme loi de l'Etat. On laissait par cette loi aux journaux la faculté d'éviter toute responsabilité légale en se soumettant d'eux-mêmes à la censure, ou de se soustraire à la censure en acceptant la responsabilité légale, et dans ce dernier cas la discussion judiciaire en cas de contravention devait être publique. C'était un grand pas de fait. La diète ne fut pas plutôt informée de cette émancipation donnée à la pensée dans

un des états allemands, qu'elle rendit un Conclusum par lequel elle déclarait cette loi incompatible avec la législation fédérale, bien qu'on ne sache pas ce que ce peut être que la législation fédérale, que personne jusque-là n'en eût entendu parler, et que la diète ne se compose pas de législateurs investis du pouvoir de faire des lois, mais de chargés d'affaires des différens princes, dont la seule mission est de faire connaître la volonté des souverains, qui les nomment, les révoquent et les accréditent selon leur bon plaisir. Ce qu'il y eut de curieux dans cette affaire, c'est que le Conclusum de la diète fut rendu à l'*unanimité*. Il fallait donc que le chargé d'affaires badois à Francfort eût voté contre la loi émanée du souverain dont il recevait ses pouvoirs et ne faisait que représenter les volontés. Avait-il deviné que c'était comprendre ses vues, que de les contredire? Le Conclusum fut transmis au ministère badois qui persista. Il fit rédiger les argumens à l'appui de cette résolution dans un protocole d'une quarantaine de pages, et expédia à la diète un commissaire spécial, M. Joly, conseiller-d'État, pour s'en expliquer avec la diète. M. Joly était chargé de déclarer que le grand-duc regarderait comme au-dessous de sa dignité, indigne de son honneur, et contraire à ses devoirs constitutionnels d'annuler ou modifier, sans la participation des chambres, une loi proposée, discutée, votée et adoptée selon toutes les formes constitutionnelles, une

loi toute particulière à son grand-duché, et qui avait été si vivement réclamée et approuvée par l'opinion publique. Il devait demander qu'on lui indiquât les articles de cette loi qu'on disait être contraires à cette législation fédérale mise en avant ici pour la première fois, afin que le grand-duc pût, en suivant toutes les formes constitutionnelles, les mettre en harmonie avec la législation générale de la fédération. La diète, toujours à l'unanimité et par conséquent avec la voix du chargé d'affaires badois, M. de Blittersdorf, contre la demande des ministres de son souverain, se contenta de s'en référer à son premier arrêté.

Il n'est pas douteux que s'il eût existé sur les trônes d'Allemagne un souverain d'un caractère ambitieux, passionné pour sa propre indépendance, estimé par ses lumières ou respecté par ses vertus, tels que le furent le roi Maximilien de Bavière, le vieux grand-duc Frédéric de Baden, ou cet impétueux roi de Wurtemberg qui savait traiter d'égal à égal avec Napoléon, la Prusse et l'Autriche auraient mis moins de morgue dans leur domination, et eussent été moins exigeantes avec Baden. Il suffirait qu'un seul de ces trois souverains déclarât nettement qu'il saurait maintenir les droits de sa souveraineté, en confondant son intérêt avec celui de son peuple, pour qu'on eût reculé. Entreprendre de le réduire par la force eût été allumer soi-même une guerre dangereuse et engager

peut-être le gouvernement attaqué à se rappeler que deux puissances, l'Angleterre et la France, avaient donné leur garantie contre toute subversion forcée, et que si cette garantie n'était pas un droit pour elles de se mêler dans des affaires où ne les appellerait aucune des parties contendantes, c'était du moins un devoir qui leur était imposé d'accourir au premier appel; et on eût redouté un premier appel, fait par un souverain au nom de son peuple et au nom de l'acte de garantie. Mais les trois souverains qui gouvernent aujourd'hui ces trois parties de l'Allemagne méridionale sont sans doute moins impatiens d'assurer leur indépendance, ou pensent devoir en sacrifier parfois une partie à des craintes plus présentes de réforme intérieure. Le roi de Bavière, poète et antiquaire, ne montre sur ce trône, que les inconséquences du poète et les préférences de l'antiquaire pour tout ce qui s'éteint. Le roi de Wurtemberg voit le bien, le désire, et sent même parfois certaines velléités de force individuelle, mais bientôt, soit des engagemens de famille et d'amitié avec la Russie, soit quelque retour de crainte contre les idées dont il se serait fait l'appui, soit quelque hésitation naturelle de caractère, le font revenir sur lui-même. Dès avant 1820 il avait osé le premier, en présence de haines encore récentes, approuver la publication d'un ouvrage où on parlait du moins de la France en termes convenables. Dans cette brochure (*Manu-*

script aus Süd-Deutschland), qui fit alors un grand bruit, le roi de Wurtemberg était, sans être nommé une seule fois, représenté par l'enchaînement des raisonnemens comme le chef nécessaire de la confédération de l'Allemagne méridionale, opposée par le fait à l'influence croissante de l'Autriche et de la Prusse.

« Lorsqu'autrefois, disait le publiciste allemand, l'heptarchie d'Angleterre se transforma en un seul royaume, quelles en furent les suites? Les familles des princes vaincus par Egbert eurent des regrets; mais le temps en effaça le souvenir, et la patrie fut régénérée. La pluralité des souverains n'avait valu à l'Angleterre que la barbarie, la faiblesse et l'anarchie. »

Le roi de Wurtemberg avait, assurait-on, encouragé lui-même le publiciste à développer ces idées par la presse, et la Prusse et l'Autriche tremblaient de voir en lui le nouvel Egbert, qui d'une faible heptarchie allait faire un corps plus compact destiné à leur résister. Elles parlèrent de tendances démagogiques; elles évoquèrent leur vieille fantasmagorie des révolutions, montrèrent partout de nouveaux Sand, prêts à traiter tous les rois en nouveaux Kotzebue, et les idées de fédération méridionale furent sacrifiées à ce qu'on représentait comme le salut de l'Allemagne.

Dans plusieurs autres occasions, le roi de Wurtemberg a laissé entrevoir la velléité de résister

aux usurpations de l'Autriche et de la Prusse, et de se mettre à la tête des idées; mais autant de fois des considérations de position, ou peut-être une certaine timidité d'action, ont arrêté la facile exécution de pensées fortes et utiles. Pour faire luire, sans danger de crise violente, de meilleurs jours pour l'Allemagne, il suffirait à ce prince d'exécuter hardiment ce qu'il avait hardiment conçu.

De ces trois souverains le grand-duc de Baden se trouvait dans la position la moins favorable à une résistance isolée. Arrivé le 30 mars 1830 sur le trône grand-ducal, en vertu des arrangemens du congrès d'Aix-la-Chapelle, il se vit menacé dès l'abord de ne pas pouvoir conserver l'intégrité de son territoire. La Bavière, mécontente de voir le Palatinat entre ses mains, réclamait impérieusement le comté de Sponheim, tandis que l'Autriche se plaisait à laisser circuler des bruits sur son désir de lui reprendre le Brisgau. S'il n'y eût pas eu dans l'appel de sa branche à la couronne un certain acte de tolérance sur sa situation de famille, il se serait sans doute cru bien plus fort contre des exigences réprouvées par l'esprit public de son grand-duché. Notre révolution de 1830 l'affermit complètement, en détournant ailleurs les vues des autres. Ce grand événement l'assurait contre toute entreprise, car jamais la France nouvelle n'eût permis, sitôt après sa révolution, que des armées ennemies approchassent aussi près du ca-

non de Strasbourg. Si dès ce moment la politique de la France eût été précisée avec fermeté, si, marchant sans arrière pensée dans le sens des réformes, le cabinet français eût prouvé qu'il était toujours maître de son action contre tout agresseur ; si, sans se mêler de l'administration intérieure des autres pays, il eût déclaré bien nettement qu'il regarderait comme un acte d'insolence, toute intervention directe ou indirecte, toute réflexion diplomatique sur ses propres affaires ; si, loin de quêter des reconnaissances, moyennant salaire futur, il eût témoigné de sa force en attendant et en montrant ainsi qu'il savait s'en passer, il eût fait plus qu'assurer au grand-duc de Baden l'intégrité de son territoire, il eût pu rendre à la fois aux souverains leur indépendance, aux peuples leur liberté.

La conduite du fort fut différente. Il ne faut pas blâmer le faible d'avoir cédé. Du 17 novembre 1830 au 13 octobre 1832, le ministère français des affaires étrangères n'offrit qu'une série de contradictions et de tergiversations. Qui eût pu appuyer des plans sur une base si mobile? Un seul souverain, assure-t-on, eut l'imprudence de jeter quelques mots en avant pour savoir sur quoi il pouvait compter, et sa lettre servit à témoigner ailleurs de l'intention où l'on était de ne pas se rendre dangereux en se ménageant des partisans. On ne manqua pas de répandre, d'accréditer, et peut-être même d'inventer le bruit de cette

complaisance, et la crainte d'une indiscrétion semblable comprima toutes les paroles, et refoula jusqu'aux pensées. Les souverains ne voulant pas courir les hasards de la gloire de résister seuls, n'avaient plus qu'à céder au plus menaçant, et ils cédèrent.

Ce fut dans ces circonstances que M. Joly revint à Carlsruhe apporter les paroles impérieuses de la diète. Cette fois on se soumit sans réplique, et M. Joly retourna porter l'humble adhésion du grand-duc aux modifications demandées. On y mit même tant d'empressement qu'on oublia de stipuler au moins l'abrogation des dispositions pénales introduites par la nouvelle loi, de telle sorte que les écrivains sont soumis à la fois pour la peine à la législation de la diète et à la législation de Baden, aggravation qui n'existe dans aucun autre Etat.

Une troisième question à laquelle les habitans de cette partie de l'Allemagne prennent un intérêt non moins vif qu'à la question des dîmes et à celle de la liberté de la presse, occupait aussi la chambre de Baden au moment de mon séjour dans cette ville, je veux parler de la grande question de l'adjonction au tarif prussien. Ce n'est pas seulement là une question commerciale, c'est aussi une importante question politique. Les cabinets l'appuient dans l'intérêt de l'assurance mutuelle qu'ils se donneront ainsi les uns les autres; quelques hommes éclairés la repoussent parce que c'est un moyen

d'asservissement de plus fourni par la Prusse à chacun des souverains, jusqu'au moment où elle pourra faire passer la domination exclusive en ses propres mains.

Malgré cette opposition de quelques esprits prévoyans, le système prussien prévaudra cependant, par l'effet des raisons même qui le feraient combattre en d'autres temps. Peuples et souverains ne sont pas fâchés de se venger de la France, qui a effrayé les uns, déçu les espérances des autres, et qui s'obstine à fermer son territoire à tous les produits étrangers; on veut l'exclure des marchés de l'Europe pour la punir d'exclure l'Europe de ses marchés, et on ferme les yeux sur les dangers politiques pour mieux goûter tout le plaisir de se montrer plus éclairé qu'elle. Il faut ajouter cependant que ces idées toutes personnelles ne contribueront pas seules à l'adoption de ce système; il s'agit aussi de donner par-là un plus vaste développement à l'industrie et de jeter les bases de cette liberté commerciale que réclament les lumières des savans comme les vœux des peuples. Quelques états en souffriront momentanément, mais la masse y gagnera, et si on parvient à obtenir de la Prusse une réduction dans le tarif des marchandises coloniales, il y aura augmentation de richesse pour tous. En considérant l'accroissement réellement remarquable qu'a pris la navigation du Rhin depuis qu'elle a été dégagée de toute

entrave par suite du traité conclu, le 31 mars 1831, entre les états riverains, on sera aisément en état d'apprécier tout le fruit que l'Allemagne pourra retirer de la liberté de commerce, et tout ce que la France perd à ne pas l'accorder à propos. Je cite des chiffres officiels, et je prends l'année 1832 comme la plus récente parmi celles sur lesquelles on a des données complètes.

Commerce en amont du Rhin.

	quintaux (1)
1° Il est arrivé de la Hollande par Emmerich.	1,789,682
1,417,013 quint. sont en denrées coloniales et produits hollandais, et 348 quint. en grains de la Baltique pour les approvisionnemens militaires de la Prusse rhénane et le corps prussien d'observation de la Meuse.	
2° Il a été expédié par Coblence, vers le Lehen, Mayence, Francfort, le Mein, le Necker, le Haut-Rhin et la Suisse	1,252,153
3° Il est donc resté dans la Prusse rhénane et environs, au-dessus de Mayence.	537,529

Depuis les dix dernières années, il y a eu augmentation de 861,656 quintaux pour les entrées

(1) Le quintal a 50 kilogrammes.

par Emmerich, et de 430,733 pour les sorties par Coblence.

4° Il est arrivé à Mayence. .	801,800 q. 28 k.
5° Il en a été expédié vers le Mein et le Haut-Rhin. . . .	663,735 q. 24 k.
6° Il est donc resté à Mayence et environs	138,115 q. 04 k.

L'augmentation depuis les dix dernières années est de 244,416 quint. 05 k. pour les arrivages à Mayence, et de 1,587 quint. seulement pour les expéditions.

Ce dernier chiffre est peu considérable, parce que la suppression de la relâche forcée, établie auparavant, a permis aux ports situés au-dessus de Mayence de faire passer debout devant Mayence leurs commandes et leurs transports.

7° En effet, ont passé debout devant Mayence vers le Mein et le Haut-Rhin.	456,756 q. 13 k.
Sur lesquels la ville de Manheim a reçu les 2/5.	

Commerce en aval du Rhin.

8° Il est passé debout devant Mayence.	370,066 q. 12 k.
9° Il est arrivé à Mayence.	612,211 q. 01 k.
10° Il a été expédié de Mayence à la descente du fleuve.	463,059 q. 43 k.

11° Des arrivages du Haut-Rhin, il est donc resté dans le pays de Hessé. . . . . 149,151 q. 08 k.

Il y a eu depuis 1822 augmentation de 202,268 q. 39 k.

12° Mayence a reçu en grains 317,815 q. 26 k.

13° Il a passé par Coblence. 1,121,629 q. »

14° Il a passé par Emmerich, frontière hollandaise-prussienne. . . . . 3,934,749 q. »

Y compris 2,900,000 quint. de houille prussienne, en remplacement des houilles de la Belgique, actuellement interdites à l'entrée en Hollande.

L'accroissement des exportations commerciales depuis l'année 1822, déduction faite de celle sur les houilles, a été de 312,145 quintaux.

15° Les bateaux à vapeur de service sur le Rhin entre Cologne et Mayence transportent, année moyenne,

à la descente . . 28,000 voyageurs.
à la remonte . . 22,000

En 1830, par exemple, la compagnie a perçu 134,635 écus de Prusse pour le transport des voyageurs, et 7,465 écus pour le transport de 171,836 quintaux de marchandises et voitures.

On compte à peu près 11,000 à 12,000 bateliers employés à la navigation du Rhin.

Les développemens de commerce et de la navigation sur ce beau fleuve sont une des causes les

plus directes de la prospérité des contrées situées sur les deux rives.

L'adoption du tarif prussien éloignera le commerce français des bénéfices qu'il a faits jusqu'ici proportionnellement à cet accroissement d'activité, et particulièrement en ce qui concerne la vente du sucre et des denrées coloniales, dont nous approvisionnions une partie de l'Allemagne. Déja plusieurs états s'étaient pour ainsi dire incorporés à ce système en y adhérant complètement. C'étaient :

Le grand-duché de Hesse. 14 février 1828.

Reuss Schleiz, Reuss Lobenstein et Ebersdorf. 9 décembre 1829.

Principauté de Waldeck.

Lippe-Detmold, pour trois enclaves.

Principauté de Schwarzbourg, pour les parties orientales.

Saxe-Cobourg, Gotha, pour le bailliage de Volkerode.

Saxe-Weimar, pour les bailliages d'Altstadt et d'Oldisleben.

Anhalt-Bernbourg, Koethen, Dessau.

Hesse-Cassel.

Et sur la rive gauche.

Hesse-Hombourg, pour Meissenheim. 31 décembre 1829.

Oldembourg, pour Birchenfeld. 24 juil. 1830.

Saxe-Cobourg, pour Lichtenberg.

Des traités de commerce et d'échange étaient faits en même temps par la Prusse avec la Bavière, le Wurtemberg et les deux principautés de Hohenzollern le 27 mai 1829, et avec Saxe-Meiningen et Saxe-Cobourg le 4 juillet 1829.

Ces traités étaient préparatoires au traité d'avril 1833 avec la Bavière, le Wurtemberg, les deux principautés d'Hohenzollern, la Saxe royale, et les maisons ducales de Saxe et de la Thuringe.

Le 10 mai 1833 la Saxe ducale et grand-ducale, et les principautés de Schwarzbourg et de Reuss, formèrent avec la Prusse une réunion particulière sous le nom d'Union des douanes de Thuringe, dont le traité fut conclu à Berlin, et le lendemain il fut signé un second traité par lequel cette réunion se réunit au système des douanes conclu entre la Prusse, la Bavière, la Saxe royale, le Wurtemberg, la Hesse électorale et la Hesse grand-ducale, de telle sorte que le système prussien coupe transversalement l'Allemagne depuis le Rhin jusqu'à la Bohême et la Gallicie, et que la Prusse peut établir ses droits de transit, de manière à empêcher le nord d'Allemagne de communiquer avec le midi par d'autres routes que celles qui seront favorisées par la Prusse, c'est-à-dire par Magdebourg et l'Elbe, et par Cologne et le Rhin.

Le système tend à obtenir pour les provinces rhénanes de la Prusse le monopole de l'approvisionnement des denrées coloniales dans toute l'Al-

lemagne méridionale et celui du produit de ses fabriques, les premières et les plus avancées dans toute l'Allemagne, et à lui assurer :

1° Les débouchés dans tous les pays fédérés ;

2° Les débouchés exclusifs dans ceux de ses pays qui ne sont pas compris dans la fédération germanique, et qui sont par conséquent en dehors de l'association. Ces dernières provinces forment environ à elles seules 4 millions d'habitans, et c'est un pays tout de consommation, tandis qu'elle ne place dans l'association que ses pays de production. Les soieries d'Elberfeld, de Baraun, les indiennes, etc., seront désormais les seules qui auront cours libre en Allemagne. On évalue à 20 millions de francs le dommage qu'en ressentira le commerce seul de Lyon.

Les conséquences politiques sont encore plus graves. C'est d'abord un système de protection qui précède le système de conquête. La Prusse a protégé pendant 20 ans Dantzig. On se façonne à ses lois ; on s'habitue à ses institutions, de manière à rendre imperceptible la transition entre la protection et l'adjonction ; et l'adjonction finit même par paraître préférable à un état intermédiaire qui a ses incertitudes.

Sans en avoir l'apparence, cette association portera toujours en elle une réalité politique. Attaquer un état fédéré pour un démêlé particulier, ce sera porter atteinte à l'intérêt de tous ; parce que

ce sera rompre la ligne de douanes. Tous sont donc forcés de marcher d'accord, sous une seule volonté, et cette volonté sera celle de la Prusse. On met par là à la disposition de la Prusse, toutes les ressources des autres états ; on les empêche au moins de disposer de celles qui leur appartiennent. La Prusse fait ainsi des conquêtes par les intérêts matériels. Elle fait de la politique par le commerce ; et cette homogénéité de lois et d'intérêts qu'elle va introduire, remplacera pour elle un territoire compacte qu'elle n'a pas encore, mais qui ne saurait lui échapper long-temps. Qu'on joigne à cette influence commerciale celle que lui donne son organisation toute militaire, et on se convaincra de plus en plus de l'imminence de la domination politique de la Prusse sur toute l'Allemagne. La France et les états voisins apprendront alors à mieux juger le grand acte de la confédération du Rhin, par lequel Napoléon voulait éloigner ce danger. J'aurai à parler plus tard de la forte organisation de ce pays, mais je rapporterai ici en passant une lettre fort curieuse, sur l'authenticité de laquelle on peut compter. Le grand-duc Constantin, en écrivant à M. d'Anstett, ministre de Russie près de la diète de Francfort, indique quelle est en Prusse la force qu'il redoute contre l'affermissement du despotisme, et cette crainte prouve ce que la Prusse doit espérer de force et de vie, d'une institution qui encourt la

haine de la Russie. Je copie textuellement, en laissant les fautes de français.

Fragment d'une lettre du grand-duc Constantin à M. d'Anstett.

11/23 décembre 1830.

L'indulgence avec laquelle vous avez toujours accueilli mes opinions et mes raisonnemens, mon cher Anstett, dans toutes les circonstances et durant tous les événemens de notre époque, qui est si féconde, vous a porté de même à présent à me lire avec attention. Je vous en remercie bien sincèrement. Malheureusement mes prévisions s'accomplissent partout et sur tout. Ne voilà-t-il pas aussi que Berlin en fait des siennes, et malgré que la *Staats-Zeitung* et notre confrère veulent bien en pallier les faits, le bout de l'oreille perce. Je le répète et le répéterai toujours, que durant le règne du vénérable et respectable roi d'à présent, il n'y aura rien de conséquent; et veuille le bon Dieu lui accorder une vie des plus longues, c'est le vœu le plus sincère de mon cœur fidèle à mes maîtres, et à leurs amis. Mais tout étant roi, on ne cesse pas d'être homme, et tôt ou tard, il faut bien payer le tribut à la nature. Dès ce moment, je ne réponds plus de rien. Leur maudite institution de la Landwehr est une révolution armée, et le ministre Boyne, dont c'est l'invention, est, à mon avis plus

que coupable d'avoir exécuté un système semblable, par lequel le vieux soldat est entre les mains des perturbateurs, et la recrue entre celles du roi pour s'y opposer. J'ai parlé avec un individu de ce pays, qui m'a dit en toutes lettres et dans un moment d'effusion, qu'il était heureux de voir dans leur pays des soldats citoyens en opposition à des mercénaires, et que c'était une garantie pour les citoyens envers le gouvernement. Jugez de ce qui a dû se passer en moi, entendant un exposé semblable! D'une Landwehr à une garde nationale il n'y a qu'un pas; de celle-ci à une garde urbaine; et de celle-ci à une communale, de laquelle la république est à un demi-pas... Souvenez-vous de ce que je vous ai dit en revenant l'année dernière de Bruxelles, et de l'apologie que m'a fait dans ce temps le roi des Pays-Bas de son invention des gardes communales. Comme il n'a pas daigné me demander mon avis, mon devoir était de me taire et d'écouter. Mais j'ai pensé, et je vous l'ai dit, mon cher Anstett, que je craignais très sérieusement que cette belle invention ne tourne contre l'inventeur. Ma prophétie s'est réalisée plutôt que je ne le croyais. Ci-devant un factionnaire se faisait respecter d'une populace entière, étrangère aux armes, maintenant elle y est accoutumée et l'on ne voit que lutte. Un son de tocsin faisait réunir des paysans avec des ustensiles domestiques pour armes. Maintenant l'on les réunit en troupes organisées qui en sa-

vent plus que des recrues. — Que l'on ne me parle pas, et que l'on ne me fasse pas d'objection sur ce qui est en Autriche. Leur Landwehr est composée de vieux soldats, après 15 ans de service actif et de tourmens. Ce sont des demi-invalides et non des blanc-becs après 8 ou 5 ans de service. Telle chose est bonne en théorie et ne l'est nullement en pratique. Mes hommages respectueux à madame d'Anstett et à tous les expressions de mes anciens sentimens. U. I. C.

Cette lettre me paraît parfaitement juste dans ses aperçus. Je crois en effet la Prusse organisée de manière à n'être bien ou mal gouvernée qu'à sa fantaisie. Si elle n'a pas jusqu'ici cherché de garanties dans les institutions, c'est qu'elle les trouve dans un souverain qu'elle estime (1); mais elle saura

(1) En parlant de la confiance des Prussiens dans le roi actuel, je ne veux pas oublier de rapporter une lettre de lui. Le règne de Frédéric-le-Grand avait accoutumé les Prussiens à une liberté presque illimitée de la presse, surtout si on écrivait en français et en bon français. Son successeur, qui donnait beaucoup de prise à l'attaque par son administration, se montra beaucoup plus sévère. Le roi actuel fut fort libéral à cet égard dans les premiers temps de son règne. Il est vrai que tout cela a beaucoup changé depuis, mais les Prussiens ne sont pas encore arrivés à comprendre tous les maux qui naissent de la privation de la liberté de la presse. Dans l'année 1804, un journal westphalien s'était plaint hautement des administrateurs des domaines

se procurer des institutions appropriées à son humeur, lorsque cela lui semblera nécessaire. Il est donc facile de prévoir l'avenir que lui réserve son ambition, appuyée sur des institutions conformes au génie du peuple et sur l'influence de son système commercial. Après tant de fautes commises, il était encore possible de retarder cet agrandissement de la Prusse en contractant avec la Bavière, le Wurtemberg, Baden, par l'échange de quelques objets

royaux qui, disait-il, avaient laissé un pont dans un état de décadence qui en rendait le passage dangereux. La chambre des domaines se plaignit au roi de cette intervention licencieuse de la presse dans les affaires administratives, et demanda la punition de l'écrivain. Voici la réponse du roi :

« Il s'agit uniquement de savoir si les plaintes faites par le journal sont fondées ou non. Si elles sont fondées, vous devriez plutôt remercier l'auteur que de vouloir l'exposer à quelque embarras. Si elles ne sont pas fondées, au cas où, ce qui serait la meilleure voie à suivre, vous ne jugeriez pas à propos de rectifier la fausseté de l'allégation, vous pourrez le poursuivre régulièrement devant une cour de justice. Si on s'opposait à un certain degré de publicité, il n'y aurait aucun moyen de découvrir la négligence ou l'infidélité des employés; cette publicité est la meilleure garantie, à la fois pour le gouvernement et le public, contre l'incurie ou les mauvaises intentions des autorités inférieures, et mérite d'être encouragée et protégée. J'espère en même temps que cette dispute ne vous fera pas perdre de vue l'affaire principale, qui est la réparation du pont. « Berlin, 20 février 1804. »

de consommation réciproque ; on l'a fait avec Nassau pour ses eaux minérales (1), mais l'affaire est trop peu importante pour arrêter la marche de l'agrandissement prussien, tandis qu'en se liant avec de plus grands états, on interrompait toute l'économie de leur accession à la Prusse, et on liait ces états eux-mêmes sinon à nos intérêts, du moins à ceux que nous avons en commun contre d'autres. Il faudra bien en venir certainement à contracter aussi avec la Prusse elle-même, mais les conditions eussent été plus favorables si elle eût eu à traiter isolément, que quand elle parlera au nom des intérêts de 25 millions d'habitans allemands. Rester dans le système actuel est impossible, et en différant d'en sortir, la France s'imposera des embarras de plus. (2)

(1) Le duc de Nassau ayant remarqué qu'en stipulant la diminution du tarif des eaux de Seltz, il avait, par suite des habitudes de notre administration, stipulé en faveur de tous les autres propriétaires d'eaux qui obtenaient ainsi un avantage sans le payer, trouva un prétexte pour faire annuler ce traité.

(2) Le traité commercial proposé par la Prusse est un progrès européen. La Prusse, livrée tout entière à l'industrie, se montrera moins disposée à se jeter en aventurière dans toutes les guerres. Elle sent qu'elle s'agrandit sans danger par l'union commerciale, et la mort même du roi actuel ne saurait interrompre la marche régulière du pays ; son successeur serait forcé de reconnaître l'empire de ces nécessités, soit par sa volonté, soit par l'effet des nouvelles institutions qu'on exigerait de lui.

HEIDELBERG.

Je me promenais un jour sur les bords charmans du Neckar qui orne Heidelberg. Je rencontrai un paysan d'une trentaine d'années, occupé à raccommoder et à regoudronner son bateau, et je m'arrêtai quelques instans à causer avec lui. Il ne lui fut pas difficile de voir à mon accent que j'étais Français; il me le demanda. Sur ma réponse affirmative: « Et pourquoi donc, Monsieur, me dit-il, quand vous autres Français vous donniez et ôtiez des couronnes en Allemagne, ne l'avez vous pas mieux remaniée qu'elle ne l'est, et pourquoi nous avez-vous laissé tant de princes? — Mais, lui dis-je, il me semble que le Saint-Empire, en tombant, a entraîné un bon nombre de princes dans sa chute. Au lieu de centaines et de centaines de petits et grands souverains, vous n'en avez plus que 36. — Eh bien, Monsieur, me dit-il, c'est au moins 35 de trop, et quelques-uns disent même 36. — Vous êtes bien vif, mon ami, lui répondis-je, et du fond de votre barque indépendante vous croyez facile tout ce que vous rêvez en voyant couler l'eau; mais vous savez à peine comment vous auriez voulu vous-même vous appeller dans votre nouvel état avec ou sans un roi. Est-ce Prussien, Autrichien, Souabe, Bavarois, Saxon? — Allemand, me répliqua-t-il. — Mais

d'abord ce n'est pas aux étrangers à opérer sur vous une telle transformation politique, dont, après tout, ils pourraient bien être les premiers à se repentir; car une fois bien forts, comme vous êtes un peu querelleurs, vous pourriez bien dans vos rêves mettre l'ambition en première ligne. — J'espère bien aussi, me dit-il, que nous y arriverons tout seuls, mais un peu d'aide fait grand bien. — Un peu d'aide! mais c'est un immense effort, un effort au-dessus de la puissance d'un seul peuple et d'une masse désordonnée en révolte, qui seul pourrait faire espérer un tel résultat. La France est en dehors et veut y rester; et quant à vous, je ne vous crois pas assez fous pour vouloir sortir d'une position médiocre mais fort supportable et aller courir des hasards inconnus au risque de tout perdre; car enfin, ils se tiennent tous ensemble ces princes que vous croyez si difficiles à déraciner. — Bah! me répliqua mon obstiné batelier, vous croyez cela, vous, parce que vous ne voyez que le dehors. Tenez, ajouta-t-il, regardez bien ce bateau que je viens de raccommoder; il a l'air tout neuf, maintenant qu'il est bien chevillé et regoudronné, mais au premier choc je ne puis en répondre, car les planches sont pourries et le clou n'y tient pas. Eh bien! mon bateau chevillé à neuf et goudronné par-dessus c'est notre Allemagne. »

Les idées que m'exprima mon batelier dans notre courte conversation sont assez semblables

à celles qui animent les étudians de l'université, qui tous aussi demandent l'unité de la patrie allemande, et que les gouvernans accusent de la vouloir assez indifféremment avec ou sans monarque. Pour bien juger l'esprit de cette studieuse jeunesse, il faudrait vivre avec elle, ou du moins la voir agir beaucoup plus long-temps que je ne l'ai fait. J'ai souvent passé à Heidelberg et m'y suis plusieurs fois arrêté quelques jours pour admirer ses belles ruines ou profiter de sa belle bibliothèque; mais s'il suffit de quelques jours pour voir les choses, il faut des mois et des années pour étudier les hommes. Pour donner sur les étudians d'Heidelberg des détails qui pussent intéresser, il faudrait que je parlasse d'après les autres, et je n'écris que pour reproduire mes propres impressions.

En passant à Heidelberg dans les premiers jours d'octobre 1832, je descendis à la même auberge où était descendue quelques jours auparavant madame la duchesse d'Angoulême. Lorsqu'on m'apporta le livre des étrangers pour y écrire mon nom, j'y lus la note suivante:

Date.	Noms.	État.	Demeure.	Destination.
29-oct. 1832.	Cesse de Marne.	S. A. R. la Dsse d'Angoulême.	La France.	Carlsruhe.
	Melle de Rosny.	S. A. R Melle de Berry.	»	»
	Mme la Vsse d'Agoult.	»	»	»
	M. le Mis de Conflans.	»	»	»
	Melle Vachon.	»	»	»

L'aubergiste avait été averti d'avance de l'arri-

vée de madame la duchesse d'Angoulême, et avait disposé toutes les chambres qui lui étaient destinées, de manière à mériter, à ce qu'il croyait, sa satisfaction. Un tapis était placé dans la chambre qui lui était destinée; mais le malencontreux aubergiste avait fait une confusion dans l'histoire de France, et le tapis qui ornait la chambre de madame la dauphine était... tricolore. Qu'on juge du mécontentement de madame la dauphine en entrant dans cette chambre. Elle ne voulut pas y coucher, et prit la chambre destinée à mademoiselle de Berry, en cédant la sienne à sa jeune nièce qui n'était pas encore blessée par des répugnances si vives sur l'esprit de sa tante. Ce fut cette même chambre dans laquelle je logeai, et c'est ainsi que j'appris, du sommelier qui m'y accompagna l'histoire du tapis tricolore dont elle était encore revêtue.

Si j'écrivais un voyage pittoresque, je ne manquerais pas une si belle occasion d'écrire de très brillantes pages sur les ruines du romantique château d'Heidelberg. Il est situé sur une hauteur adossée à de grands bois et domine la ville et toute la vallée du Neckar dont les belles eaux et le pont léger donnent tant de grace à tout le paysage. On passerait des jours entiers de délicieuse rêverie à errer au soleil couchant à travers ces salles antiques, ces appartemens si éclatans de luxe autrefois, aujourd'hui à moitié écroulés, et dans lesquels la

forêt voisine semble avoir fait irruption. A chaque étage, sur les parquets brisés, le vent a transporté une poussière, fécondée plus tard par les germes des plantes ou des arbres arrivés sur les ailes des orages, et à chaque pas on retrouve de ces merveilles décrites dans les contes de fées. Brûlé une première fois par ordre de Louis XIV, avec le reste du Palatinat, le château d'Heidelberg fut une seconde fois détruit par un incendie fortuit. On y reconnaît tous les genres d'architecture depuis la tour gothique jusqu'aux élégans arabesques de la renaissance, depuis l'enfance de l'art jusqu'à sa corruption par le maniérisme du 17e siècle. Après avoir passé la porte intérieure, on trouve à droite un bâtiment destiné autrefois à l'économat avec un avant-corps soutenu de quatre belles colonnes, qu'on dit avoir été transportées dans ce lieu des débris d'Ingelheim, célèbre palais de Charlemagne près de Mayence, décrit avec tant de complaisance par Eginhard. Depuis le dernier incendie, le jardin du château avait été complètement abandonné; on l'a sauvé en le donnant à l'université pour en faire un jardin botanique, et c'est aujourd'hui une des plus agréables promenades que puisse avoir même une grande ville.

L'université d'Heidelberg est une des plus célèbres de l'Allemagne; et de tout temps elle a compté les savans les plus distingués parmi ses professeurs. En 1554, Olimpia Fulvia Morata, femme du mé-

decin Grundler, allait y ouvrir une chaire de grec, lorsqu'elle mourût; ce qui eût donné une physionomie plus exceptionnelle à l'université. Le réformateur Melanchton y avait commencé ses études à l'âge de 11 ans, et ce fut là que Luther fit connaissance avec lui dans un voyage qu'il fit à pied de Worms à Heidelberg. Fondée dès 1386, elle grandit promptement en renommée, et n'a jamais cessé depuis d'être regardée comme un des premiers établissemens de l'Europe. Une bibliothèque y fut formée dès sa fondation, et dans le 15e siècle, l'adjonction de la bibliothèque électorale, et surtout le don fait par Jean de Dalberg, évêque de Worms, des manuscrits de sa propre bibliothèque, la mit au rang des meilleures collections publiques en Allemagne. Les 15e et 16e siècles sont l'ère brillante de l'université comme de la bibliothèque d'Heidelberg. A cette époque on comptait parmi les professeurs qui y attiraient la foule, Rodolphe Agricola, Jean Œcolampade, Jean Reuchlinn, créé pour sa science comte de l'Empire, Jean Trithem, Jacques Wimpfling. L'évêque Jean de Dalberg, qui en était chancelier dès 1482, lui donna encore une activité nouvelle en attirant d'autres savans dans cette ville des sciences. Sur la fin de ce siècle, il créa avec Conrad Celtes la première société scientifique allemande, connue sous le nom d'Académie Rhénane des sciences. Conrad Gessner, Martin Crusius, Pierre Reland, Ulrich de Hutten en

étaient membres. A aucune époque on ne vit réuni dans une même ville un faisceau si brillant de lumières. La prise de Constantinople en 1453, en dispersant les Byzantins, avait éveillé les sympathies et appelé plus vivement l'attention sur l'étude de leur langue. Une chaire de grec fut ajoutée aux autres chaires dès la fin de ce siècle et donnée au frère de Reuchlinn, tandis que l'imprimerie commençait à multiplier les facilités de l'enseignement. On ne cessait pourtant pas encore de faire faire des copies manuscrites des auteurs classiques; c'était surtout en Italie, où l'écriture s'était conservée pure et belle, que s'exécutaient ces copies; ce fut là aussi que furent publiés avec élégance les premiers classiques, pendant qu'on ne s'occupait en Allemagne qu'à multiplier par les moyens nouveaux les postilles, les commentaires, les gloses sur l'Écriture sainte ou les saints pères. Jean de Dalberg, dès son séjour à Ferrare de 1476 à 1478, à l'age de 25 ou 26 ans, avait employé un bon nombre de copistes et acheté beaucoup de manuscrits. J'ai indiqué, en parlant de la bibliothèque de la ville de S.-Gall, un beau manuscrit de Virgile écrit par ses ordres. Élu en 1482 à l'évêché de Worms, il ouvrit sa riche bibliothèque à tous les savans, de l'université dont il était chancelier, de l'académie des sciences, et même des villes éloignées. Il l'avait placée à Ladenburg, à deux lieues d'Heidelberg, et y avait réuni la bibliothèque de l'abbaye de Lorsch,

si célèbre par l'antiquité de ses manuscrits. Une histoire de cette abbaye va jusqu'à dire que parmi ces manuscrits, s'en trouvait un contenant les œuvres de Virgile écrites de la main même du poète romain : *Exemplar unum manu propriâ Virgilii Maronis conscriptum*. Ce merveilleux manuscrit, le plus précieux assurément des manuscrits, était sans doute d'une grande antiquité pour avoir donné lieu à une pareille supposition ; mais il n'existe aujourd'hui rien de semblable ni dans la bibliothèque de la famille Dalberg, que j'ai visitée et revisitée, ni dans celle d'Heidelberg, dans laquelle ont été versées toutes les richesses manuscrites et imprimées de la bibliothèque de Jean de Dalberg. Même sans ce trésor fabuleux, la collection de Heidelberg était regardée comme une de plus rares de l'Europe, lorsque, dans l'année 1623, Maximilien, duc de Bavière, s'étant emparé du Palatinat que Tilli, son général, avait incendié, fit don au pape de toute la bibliothèque de l'université, qui alla à dos de mulet grossir les trésors de la Vaticane. Maximilien ne réserva que quelques manuscrits pour la bibliothèque de Munich. Il était difficile de réparer un si rude échec. On parvint toutefois, à force de zèle, à se procurer du moins les livres utiles. On désespérait complètement de forcer jamais le pape à une restitution, lorsque arriva la réaction légitimiste de 1814 et de 1815. La France ayant été forcée de rendre les tableaux, statues et ma-

nuscrits dont la cession avait souvent été la seule condition d'un traité de paix, Heidelberg réclama du pape l'observation d'un acte de restitution que le pape réclamait de la France. Le pape balança beaucoup et se récria sur la prescription, sur le respect dû à l'Eglise, sur la nécessité pour lui de conserver ce qui une fois a été donné par des motifs religieux. Il ne trouvait nullement juste pour Rome une restitution qui lui semblait si juste pour la France. Mais on faisait tant pour lui qu'il lui fallut bien faire aussi quelque chose pour les droits anciens dont 1815 proclamait le triomphe. Il s'exécuta et consentit à rendre non pas la totalité, mais une partie déja fort intéressante et composée de 852 manuscrits. Le Vatican conserva les manuscrits les plus anciens, et surtout les arabes, grecs, latins et français. Un bon nombre de manuscrits allemands fut restitué, et a été heureusement exploité depuis par les ardens et savans investigateurs de l'antique littérature teutonique. M. Wilken, dans son Histoire de la bibliothèque d'Heidelberg, a donné la notice de ces manuscrits reçus d'une manière si inespérée de la Vaticane. Ils sont tous renfermés dans une seule chambre du rez-de-chaussée. Le bibliothécaire a eu la complaisance de me permettre de consulter ceux de ces manuscrits qui pouvaient m'intéresser, en me servant tour à tour du catalogue de Wilken et de ses propres indications. J'indiquerai sommairement les volumes qui m'ont paru

offrir le plus d'intérêt à ceux qui comme moi ne cherchent dans les littératures étrangères que de nouvelles lumières pour l'histoire de leur patrie dans toutes ses branches et à toutes ses époques (1).

Aujourd'hui que tant de révolutions politiques et de revirements de fortune ont déplacé des richesses littéraires, inféodées aussi en quelque sorte depuis plusieurs siècles, il serait fort intéressant pour l'Europe entière de publier une topographie des manuscrits déposés dans tous les pays, soit dans les bibliothèques publiques, soit dans les grandes bibliothèques particulières. C'est le seul moyen de faire retrouver de précieux documens incomplets et ignorés jusqu'ici. En France, par exemple, deux de nos historiens les plus remarquables n'ont pu être complétés : l'un est l'anonyme de St-Denis dont nous avons en latin une vie fort curieuse de Charles VI, sans pouvoir retrouver la vie de Charles V qu'il dit avoir écrite aussi; l'autre est Georges Chastelain, un des écrivains français les plus distingués du 15e siècle, rival de Commines pour le style, la portée d'esprit, la situation sociale, et resté dans le parti bourguignon lorsque Commines passa dans le parti français. Je n'ai pu retrouver qu'avec beaucoup de peine, et par hasard, un volume et demi de la Chronique

(1) Voyez l'Appendice.

des ducs Philippe et Charles ; encore les 145 premiers chapitres manquent-ils à mon édition. Il m'a été impossible de les découvrir. Je ne doute pas cependant qu'ils n'existent encore dans quelque bibliothèque obscure. Chastelain était trop célèbre et est trop moderne pour avoir pu périr ainsi presque tout entier (1).

Il en est de même d'un grand nombre de nos anciens poèmes chevaleresques. Il existe peut-être en Allemagne et en Russie tel manuscrit d'un poète français ou provençal que l'on recherche inutilement chez nous. M. Immanuel Bekker a publié à Berlin, en 1829, en un vol. in-4°, le roman provençal de Fierabras, dont le manuscrit a passé de la bibliothèque de la congrégation de St.-Maur dans celle du prince Louis d'Œttingen Wallerstein. Ce poème, inconnu jusqu'ici en France, nous est offert par la savante Allemagne et doit provoquer l'ardeur de nos recherches. Le même M. Bekker a ajouté au poème provençal de Fierabras des fragmens d'autres poèmes en langue française, tels, que: *Les Quatre fils Aymon*; *Gérard de Vienne*,

(1) Mes conjectures se sont heureusement réalisées, dans un voyage que j'ai fait cet été dans les anciennes villes de Flandres, j'ai retrouvé dans diverses bibliothèques et sous différens titres et noms d'auteurs, les fragmens de ce célèbre chroniqueur ; et en les réunissant tous je me suis assuré que je possédais ce grand travail complet. Je m'occupe de sa publication prochaine.

Agolant et *Aubri li Borgônnon*, qui se retrouvent manuscrits dans les bibliothèques particulières de savans Allemands. Une topographie des manuscrits de l'Europe permettrait aux érudits de chaque nation de retrouver dans ce fond commun l'objet particulier de ses recherches. C'est peut-être à Carpentras que se trouve un manuscrit cherché en vain par un savant de Grenade ou d'Edimbourg; à Wolfenbuttel qu'un savant de Toulouse peut compléter ses travaux, et réciproquement. Si tout espoir de cette fédération politique européenne rêvée par des conquérans et des philosophes, est encore ajourné à des siècles reculés, pourquoi n'existerait-il pas du moins un sorte de fédération littéraire? Ici tous profitent des travaux de chacun, pourquoi chacun ne pourrait-il pas profiter des ressources de tous? Avant d'en arriver à cette harmonie générale, il est bon que chaque pays commence son travail sur lui-même. J'avais conçu autrefois ce projet pour toutes les bibliothèques de France. Mon travail avait fait quelques progrès, et après peu d'années j'aurais fait publier un catalogue général, non raisonné, mais sommaire, de tous les manuscrits des bibliothèques de France, celles de Paris exceptées, car c'est là un travail immense dont peuvent seuls s'occuper les savans bibliothécaires qui dirigent ces précieux établissemens, surtout celui de la bibliothèque nationale. Ce que les événemens ne m'ont pas permis de

continuer, d'autres pourront le faire. Moi, glaneur persévérant, je me contenterai du moins d'indiquer du doigt les champs où on peut faire une plus abondante récolte. Et pour prouver au public que dans les vieux livres il y a du plaisir à gagner, pour d'autres que de vieux érudits, je terminerai ce volume par la traduction d'un vieux fabliau allemand du 14e siècle. Il m'a paru n'offrir aucun trace d'ancienne imitation française. Le sujet offre quelque analogie avec le Lépreux de la cité d'Aosté. Ce poème plein de grace, de sentiment et de naturel, est d'Hartmann von der Aue, dont j'indique un autre poème, celui *d'Iwein*, dans mes notes sur quelques manuscrits d'Heidelberg, dans l'Appendice qui suit.

LE PAUVRE HENRY,

Par Hartmann von der Aue.

Hartmann était chevalier et vassal du seigneur d'Aue. A la mort de son suzerain, il prit la croix, et fit en 1228 le voyage de la Terre Sainte avec l'empereur Frédéric II. Wolfram d'Eschenbach et Godefroy de Strasbourg, les deux plus brillans des troubadours allemands, parlent de lui comme du plus célèbre poète de leur âge. Son plus grand poème fut le roman rimé *d'Erck et Enite* qu'on n'a jamais pu retrouver. Wolfram en a imité plusieurs passages. On connaît de lui un autre roman métrique, celui d'*Iwein*, qui a été imprimé. Les deux poèmes d'*Erck et Enite* et d'*Iwein* sont des imitations d'anciens poèmes français, ou plutôt provençaux, dont les originaux sont perdus, et dont le sir *Tristem* anglais publié par sir Walter Scott paraît, jusqu'ici, être la reproduction la plus ancienne. Un troisième poème d'Hartmann, bien que moins étendu (1), n'est pas moins digne de sa réputation. Il a d'ailleurs un mérite de plus, c'est d'être tout-à-fait original, et complètement allemand. Je n'ai rien trouvé dans les fabliaux français qui eût la moindre ressemblance avec le poème

(1) Il n'a que 1522 petits vers.

du *Pauvre Henry*, titre de ce troisième ouvrage d'Hartmann, et je dois ajouter que dans aucun poète contemporain je ne trouve ces gracieux développemens de sentiment qui font le véritable charme du *Pauvre Henry*. On ne connaissait, il y a peu d'années, qu'un seul manuscrit de ce poème conservé dans la bibliothèque de Strasbourg. Il a servi aux premières éditions; mais depuis peu d'années on a retrouvé le même ouvrage dans un manuscrit moins ancien renvoyé par la Vaticane à la bibliothèque d'Heidelberg, et dans un troisième à Colocza en Hongrie. Celui de Strasbourg est le plus ancien et le plus complet. Le début du poème est entièrement le même pour le fond des idées et même souvent par l'arrangement des mots que le début d'*Iwein*, soit qu'Hartmann l'ait voulu ainsi lui-même, soit qu'un premier copiste, suivi depuis par les autres, ait ajouté cette espèce de placage. Le *Pauvre Henry* a été imprimé. J'en connais quatre éditions; l'une dans la collection de Müller, partie première; l'autre donnée par les frères Grimm avec des notes historiques et grammaticales, à Berlin, en 1815 (un vol. in-12.); la troisième dans un recueil, en un vol. in-8., destiné aux classes par le savant Benecke. Büschnig en a donné à Zurich, en 1810, une autre édition; mais il a modernisé le langage. Je traduis ce vieux conte aussi simplement que possible, et en me rapprochant pied à pied du texte original.

Le pauvre Henry.

Il y avait une fois un chevalier si savant qu'il était en état de lire tout ce qui était écrit dans les livres. Son nom était Hartmann. Il était vassal de la seigneurie d'Aue. Il prenait grand plaisir à feuilletter tous les vieux livres pour voir s'il n'y rencontrerait pas quelques unes de ces histoires qui adoucissent les heures trop pesantes; mais il voulait toujours qu'elles fussent de nature à conserver le respect dû à Dieu, en même temps qu'elles gagnent l'affection des hommes. Il se propose de vous raconter aujourd'hui une histoire qu'il a trouvée écrite. S'il vous a donné d'avance son nom, c'est pour que la peine qu'il a prise ne soit pas sans récompense, et pour que celui qui, après sa mort, l'entendra lire ou raconter, veuille bien prier Dieu pour le salut de son ame. Dites oui; car c'est être son propre intercesseur et faire déja son salut que de prier pour les fautes des autres. Voici donc ce qu'il lut:

Dans un certain château de la Souabe vivait un seigneur auquel ne manquait aucune des vertus que doit posséder tout jeune chevalier qui veut se faire un renom. Il n'était personne dans le pays dont on dît tant de bien. Il était d'une haute naissance et possédait de grandes richesses. Mais

quelque grande que fut sa richesse, quelque haute que fut sa naissance toute princière, son honneur et son courage étaient encore au-dessus. Son nom était bien connu. Il s'appelait Henry. Il était seigneur d'Aue. Son cœur ne connaissait la fraude et l'astuce que pour les mépriser, et il savait rester fidèle à un serment jusqu'à la mort. Sa vie était sans tache. Les soins de son honneur mondain ne lui faisaient jamais perdre de vue le soin de son salut; aussi tous les jours grandissait-il en pures vertus. C'était une fleur pour la jeunesse, un miroir pour le mondain, un diamant quant à la fidélité, une couronne quant à la modestie, un protecteur pour les opprimés, un bouclier pour ses amis, une balance exacte quant à la mansuétude. Avec lui il n'y avait jamais ni trop ni trop peu. Il portait le travail comme un honorable fardeau. Dans les conseils c'était un pont; et il savait aussi chanter harmonieusement d'amour; et il savait gagner los et prix du monde; et il savait à la fois rester beau et sage.

Ainsi le seigneur Henry jouissait de ses richesses, de sa réputation, de sa gaîté, de toutes les délices humaines, et était prisé et honoré au-dessus des plus nobles des siens. Comment de cette haute situation tomba-t-il tout à coup dans une vie misérable? Comment vit-on se réaliser sur lui comme autrefois sur Absalon, que la frivole couronne des douceurs mondaines tomba sous ses pieds, du plus

haut point de sa gloire, afin qu'il se vérifiât ce qui a été écrit:

Media vita in morte sumus.

La mort nous saisit au milieu de la vie. Oui, nous entrons déja dans la mort lorsque nous croyons vivre. Oui, ce que le monde a de plus ferme, de plus durable, de meilleur, de plus puissant, tout cela s'évanouit sans que nous puissions le maîtriser, semblable au cierge qui s'éteint, scintillant encore, et ne laisse en se consumant qu'un peu de cendres noircies. Ainsi à nos éclats de joie succèdent promptement les larmes. Ainsi, dans la coupe des douceurs de la vie vient se mêler un fiel amer. Ainsi au vent de l'adversité se flétrissent et s'effeuillent nos fleurs dans tout le charme de leur fraîcheur.

Le pauvre Henry en fit la cruelle expérience. Celui qui est au plus haut degré des grandeurs du monde est bien infime devant Dieu. Dieu le voulut, et de son bonheur il tomba dans la souffrance la plus ignominieuse; il fut atteint de la lèpre. A peine eut-on vu s'appesantir sur son corps le châtiment de Dieu, que femmes et hommes s'éloignèrent de lui. Autant il avait de charmes autrefois aux yeux du monde, autant il lui paraissait repoussant aujourd'hui; de telle sorte que personne ne voulait consentir à le voir, comme il arriva anciennement au pauvre Job qui, au milieu de sa prospérité, fut étendu sur une paille infecte. Mais Job supporta pieusement, avec un cœur

résigné, avec un ame égale, les douleurs et les afflictions du monde, et remercia joyeusement Dieu son seigneur de tant d'épreuves. Le pauvre Henry fut bien loin d'en agir aussi sagement. Aussitôt qu'il eut vu le monde s'éloigner de lui avec horreur comme de tous les lépreux, il devint triste et malheureux; sa fermeté de cœur faiblit, sa gaieté si vive disparut, son haut courage tomba, son miel fut changé en fiel, un nuage obscur couvrit l'éclat de son soleil, et le fracas de l'orage troubla la sérénité de son ciel. Il gémissait de songer qu'il lui fallait laisser tant d'honneurs derrière lui, et souvent il déplorait le jour où il était né.

Cependant il éprouva un léger mouvement de joie lorsque, pour le consoler, on lui dit que sa maladie n'était pas tout-à-fait incurable. Il pensa et médita comment il pourrait obtenir une si heureuse guérison. Il se rendit d'abord à Montpellier (1); il consulta médecins et professeurs; mais tous lui déclarèrent qu'il n'en pouvait pas guérir.

Plein de tristesse de cette menace, il se rendit sur-le-champ à Salerne pour y conférer avec de savans médecins. Là, le plus savant de tous ceux qu'il rencontra lui dit, après mûre réflexion : qu'il était possible de guérir de sa maladie, et que cependant il n'en guérirait pas. « Comment cela peut-il être? s'écria Henry. Tu parles d'une manière incompréhensible. Si je puis être guéri, je serai

(1) Mun pasiliere, dit le poème, *de Mons Pesulanus*.

guéri; car tout ce que peut l'or, tout ce que peut le travail, je te promets, sur ma foi, de l'accomplir. — Qu'il vous suffise de savoir, dit le maître, ce que je vous ai annoncé sur l'espèce de votre maladie. A quoi pourrait servir que je vous dise : Oui, il existe un remède capable de vous guérir, puisqu'aucun homme n'est assez puissant, aucune intelligence n'est assez savante pour vous le procurer. Vous ne pouvez être guéri que si Dieu lui-même veut devenir votre médecin. — Cruel, répliqua Henry, pourquoi m'arrachez-vous ma seule consolation ? Si vous ne voulez pas manquer à vos devoirs de médecin et à votre science, et rejeter mon or et mon argent, j'ai assez de biens pour vous déterminer à me donner de plein gré tous vos secours. — C'est n'est pas la bonne volonté envers vous qui me manque, répondit le médecin, et s'il existait à la portée de l'homme une médecine de cette nature, certes, je ne vous laisserais pas dépérir. Il n'en est malheureusement pas ainsi; et fussiez-vous plus souffrant encore, ce n'est point en moi qu'est la puissance de vous soulager. Il faut pour cela que vous trouviez une vierge qui de son libre mouvement et de sa pleine volonté consente à subir la mort pour vous. Vous le voyez, il ne dépend pas d'un homme d'obtenir d'un autre être ce dévoûment volontaire. Je vous le répète donc : le sang d'une jeune vierge offert de sa volonté libre, c'est là le seul remède qui puisse guérir vos maux. »

Le pauvre Henry reconnut combien il était impossible que personne se dévouât volontairement pour le sauver. Tout espoir s'éteignit en lui et il vit qu'il ne fallait plus penser à sa guérison. Son cœur en fut si profondément attristé, que la vie lui en devint importune. Il revint chez lui, et s'occupa de partager du mieux qu'il lui sembla ses terres et ses meubles, sans rien dire de ses desseins. Il commença par enrichir ses amis pauvres et ses parens, et n'oublia pas de compâtir au sort des pauvres étrangers. Le reste, il le donna aux maisons de Dieu, pour que Dieu voulût donner le salut à son ame. Il disposa ainsi de tout son avoir, ne réservant pour lui qu'une terre où il avait nouvellement bâti et où il se proposait de fuir les hommes.

Il n'était pas cependant le seul à déplorer son sort; tous ceux qui le connaissaient, tous ceux même des autres pays qui en entendaient parler, le déploraient aussi.

Sur cette même terre demeurait un de ses métayers, qui y menait gaîment une vie calme, tandis que d'autres, placés sous de mauvais seigneurs, gémissaient sous l'oppression des tailles et des impôts. Tout ce que faisait le métayer plaisait au pauvre Henry qui l'avait affranchi de tout impôt et de toute vexation d'un maître étranger; aussi n'y en avait-il aucun dans tous le pays qui fût aussi à son aise. Ce fut près de lui qu'alla vivre son seigneur, le pauvre Henry. Sa libéralité en-

vers le métayer fut amplement récompensée, car celui-ci allait gaîment au devant de toutes les peines pour l'amour de son seigneur. Toujours fidèle et soigneux, il n'oubliait rien de ce qui pouvait faire un peu de bien à son malade.

Dieu, dans sa grace infinie, avait accordé une vie heureuse au métayer, en le douant d'un corps vigoureux et sain, d'une femme laborieuse et de beaux enfans, le plus doux des plaisirs de l'homme. Il avait entre autres, ainsi que le rapporte l'histoire, une fille de douze ans, du caractère le plus charmant. Jamais elle ne s'éloignait d'auprès de son seigneur, pour mieux prévenir tous ses désirs et mériter sa bienveillance. Sa bonté et sa grace étaient telles qu'à la voir, on l'eût cru l'enfant des plus nobles familles de l'empire. Les parens venaient visiter le malade de temps à autre, toutes les fois qu'il les envoyait chercher; elle, à chaque instant, elle accourait près de lui et ne voulait jamais rester ailleurs. Toujours assise à ses pieds, seule elle charmait ses longues heures, et par la pureté de sa beauté enfantine, rendait un peu de courage à ce cœur accablé. Aussi aimait-il cette enfant avant toutes choses; il cherchait à deviner ses innocens désirs; et tous ces petits riens, ces miroirs, ces rubans, ces tresses de cheveux, ces ceintures, ces anneaux, qui plaisent tant aux jeunes filles dans leurs jeux, et parent si bien leur corps élégant, tous ces légers dons avec lesquels on gagne si aisé-

ment leur cœur, il s'empressait de les acheter et de les lui offrir. Une telle affection avait fait naître entre eux tant de confiance et de familiarité qu'il s'était accoutumé à la nommer sa chère petite femme. Rarement la douce fille le laissait-elle seul; elle avait cessé de le voir lépreux, et ces souvenirs si légers, ces minutieuses attentions de son seigneur contribuaient encore à l'attacher à lui. L'amour pénétrait ainsi plus profondément chaque jour dans ce jeune cœur ouvert à toutes les douces impressions. Dieu l'avait arrêté dans sa grace.

C'est de cette manière qu'elle le servit pendant les trois ans que le pauvre Henry, dont Dieu travaillait le corps par toutes les douleurs, passa auprès de son métayer. Un jour, le métayer, sa femme et sa fille, cette même jeune fille que vous connaissez déja par mon récit, se reposaient de leurs travaux, assis près de leur seigneur et déploraient ses souffrances. Une crainte personnelle d'avenir se mêlait aussi à leur chagrin de sa maladie; ils pouvaient craindre que, s'il mourait, un nouveau seigneur à l'ame dure ne les fît descendre de cette position si honorable et si prospère. Ils étaient donc assis tristes et inquiets, lorsque le métayer prit la parole et dit: « Cher seigneur, excusez-moi, si je vous adresse une question. Comment se fait-il que dans une ville comme Salerne, où il y a tant de médecins habiles à guérir, il n'y en ait eu

aucun assez savant pour vous donner un bon conseil sur votre maladie? Seigneur, cela m'étonne. » A ces mots, le pauvre Henry, pour qui ce souvenir réveillait des douleurs si amères, poussa du plus profond de son cœur un pénible soupir et répondit avec une voix fréquemment entrecoupée par des sanglots : « J'ai bien mérité de Dieu cette horrible et ignominieuse maladie ! Tu as vu ma porte toujours large ouverte aux délices du monde, tu as vu combien je cherchais que chacun y vécût à sa fantaisie. Mais quelle était ma déraison ! La suite a bien montré combien mes richesses pouvaient peu pour mon bonheur. Je ne songeais pas assez que Dieu, dans sa grace, m'accordait seul cette vie délicieuse. Comme tous les autres mondains insensés, je m'imaginais en moi-même que sans lui je pouvais posséder tant d'éclat, tant de biens. Ainsi m'égarait ma folle vanité, et je ne pensais que bien peu à celui dont la grace m'avait comblé de tant de biens et d'honneurs. Mais enfin, ce Dieu puissant qui seul nous ouvre les hautes portes du ciel, s'indigna de mon orgueil ; il me ferma les portes du bonheur et je ne dois m'en prendre qu'à la pauvreté de mon jugement, si je suis pour jamais entré dans la voie des douleurs ! Dieu s'est courroucé contre moi, et m'a envoyé une maladie dont personne ne peut me délivrer. Les méchans m'injurient, les bons me fuient. Ah ! quelque souffrance qu'éprouve celui qui me regarde, j'en éprouve

une bien plus amère encore quand je vois le mépris qu'on me témoigne et les yeux qui se détournent de moi. Combien ta fidélité est-elle donc admirable envers moi, toi qui souffres un misérable malade auprès de toi et qui ne le fuis pas. Et cependant, bien que ma vue ne t'épouvante pas, bien que je te sois cher, et je ne le suis plus qu'à toi! bien que ton bonheur dépende de mon existence, cependant tu apprendras peut-être sans peine la mort d'un être aussi misérable que je le suis. Y a-t-il au monde une infortune, y a-t-il un avilissement aussi complet que le mien. Autrefois, j'étais ton seigneur, aujourd'hui je suis ton dépendant. Certes, cher ami, toi, ma jeune femme et la tienne, vous méritez bien tous trois la vie éternelle pour tant de soins attentifs dont vous avez entouré un pauvre malade. Quant à ce que tu m'as demandé, je vais te répondre. J'ai fait le voyage de Salerne, mais je n'ai pu y rencontrer un seul médecin qui osât ou voulût se charger de moi, car pour guérir de ma maladie, je devais me procurer une chose que personne, à aucun prix, ne peut se procurer sur la terre. Tout ce qu'ils purent me dire, c'est qu'il me fallait trouver une jeune vierge nubile décidée à souffrir volontairement la mort pour moi. On serait obligé de lui percer le cœur, et le sang qui coulerait de son cœur pourrait seul me soulager. Mais il m'est impossible de penser que personne veuille de plein gré souffrir la

mort pour moi. Je dois donc porter ma pesante ignominie jusqu'à la fin, et puisse Dieu me l'envoyer bientôt. »

Ce que le pauvre Henry avait raconté à son métayer, la jeune fille l'avait entendu, car assise aux pieds de son seigneur, elle les réchauffait sur ses genoux avec la charité et la pureté d'un ange. Elle prêta une oreille attentive à toutes ses paroles, et elles demeurèrent profondément empreintes dans son cœur jusqu'à ce que la nuit eut appelé tout le monde au repos. Alors, suivant son habitude, elle alla se coucher aux pieds de son père et de sa mère, qui tous deux s'endormirent. Mais la jeune fille ne dormait pas. De profonds soupirs s'échappaient de son cœur au souvenir des maux de son seigneur, et ses larmes coulèrent avec tant d'abondance, qu'elles coulèrent sur les pieds de ses parens endormis. En sentant couler les pleurs de leur fille, ils se réveillèrent, et lui demandèrent quel si grand chagrin causait ses sanglots. Longtemps elle voulut se taire, mais enfin son père, par un mélange de fermeté et de prières, la détermina à consentir à s'expliquer. «Vous pouvez bien aussi pleurer avec moi, leur dit-elle, car qu'y a-t-il de plus malheureux pour nous-mêmes que l'infortune de notre seigneur? Si nous venions à le perdre, ne perdrions-nous pas avec lui biens et honneurs? Jamais nous ne trouverions certainement un aussi bon seigneur que celui que nous avons. »

— « Tu dis bien vrai, répliquèrent-ils, mais notre tristesse et nos plaintes allégeront-elles d'un cheveu les inquiétudes de notre situation? Chère enfant, détourne tes pensées d'un tel sujet. Cela nous fait, sans doute, autant et plus peut-être encore de chagrin qu'à toi, mais il n'est pas en notre pouvoir d'adoucir ses souffances. Si c'était un homme qui eût fait tomber tant de maux sur notre seigneur, notre malédiction tomberait sur lui; mais c'est Dieu qui l'a voulu, humilions-nous. » C'est par ces mots qu'ils imposèrent silence à leur enfant, mais elle ne dormit pas un seul instant, et elle demeura plongée dans la tristesse toute cette nuit et le jour suivant, et rien de ce qu'on fit pour la distraire ne put arracher sa pensée de son cœur.

La nuit suivante, lorsqu'ils furent allés se reposer à l'heure habituelle, et que leur fille eut été couchée à leurs pieds dans le vieux lit de famille, ils se sentirent de nouveau comme baignés par les larmes qui coulaient abondamment de ses yeux. L'innocente enfant avait tenu cachée, en silence, au plus profond de son cœur, la merveilleuse pensée de bonté qui l'avait saisie tout entière. Où trouver une semblable vertu? Elle avait arrêté fermement dans son esprit, que le lendemain serait le jour où elle offrirait sa vie pour son seigneur. Cette héroïque résolution lui avait rendu toute sa tranquillité d'ame, toute sa gaîté. Aucun chagrin ne pouvait plus l'atteindre. Une seule inquiétude

lui restait encore cependant; c'était que son seigneur, en apprenant son projet, lui défendît de le mettre à exécution, et que tous trois également refusassent d'y consentir. C'était sur cette pensée que son malaise était devenu si grand, que, comme dans la nuit précédente, son père et sa mère s'éveillèrent au bruit de ses gémissemens étouffés. Ils se relevèrent et lui dirent: « Qui t'agite donc ainsi? As-tu perdu la tête de t'abandonner à ces sanglots qui te brisent le cœur sans que personne puisse y mettre un terme! Pourquoi ne nous laisses-tu pas dormir? « C'est ainsi qu'ils la réprimandaient sur ses chagrins inutiles et qu'ils croyaient l'avoir calmée à l'instant; mais sa résolution ne leur était pas encore connue, et à ces conseils elle répondit: « Mon seigneur a dit qu'il existait pour lui un moyen de guérir. Dieu a voulu que, malgré mon peu de valeur, j'eusse en moi de quoi lui offrir le remède prescrit; car je suis vierge, et plutôt que de le voir mourir, je suis fermement résolue à mourir pour lui. »

A ces paroles, le père et la mère furent tout tristes et troublés. Le père la pria de renoncer à de telles idées, et de ne pas promettre au seigneur Henry d'exécuter ce qui était au-dessus de ses forces. « Ma chère fille, lui dit-il, tu n'es qu'un enfant; tu crois trop facilement à la possibilité d'accomplir un aussi grand sacrifice que celui dont tu viens de nous parler. Tu n'as pas encore vu la

mort de près; mais qu'arrive le moment où sans ressource, sans délai, il te faudrait mourir, alors te reviendrait avec force le désir de vivre, lorsqu'il ne serait plus temps. Tu n'as pas encore regardé dans ce noir abîme. Ferme donc la bouche, et garde-toi de proférer désormais, une seule fois, tout haut, de semblables discours, pour qu'ils ne retombent pas sur ta tête. »

C'est ainsi que, par un mélange de tendresse et de fermeté, il comptait lui imposer silence, mais il ne put y parvenir. « Cher père, lui dit-elle, quelque simple d'esprit que je sois, mon bon jugement ne m'a pas toujours abandonnée, et j'ai assez souvent entendu parler des douleurs de la mort pour ne pas ignorer combien elles sont fortes et poignantes; mais je sais aussi que celui qui, pour prolonger sa vie, est forcé de se condamner aux travaux les plus fatigans, n'échappe pas d'avantage après tout à cet arrêt final. Il lui faut lutter et travailler sans cesse; ce n'est qu'avec les plus grands efforts qu'il parvient à atteindre la vieillesse; et après tout cela, il n'en doit pas moins souffrir la mort. Et si, au milieu de tant d'épreuves, il a perdu son ame, ne vaudrait-il pas mieux pour lui qu'il ne fût jamais né? Le lot qui m'est tombé en partage est bien meilleur, et j'en rends grace à Dieu du fond de mon ame, car même en mes tendres années je puis abandonner mon corps pour obtenir la vie éternelle en récompense. Vous ne pouvez

vous opposer à une résolution si bienfaisante pour nous tous, pour moi surtout et pour vous-mêmes, bon père et bonne mère. Seule, je puis éloigner de vous toutes les peines et les inquiétudes à venir. Ces honneurs et ces biens que vous possédez aujourd'hui, vous les devez à la bienveillance de notre seigneur qui ne vous a jamais imposé de fardeau, qui ne vous a jamais enlevé aucun profit. Tant qu'il vivra, tout ira bien, je le sais; mais s'il meurt, il nous faut tous mourir. Notre devoir comme notre intérêt est donc de prolonger sa vie et j'y parviendrai par un noble moyen, utile à nous tous. Accordez-moi donc ce que je vous demande, car il faut que cela soit. »

Quand la mère vit que sa fille lui parlait avec tant de détermination, elle lui dit en fondant en larmes: «Ah, chère fille, songe à toutes les peines que je me suis données pour toi! ne dois-je pas en avoir d'autre récompense que de t'entendre parler ainsi? Tu veux donc briser mon cœur! Adoucis, je t'en conjure, tes paroles cruelles. Ne vois-tu pas qu'en agissant en opposition à notre volonté, tu compromets auprès de Dieu ton salut éternel? Pense à ses saints commandemens. Il prescrit à chacun de respecter et d'aimer ses père et mère, et il leur assure, en récompense, une longue vie sur la terre et le salut de leur ame. Tu dis que tu veux sacrifier ta vie pour notre bien; ah! non, tu veux empoisonner ce qui nous reste de vie. N'est-ce pas

pour toi seule qu'il peut nous être doux, à ton père et à moi, de vivre plus long-temps. Oui, chère enfant, tu es notre seul plaisir à nous deux, tu es tout le charme de notre vie, tu es la fleur de ta famille, le bâton de notre vieillesse, et si par ta faute nous avions à pleurer sur ton tombeau, tu serais à jamais privée de la grace de Dieu. Sois bonne fille, écoute-nous. — Ma bonne mère, répondit la jeune fille, je sais que vous et mon père vous avez pour moi la plus tendre affection que jamais parens eurent pour leurs enfans, et vous m'en donnez chaque jour des preuves. C'est à cette affection que je dois et mon ame et ce beau corps, si prisé d'homme et de femme que, partout où je vais, j'entends dire que je suis la plus belle enfant qui soit au monde. A qui, après Dieu, dois-je autant de reconnaissance qu'à vous deux? Aussi, dans toutes mes actions, je m'empresserai toujours comme il convient de me conformer à votre volonté. Mais, ô ma douce mère! vous, femme remplie de piété, puisque je dois à votre amour et mon corps et mon ame, daignez permettre en grace que j'arrache l'un et l'autre aux pièges du démon et que je me dévoue tout entière à Dieu. La vie de ce monde n'est que la mort de l'ame. Les convoitises mondaines qui mènent droit en enfer ne m'ont pas encore atteinte. Grâces soient rendues à Dieu de ce que, dans mes jeunes années, il m'a inspiré la volonté de ne faire aucun cas de cette vie fragile et

de me remettre entre ses mains aussi pure que j'en suis sortie. Je craindrais, en vivant plus longtemps, que les délices du monde ne me foulassent aux pieds, et de me voir privée ensuite de la vue de Dieu, comme il est arrivé à plusieurs qui, après avoir cédé aux plaisirs, ont été entraînés en enfer. Oui, je me plains à Dieu d'être obligée de vivre encore jusqu'à demain. Le monde n'a aucun attrait pour moi. Ses plus grands plaisirs sont des souffrances pour le cœur; ses plus douces récompenses une cruelle contrainte; la vie la plus longue, une mort de chaque jour; rien de certain que l'incertitude qui nous apporte aujourd'hui le bien, demain le mal, et enfin la mort. C'est là en vérité une destinée pleine de tristesse; et naissance, richesse, beauté, courage, rien ne peut servir. L'honneur et la vertu ne peuvent pas plus contre la mort, que ne peuvent le crime et la honte. Notre jeunesse comme notre vie entière n'est que nuage et poussière. Insensé est celui qui renferme en soi une telle fumée et s'attache au monde sans en concevoir le néant. Il ne voit pas la paille impure que recouvre un riche tapis, et quand ses yeux s'ouvrent enfin, c'est pour voir qu'il n'a gagné que l'enfer et qu'il a donné en échange à la fois corps et ame.

« J'en appelle à votre tendresse maternelle, bonne et excellente mère. Calmez le chagrin que vous éprouvez à cause de moi. Mon père ne peut man-

quer de se rendre au même avis. Il veut mon bonheur, je le sais; mais il est trop loyal pour ne pas reconnaître bientôt ainsi que vous, l'heureux avenir que vous pouvez en même temps me devoir et m'assurer. Que le ciel me donne en effet de vivre deux ou trois ans de plus près de vous, et alors notre seigneur succombera probablement à ses maux, et la pauvreté nous fera tomber dans une si misérable situation, que vous ne pourrez pas me donner un bien suffisant pour qu'un mari m'accepte sans peine; et il vous serait moins pénible alors de me savoir morte. Vous espérez peut-être que la pauvreté ne viendra pas fondre sur nous, et que notre seigneur vivra assez dans ses souffrances, pour qu'on ait le temps de me choisir un riche et digne mari; c'est ainsi que vous voulez et comptez assurer mon bonheur, mais mon cœur repousse bien loin de semblables idées de félicité. Si j'aime mon mari, mon existence sera sans cesse empoisonnée par la vue de notre seigneur continuant à souffrir; si je le hais, c'est pire que la mort. Dieu le sait! la douleur a toujours été mon partage. Tout ce qui tourmente les femmes, tout ce qui trouble leurs plaisirs, tout cela a été ma vie et m'a privée de tout bien être comme de tout repos. Ah! permettez que j'entre en jouissance de cette plénitude de bonheur qui ne s'épuise jamais. C'est à l'ange de la mort, c'est à un époux céleste que je veux m'abandonner tout entière. Me donner à lui c'est assu-

rer mon avenir. Sa charrue va toujours légère et rapide à celui-là ; sa ferme est toujours abondamment pourvue; il ne lui meurt ni cheval ni bétail qui arrête ses travaux; là on n'est point importuné par des enfans qui pleurent; la pluie ni la sécheresse, la chaleur ni le froid ne dévastent ses champs et ses récoltes; là point de décrépitude; le vieillard y recouvre toute la verdeur de la jeunesse; là ni soif, ni faim, ni privations, ni souffrances d'aucune espèce; tout y est plaisir sans fatigue. Voilà le mari qu'appellent mes vœux; voilà pour quelle existence je veux renoncer à un ménage que le feu peut incendier, que l'eau peut inonder, un ménage où il faut se débattre et lutter sans fin, et où ce qu'on a amassé avec beaucoup d'effort durant toute une année de sacrifices, est perdu en un seul jour. Ah! si vous m'aimez, comme cela doit être, que votre amour, mes chers parens, n'ait pas à mon égard les mêmes résultats qu'aurait la haine. Voyez où mon désir m'entraîne, et donnez-moi à la fois les biens et l'honneur en me laissant retourner à notre Seigneur Jésus-Christ dont la grace est si inépuisable qu'il ne repousse personne, et qui a autant d'amour pour moi, pauvre créature, que si j'étais une puissante reine. Je ne veux pas perdre votre tendresse par ma faute. Dieu m'ordonne de vous obéir à vous deux, mes chers parens, à qui je dois la vie, et je me soumets avec joie à ses commandemens ; mais il n'exige pas pour cela que je man-

que à toute foi envers moi-même. J'entends dire de tous côtés : qui oblige les autres de manière à se nuire à soi-même, qui couronne les autres et se honnit soi-même, celui-là a une mesure beaucoup trop grande de confiance. Je veux bien suivre tous vos avis et vous donner toute ma confiance; mais mon devoir est aussi de ne pas abdiquer toute pensée de mon salut éternel. Plutôt que de me laisser détourner de mon salut, je dois me résoudre à vous laisser me pleurer pendant quelque temps. Je serais coupable à ne pas l'accomplir et à ne pas me rendre là où je dois trouver un bonheur éternel. Puisse ma conviction profonde amener la vôtre! Il vous reste d'autres enfans qui vous feront jouir des plaisirs de ce monde et vous consoleront de ma mort; car je vous le dis en vérité, personne ne pourra m'empêcher de sauver mon ame de la perdition, mon seigneur de sa maladie. Bonne mère, je t'entendais tout-à-l'heure pleurer et dire que cela briserait ton cœur de venir pleurer sur mon tombeau. Vois, tu ne pourras venir sur mon tombeau; car où la mort me sera donnée, personne ne te l'indiquera. C'est à Salerne que je dois aller; c'est là que la mort nous délivrera tous les quatre de la puissance de l'enfer et des mauvais esprits, c'est là que tous nous trouverons le bonheur, et moi plus que vous tous. »

Lorsqu'ils virent que leur fille était si fermement décidée à la mort, qu'elle parlait avec tant

de sagesse, et brisait si pieusement tous les liens du droit humain, ils s'aperçurent bien que de telles pensées et une telle sagesse ne pouvaient sortir de la seule intelligence d'un enfant, mais que le Saint-Esprit parlait sans doute par sa bouche, comme il fit autrefois par celle de St. Nicolas au berceau, lorsqu'il lui enseigna la sagesse afin que sa bonté enfantine tournât tout à Dieu. Ils pensèrent donc en leur cœur qu'ils ne pourraient et ne devaient pas détourner cette jeune vierge de la voie qu'elle s'était tracée avec tant de fermeté, et dont l'inspiration lui venait certainement de Dieu. Ils frissonnaient d'effroi à cette idée; ils s'assirent muets sur leur lit, et tout entiers à leur amour pour leur fille, ils semblaient avoir perdu la faculté de parler et de penser. Pendant long-temps aucun d'eux ne put articuler un seul mot. Le cœur de la bonne mère était surtout affaissé par la douleur. Ils restèrent ainsi assis immobiles et accablés de tristesse. Ils virent bien enfin que tant de chagrin ne leur servait de rien, puisqu'il n'était au pouvoir d'aucune créature humaine de détourner leur fille de sa courageuse résolution. Ils crurent donc, puisqu'il leur fallait perdre leur fille, qu'aucune mort ne pouvait être plus honorable, et ils résolurent de lui donner leur autorisation. En s'y opposant d'ailleurs, leur seigneur pouvait leur imputer la faute sans qu'ils réussissent pour cela à empêcher le sacrifice de leur fille. Après un cruel combat entre

leur tendresse pour cette enfant et leur piété, demi-consentans, demi-refusans, ils lui dirent qu'elle pouvait exécuter ce qu'elle avait résolu.

Ce fut alors que cette vierge si pure eut le cœur vraiment rempli de joie. A peine le jour avait-il paru qu'elle entra dans la chambre à coucher de son seigneur et l'appela. « Dormez-vous, monseigneur? lui dit-elle. — Non, ma bonne petite femme, répondit-il; mais dis-moi; pourquoi es-tu aujourd'hui levée de si bonne heure? — Ah! seigneur, c'est le chagrin que me fait éprouver votre maladie, qui me tient éveillée. — Chère petite femme, ta compassion pour mes maux m'est assez prouvée par les nombreux témoignages que m'en donne ton bon cœur. Dieu t'en récompense! mais à cela il n'y a pas de remède. — Si, certainement, monseigneur, il y a un bon remède. Il ne dépend que de vous d'être soulagé, et je n'ai pas voulu tarder un jour à vous l'annoncer. Ne nous avez-vous pas dit que si vous rencontriez une jeune vierge qui de son plein gré voulût souffrir la mort pour vous, vous étiez certain d'une complète guérison? Eh bien! je serai cette jeune vierge; car votre vie est plus noble et plus précieuse que la mienne. »

A ces mots les yeux du seigneur se remplirent de douces larmes, et il la remercia de sa bonne volonté. « Chère enfant, lui dit-il, mourir n'est pas une chose si douce que tu l'imagines bien. Tu

me témoignes, je le vois, autant qu'il est en toi, ton ardent désir de m'être utile. Je te rends grace de ce plaisir que tu viens de me faire goûter. Je reconnais bien la bonté de ton cœur, ta candeur et ta pureté; mais au-delà je ne puis rien accepter. Que Dieu te récompense du dévoûment que tu me montres! Mais toi-même tu ne pourrais répondre de l'accomplissement d'un aussi terrible sacrifice que celui dont tu me parles; et moi j'appellerais avec raison sur ma tête le mépris des hommes, si après être aussi avancé dans le cours funeste de ma maladie, et avoir essayé inutilement tous les remèdes, j'en acceptais un semblable à celui que tu m'offres. Chère petite femme, tu agis en cela comme font les enfans. Ils sont prompts à concevoir, et le projet qu'ils ont conçu, bon ou mauvais, l'envie leur prend de le mettre à exécution; mais au premier obstacle ils se hâtent de changer. Vois-tu, mon enfant, tu fais comme eux. Tes pensées et tes paroles sont portées en ce moment sur ce point; mais s'il s'agissait de les suivre et de les mettre à exécution, c'est alors que tu commencerais bien vite à t'en repentir. Penses-y donc mieux; songe que ton père et ta mère ne peuvent se passer de toi, et que moi-même, à qui ils ont toujours témoigné tant d'affection, je ne puis consentir à faire leur malheur. Aime-les bien, ma chère enfant, et conduis-toi toujours d'après leurs conseils. »

C'est ainsi qu'il parla en souriant à la bonne

jeune fille. Il était loin de se douter de ce qui allait arriver. En effet le père et la mère vinrent le trouver à ce moment, et lui dirent : « Cher seigneur, vous nous avez aimés et honorés ; il ne serait pas bien à nous de ne pas reconnaître vos bienfaits par un bienfait. La volonté de notre fille est de souffrir la mort pour vous sauver, et nous le lui permettons. Aujourd'hui est le troisième jour qu'elle avait fixé pour l'accomplissement de son vœu et elle vient d'obtenir notre autorisation. Dieu veuille que cela vous plaise, car quant à nous, nous avons consenti à la perdre pour vous. »

La scène la plus attendrissante, une scène de sanglots, de larmes et de douleurs suivit cette déclaration. Malgré leur pieuse résignation, les parens ne pouvaient étouffer les sanglots que soulevait dans leur sein la pensée de la mort de leur enfant. Le pauvre Henry, à la vue d'un tel dévoûment, ne pouvait retenir des larmes de reconnaissance, d'admiration et de piété, et ne savait ce qu'il y avait de mieux à faire, accepter ou refuser. La jeune vierge pleurait aussi de douleur de son côté, car elle craignait de voir son sacrifice dédaigné. Après de longues délibérations, le pauvre Henry donna enfin son consentement, et les remercia tous trois de leur attachement et de leur bienveillance. La jeune fille fut remplie de joie de se voir agréée et fit aussitôt tous les préparatifs de son voyage à Salerne. Chevaux de prix, vêtemens précieux

d'hermine, de velours, de brocard et de marthe, tels qu'elle n'en avait jamais porté, tout ce qui pouvait contribuer à lui rendre le voyage moins pénible, lui fut donné par Henry. Qui pourrait décrire les sanglots, les larmes et l'affreuse douleur de la mère et le profond chagrin du père? Le départ fut pour eux une scène lamentable. Voir un enfant chéri, si éclatant de beauté et de fraîcheur, envoyé à la mort ! penser qu'on ne le reverra jamais ! Ah! Dieu seul, qui avait inspiré une si héroïque résolution à une tendre vierge, pouvait par sa grace donner assez de force, assez de fermeté aux parens pour qu'ils ne succombassent par de douleur dans un pareil moment.

Le lépreux et sa jeune compagne arrivèrent heureusement à Salerne. C'était un bien long voyage pour une aussi jeune fille. Aussitôt leur arrivée, Henry alla trouver le médecin, annonça qu'il lui amenait la vierge pure demandée, lui raconta comment elle s'était offerte à lui et la lui présenta. Tout cela parut incroyable au médecin qui, s'adressant à la douce vierge ; « Mon enfant, lui dit-il, est-ce de ton plein gré et de toi-même que tu as conçu une semblable résolution, et n'as-tu pas plutôt été engagée à parler ainsi par les prières ou les menaces de ton seigneur? — Non, répondit la vierge, c'est au fond de mon propre cœur que j'ai puisé ma résolution. » Le médecin fut confondu d'admiration. Il la prit à part et la conjura de lui dire si son

maître ou qui que ce soit, lui arrachait de force de semblables paroles. « Mon enfant, ajouta-t-il, il est nécessaire que tu y penses plus mûrement, car je vais t'expliquer nettement la nature de ton sacrifice dans toute son étendue. Si ce n'est pas entièrement, de ton plein gré, et à ta seule et unique inspiration que tu souffres la mort, tu sacrifies inutilement ta jeune vie, sans pouvoir être de la moindre utilité à ton seigneur. Ne me dérobe aucune des pensées de ton cœur. Je dois te raconter dans toute sa vérité l'horrible souffrance que tu auras à subir. Il faut d'abord que je te déshabille toute nue; car au mépris de toute pudeur virginale, c'est toute honteuse de ta nudité que tu dois paraître devant moi, seul juge de ton innocence. Après que tu te seras ainsi dépouillée absolument nue, je t'attacherai les bras et les jambes; puis, si tu as pitié de ton corps, pense à la douleur que tu éprouveras; puis j'ouvrirai ton sein, j'en arracherai ton cœur, et le briserai tout palpitant sur toi. Dis-moi maintenant, mon enfant, ce tableau n'abat-il pas ton courage? Jamais enfant n'aura souffert ce que tu souffriras, et moi, à la seule idée de contempler et d'infliger de si cruels tourmens, je sens une sueur froide inonder mon visage. Eh bien! si une pensée, si une lueur de repentir s'est fait jour dans ton cœur, et ces affreux tourmens, et ce généreux sacrifice de ta vie, tout est perdu. » C'est ainsi et par des prières plus vives encore qu'il la conjurait de re-

noncer à sa résolution. Mais elle, qui aspirait à une sainte mort qui l'arrachât à toutes les angoisses du monde, resta calme et ferme, et lui répondit en souriant : « Que Dieu vous récompense, bon docteur, de m'avoir dit aussi sincèrement la vérité. Oui, sans doute, j'éprouve un peu de découragement, et il m'est survenu un doute que je dois vous exposer tel qu'il est. Je crains donc que votre timidité de cœur ne fasse échouer notre projet. Le discours que vous m'avez tenu est celui d'une femme infirme. Auriez-vous donc le cœur d'un lièvre timide et non le cœur d'un homme! C'est en vérité vous donner beaucoup trop de souci de ma mort ; c'est mal vous acquitter de vos devoirs de médecin. Je suis une femme, sans doute, mais je sens ma force. Menacez-moi de me couper en lambeaux, et voyez si je fléchis. Ces angoisses, ces vives douleurs dont vous m'avez parlé, je les souhaitais avant de vous entendre. Ah! sans doute, je ne suis pas venue jusqu'ici, je n'ai pas conçu si fermement une résolution, pour désirer, pour vouloir jamais balancer. Grace à vous, la pâleur de mon teint a disparu, et je sens en moi un courage si ferme, que je me présente à vos supplices avec la même ardeur que si je me présentais à une danse. Une torture de corps accomplie en un jour n'est pas si effrayante que je puisse la mettre en comparaison avec les jouissances de la vie éternelle, et que je croie payer cher l'éternité au prix d'un jour de dou-

leur. Apprenez que mon courage n'est pas de nature à se laisser abattre ainsi. N'hésitez donc pas plus long-temps à rendre la santé à mon seigneur, à me donner à moi la vie éternelle. Dieu en soit loué! Le temps est arrivé. Que votre science se mette à l'œuvre! Qu'attendez-vous? Je sais que celui au nom duquel j'ai conçu et j'accomplirai mon projet, reconnaît bien ses vrais serviteurs et ne les laisse jamais sans récompense. Je sais qu'il a dit : Celui-là qui a fait beaucoup pour moi, je ferai aussi beaucoup pour lui. Certaine de ma récompense céleste, je regarde donc cette mort comme une douce nécessité. Je serais bien insensée de renoncer à la couronne du ciel, au moment où mon ame, libre et légère, se sent déja dégagée de ses grossiers liens. »

Lorsque le médecin la vit si inébranlable, il la ramena près du lépreux, et lui dit : « Je ne doute plus que le sacrifice de cette jeune vierge ne soit pleinement agréé. Réjouissez-vous, car la santé va vous être rendue. »

Il emmena donc la vierge dans un cabinet retiré, le ferma à clef et laissa le pauvre Henry à la porte pour qu'il ne vît rien de l'opération à laquelle il devait procéder. Aussitôt qu'ils furent arrivés dans ce cabinet, abondamment pourvu de toutes les ressources de l'art médical, il ordonna à la jeune fille de se dépouiller de ses vêtemens. Elle s'empressa de lui obéir, et dans sa précipita-

tion elle les déchira en lambeaux, et se présenta à ses regards complètement nue, sans que sa pudeur s'en crût blessée. En voyant devant lui ce beau corps, le médecin confessa dans son cœur que jamais il n'avait existé une plus parfaite créature et il fut saisi d'une telle compassion, que son courage et son esprit en étaient tout-à-fait abattus. Une haute table était disposée dans le cabinet; il lui prescrivit d'y monter et l'y attacha. Il prit ensuite entre ses mains un couteau large et long destiné à de semblables opérations; il l'essaya; il ne coupait pas aussi bien qu'il le désirait; car puisque cette jeune fille était destinée à perdre la vie, il voulait au moins dans sa pitié lui rendre la mort aussi douce que possible. Il prit donc une bonne pierre à aiguiser, et commença à y promener son couteau en long et en large de manière à le rendre le plus tranchant qu'il pourrait le faire. Le pauvre Henry, pour qui l'innocente jeune fille allait mourir, entendait tous ces préparatifs du dehors, et s'abandonnait au désespoir en pensant que jamais ses yeux ne la verraient plus vivante. Il chercha donc s'il n'y aurait pas quelque ouverture dans le mur, et par une fente il la vit gisant sur cette table, attachée et nue. Il vit ce corps si beau, ces formes si délicieuses. Il la vit et reporta ensuite ses yeux sur lui-même. De nouveaux sentimens surgirent tout à coup en lui; ce qu'il avait approuvé auparavant, il le désapprouvait maintenant, et l'amertume de ses pen-

sées fit place à la plus douce bienveillance. En la voyant si belle il se fit honte à lui-même et se dit: « Il faut que tu sois bien insensé pour sacrifier une jeune fille dont tout le monde a respecté la pureté, au désir que tu as de vivre. Ton bon jugement a été troublé. Malgré ta résistance à céder cette misérable vie que Dieu t'a accordée, il te faudra pourtant mourir; et tu ne sais pas même s'il est bien certain que la mort de cette enfant assure ta guérison. Ce que Dieu t'a infligé, apprends à le supporter. Non, s'écria-t-il, épouvanté de ses réflexions, non, je ne permettrai pas la mort de cette enfant! »

A l'instant même il frappa fortement à la porte et s'écria : « Laissez-moi entrer. — Ce n'est pas le moment, répondit le médecin. — Il faut que je vous parle, dit Henry. — Je ne le puis maintenant, monseigneur, répliqua le médecin; attendez que ce soit terminé. — Arrêtez, vous dis-je, docteur, et venez me parler. — Parlez à travers la porte. — Je ne le puis, il faut ouvrir. »

Le médecin laissa donc entrer Henry, qui alla aussitôt à la jeune fille attachée sur cette table cruelle, et s'écria : « Cette créature est trop parfaite pour que je consente à sa mort. Que la main de Dieu s'appesantisse sur moi, pourvu que cette vierge innocente soit sauvée de la mort. Tout ce dont je suis convenu avec vous, argent et or je vous donne tout, mais que cette jeune fille vive. »

Dès que la jeune fille eut vu qu'on l'empêchait

de se sacrifier et qu'on détachait ses liens, elle se livra au plus violent désespoir; elle s'arracha les cheveux et poussa de tels sanglots qu'elle eût fait verser des larmes aux cœurs les plus froids. Elle pleura amèrement et s'écria : « Malheur ! malheur à moi, misérable ! que vais-je devenir? Me faut-il donc perdre cette couronne céleste que j'obtenais en échange d'une si courte douleur? C'est bien maintenant que mon cœur est frappé de mort. O Christ tout puissant ! quelle gloire nous est enlevée à mon seigneur et à moi ! Nous perdons ensemble le fruit d'une si noble résolution. En me laissant l'accomplir, lui recouvrait la santé, moi j'acquérais la félicité éternelle. »

C'est ainsi qu'elle réclamait instamment la mort, qui devait commencer son bonheur; mais ses instances ne fléchissaient personne. Elle se tourna alors vers le pauvre Henry pour lui faire un reproche de sa pitié. « Devais-je croire, monseigneur, que j'aurais un jour à vous accuser d'une timidité qui prolonge mon supplice sur cette terre. Tout le monde et moi-même nous nous sommes donc abusés. J'entendais répéter partout que vous étiez la bonté et la loyauté même, et que la fermeté de votre ame ne fléchissait jamais. Dieu me soit en aide ! toutes ces hautes qualités ne sont-elles donc qu'une déception? Le monde entier s'est-il abusé sur votre compte? N'avez-vous jamais été et n'êtes vous encore, en effet, que le plus pusil-

lanime des hommes? Eh quoi! ce que je ne crains pas moi-même vous le craindriez pour moi! Est-ce donc là cette bonté, cette loyauté, cette fermeté d'ame tant vantées? Pourquoi trembler en me voyant attachée? De l'autre côté de ce mur épais qui me protégeait contre la contagion de votre faiblesse, m'avez-vous aperçue manifester quelque crainte? La vue de la mort d'un étranger est-elle si pénible à supporter? Vous le saviez d'avance; il ne s'agissait pas pour vous de souffrir dans votre personne, mais de guérir. Je ne vous demande que le courage du silence. Est-ce trop exiger encore? »

La jeune fille eut beau s'emporter en reproches, le blâmer, l'accuser, le supplier, tout fut inutile; il lui fallut vivre. Le pauvre Henry, avec douceur, avec vertu, tel qu'il convenait à un preux chevalier formé aux bonnes manières, supporta toute son indignation. Et lorsque, infortuné qu'il était, il eut fait habiller la jeune fille et eut payé au médecin tout ce dont il était convenu, il prit son chemin pour retourner chez lui avec son innocente compagne. Il prévoyait bien qu'à son retour il ne manquerait pas d'être accueilli par les railleries de toute nature et de tout le monde, mais il reporta pieusement tout à Dieu.

La jeune fille avait tant pleuré, tant sangloté, tant gémi, qu'elle en tomba malade elle-même, et fut près d'en mourir. C'est alors que celui qui sonde les cœurs, celui devant lequel s'ouvre la

porte de toutes les consciences, prit leur malheur en pitié. Dans son amour et sa toute puissance, il avait voulu les éprouver tous deux, comme il fit autrefois du riche Job; mais Notre Seigneur Jésus-Christ montra en ce moment combien la foi et le dévoûment de la pitié lui sont chers; il les arracha tous les deux de leur abîme de misère, et leur rendit en un instant la plénitude de la santé et du bonheur. Le bon seigneur Henry, complètement rétabli de son infirmité, recouvra en même temps la fraîcheur et la beauté, et par sa faveur spéciale, Dieu lui accorda de rajeunir de vingt ans. Henry s'empressa de faire part de ce retour de santé à tous ceux qu'il savait avoir conservé au fond du cœur de l'affection et de la bienveillance pour lui. Tous se réjouirent vivement de la faveur miraculeuse que la bonté de Dieu avait daigné manifester en lui.

Dès que ses meilleurs amis eurent reçu la nouvelle de son retour, ils montèrent à cheval et allèrent à trois journées de chemin au devant de lui afin de l'accueillir convenablement. Ils ne voulaient s'en fier qu'à leurs propres yeux pour témoigner le miracle divin opéré sur son corps. Il est aisé de penser que le métayer et sa femme ne tardèrent pas à arriver. C'eût été leur faire injure que de ne pas être certain de les trouver les premiers près de leur bon seigneur. Comment décrire le bonheur qu'ils ressentirent? car Dieu avait tourné sur eux un regard miséricordieux; il leur rendait

à la fois leur fille pleine de vie, et leur seigneur plein de santé. Ils ne savaient comment exprimer l'excès de leur plaisir. Leur cœur était si ému, leur joie était si extraordinaire, que les rires les plus folâtres et les larmes les plus abondantes se succédaient et s'associaient sur leur figure.

Les Souabes ses compatriotes le comblèrent de dons d'amitié et l'accueillirent de la manière la plus amicale. Tout prèux chevalier qui vient visiter les Souabes chez eux, peut dire comment ils accueillent leurs amis, et jamais, Dieu le sait, plus grande affection ne fut montrée à personne que ses compatriotes n'en témoignèrent pour lui.

Que vous dirai-je? Il redevint aussi riche en biens et en honneurs qu'il l'avait été auparavant. A cette fois il tourna sérieusement ses regards vers Dieu et observa mieux que jamais ses saints commandemens, voie certaine pour conserver inébranlablement son honneur. Le bon métayer et sa femme avaient bien mérité qu'il les enrichît de biens et d'honneurs; aussi n'était-il pas homme à oublier de tels services. Cette même habitation, ces mêmes terres où il avait été soigné par eux, il les leur donna en toute propriété. Quant à la jeune vierge, sa chère petite femme, il eut soin de la combler de biens et de tous ces égards qui adoucissent la vie, et il la traita en tout aussi noblement et mieux encore que si elle eût été son épouse épousée, selon qu'il était droite raisón de le faire.

A peine le seigneur Henry était-il revenu à son ancien éclat de richesse et de santé, que les sages du pays commencèrent à le presser vivement de songer à un noble mariage. « Puisqu'il vous plaît ainsi, leur répondit-il, j'y suis décidé, et je vais convoquer tous mes amis et vassaux pour prendre leur avis. » Ils envoya donc convoquer et mander de partout, tous les hommes de sa seigneurie et de son obéissance, et dès qu'ils furent assemblés, amis et chevaliers, il leur fit part du conseil qui lui avait été donné par les sages du pays. Tous pensèrent unanimement comme avaient pensé les sages, qu'il était bien temps et bien raison qu'il se mariât. Mais une difficulté s'éleva alors. Lorsqu'il fut question du choix à faire, l'un conseillait celle-ci, l'autre celle-là, ainsi qu'il est d'usage quand les gens ont à donner conseil. Voyant qu'ils ne pouvaient tomber d'accord, le seigneur Henry prit la parole et dit :

« Bonnes gens et amis, il vous est bien connu à tous, qu'il y a peu de temps encore j'étais tombé dans une affreuse maladie qui avait éloigné tout le monde de moi. Personne ne s'épouvante à ma vue aujourd'hui, et Dieu a voulu que j'eusse comme autrefois un corps plein de santé. Maintenant, dites-moi, comment dois-je récompenser celui qui a attiré sur moi une telle bénédiction du ciel et m'a rendu à la vie? » Tous répondirent : « Vous devez sans hésiter vous mettre corps et biens à sa merci : »

La pure vierge de son salut était en ce moment près de lui. Il la regarda avec douceur, entoura de ses bras sa taille souple et la présentant à tous: « La voilà, s'écria-t-il, bonnes gens et amis, la voilà près de moi cette bonne jeune fille à laquelle je dois la santé. Elle est de naissance aussi libre que je le suis moi-même, et mon cœur me prescrit de la prendre pour femme. Dieu veuille que cela puisse être ainsi; mais en vérité, je vous le dis, si vous le déclarez impossible, je mourrai plutôt sans mariage, car vie et honneur je tiens tout d'elle seule. Au nom de notre Seigneur Dieu, je vous prie, bonnes gens et amis, de vouloir qu'il en soit ainsi. »

A ces mots, tous, pauvres et riches, s'écrièrent: « Oui, oui, épousez-la ; c'est raison, c'est justice. »

Il se trouvait dans cette réunion un grand nombre de prêtres et de chanoines qui leur donnèrent la sainte bénédiction du mariage. Après une pieuse et longue vie, ils entrèrent réunis dans le royaume de la vie éternelle.

Puissions-nous comme eux entrer en partage des joies célestes! Que Dieu nous l'accorde dans sa grace. Amen.

APPENDICE.

Note 1.

Extrait d'un catalogue des manuscrits de l'abbaye de Reichenau, tiré d'un Liber sacramentorum *du 9e siècle, de la bibliothèque du baron de Lassberg, à Eppishausen. Ce catalogue forme en tout 7 pages in-folio.*

Hieronymus	in Esaiam volumina.		viij
Id.	in Hieremiam	*id.*	iij
Id.	in Ezechielem	*id.*	ij
Id.	in Ecclesiasten	*id.*	ij
Id.	in Danialem	*id.*	iij

Et une grande abondance de livres saints.

De historia Nabuchæ. In quo et : Vegecius de re militari, et Questiones Albini in Genesim, et Gesta Alexandri magni.

Historia Romanorum.	i	
Frecholfi chronica.	i	cum expositione
Historia Longobardorum.	i	super Gene-
Gesta Anglorum.	i	sim.
Solinus.	i	
Vegecius.	i	
Gennadius de illustribus viris.	i	
Id. *id.*	i	
Marciani.	iiij	
Persii et Juvenalis.	i	

Ovidius de amatoriâ arte. i
Id. Metamorfoseon. i
Silii et Stacii. i
Cassiodorus de septem liberalibus artibus. i
Id. *id.* i sine titulo.
Macrobii lib. I, Saturnalium conviviorum. i
Fortunati metrum. i
Halcidius in Thymeum Platonis. i
Libellus epistolarum Senecæ et Pauli. i
Ejusdem Senecæ ad Lucilium. i
Ygini. i
Categoriarum Aristotelis. i
Salustius Catilinarum. i
Augustini de Musicâ. i
Claudianus de Proserpinâ. i
Excerpta Pompeii. i
Senecæ naturalium quæstionum. i
Victorius de rhetoricâ. i
Historiarum Pompei Trogi. i
Dialectica Augustini et Boetii geometria. i etc.

NOTE 2.

Catalogue des ouvrages les plus curieux de la bibliothèque du château d'Eppishausen.

M. de Lassberg ayant bien voulu m'autoriser à examiner, dans mes diverses visites, les manuscrits de sa riche bibliothèque, je crois rendre service aux érudits en men-

tionnant les ouvrages les plus curieux pour l'histoire littéraire.

Poème latin de l'empereur Frédéric II sur la chasse. C'est une copie faite par M. de Lassberg, et qu'il se propose de publier incessamment avec les variantes du manuscrit de Paris. C'est une satisfaction complète que se donnent l'érudit et le chasseur, réunis dans la même ardeur de volonté.

Le Vœu de Paon, poème en vers français, manuscrit du quatorzième siècle, dont les premiers feuillets manquent.

Un Quintilien, beau manuscrit du quatorzième siècle, qui a appartenu à un duc de Milan.

La deuxième Guerre punique de Tite-Live, manuscrit latin in-folio du quatorzième siècle.

Suetonius, manuscrit du quatorzième siècle, in-4.

Boethius de Consolatione philosophiæ et de disciplinâ scholarum, manuscrit in-folio du quinzième siècle.

Quinti Sedulii carmina, petit in-folio du treizième siècle.

Cicero de finibus bonorum, questiones academicæ; texte fort correct, in-4 du quatorzième siècle.

Ciceronis Lælius de senectute, manuscrit in-4 du quatorzième siècle. L'écriture a beaucoup de ressemblance avec le Virgile de la bibliothèque Ambrosienne, que j'ai vu à Paris.

Ptolemei Geographica, latinè versa; manuscrit in-8 sur vélin, du treizième siècle.

Le Nibelung-lied, manuscrit in-4 sur vélin, de la fin du douzième siècle. C'est au commencement de ce siècle, ou vers la fin du précédent, qu'on a réuni en un seul poème les divers chants rapsodiques qui composent ce poème, et qui formaient, comme l'Iliade, autant de chants populaires séparés. Les chants du Nibelungen se transmettaient alors, comme se transmettent aujourd'hui les chants na-

tionaux de notre Béranger, que tout le monde sait aussi par cœur et répète en les augmentant, même parfois en les dénaturant. L'imprimerie est là pour rectifier. Elle n'existait pas alors, et après plusieurs générations beaucoup de mutations s'étaient opérées. Il manque quelques feuillets de la fin dans le beau manuscrit de M. Lassberg, mais on peut heureusement les suppléer par le manuscrit de Saint-Gall : c'est ce qu'a fait M. de Lassberg dans sa belle édition, suivie littéralement dans la petite édition classique donnée par lui en 1834 à Tubingen.

Barlaam et Josaphat, manuscrit allemand sur vélin, in-4 du treizième siècle, qui paraît un autographe du traducteur, le célèbre Rudolph von Ems.

Poème allemand sur sainte Catherine, manuscrit in-12 sur vélin, du treizième siècle.

Copie du roman métrique de Charlemagne, de Stricker, in-folio sur papier.

La Chasse de l'Amour, poème allemand d'Adhémar Laber, gentilhomme bavarois de Ratisbonne, manuscrit in-4 sur papier, du quinzième siècle.

Poème allemand sur sainte Elisabeth de Thuringe, manuscrit in-4 sur papier, du quatorzième siècle.

Le duc Frédéric de Souabe, poème allemand encore inédit, copie in-folio sur papier. M. de Lassberg l'attribue à Frédéric II. C'est l'histoire d'un chevalier qui perd l'œil pour s'être montré mal à propos entreprenant près d'une jeune fille : c'est un vieux conte français.

Grand poème allégorique du moine Conrad d'Ammenhusen sur les échecs, traduction libre du poème latin de Jacob de Cassalis sur les échecs et sur les mœurs des nobles. Copie in-folio.

Le Filet du Diable, poème allemand de plus de treize mille vers, dans lequel le Diable est représenté ramassant successivement tous les pécheurs de toutes les conditions

dans sa senne. Ce poème, inédit et inconnu jusqu'ici, a beaucoup de rapport avec le Narren-schiff de Sébastien Brandt, et a été écrit au temps du concile de Constance, vers 1416.

Romans métriques allemands de Perceval et de Gamuret, par Wolfram d'Eschenbach ; manuscrits sur papier.

Le dieu Amour, par Jan de Constance, de Zurich. Poème allemand qui se trouve aussi dans le Codex Weingartensis et fera partie, avec les trente-un poètes de ce manuscrit du cinquième siècle, du Lieder-Saal de M. de Lassberg.

La Forteresse d'Amour, poème allemand, sur papier, manuscrit in-4 du quatorzième siècle.

Poésies allemandes de Conrad de Wurzbourg, manuscrit sur papier in-4, du quinzième siècle.

Chronique allemande de Jacques Twinger de Konigshoven ; manuscrit in-folio, sur papier, du quinzième siècle.

Elévation et chute du duc de Zäringen ; in-folio sur papier.

Livre de la Beauté, par le docteur Hartlieb ; manuscrit sur papier, in-folio, de 1440. C'est une traduction du *Liber amorum* du chapelain André sur les décisions des cours d'amour.

Manuscrit du treizième siècle, contenant :

1° Guillaume d'Orange, roman métrique allemand de Rodolphe d'Ems, chevalier souabe de la vallée du Rhin, qui était au service des Hohenstauffen, et fut employé par eux en Lombardie, où il est mort au treizième siècle.

2° L'Enfance du Christ, légende en vers allemands tirée des livres apocryphes par Conrad de Himmelsfurt.

3° La Vie de Marie, autre légende tirée des livres apocryphes par Conrad de Funzizbrunnen.

4° Le Géant Sigenot, poème allemand d'Henry de Linowe, publié séparément par M. de Lassberg.

5° L'Eggen-liet, poème allemand du même, aussi publié par M. de Lassberg.

Manuscrit du quatorzième siècle, sur vélin, contenant :

1° Les Sept Pavillons, poème allemand sur la prière dominicale.

2° Légende de sainte Catherine, *id.*

3° Légende de saint Anselme, *id.* Comment Notre-Dame lui explique la Passion de Notre Seigneur.

Manuscrit latin du treizième siècle, sur vélin, contenant :

1° Légende de Huswardus, dédiée à Charlemagne et publiée par les bénédictins de Saint-Maur.

2° Regula solitarium, suivie d'un manuel de la pénitence.

Manuscrit latin du neuvième siècle, sur vélin, provenant de l'abbaye de Weissenau (Augia minor), et contenant :

1° Leges Alamannorum.

2° Capitularia regum Francorum.

3° Fragmens d'Erkenbert sur les rois de la première race, formant vingt pages in-folio : elles ont été publiées dans la *Germania sacra* des moines de Saint-Blaise (2 vol. in-4.), mais d'une manière incorrecte. La célèbre Chlotilde, femme de Clovis, s'y appelle Ruadhildis ; voici le passage : « Qui (Clovis) accepit uxorem Ruadhildem, per legatum suum Aurelianum, filiam Chilperici, filii Gundevii regis Burgundionum, qui ex genere Athanarici regis fuisse perhibetur. Erat enim Ruadhildis christianissima, etc. »

4° Capitularia regum Francorum.

5° Puis enfin un Fragment de deux feuillets d'une

Grammaire latine d'un caractère plus ancien encore que le neuvième siècle.

Gabriel de Montavel, roman métrique allemand inédit, du treizième siècle. L'auteur, Conrad de Hohenstoffeln, était chanoine de Strasbourg, et on retrouve son nom dans les chartes jusqu'à l'année 1278. Il prétend avoir rapporté son poème de l'Espagne :

Von Stoffel maister Cunrat
Hat daz Buch gedicht
Mit Rimen bericht,
Der war ain werder fryer Man,
Zu Hispania er daz Buch gewan.

Ce volume est une copie récente de l'ancien manuscrit.

Copie d'un manuscrit de la bibliothèque de Prague, connu sous le nom de *Lieder Buch de Clara Hetzlerinn*, contenant une centaine de Wachter-lieder, chants saints de la veillée, et beaucoup d'autres poésies allemandes. Le manuscrit est de l'année 1470. La bibliothèque de Berlin a aussi fait faire une copie de cette espèce d'anthologie lyrique.

Ulrich de Lichtenstein, poème allemand sur la vie de ce chevalier, qui vivait au commencement du treizième siècle. Ulrich de Lichtenstein était un véritable chevalier errant. Il raconte dans ce poème toutes ses *emprises*, plus bizarres et plus magnifiques les unes que les autres. Un jour il partit de son château habillé en Vénus, et courut ainsi, au milieu d'une nombreuse cour de nymphes de la même nature, tous les pays de l'Europe pour défier les chevaliers à combattre contre lui, eux avec leur armure et lui avec son costume mythologique. Une autre fois il se déguisa en roi Artus, et sa suite formait les autres chevaliers de la Table Ronde, et il courut l'Europe défiant tous les chevaliers à rompre avec lui quelques fers

de lance et distribuant des prix aux *aux mieux faisans*. Il raconte que dans son aventureux voyage, il distribua plus de six cents anneaux. C'est un tableau très curieux des mœurs du 13e siècle; comme le roman du Jouvencel de Jean de Beuil, et les Aventures de Jacques de Lalain par Chastelain, le sont pour nous des mœurs du 15e siècle. Le poème d'Ulrich de Lichtenstein paraît cependant plus rapide encore et plus animé. La copie qu'en possède M. de Lassberg est faite sur l'ancien manuscrit original de la bibliothèque de Munich. Il serait bien à désirer qu'on le publiât. Les Allemands qui ont tant fait pour leur ancienne littérature ne peuvent laisser bien long-temps encore un semblable poème dans l'oubli.

Tels sont les manuscrits les plus intéressans de la bibliothèque de M. de Lassberg. Les Dibdin futurs ne peuvent manquer, après de tels renseignemens, de faire une excursion en Thurgovie. Le pays, les hommes et les choses le méritent. Pendant mon séjour, M. de Lassberg m'a autorisé à prendre copie de son manuscrit de Waltharius, sur lequel je vais donner quelques renseignemens, utilement placés avant la visite dans la bibliothèque de St.-Gall.

Je lis dans Ekkehardi IV: Casus Sancti Galli, cap. 9, Scripsit et (Ekkehardus I) in scolis metrice magistro, vacillanter quidem, quia in affectione non in habitu erat puer, vitam Waltharii Manufortis, quam Magontiæ positi, Aribone archiepiscopo jubente, pro posse et nosse nostro correximus; barbaries enim et idiomata ejus Teutonem adhuc affectantem repentè latinum fieri non patiuntur. Unde mali docere solent discipulos semaninagistri dicentes: Videte, quomodo disertissime coram Teutone aliquo proloqui deceat, et eadem serie in latinum verba vertite.

A la suite de ce passage, M. Pertz, dans l'édition qu'il a donnée des Casus Sancti Galli (Monumenta germaniæ historica, t. 2), ajoute la note suivante de M. Von Arx,

bibliothécaire de Saint-Gall, qui lui a fourni le manuscrit du *Casus*, copié par lui.

Id est : Vitam Waltharii, à magistro suo dictatam, elaboravit metricè. Celebre poëma Waltharii Aquitanici his designari indiciis vix dubitandum esse videtur, præsertim cum ex ejus contextu pateat, autorem illius poematis juvenem, et monachum Teutonem esse, primum ex carminis conclusione, secundum ex locis è regulâ S. Benedicti desumptis, tertium ex voce *Paliure* quæ in teutonicâ linguâ *Hagen* sonat. At dubium haud leve eritur ex præfatione huic peomati præfixâ in codice sæc XI in Carlsruhe asservato, quæ Gerardum, monachum Gallum monasterii Floriacensis, ejus autorem facit.

Pertz ajoute en note :

Poema illud Geraldo Floriacensi et in codice Bruxellis, anno 1826 a me viso, tribuitur; primitus Germanum fuisse, postea Geraldo et Ekkehardis in latinam linguam translatum, ex superioribus patet.

Les recherches du baron de Lassberg ont éclairci ce point. Il résulte des renseignemens qu'il a recueillis en copiant ce poème que je tiens de lui, que le poème latin de Waltharius Manufortis, est originairement un de ces chants rapsodiques qu'on a réunis au 12e siècle pour en composer le poème du Nibelungen ; que l'original teutonique de cet épisode n'ayant pu être retrouvé, il manque dans le Nibelungen et n'existe que dans la traduction latine dont la composition offre tous les caractères des anciens chants rapsodiques ; qu'Ekkehard I, qui mourut en 978, est l'auteur de la première traduction latine, comme le rapporte son correcteur Ekkehard IV ; qu'Ekkehard IV, qui était de la même abbaye de St-Gall, et portait le même nom sans appartenir à la même famille, le corrigea au commencement du 11e siècle (Ekkehard IV naquit en 980 et mourut en 1036) ; qu'enfin le Geraldus,

moine de Fleury, n'est qu'un plagiaire impudent. Il avait pris copie, à ce qu'il paraît, de la traduction d'Ekkehard IV, pendant un séjour qu'il fit à St.-Gall; il l'emporta avec lui dans son abbaye, et à son retour il dédia cet ouvrage, comme sien, à un nommé Erkembaldus qu'il nomme Summus pontifex, et qui fut d'abord évêque de Strasbourg, puis archevêque de Mayence, vers le milieu du 11e siècle. Le manuscrit de Geraldus existe aussi à la bibliothèque nationale de Paris (n° 8448A).

Le manuscrit de Bruxelles est un in-8. ou in-4. du 11e siècle, provenant de l'ancienne abbaye de Gemblours. Il est intitulé: Geraldi Liber duorum sodalium Waltharii et Haganonis.

Note 5.

Manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Gall.

Je consigne ici quelques notes tirées du catalogue et de mes propres recherches.

N° 10. In-fol. du IX siècle. Sedecim versus hexametri in laudem Scotorum, c'est-à-dire des disciples de saint Colomban. J'omets l'indication des objets de chaque volume qui ont peu de rapport aux études historiques françaises.

14. In-fol. IX — A la page 331 des énigmes écrites de la main de saint Notker. Il déclare dans une note: Sese bibliothecæ Sancti Galli multa adcumulâsse.

21. In-fol., XII — Translatio Psalterii in linguam teutonicam, per Notkerum Teutonicum seu Labionum.

22. In-fol., IX — Psalterium auro scriptum et picturis exornatum; les costumes paraissent être du temps de Louis le Germanique.

32. In-fol., XV — Bellum Trojanum versu rithmico teutonicè descriptum. C'est le poème de Conrad de Wurz-

bourg. L'écriture est de 1471. Ce même poème se retrouve au n° 617.

53. In-fol., IX — Evangelium Longum tabulis Eburneis Caroli Magni abs Tutilone compactum. Codex celebratissimus.

56. In-fol., IX — Concordia evangeliorum latinè et teutonicè. Il en existe un second exemplaire connu à Oxford qui a servi à Schilter, mais il est moins complet que celui-ci.

103. In-fol., IX — Fragmentum grammatices.

124. In-4., IX — Annales Francorum.

125. In-4., IX — Modus ad regem et ducem scribendi.

130. In-8., — Laus Gothorum.

Itinerarium Hierosolomitanum.

146. In-fol., IX et X — Alcuinus ad Wetonem.

Il y a aussi dans cette bibliothèque un grand nombre de manuscrits du vénérable Bède que je n'indique pas. Bède, en allant étudier à Rome, s'arrêta à St.-Gall pour y puiser de nouvelles connaissances, en enseignant en même temps aux autres ce qu'il savait. Il mourut en 731, 735 ou 738, et avait visité St.-Gall plusieurs années avant sa mort. Ses manuscrits dans cette bibliothèque sont du IXe siècle.

168. In-fol., IX — Liber Benedictionum ab Ekkehardo IV. Dans la dernière partie du volume se trouvent: Inscriptiones in picturas vitam sancti Galli in claustro exhibentes; et à la fin la traduction par Ekkehard en vers léonins d'un chant populaire teutonique de Ratbert sur St.-Gall. J'ai pris copie des 85 vers de ce chant, coupés, comme l'original allemand, par strophes de cinq vers, et je l'ai réuni à mon recueil de chants populaires. Il y en a trois autres versions latines à St.-Gall. L'abbé Greitt, qui était un des bibliothécaires de St.-Gall, et qui a été envoyé à Rome par la société de Londres pour y continuer

ses travaux, m'a montré une riche moisson de recherches qu'il se propose de publier sur les excursions religieuses des moines de Bangor.

174. In-fol., XI — Antiphona de sanctâ Wiboradâ, attribuée à Ekkehard I.

Cantilena de sancto Gallo. Traduction du chant teuton déja traduit, n° 168.

183. In-fol., IX — Vocabulare teutonicum.

191. In-fol., X et XI — Claudiani poemata.

193. In-fol., IX — Codex rescriptus. L'ancienne écriture qui est du VIe siècle, contient un fragment du livre de Daniel.

197. In-4., X. — Dictys de excidio Troje. — Carmina Aviti, Columbani, Theotulfii, Waltrami, Juvenci, Sedulii.

198. In-4., X — Aviti Carmina.

213. In-fol., IX — Codex rescriptus. L'ancienne écriture, du IVe au Ve siècle, contient des fragmens de Lactance.

214. In-fol., X — Fragmenta dialog. sancti Gregorii. Scriptura merovingica.

226. In-4., VII — Manuscrit sur papyrus contenant des fragmens des sermons de saint Grégoire.

242. In-4., XI — Adelhelmi et Sedulii carmina.

Teutonica de VIII tonis.

267. In-4., XI — Catalogus bibliothecæ Sancti Galli in apographo.

268. In-4., IX — Alcuini grammatica.

270. In-4., IX — Runæ.

273. In-8., IX — Gigantomachia.

314. In-fol., XII — Sermones sancti Bernardi.

338. In-4., X — Teutonica culparum confessio.

376. In-4., X — Himni beati Notkeri. Il y en a plusieurs autres copies, n°s 377-78, 80-81, etc.

393. In-4., XI — Exemplaire plus ancien du Liber Benedictionum d'Ekkehard IV. C'est le meilleur. Il est corrigé de la propre main d'Ekkehard IV dont on lit de fréquentes remarques dans les interlignes.

547. In-fol., XIII — Ce volume en contient plusieurs autres qui méritent d'être indiqués ici.

A la page 470 se trouve Rothperti monachi et abbatis Sancti Remigii, historia de bello sancto. Rothpertus, Ratbert ou Robert, raconte dans sa préface qu'il a composé ce livre à la demande de son abbé, ut qui, ajoute t-il, Clari-montis interfui concilio. Cette chronique a été publiée dans un volume in-fol., intitulé : Veterum scriptorum qui Cæsarum et imperatorum Germanicorum res per aliquot sæcula gestas, literis mandarunt, tomus unus. Hanoviæ, in-f°, 1619.

Page 519. Historia Longobardorum à Paulo, Montis Cassini monacho, scripta.

Page 557. Historia Anglorum à venerabili Bedâ scripta.

P. 637. Historia Francorum. (Première race.)

P. 684. Gesta Caroli Magni ab Eginhardo. Je l'ai collationné avec l'édition de Pertz. Il y manque le dernier feuillet et il finit à : sepultus est Basilicâ, 19e ligne du chapitre 32, p. 460 du tom. 2 de Pertz.

553. In-8., IX — Vita sancti Columbani et sociorum. Vita sancti Galli.

Plusieurs autres manuscrits contiennent des vies des saints. Ce sont entre autres : 560-562-564, etc.

573. In-8., X — Carminum collectio Fortunati, Bedæ, sancti Leodegarii, etc.

587. In-4., XIV — Vita sancti Galli metricè. Copie d'un ancien manuscrit qui est perdu.

612. In-fol. XV — Second exemplaire de Casus Sancti Galli ab Ratperto, Ekkehardo, Burchardo, etc.

614. In-4. X et XI — Même ouvrage. C'est le manu-

scrit original. M. Pertz l'a publié dans son second volume d'après une très bonne copie faite par le bibliothécaire d'Arx, mort il y a peu d'années, et dont on a une fort savante Histoire en allemand de l'abbaye de St.-Gall. 3 vol. in-8.

615. In-4., XII et XIII — Troisième exemplaire du même ouvrage.

621. In-4., IX — Ekkehardi IV versus de lege; (page 352) écrits de sa propre main.

622. In-4., IX — Frechulfi episcopi Chronica, très beau manuscrit.

623. In-fol., IX — Pompeii Trogi Epitome per Justinum.

Querimonia Teutonica.

677. In-4., X — Capitularia Ahytonis, Theotulfi, Caroli Magni, Egberti, etc.

722. In-fol., IX — Codex rescriptus, offrant au-dessous l'exposition des Psaumes de St. Hilaire, écriture du sixième siècle.

728. In-fol., IX — Capitularia — Lex Salica — Lex ripuaria — Breviarium librorum de Cenobii sancti Galli confessoris Christi.

Ce volume paraît avoir appartenu à Baluze qui a indiqué en tête la table des matières en signant de son nom.

739. In-fol., X — Lex Alamannorum.

730. In-4., VII — Fragmenta legis Longobardorum.

731. In-8., VII et VIII — Lex Salica — Lex Alamannorum.

732. In-8., IX — Reges Merovingici.

818. In-fol., XI — Teutonica translatio organi Aristotelis à Notkero Labeone.

820. In-fol., X — Ciceronis libri de inventione.

825. In-fol., XI — Teotisca translatio Boetii de Consolatione philosophiæ et Organi Aristotelis à Notkero Labeone.

830. In-4., XI — Ekkehardi IV, versus et notæ marginales propriâ manu conscriptæ.

846. In-4., X — Claudiani Mammertini de statu animæ libri III ad Sidonium Apollinarem.

863. In-4., X — Lucani Pharsalia.

864. In-4., X — Horatius — Lucanus — Sallustius — Ovidius de amore.

865. In-8., XII — Statii libri XII.

866. In-fol., XII — Ovidii Metamorphoseon.

867. In-8., XIII — Id. — Tristium libri.

869. In-8., X — Walafredi Strabonis allocutiones metricæ ad diversos de diversis. Ces lettres contiennent beaucoup de faits explicatifs de la vie des savans de l'époque.

871. In-4., XI — Juvenalis.

872. In-4., XI — Marciani Capellæ de Nuptiis Philologiæ et Mercurii. Teutonicè.

876. In-8., VIII — Servii Donati, Honorati, Diomedis, Mallii, Bedæ, Pompeii, Regulæ grammatices et artis metricæ.

Alphabetum scythicum.

877. In-8., IX — Collection de traités latins sur la Grammaire.

Sedulii Epistolæ et carmina.

878. In-8., IX — Alphabet runique.

899. In-4., IX — Ausonii Mosella. Il y a aussi sous le titre d'Excerpta Ausonii, un Ausone fort complet. Ce même volume contient une chronologie universelle du neuvième siècle d'où j'extrais ce qui est relatif à notre histoire.

Du commencement du monde jusqu'au Christ, le chronologiste compte $\overline{\text{III}}$DCCCCLII (3952) ans.

A Constantino usque ad Justinianum anni XVII.

A Justiniano usque ad Pippinum seniorem fiunt anni II.

A Pippino seniore usque ad Carlum anni XXVII.

A Carlo usque ad Pippinum et Carolomannum anni XXVII.

Et à Pippino et Carolomanno usque ad Carlum fiunt anni IIII.

Et indè Dominus Karolus solus regnum suscepit et Deo protegente gubernat usquè in presentem annum feliciter, qui est annus regni ejus XLI, imperii autem VIIII.

Sunt autem totius summæ ab origine mundi usque in presentem annum IIIIDCCLXI (4761).

Ce qui donne l'année 809 comme la date de ce manuscrit, ou du moins d'un original du même siècle dont il serait l'apographe. L'empereur Charlemagne vivait en effet encore, puisqu'il n'est mort qu'en 815, mille années justement avant la mort politique de son grand émule, Napoléon. On voit que le chroniqueur est parfaitement exact dans ses calculs, Charlemagne étant mort en 815 à 72 ans, après 15 ans d'empire et 45 ans de règne, devait en 809 être parvenu en effet à la 9e année de son empire et la 41e de son règne, comme l'indique le chronologiste contemporain.

A la suite de ce morceau, je lis, d'une écriture de la même époque et continuant cette page;

Incipit commentatio genealogiæ domini Karoli gloriosissimi imperatoris.

Anspertus qui fuit ex genere senectorum, præclarus vir atque nobilis, in multis divitiis pollens, acce filiam Hlotharii regis Francorum ad conjugem, nomine Blithilt, et habuit ex eâ filios tres et filiam unam.

Primogenitus ipsius Arnoldus nominatus est; secundus Feriolus; tertius Modericus, et filia ipsius Tarsicia.

Feriolus quidem episcopus effectus in Ucetiâ civitate martirio coronatus est, ibique requiescit in pace.

Modericus verò in Harisio episcopus est ordinatus, ibi-

que confessor Christi requiescit in pace, ubi Deus pro ejus meritis multa miracula operatur.

Tarsicia, virgo Christi, in virginitate suâ perseverans, in Rodinis civitate requiescit. Pro cujus meritis ibidem Christi virtus cottidiè ostenditur. Que etiam fertur mortua mortuos suscitasse.

Arnoldus primogenitus ipsius genuit dominum Arnulfum.

Dominus Arnulfus genuit Flodulfum et Anschisum.

Flodulfus, divinâ annuente gratiâ, episcopus ordinatus est.

Anschisus genuit Pipinum.

Pipinus genuit Karolum.

Karolus verò genuit dominum regem Pipinum.

Dominus Pipinus genuit Cæsarem gloriosum ac principem nobilissimum Karolum.

815 . . . . . Anno incarnationis Domini nostri Jesu Christi DCCCXV Karolus omnium Augustorum optimus ad Aquas-Grani V Kal. febr. horâ diutinâ, de hoc seculo migravit, qui regnavit annos XLVII. Decessit autem anno ætatis suæ septuagesimo secundo.

840 . . . . Et suscepit Hludovicus, filius ejus, eodem anno imperium qui regnavit annos XXVI; id est usque ad annum incarnationis Domini nostri Jesu Christi DCCCXL. Decessit autem XII Kal. Jul. in insulâ Rheni juxtà palatium Ingilinheim.

Postquam Hludovicus filius et æquivocus ejus in orientali Franciâ suscepit imperium qui modo, id est anno incarnationis Domini nostri Jesu Christi DCCCLXVII; XXVII annos regnare videtur.

Louis le germanique, roi de Bavière, dont il est question dans cet alinéa, avait commencé à régner en 826, et il mourut à Francfort le 28 août 876, dans la 70e année de son âge. On voit que cette chronologie a été écrite

avant sa mort et dans un pays éloigné de sa domination.

908. In-4., VI et VIII — Manuscrit rescript contenant des fragmens de saint Grégoire.

912. In-4., VI et VIII — Lexicon synonimum.

913. In-12., VIII — Vocabularium latinum et teutonicum.

915. In-4., X. — Nomina mensium teutonicè.

Chronique d'Hépidanus qui vivait dans ce siècle. Elle est relative aux Francs mérovingiens, mais est fort abrégée.

916. In-8., IX — Regula sancti Benedicti teutonicè à Kerone.

1015. In-8., XV — Tauleri conciones teutonicæ.

C'est le même Tauler dont le tombeau est dans le Temple Neuf de Strasbourg. Il passe pour le créateur de la belle prose allemande.

1280. In-fol., XVII — Catalogue de la bibliothèque de Saint-Gall de l'an 1680 par Herman Sehenk.

1394. In-fol. — Ce volume contient un grand nombre de morceaux détachés, qu'on a récemment réunis dans la même reliure comme étant d'une grande valeur; ce sont entre autres :

Article I. Centones Virgilii ætate sæculo III aut IV, non multò inferiores, scripti scripturâ capitali.

Art. II. Reliquiæ Evangelii Mathæi, et Marci in versione italâ; scriptura uncialis sæculi VI.

Art. III. Fragmentum versionis Italæ ultimi capitis sancti Marci. Scriptura uncialis merovingica sæculi VIII.

Art. XVI. Formulæ confessionis publicæ et symbolis sæculo IX populo teutonicè prelectæ.

On trouve aussi dans cette bibliothèque plusieurs des poèmes allemands les plus intéressans et les plus rares du 12e et du 13e siècle. Tels sont, outre la guerre de Troie de Conrad de Wurzbourg que j'ai déja indiquée :

Le Perceval de Wolfram d'Eschenbach.

Un très beau manuscrit du Nibelungen, à l'aide duquel M. de Lassberg a pu remplir la lacune de la fin qui se trouvait dans le sien.

Le Roland ou roman de Charlemagne et de ses 12 pairs, par Stricker. Le poète renvoie fréquemment à la chronique de Turpin.

Landgraf Hermann. C'est un poème sur le comte Henri de Narbonne.

Tels sont les manuscrits qui ont le plus frappé mon attention, mais je ne doute pas qu'en restant à St.-Gall quelques semaines de plus que moi, on n'y rencontre encore beaucoup d'autres objets non moins curieux, en feuilletant les manuscrits, et en vérifiant chacune des pièces qui s'y trouvent contenues.

Outre cette bibliothèque, il en existe encore une autre à St.-Gall. C'est celle de la ville qui provient d'un legs du célèbre savant, patriote et réformateur Vadianus. Il n'en existe pas de catalogue; mais les magistrats ont bien voulu me permettre de feuilleter tous les manuscrits anciens, les uns après les autres, et voici quels sont les volumes qui m'ont paru mériter d'être indiqués ici:

F. 11. Ludovicus de Angulo Hispaniensis, liber de figurâ mundi. In-f° du 15e siècle dédié au roi René des Deux-Siciles. Il est divisé en trois parties: 1° de mundi creatione, partie théologique et naturelle; 2° de divisione terræ et de partibus ejus, partie géographique, la seule vraiment curieuse. Le monde connu alors s'y trouve décrit en détail. 3° De superiore spherâ cœli et stellis fixis et erraticis, partie mathématique et astrologique. Il s'y trouve quelques miniatures coloriées pour indiquer, par exemple, les antipodes et les autres questions plus ardues. On lit sur la dernière page: Perfectus, divinâ gratiâ auxiliante,

anno Domini MCCCCLVI, XVIII mense decembris in civitate Lugdunensi.

S. 216. Vie de saint Dunstan, en latin, écriture scotique du XIe siècle.

D. 5. Chronica Eusebii, Hieronymi et Prosperi, écrite dans l'année 1410, sur vélin.

D. 38. Fragment du Coran en grands caractères mauritaniens, très bel exemplaire.

B. 11. Julius César sur vélin, écriture très belle du 15e siècle.

H. 180. De l'Erynne françoyse ou civile fureur, poème divisé en cinq livres, manuscrit in-f^o dont la préface est signée par l'auteur, Ubert Philippe de Villiers.

A. 8. Chronique universelle en vers allemands de Rodolphe d'Ems. C'est l'histoire de l'Ancien Testament, en vers. Ce manuscrit est imparfait au commencement. Le poète débute par des détails géographiques. Rudolph von Ems, vivait vers 1240. Il paraît avoir puisé beaucoup dans l'Histoire Scholastique de Comestor.

Dans le même volume se trouve la vie de Charlemagne, poème en vers allemands par Stricker, le même indiqué sous le titre de Roland, dans la bibliothèque du chapitre de Saint-Gall. Ce manuscrit sur vélin est du 14e siècle.

C. Q. 15. Lettres autographes de Lavater, en allemand.

P. 12. Les sept Verrines de Cicéron. Manuscrit latin fait à Rome, au 15e siècle par Marcus Nicolatius de Remerjis de Castilione in Aretine.

P. 11. Rhétorique de Cicéron, manuscrit in-4° du XIe siècle.

P. 10. Horace, du XIe siècle, complet.

P. 9. Emilius Probus de excellentibus ducibus exterarum gentium. Manuscrit sur beau vélin, copié à Bâle le 6 des ides d'août, l'an 14. . . .

P. 8. Virgile complet, vélin in-4. de 1477; où lit sur la dernière page : Scriptus jussu et impensâ Jo. Camerarii Dalburgii per Jo. Nicol. de Confluentiâ. Paduæ anno Domini 1477. Sur la première feuille, sont les armes des Dalberg. Jean de Dalberg, évêque de Worms en 1482, à qui a appartenu autrefois ce volume, fut un des grands promoteurs de la science à la fin de ce siècle. En qualité d'évêque de Worms, il était chancelier de l'université d'Heidelberg, où il résidait fréquemment. Il était en correspondance avec Reuchlin et tous les savans du temps. Pendant son voyage d'Italie, en 1476, il avait sans doute fait copier ce volume avec plusieurs autres qu'il rapporta avec lui en Allemagne et qu'il offrit à la bibliothèque de l'université d'Heidelberg qu'il avait déja considérablement agrandie. De là ce volume aura pu être prêté ou volé, et acheté par un St.-Gallois, peut-être Vadianus lui-même qui l'aura laissé à la bibliothèque de St.-Gall.

P. 6. Autre Virgile sur beau vélin, écriture du 15e siècle, copié probablement aussi en Italie.

P. 4. Autre Virgile, in-f°, sur vélin, du 14e siècle.

P. 4. Tragédies de Sénèque, in-f°, sur vélin, copiées en Italie dans l'année 1393.

P. 1, 2, 3. — Titus Livius. Tomes 1, 2 et 4 de ses Décades, dont le 3e volume manque là aussi bien que dans toutes nos bibliothèques. Grand-in-f° sur vélin, copié aussi en Italie.

Outre ces anciens manuscrits, la bibliothèque de la ville possède encore tous les manuscrits de Vadianus, bourguemestre de cette ville en 1526, sur l'histoire de la Suisse, et en particulier des parties qui avoisinent le lac de Constance, et toute sa correspondance avec les plus célèbres réformateurs de son siècle, dont il introduisit les idées dans les cantons de St.-Gall et d'Appenzell. Vadianus, né à St.-Gall, en 1484, y est mort en 1551, et pendant cette

belle carrière, sa vie entière fut consacrée aux lettres et aux réformes politiques et religieuses. Cette correspondance abonde en utiles matériaux pour l'histoire du protestantisme, et en particulier pour la réforme de Zuingle.

Note 4.

Bibliothèque publique de Zurich.

La bibliothèque de la ville de Zurich fut fondée en 1628, par des Zurichois. Elle publie annuellement, depuis l'année 1643, une gravure accompagnée d'un texte relatif à l'histoire de la Suisse. C'était d'abord une feuille in-folio, entourée de quelques vers populaires ; ce sont depuis 1759, quelques feuilles in-4., dont les gravures sont fournies par des Zurichois. Le bon Usteri, qui était aussi graveur assez habile, en a donné un assez grand nombre dans le but de populariser davantage quelques beaux traits historiques des annales suisses. Au lieu du texte souvent insignifiant qu'on y joint, il me semble qu'on pourrait utiliser cette publication, dans l'intérêt de la bibliothèque et de l'instruction générale, en publiant quelques manuscrits historiques intéressans pour la Suisse. Dans un des numéros, par exemple, on a donné le portrait de Jeanne Gray avec un texte qui n'a aucun rapport avec la gravure, tandis que la bibliothèque possède trois lettres écrites par elle en latin à l'age de 15 ans (1) au célèbre Bullinger.

Cette bibliothèque n'est pas, à proprement parler, publique, mais tout citoyen de Zurich a le droit, moyennant, je crois, 2 fr. par an, d'y entrer deux fois par semaine

(1) Elle est morte à l'âge de 17 ans sur l'échafaud. Ces trois lettres ont été publiées par Simon dans son médiocre ouvrage sur la Suisse.

pour en emporter trois ou quatre volumes, car on ne lit pas dans l'intérieur même de la bibliothèque. Les citoyens qui veulent aspirer aux fonctions de curateur de cet établissement, sont obligés de payer 12 fr. par an; mais ils peuvent entrer tous les jours à la bibliothèque et en emporter tous les livres qui leur conviennent.

Les non-citoyens domiciliés à Zurich ne peuvent obtenir de livres que par l'intermédiaire d'un citoyen, et en payant une somme annuelle un peu plus forte, qui est, je pense, de 24 fr. par an.

Ces réglemens, dangereux peut-être pour la conservation d'une bibliothèque précieuse de grande ville, me semblent fort bien appropriés à la prospérité d'un semblable établissement dans une petite ville.

La bibliothèque possède en toute propriété un fonds de 25,000 florins, dont l'intérêt est consacré à l'achat des livres. La caisse municipale y ajoute 600 florins annuels; et les souscriptions des citoyens, des curateurs et des non-citoyens, fournissent environ 600 autres florins, ce qui compose environ 2,400 florins ou 5,000 francs, et même un peu plus, consacrés au paiement du sous-bibliothécaire (1), à l'achat des livres et aux reliures; c'est peu, sans doute, mais il faut se rappeler que Zurich, bien qu'une des plus importantes villes de la Suisse, n'a que 10,600 habitans.

Outre une copie de l'ancienne chronique de Pétershausen, je n'y ai trouvé que les deux manuscrits historiques suivans, un peu anciens.

B. 77. 2. Entreprises du duc Charles de Burgund, contre les Suisses, selon un original de Neuchâtel..... Le duc Sigismond d'Autriche avait engagé, pour la somme

(1) Le bibliothécaire, qui est le savant professeur Orell, exerce gratuitement les fonctions de bibliothécaire. Le professeur Horner, son second, ne reçoit que 300 francs.

de 70,000 florins, sous bénéfice de rédemption en 1469, ses terres d'Alsace, du comté de Ferrette du Sundgau et de la Forêt Noire, à Charles le Téméraire; c'est là l'origine des entreprises de Charles contre ce pays. Le récit du démêlé de Charles avec les Suisses et des batailles de Granson et de Morat est clair et vif. L'ouvrage forme 27 feuillets d'une copie fort grosse.

B. 139. Discorso della vera successione d'Arrigo quarto di questo nome, re di Francia e di Navarra nella corona e reame di Francia, dove si narra l'origine, la natura, e gli notabili accidenti del detto re e de' detti reami. — Raccolto da diverse istorie ed atti publici specialmente da un libro del signor Giov. Guglielmo Stacchio, intitolato, Helvetiæ gratulatio ad Galliam 1592. C'est un ouvrage en faveur d'Henri IV.

Si la bibliothèque est pauvre en manuscrits anciens, elle possède toutefois une collection moderne de grand prix pour elle; ce sont les manuscrits et une partie de la correspondance du plus éclairé et du plus humain des réformateurs religieux, l'habile Zwingle et beaucoup de lettres de Bullinger. Ces richesses sont fréquemment exploitées par tous les hommes qui veulent connaître à fond les principes et la direction de la réforme; mais malheureusement pour la plupart des savans français, à la difficulté de la langue, les manuscrits allemands, surtout les modernes, joignent celle de l'écriture.

On a réuni aussi dans différens volumes un bon nombre de lettres autographes souvent fort amusantes à parcourir. Je n'en citerai qu'une.

Dans l'anne 1784, le professeur H. Müller publia en trois volumes in-4°, une collection de ces anciennes chansons allemandes si recherchées aujourd'hui, et pour lesquelles j'avoue aussi ma prédilection. Frédéric le Grand, je dois le dire, ne partageait par notre avis qui n'eût pas

sans doute été partagé davantage par Voltaire, mais enfin il faut savoir aimer ses amis pour eux et pour soi, et non pour ce qu'en dira le monde. L'érudit H. Müller, qui n'était pas le grand historien J. de Müller, avait obtenu la permis-de les dédier à Frédéric, et il lui envoya ses trois volumes aussitôt leur publication. Voici la réponse que lui fit Frédéric en langue allemande, traduite aussi exactement que possible (1).

Postdam, 22 février 1784.

Cher et fidèle savant, vous jugez trop favorablement ces poésies des 12e, 13e et 14e siècles qui ont vu le jour par vos soins, et que vous croyez si dignes d'enrichir la langue allemande. Selon moi, elles ne valent pas une charge de poudre, et elles ne méritent pas d'être tirées de l'oubli où elles étaient ensevelies. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dans ma bibliothèque particulière je ne souffrirai pas de pareilles niaiseries et je les jetterais plutôt par la fenêtre. Aussi l'exemplaire que vous m'envoyez attendra-t-il tranquillement son sort dans la grande bibliothèque publique

(1) Voici le texte allemand :

Hochgelehrter, lieber getreuerter. Ihr urtheilt viel zu vortheilhaft von denen Gedichten aus den 12ten, 13ten, und 14ten seculo, deren Drück Ihr befordert habet, und zür Bereichnung der teutschen Sprache so brauchbahr haltet. Meiner Hinsicht nach, sind solche nicht einem Schuss Pülver werth, und verdienten nicht aus dem Staube der Vergessenheit gezogen zu werden. In meiner Buchersammlüng wenigstens, wurde Ich dergleichen elendes Zeug nicht dulden; sondern heraus schmeissen. Das mir davon eingesandte Examplar mag daher sein Schicksaal in der dortigen grœssen Bibliothèc abwartèn. Viele Nachfrage verspricht aber solchen nicht, Euer sonst gnadiger König.

FREDERIC.

Postdam, der 22tte februar 1784.

Quant à vous y garantir beaucoup de lecteurs, c'est ce que, malgré toute sa bienveillance pour vous, ne saurait vous promettre votre roi.

FRÉDÉRIC.

Une seconde bibliothèque, non pas ouverte au public, mais appartenant au gouvernement, existe à Zurich, c'est celle de l'ancien chapitre, appelée aussi du nom de Charlemagne son fondateur, bibliothèque Carolingienne. On montre encore à Zurich, à côté de la cathédrale, une maison certainement d'une architecture du 8e siècle, où on assure que Charlemagne a résidé pendant un séjour qu'il fit à Zurich. Ce grand homme a laissé en effet dans cette ville de nobles preuves de son séjour. La cathédrale, commencée au 7e siècle, fut terminée par ses ordres. On voit encore, sur une des façades, sa statue représentée le sceptre en main, assise sur le trône impérial et semblant du haut de ce monument commander à tout le pays. A la cathédrale il donna un chapitre doté par lui et qui reçut de sa sagesse éclairée les premiers ouvrages qui devaient former la base d'une bibliothèque. La cathédrale, comme le chapitre, la bibliothèque et l'université, fondée seulement en 1832 pour compléter d'anciennes écoles dont il était aussi le fondateur, portent encore son nom (1).

Lorsque l'introduction de la réforme amena la suppression des chapitres catholiques, on substitua aux chanoines anciens des pasteurs protestans revêtus en quelque sorte de la même dignité canonicale, et succédant aux mêmes revenus. La bibliothèque resta entre leurs mains. Elle avait déja beaucoup perdu entre les mains des chanoines catholiques, et en particulier par les prêts faits aux pères des conciles de Constance et de Bâle, fort em-

(1) Bibliothèque Caroline, etc.

pressés de demander des livres, mais fort peu exacts à les rendre. Les chanoines protestans la laissèrent tomber tout-à-fait. En 1830 cependant, lorsque l'oligarchie de Zurich fut forcée d'abdiquer en faveur de la démocratie, des abus invétérés frappèrent d'abord les regards. On supprima le chapitre protestant, et le gouvernement devint possesseur de la bibliothèque. M. Ziegler, conseiller du gouvernement (1), choisi pour en constater l'état, en prendre soin et en proposer le meilleur emploi, fut d'avis de la réunir à la bibliothèque de la ville, dès que l'agrandissement du logement le permettra. Elle est en attendant déposée dans une maison du gouvernement, dans un trop grand désordre pour qu'on en puisse tirer la moindre utilité.

Elle se compose surtout, comme les anciennes bibliothèques de nos couvens, de livres théologiques, d'histoire sacrée et profane, in-fol., d'éditions du 15e siècle et de quelques manuscrits.

Le plus célèbre est la Bible dite Carolingienne, parce qu'on la croit donnée par Charlemagne. C'est un beau volume grand in-folio, de l'écriture du 9e siècle. On croit qu'une des notes a été écrite par Alcuin ou sous sa dictée. Ce qu'il y a de moins hypothétique, c'est que ce manuscrit est ancien et précieux, et qu'il a paru ainsi aux pères du concile de Bâle, qui le consultèrent et, par une honorable exception, le renvoyèrent. Le célèbre verset 7 du chapitre 5, épître première de saint Jean, base de la doctrine de la Trinité : « Et il y en a trois qui rendent témoignage dans

(1) M. Ziegler possède lui-même une collection fort précieuse. Ce sont plus de deux cents volumes in-folio qui contiennent tous les portraits des hommes remarquables depuis l'origine de la gravure, et des lettres autographes non moins nombreuses. Il y a quelquefois 12 portraits différens du même individu.

le ciel : le Père, le Verbe et le saint Esprit, et ces trois sont un (1); » ne s'y trouve pas.

Les livres étaient tellement épars qu'il m'a été impossible de m'assurer s'il existait encore des manuscrits intéressans. Je le crois cependant, car le professeur Orell y a trouvé de bonnes variantes pour ses éditions de Salluste et de quelques morceaux de Cicéron.

On y voit en outre une cinquantaine de volumes de manuscrits et de lettres autographes de Zwingli, de Hottinger, de Bullinger et des savans et hommes éminens qui correspondaient avec eux. En feuilletant un des volumes, j'y ai trouvé la lettre suivante, dont j'ai pris copie exacte. Elle est tout entière de la main d'Henri IV, et on lit sur la suscription :

« A MM. les colonels Galaty et Baltasar.

« Messieurs les colonels mes amys cest a ce coup quyl faut que vous me facyes paroytre que vous maymes car les annemy se resolvent de venyr a nous Je massure que vous auryes trop de regret qune sy belle ocasyon se passast sans vous et de mavoyr abandonne a ce besoyn cest pourquoy je vous an fay ce mot de ma mayn pour vous pryer sur tant que vous maymes et le byen de la France que vous avancyes a ce coup estans assuré que vous me feres an cela un sygnale cervyce et que je me forceray de reconnoytre an toutes occasyons quy se presanteront Jay tant de cōfyance an vre afectyon outre ce quyl y va de lhōneur que je ne panse estre besoyn de vous an dyre davantage pryant Dyeu quyl vous tyene an sa sainte garde. Ce XXVIIme novambre au camp devant la Fere.

HENRY.

(1) Quoniam tres sunt qui testimonium dant in cœlum, Pater, Verbum et Spiritus sanctus, et hi tres unum sunt.

Dans un voyage que j'ai fait en 1828 en Espagne, j'ai trouvé dans les archives d'Arragon à Barcelonne une autre lettre fort intéressante du même excellent homme. Elle est de l'année 1577, et Henri IV n'avait par conséquent pas encore 24 ans. Le savant M. Boffarull, archiviste de la couronne d'Arragon et mon collégue à l'académie d'histoire de Madrid, a bien voulu me permettre d'en prendre une copie que je reproduis ici.

Elle est écrite à Manaud de Batz, gouverneur de la ville d'Ax en Armagnac.

Mons. de Bats jay antandu aveq plesyr les servyses que vous et Monsr de Roquelaure aves fet a oeuls de la relygyon et la sauvete que vous partyculyeremant aves donnée an vre ch^au de Suberbye à ceuls de mon peys de Bearn et aussy lofre que je accepte pour ce tams de vre dyt ch^au de quoy je vous veus byen remercyer et pryer de croyr que combyen que soyes de ceuls la du pape je ne aves come le cuydyes mesfyance de vous dessus ces choses Ceus quy suyvent tout droyt leur consyance sont de ma relygyon et moy je suys de cele de tous ceus la quy sont braves et bons Sur ce je ne fere la presante plus longue synon pour vous recomander la place qaves an meyn et destre sur vos gardes pour ce que ne peut faylyr que ne ayes byentot du bruyt aus oreyles mes de ceus la je man repose sur vous come le deves fere sur

Vre plus assure et mylleur amy

HENRY.

De l'an 1557 (Henri n'avait pas encore 24 ans.)

Note 5.

Manuscrits d'Einsiedeln.

En quittant Zurich pour me rendre à Berne et à Genève, j'allai visiter un monastère autrefois très célèbre, celui d'Einsiedeln ou Notre-Dame-des-Hermites, fondé par plusieurs gentilshommes au 9e siècle en expiation de la mort de Meinrad, comte de Hohenzollern, qui s'était retiré dans un hermitage de ces montagnes, et qui y avait été assassiné. Paracelse y est né en 1493, et on voit encore son buste dans la bibliothèque du couvent. Le réformateur Zwingli était curé de son église. Ce vaste monastère existe encore aujourd'hui, et de nombreux pélerins y accourent annuellement des diverses parties de la Suisse. Les moines qui l'habitent sont opulens, et les bâtimens, l'église et les terres sont fort bien entretenus; mais la bibliothèque, autrefois célèbre par ses manuscrits, est fort négligée. Le savant abbé Gerbert citait, il y a peu d'années, les manuscrits suivans parmi les meilleurs de cette bibliothèque.

Volume très ancien contenant des inscriptions latines antérieures au 10e siècle et Gesta Salvatoris Dni Nri Jhn Xpi inventa Theodosio magno imperatore in Jerusalem in prætorio Pontii Pilati, in codicibus publicis.

Origène.
Eusebe.
Rufin.
Saint Ambroise.
Saint Jérôme.
Saint Prudence.
Saint Jean-Chrysostôme.
Saint Augustin.

Saint Césaire.
Saint Grégoire.
Bède.
Alanus.
Rhabanus Maurus.
Plusieurs autres ouvrages du 9e et du 10e siècle.
De virtutibus et vitiis sacerdotum.
Boetius de Consolatione.
Historiæ apostolicæ libri II.
Reginonis chronicon.

Les troubles politiques récens ont donné des inquiétudes aux moines sur leurs propriétés et tous les manuscrits précieux ont été envoyés en Styrie où se trouve déja une bonne partie de ceux de l'abbaye de Saint-Blaise. Le moine qui m'accompagnait n'a pu m'en montrer aucun.

Note 6.

Bibliothèque de Berne.

La bibliothèque publique de cette ville doit ses principales richesses au savant Bongars, éditeur du Gesta Dei per Francos. Bongars, né à Orléans vers 1559, avait étudié à Bourges sous Cujas et à Strasbourg, et il est mort à Paris en 1602. Comme il avait acheté lui-même les livres du Père Daniel et de Cujas, beaucoup de ses livres portent encore leurs noms.

Sinner, bibliothécaire de Berne, a redigé un bon catalogue des manuscrits de cette ville. Les numéros suivans que j'ai examinés avec soin sont ceux qui m'ont paru le plus dignes d'attention.

Le n° 509, in-4°, contient une copie faite par Bongars de la Chronique de Morée, dont j'ai publié une traduction

dans ma Collection. En marge sont quelques mots écrits de la main de Bongars; ce sont en général des rectifications des fautes de copiste. Aucune ne m'a paru mériter la peine d'être relevée On voit que cette copie a été faite sur l'ancien manuscrit de cette chronique qui se trouve à la bibliothèque royale de Paris. Les mêmes lacunes s'y trouvent par conséquent vers la fin, et elle se termine par les deux mêmes vers :

Εἰς τὸν καιρὸν ὁποῦ λαλῶ τοῦ αὐδέντου Ἀρκαδίας
Ὄντος τὸν ἐμνεμονεύετε, καδὸς αὐδέντης ἦτον.

« Souvenez-vous du seigneur d'Arcadie dans vos oraisons, et priez Dieu pour lui, car c'était un bon seigneur. »

Ce manuscrit forme 226 pages.

N° 323. In-4. Manuscrits de Bongars. Volume du 14e siècle sur vélin, renfermant en 13 pages le poème célèbre intitulé : Leus veus du Hairon.

Lorsque je donnai dans ma Collection une édition de ce poème historique, j'avertis le lecteur que de nombreuses fautes devaient s'y trouver, mais que je n'avais aucun moyen de les rectifier, puisque nous n'en possédons à Paris qu'une copie imparfaite, comme le sont toutes celles de Sainte-Palaye et l'édition très imparfaite aussi qu'il en a publiée dans son ouvrage sur l'ancienne chevalerie. Je n'avais pas alors le loisir nécessaire pour aller moi-même à Berne collationner cette copie avec l'original que je savais y exister. Lors de mon dernier passage dans cette ville, je me suis occupé de ce travail et en ai fait la collation exacte sur mon édition. Ce poème ainsi revu trouvera sa place dans mon Recueil de nos chants nationaux.

Ce même volume est suivi d'une chronique du 15e siècle, dans laquelle se trouvent des renseignemens sur les dix années écoulées entre 1442 et 1452.

N° 113. in-fol., du 13e siècle. Garins le Loherens et plusieurs ouvrages sur les expéditions d'Outremer, décrits par Sinner. Tome 2, page 390.

N° 296. Roman de Guillaume au Court-nez. Vélin, 13e siècle, f. in-4. Tome 2, page 333 de Sinner.

N° 573. In-4. Manuscrit du 12e siècle, poème sur Charlemagne, en vers de 8 syllabes, écrit sur une seule ligne, décrit tom. 3, page 361 de Sinner.

N° 205. A la page 62 de ce manuscrit se trouve un poème de Christine de Pisan sur Jeanne d'Arc. Il fut composé le 31 juillet 1429, c'est-à-dire 18 jours après le couronnement du roi à Rheims, et contient 61 strophes de 8 vers.

A la page 191 se trouvent des vers sur la paix du 1435, entre Charles VII et Philippe, duc de Bourgogne.

N° 218. Poésies de Guillaume de Machaut, et poésies diverses. Manuscrit sur vélin, du 14e siècle.

N° 10. Manuscrit du 15e siècle. Ovide en vers iambiques français.

A. 11. Manuscrit du 15e siècle. Froissart. Copie sans intérêt.

113. Manuscrit du 13e siècle. Divers morceaux historiques, entre autres sur Tancrède de Hauteville.

145. Beaucoup de papiers de Bongars sur les Huguenots.

N° 37. Manuscrit du 15e siècle, d'Enguerrand de Monstrelet.

A. 46. In-4. 16e siècle. Lettre de Calvin à lord Seymour, grand chancelier d'Angleterre en l'engageant à frapper du glaive à la fois les dissidens et les papistes. — Plusieurs autres lettres de Calvin.

N° 354. Fabliaux. — Roman des sept sages. — Roman du St-Graal.

A. 65. In-4. 16e siècle. Poésies de la reine de Navarre.

149. In-fol. Lettres de Bongars et de plusieurs autres. Il s'en trouve quelques-unes d'Henri IV.

Note 7.

Payern.

Je ne cite en passant cette ville qu'à cause de l'honorable inscription suivante, sur la tombe de la reine Berthe, enterrée dans l'église qui offre aussi à la curiosité du voyageur une selle fort grossière comme ayant appartenu à sa protectrice.

Piæ felici que Memoriæ
BERTHÆ.
Rud. II. Burgund. min. Reg. conjug. optim.
Cujus nomen in benedictionem
Mores in exemplum.
Ecclesias fundavit. Castra muniit:
Vias aperuit. Agros coluit;
Pauperes aluit.
Transjuranæ patriæ,
Mater et deliciæ.
Post IX secula.
Ejus sepulc. ut traditur detectum.
A. R. S. M.CCC.XVIII.
Beneficior. erga patres memores
Filii ritè restauravere
S. P. Q. Vaudensis.

Note 8.

Genève.

Les manuscrits les plus précieux de la bibliothèque de Genève sont incontestablement les petits volumes en lan-

gue Vaudoise, dont M. Raynouard a publié une partie dans son premier volume. C'est le seul exemplaire que nous ayons du poème de la *Noble Leycson*, qui contient les préceptes religieux de cette secte chrétienne et le reste le plus ancien de la langue des troubadours.

Le n° 97 contient un poème latin sur la victoire de Louis XIII en Italie, dans l'année 1607, par Radulphius Bollastus, Civis Parisiensis, Chantolliæ dominus. C'est un manuscrit sur vélin avec miniatures. Ce poème est suivi de plusieurs autres poèmes latins sur divers sujets de morale.

N° 81. In-4. Routier de mer, en 4 feuillets sur vélin collé sur bois. On lit sur le dernier feuillet :

Andreas Benicasa f. Gratiosi Ancônitani composuit anno MCCCCLXXVI (1476).

Sur le feuillet à gauche on voit Madère, les Açores et les Antilles, ainsi que dans l'Atlas catalan de l'année 1375, que j'ai fait lithographier en *fac simile* pour un des volumes publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

N° 83. In-fol. vélin, manuscrit du 15e siècle avec miniatures. C'est une chronique de ce qui s'est passé en France depuis la destruction de Troie jusqu'à Charles VIII. Elle finit en 1483. Cette chronique est suivie d'une notice des rois de Sicile issus de la maison de France.

Ce volume vient, comme beaucoup d'autres de la bibliothèque de Genève, du père Petau par l'intermédiaire de M. Lullin qui les a donnés à la bibliothèque.

L'auteur raconte que Guillaume de Rochefort, chancelier de France, lui avait demandé ce travail pour le roi. « Comme ces jours passés, dit-il, en chevauchant je eusse parollé du royaume de Sicille avecque messire Guillaume de Rochefort, chancelier de votre celsitude et hautesse. . . . . me requist que briefvement je indiquasse tous

ceulx qui ont esté roys dudit royaume . . . . . lequel, après qu'il l'eut rescen, dist que, non pas à soy mais à Vostre Majesté debvoit estre offert . . . . etc. . . . » 17 feuillets.

Sur la première miniature, l'auteur est représenté en costume de bénédictin, accompagné d'un autre moine de son ordre. Tous deux sont à genoux et il offre son livre à Charles VIII, représenté à cheval à la tête des siens.

N° 165. In-4. sur vélin. Lettres de Pierre Salmon à Charles VI. C'est le même ouvrage que j'ai publié dans ma Collection. Salmon est un de ces intrigans qui s'étaient emparés des têtes faibles de Charles VI et de Richard II, et s'entremêlaient de toutes leurs secrètes consultations magiques et politiques. Salmon dit qu'il a entrepris ce livre au commandement du Roy.

« . . . . . Et aussy que de présent je ne puis pas si familièrement et à loisir parler à vous personelement de bouche, comme autrefois ay fait ou temps passé, pour aucunes incidences et mutations du temps qui depuis sont survenues. . . . . »

Les miniatures sont des reproductions fidèles de celles qui existent dans le manuscrit de la bibliothèque royale de Paris, sur lequel j'ai fait ma copie, et le manuscrit de Paris me semble quelque peu plus ancien. La reliure en velours vert, les rubriques, les dorures, tout est d'une identité parfaite entre les deux manuscrits, et à tel point que je m'y serais trompé si le manuscrit de Genève n'était pas plus gros et moins bien conservé dans sa reliure. L'auteur s'y donne lui-même le nom de Salmon et y est représenté en moine gris avec la tonsure.

Dans le troisième livre, Salmon rapporte ses lettres au roi et quelques faits que j'ai publiés dans le volume qui lui est consacré dans ma Collection.

« La dernière de celles épistres, y est-il dit, si fait men-

cion et contient en soy comme ledit acteur si eut pourpos et intencion du prendre congié dudit seigneur et soy partir de son hostel en l'an mil cccc et vi, pour le temps qu'il vóoit encore estre moult merveilleux pour lors. »

Note 9.

Bibliothèque et Archives de Constance.

La bibliothèque publique, placée dans les bâtimens du collége, renferme peu de monumens anciens. Il n'y a guères qu'une cinquantaine de manuscrits dont les plus anciens sont du 15e siècle. Le plus curieux est de la fin du 13e siècle; c'est une de ces *Biblia pauperum* telle qu'on en a imprimé plusieurs dans les premiers temps de l'imprimerie. Les miniatures au trait jointes aux tableaux généalogiques sont pour la plupart assez élégamment dessinées.

Les autres volumes : sont un vocabulaire latin-allemand écrit en 1499, les Satyres d'Horace, les Géorgiques de Virgile, l'Eloge de la Folie par Erasme, en latin, dans un volume écrit au 16e siècle et du temps de l'auteur; un Salluste et divers morceaux de Cicéron dans un manuscrit sur papier de la fin du 14e siècle, ou plutôt du commencement du 15e. Le professeur Weissgerber de Constance a tiré de ce manuscrit quelques bonnes variantes pour le Traité de l'Amitié.

La maison de ville renferme quelques autres manuscrits. C'est un bâtiment du 12e siècle en apparence. Le bourguemestre de Constance eut la bonté de m'ouvrir les archives. Elles ne contiennent qu'un bien petit nombre de titres anciens qui aient survécu aux dernières dévastations de l'armée suédoise de Gustave-Adolphe; mais deux manuscrits curieux y sont encore conservés.

L'un est un gros volume in-fol. sur papier du 15e siècle, qui contient jour par jour ce qui s'est passé à Constance pendant le concile. On y lit les noms des ecclésiastiques et laïques de marque qui chaque jour y accouraient de toutes les parties de l'Europe. Leurs armes y sont blasonnées. Un grand nombre de miniatures fort médiocres y indiquent les cérémonies les plus remarquables qui eurent lieu : l'entrée de l'empereur Sigismond, celle du pape Jean XXII, l'intronisation du nouveau pape, l'auto-da-fé de Jean Huss, celui de Jérôme de Prague, et la dernière moitié du volume contient les actes du concile de Bâle de 1449, en latin.

On conserve encore dans ces mêmes archives un bail conclu à l'occasion du concile, pour parer aux nécessités nouvelles qui se présentaient, et organiser, d'accord avec le bourguemestre et le corps municipal, une maison de femmes destinées aux visiteurs étrangers. Il y eut, dit-on, plus de 3,000 femmes publiques appelées de différens pays.

Le second manuscrit est intitulé *Der Sachsen Spiegel*. C'est un in-folio sur vélin à deux colonnes. On lit à la fin :

Hie hant dise Recht ain end.
Daz uns Got sin Hilffe send
Anno Domini MCCCC quadragento nono (1).
Per me Jo. Frowenlob de Cellâ-episcopali (2)
Majorem que manu propria scripsi.

Il y a dans la ville de Constance une bibliothèque particulière fort intéressante; c'est celle du baron de Wessemberg, ancien grand-vicaire et ami du prince-primat.

(1) 1449.
(2) Bischofzell.

Homme de science et de goût, M. de Wessemberg a réuni les meilleurs ouvrages historiques, politiques et littéraires. Sa collection d'ouvrages sur les antiquités littéraires allemandes est surtout fort précieuse. Grace à la bonne amitié que veut bien me conserver depuis longues années ce respectable prélat, j'ai pu souvent la consulter avec fruit.

Note 10.

Notice sur les couvens de Kreuzlingen et Petershausen.

Kreuzlingen.

A une portée de fusil de Constance, sur le territoire suisse, se trouve un autre dépôt de livres anciens parmi lesquels j'espérais bien admirer quelques trésors enfouis. Les Badois ont supprimé les couvens, et les Suisses les ont conservés; un couvent de chanoines réguliers de St-Benoît est encore florissant à Kreuzlingen, à la porte de Constance. J'allai le visiter. L'abbé, homme d'esprit, m'en fit les honneurs avec beaucoup de bonne grace, et se montra fort indulgent pour mon mauvais allemand. Les Français sont gâtés en Allemagne. Presque tous les gens bien élevés, et cette désignation s'étend à une série extrêmement nombreuse d'individus de toutes les classes, parlent avec la plus grande facilité la langue française. Notre paresse habituelle à apprendre les langues étrangères s'accommode assez bien de cette facilité, et souvent, quand elle nous manque, nous nous trouvons dans une infériorité véritable avec tous les peuples du Nord. Mon abbé, bien qu'instruit dans les anciennes études et grand lecteur de choses nouvelles, y compris les journaux, ne comprend cependant pas le français. Son indulgence me mit à l'aise. Je lui demandai à voir la bibliothèque et il

mit de l'empressement à paraître vouloir m'y mener. Cependant je parcourais depuis long-temps le couvent et n'arrivais jamais à cette bibliothèque. Je le rappelai à l'abbé qui me parut un peu embarrassé de me la montrer. Le bibliothécaire était absent; on ne savait s'il avait emporté la clef; on avait fait quelques travaux qui avaient fait déplacer les livres, etc. J'étais bien décidé à ne me contenter d'aucune parole évasive, dussé-je passer pour moins parfaitement poli que l'abbé ne se montrait avec moi. Après avoir goûté quelques verres du plus excellent de ses vins, je repris l'affaire de la visite à la bibliothèque et l'abbé se décida enfin à m'y conduire. Il avait eu raison de ne pas vanter l'ordre qui devait y exister. La salle est grande et belle; mais les livres étaient dispersés çà et là sur les tables, sans ordre et couverts de poussière. Les éditions du 15e siècle et les manuscrits en fort petit nombre, sont cependant renfermés dans une armoire. J'ai remarqué, parmi les éditions anciennes, une édition du manuscrit déposé dans les archives de l'Hôtel-de-Ville de Constance avec la gravure en *fac simile* de toutes les miniatures; c'est un volume in-4., de la fin du 15e siècle, en lettres gothiques. Il y a aussi un très beau Philelphe imprimé en lettres romaines; on lit sur la dernière page les lignes suivantes. La première date n'est pas celle de l'impression, car le premier ouvrage imprimé ne peut guères remonter au-delà de 1456, mais celle de la composition des Satires.

Franciscus Philelphus huic satirarum operi extremam manum Mediolani imposuit, die martis, kal. decembribus, anno à natali christiano MCCCCXLVIIII.

Impressi Mediolani, Galeacio Mariâ Sphortiâ, invictissimo duce quinto florente, per Christophorum Valdorpher Ratisponensem, ejus eximiæ artis imprimendi consumatissimum magistrum (sic). Anno à natali christiano

millesimo quadringentesimo septuagesimo sexto, idibus novembribus (1476).

Les manuscrits, au nombre de cinq ou six, sont tous des antiphonaires et des missels. Un seul offre quelque intérêt; c'est un vol. in-4. sur papier; écriture du 15e siècle, qui contient les fables allemandes de Boner. Ces fables ont été imprimées à plusieurs reprises; la première édition fut faite dès l'année 1461 à Bamberg, chez Albert Pfister. Ce volume est connu sous le nom de *Liber similitudinis*, et la bibliothèque de Wolfenbuttel est, dit-on, la seule qui possède un exemplaire de cette précieuse édition.

Petershausen.

En se rapprochant de Constance, sur la rive badoise du Rhin, existait autrefois l'autre abbaye, non moins fameuse, dont j'ai parlé plus haut, l'abbaye de Petershausen. L'église a été démolie, il y a peu d'années; mais il reste encore l'ancien palais abbatial et tous les bâtimens de service de l'abbaye. J'ai lu dans les manuscrits de la bibliothèque de Zurich, une copie moderne d'une ancienne chronique de Petershausen de 955 à 1173. Cette copie est beaucoup plus complète et plus étendue que celle qui a été publiée par Ussermann de St-Blaise dans sa collection de la Germania sacra, et elle mériterait, je pense, de prendre place dans la belle collection de M. Pertz. Je ne sais de quel original a été tirée cette copie, mais je l'ai collationnée avec l'édition d'Ussermann, et je me suis assuré que la chronique imprimée contenait de nombreuses lacunes que la copie offrait le moyen de combler.

On trouve, dans cette chronique manuscrite, des détails assez curieux sur les mœurs et les hommes de ce temps, dont la plupart sont omis dans la chronique imprimée de

la collection de Saint-Blaise. L'auteur vivait dans le 12e siècle, car en parlant sous l'année 1116 du voyage fait à Rome par Udalric, évêque de Constance, pour obtenir une faveur du pape Pascal, il dit que son oncle Gebing avait accompagné Udalric dans le voyage (1). Il parle en différens endroits de cet oncle Gebing ou Gebino (2) qui paraît avoir été un homme distingué, et avoir appartenu comme lui à une grande famille du pays, puisqu'il fut nommé abbé de Petershausen, à la mort d'Otto, successeur de Théodoric. Dans un autre endroit il donne le catalogue de la bibliothèque de Petershausen en 1116. (3) « L'abbé Théodoric, dit-il, augmenta considérablement la bibliothèque, et fit faire des notes aux livres qu'il avait achetés.

(1) Hoc itinere fecit cum eo Gebing avunculus meus.

(2) Anno ab incarnatione 1129 renovata est capella sancti Johannis Baptistæ à Gebinone avunculo meo..... Ipse Gebino claustrum jam dudùm renovaverat..... Ipse Gebino patravit calicem argenteum, eamque auro et geminis venusto opere decoravit.

(3) Bibliothecam nobiliter augmentatam reliquit (Theodoricus abbas); nam libros quos acquisivit, ipse subnotari præcepit. Missales libri V cum v̄ autem de sanctis, et pro necessitatibus continentes: — Liber Evangeliorum I, argento et asse decoratus. — Liber lect. II. — Officialis I. — Benedictionale I. — Graduele I. — Antiph. I. — Breviarium operis domini. — Liber consuetudinum. — Gregorius super Ezechielem. — Tertia pars Moralium et V ex parte, et VI ex integro. — Dialogus I. — Augustinus super Johannem. — Aug. de Consensu Evangelistarum. — Aug. super primam partem psalmorum. — Aug. super epistolas Johannis. — Aug. de opere monachorum; de bono conjugali, de virginitate; de viduitate; de orando deo; de agone christiano; in uno volumine. — — Aug. Enchiridion. — Augustini Flores. — Aug. de Fide. — Aug. super XV gradus. — Origenis super Vetus Test. — Regula sancti Benedicti. — Pentateuchum — Actus Apostolorum. — Exameron Ambrosii. — Vita sancti Udalrici. — Matutinales lib. II. — Omelia. — Liber Hiemalis. — Hos abbas Theodoricus libros conscribi fecit, quorum aliqui jam venumdati sunt, major verò pars adhuc manet.

C'étaient: cinq Missels, un Evangile, deux livres de Lections, l'Official, un Bénédictional, un Graduel, un Antiphonaire, un Bréviaire, le Livre des coutumes, saint Grégoire sur Ezéchiel, Morale de saint Grégoire, un Dialogue de saint Augustin sur saint Jean, sur l'harmonie des Evangiles, sur la première partie des psaumes, sur les épîtres de saint Jean ; œuvres diverses de saint Augustin en 1 vol., son Euchiridion, ses Fleurs, son Traité de la Foi, son Traité de 15 degrés, Origène sur l'Ancien Testament, Règle de saint Benoît, Pentateuque, Actes des apôtres, Examéron de saint Ambroise, Vie de saint Udalric, Matutinal, Omélies, Livre d'hiver. Tels sont, ajoute-t-il, les livres que fit écrire l'abbé Théodoric. Une partie est déja vendue, mais l'autre reste encore. « Comme le commerce de transcription des livres était fort productif, et que les livres que je viens de mentionner d'après le chroniqueur étaient ceux qu'on demandait surtout, les moines, pour économiser le parchemin devenu fort rare, grattaient les manuscrits des classiques pour y substituer les œuvres de saint Grégoire et d'Origène. On sait que c'est en recherchant les ouvrages récrits, que l'abbé Peyron et l'abbé Mai ont retrouvé des fragmens précieux des anciens. La bibliothèque de Saint-Gall possède quelques feuillets d'un Virgile du 4e siècle qui avait été de la même manière effacé pour faire place à quelque ouvrage ascétique. Il est important d'avoir toujours cette idée présente à l'esprit quand on parcourt les fonds manuscrits des anciennes abbayes.

La Chronique de Petershausen nous donne quelques renseignemens historiques curieux sur la famille de cet évêque Gebhard qui a fondé Petershausen.

« Un certain Gaulois de la Gallia Togata (1), dit le

(1) Les trois divisions du territoire des Gaules, Gallia Comata, Gallia Braccata et Gallia Togata, portaient en commun le nom

chroniqueur, épousa une sœur du roi des Francs, empereur des Romains. Il en eut quatre enfans. Riches, jeunes, puissans, ils eurent des querelles avec le *Rex* de leur province, le tuèrent et se refugièrent près de leur aïeul, qui leur donna Bregenz et Uberlingen sur le lac de Constance, Winterthur et plusieurs autres possessions. Ils abandonnèrent aux leurs une partie de ces dons, et s'établirent dans ce pays. Lorsque la fureur de la famille du *Rex* provincial qu'ils avaient tué dans les Gaules fut appaisée, ils furent rappelés par leurs amis. »

Le chroniqueur ne donne pas le nom des trois frères; il ne désigne que l'un des quatre, Vodalric, qui resta dans le pays concédé par son aïeul, et s'y établit. Il eut pour fils Uzzo, remarquable par sa beauté. Uzzo épousa Dietsperga et il en eut quatre fils, Udalricus, Marquardus, Liutfridus et Gebehardus. Uzzo, dans sa vieillesse, se retira dans le monastère de Lindau qu'il enrichit de ses biens.

Udalricus, fils aîné d'Uzzo, mourut en 955 dans la guerre de l'empereur Othon contre les Hongrois.

Marquardus fut fait comte par l'empereur Othon qui estimait beaucoup sa bravoure.

Liutfridus, faible de santé et peu propre à la guerre, obtint Winterthur, s'adonna à la culture des terres, et s'enrichit encore. Il eut pour fils Adalbert qui passa en Pouille avec le pape Léon, et mourut le 14 des calendes de juillet 1053, en combattant en faveur du saint Père, contre les Normands. Sa fille Adelheitis épousa le comte Hartmann et en eut trois filles et trois fils, « dont le dernier, Adelbert, nous dit le chroniqueur, a hérité de tout, après la mort de son père, et vit encore. Le deuxième des enfans,

de Gallia, et souvent on se servait de ce seul nom sans désigner les nuances. Il y a d'ailleurs ici des erreurs historiques fort bien relevées par Usserman.

nommé Udalric, est devenu évêque de Constance. Quant aux trois filles, elles sont toutes mariées et vivent encore. »

Gebhard, quatrième des fils d'Uzzo, fonda le monastère de Petershausen près de Constance.

Quelques détails sur les usages du temps sont aussi assez curieux. Je n'en citerai que deux fragmens.

« L'année de l'incarnation de Notre Seigneur 1129 (1), l'abbé amena un certain moine, nommé Aaron, prêtre de Lambesch, fort habile musicien, qui lui fabriqua un orgue des plus mélodieux, et le plaça sur le côté méridional de l'église. Déja quelque temps auparavant, il avait fabriqué un instrument du même genre pour l'église de Constance, à la demande d'Hérimann, sous-chef et gardien de cette église.

« L'année 1158, on mit en vente un domaine appartenant au monastère de Saint-Georges (2), dans la Forêt Noire, au

(1) Anno ab incarnatione Domini MCXXIX, abbas conduxit monachum quemdam nomine Aaron, presbyterum de Lambesch, musicæ artis peritissimus qui fecit ei organa elegantissimæ modulationis et constituit ea ad meridianam plagam ejusdem basilicæ. Ipse etiam, jam antea, ejusdem generis instrumentum Constantiensi ecclesiæ fecerat, patranti Herimanno vice-domino et custode tunc ecclesiæ.

(2) Anno MCLVIII venale factum est prædium quod monasterium Sancti Georgii Mart., quod situm est in Nigrâ Sylvâ, in villâ Miminhusin dictâ. Ergò quoniam nostrum monasterium in eâdem villâ prædium habebat, quod ei Geroldus, bonæ memoriæ, quondam dederat, cum se ipso et aliis prædiis suis, Ricti scilicet et Efkirchiswilare atque Niwirson, idcircò toto nisu nitebatur ut hoc acquirerent. Eâ de re factum est ut, tabula quæ in principali altari, Sancti Gregorii, ex sinistro latere, contra chorum, apposita erat, et erat auro et gemmis decentissimè cooperta, auro nudaretur. In hujus tabulæ medietate erat circulus gemmis pretiosis densissimè circuitum adornatus, cujus in medio imago Domini Nostri Jesu Christi. In majestate sedentis pulcherrimo opere habebatur, et in circuitu per planum Cherubim habentes quatuor facies et senas alas, et Rotae habentes alas et oculos, et novem ordines Angelorum habentes in

lieu appelé Miminhusin. Notre monastère possédait aussi au même lieu un domaine offert par Gerold, d'heureuse mémoire, qui s'était donné à nous lui et tous ses biens de Richti, d'Efkirchisvilare et de Niwirson; nous désirerions donc faire tous nos efforts pour l'acquérir. C'est pourquoi nous nous décidâmes à dépouiller de l'or qui la couvrait une table placée vers le chœur sur le principal autel de Saint-Grégoire et qui était assez richement ornée d'or et de pierres précieuses. Au milieu de cette table était un cercle couvert tout à l'entour d'un rang serré de joyaux très précieux. Au milieu de ce cercle était placée l'image de N. S. J. C., siégeant dans sa majesté, et du plus beau travail. Tout autour étaient des chérubins avec quatre faces et six ailes, des roues avec des ailes et des yeux, neuf ordres d'anges tenant en main des fioles, et vingt-quatre vieillards qui avaient l'air de venir déposer leurs couronnes devant le trône de Dieu. Aux quatre coins se trouvaient les images des quatre évangélistes parfaitement travaillées. A l'entour du tout étaient des cercles remplis de pierres précieuses et des images en ambre jaune. L'oiseau saint, et tout le reste était d'excellent or si bien exécuté que

manibus phialas, et 24 seniores quasi mittentes coronas suas ante thronum Dei. Imagines quoque quatuor Evangelistarum, in singulis electris pulcherrimo opere habebant, et per circuitum circuli pleni gemmis et in cæteris electrinæ imagines in vimbone. Verò avis et hæc omnia ità pulchro opere erant, optimo auro facta, ità ut delectaret te videre. Hæc itaque fuerant ut mox ipsi conspeximus, duæ tabulæ, una auro, altera argento et auro, columnæ quatuor, ciboria argento operta, thuribulum argenteum valdè pretiosum, calices plus quam viiij. Igitur hoc auro, quoniam de jam dictâ tabulâ sumtum est comparatum est prædium apud Miminhusin, quod habuerat illic monasterium Sancti Georgii. Insuper datum est pro eo prædium quod habuimus apud Asiheim, quod dederat quondam Bertoldus de Zaringen, frater Gebehardi episcopis III, pro hospitio violenter apud nos sumto.

cela faisait plaisir à voir. A cela on ajouta deux autres tables, l'une en or, l'autre en argent et or ; quatre ciboires recouverts d'argent, un encensoir en argent très précieux et plus de neuf calices. L'or pris à la table susdite et tout le reste servit à acheter ce domaine de Miminhusin ; et cependant on fut obligé d'ajouter encore au prix un autre domaine que nous avions, près d'Asiheim, et qui nous avait été donné par Bertold de Zeringen, frère de Gebhard, troisième évêque, pour prix du séjour qu'il était venu de force faire chez nous. »

Cette même chronique de Petershausen contient sur le voyage de saint Bernard en Allemagne quelques détails assez curieux pour que je les rapporte ici.

Livre V. § 14.

Factum est autem temporibus Conradi regis ut Eugenius papa litteras mitteret Ludovico Francorum regi. Sed et Bernhardus abbas monasterii, quod dicitur Claravallis, alii que transirent per Gallias, et prædicarent ut omnes, tam majores quam minores, qui Dei voluntate parere vellent, armati pergerent ad debellandos paganos, et maximè contrà sanguinarium quemdam tyrannum, qui Edessam civitatem, quæ olim Rages dicebatur, invaserat, et christianos omnes quos ibi reperit, aut occidit, aut in captivitatem redegit, et Dei sacra prædavit, et polluit atque evertit. Hac igitur famâ pervulgatâ, factus est motus magnus in terrâ, ità ut ipse Conradus, Romanorum rex, et Ludovicus, Francorum rex, cum ducibus et comitibus, aliisque proceribus multis, cum populorum infinitâ multitudine, ex diversis regionibus, sed ex monasteriis quam plurimis, se Domino offerrent, et mente devotâ atque promtissima se suaque ad hoc tunc studiosissimè præpararent.

Perrexerunt igitur armati, exercitus infinitus nimis,

per Pannoniam et Bulgariam Silvam, et copiosâ navium multitudine per Dannubium, portantibus arma et quælibet necessaria. Cumque venissent in Græciam honorificè suscepti sunt à rege Græcorum, et ipsius ducatus perducti sunt in eremum vastissimam, ut venirent, sicut putaverunt, ad terras gentium. Igitur cum quâdam die castra ponerent in loco quodam ubi vallis erat inter eos, ibique fixis tentoriis fessi requiescerent, ecce subitò, intempestâ nocte venit innundatio maxima, et quæque in vallo reperit, idem torrens vehemens in mare transduxit. Hoc primum infortunium posteà diversarum cladium portentum fuit. Nam, cum primum in Dei timore humiliter et pacificè pergerent, cuncta eis prospera obvenerunt. At verò posteà, cum elati in superbiam rapinis inservire cæpissent, diversis cladibus consumti sunt; nam cum per desertum pergerent, et escas non invenirent, multi fame perierunt, alii inediâ laborantes à paganis aut peremti, aut in captivitatem redacti disperierunt; quidam quoque glorioso martyrio coronati sunt. Rex verò Conradus cùm videret quod nil suæ voluntati perficere potuisset, reversus est Constantinopolim ad regem Græcorum, et ab ipso directus est navigio per mare Hierosolymam. Frater autem regis, Otto, Frisengensis episcopus, jam pridem recesserat ab exercitu, qui regem sequebatur, et volebat per regiam viam transire Hierosolymam, et cum illo de exercitu ad xxx millia armatorum. Et his ergo paganorum exercitus supervenit, eosque penè omnes interemit.

§ 15.

Rex quoque Francorum Ludovicus cum uxore et multâ ambitione sequestrati cum suo exercitu perrexit, quousque Antiocham civitatem pervenit. Hic à principe civitatis honorificè est susceptus; et cum ibi aliquantis

diebus quiesceret, sicut fertur, stupratâ ejus uxore à principe civitatis, ipse rex cum paucis vix evasit, et ad Conradum regem, qui tunc apud Accaron morabatur, pervenit; à quo benignè respectus, ac posteà uxori ad se revertenti, reconciliatus est (1).

Note 11.

Bibliothèque publique de Carlsruhe.

La bibliothèque grand-ducale est placée dans une des ailes du palais. L'entretien de la bibliothèque et les émolumens des employés sont payés par le grand-duc lui seul. C'est en effet une bibliothèque particulière fondée par les marquis de Baden et augmentée des bibliothèques des différentes branches de la maison de Baden. Ce n'est que depuis un petit nombre d'années que ce fonds s'est accru d'un fonds tout national, provenant des anciens fonds des

(1) La Chronique d'Otton de Saint-Blaise, de 1146 à 1209, donne sur le voyage de saint Bernard en Allemagne et dans la Terre-Sainte, quelques lignes qui font connaître tout le caractère d'une pareille entreprise. Je la rapporte ici en note pour compléter cette recherche.

Caput I. Quod Bernhardus obbas clarevallensis exhortatione suâ plurimos ad iter Hierosolymitanum accendit. — Anno Dominicæ incarnationis 1146 summum Pontifex Eugenius ecclesiæ transmarinæ paternè condolens, multos ad Hierosolymitanum iter accendit, ac venerabili Bernhardo Clarevallensi abbati onera prædicationis vice sui imposito, ex omnibus mundi partibus cismarinis innumerabilem exercitum coadunavit. Venerabilis itaque pater Bernhardus indutus virtute spiritus ex alto ad injunctum sibi prædicationis officium non segniter accingitur, virtuteque verbi, omni gladio ancipiti penetrabiliori, miraculorum comitante incomparabili gratiâ, totam Galliam et Germaniam peragravit, et ad expeditionem transmarinam, innumerabiles accendit.

couvens supprimés et entre autres des célèbres abbayes de Saint-Blaise et de Reichenau. Le bibliothécaire me montra fort complaisamment tout ce qui était classé, mais malheureusement pour moi, ce que je tenais le plus à connaître, c'est-à-dire les fonds de Saint-Blaise et de Reichenau, ne sont pas classés et je n'en pus rien voir.

Parmi les manuscrits classés, je remarquai les suivans :

Un *Térence* du 12e siècle.

Cinq chants de *l'Achilléide* de Stace, manuscrit du 15e siècle.

Un manuscrit français contenant un petit nombre de feuillets d'un roman en vers du commencement du 15e siècle, écriture et vignettes du temps. Le fragment était trop court pour m'aider à déterminer l'auteur ou le sujet.

Missives et sonnets adressés à François Ier et à sa mère Marie de Savoie, pendant la captivité de son fils, par un sire de Roquemaure, en prose et en vers fort médiocres, écriture et vignettes du temps. François Ier et Marie de Savoie y sont plusieurs fois représentés.

Mémoires sur l'art militaire et sur le gouvernement, en langue allemande, par le prince Georges Frédéric, en 3 volumes. Il est dit dans la préface que cet ouvrage est destiné par lui à sa famille et non à l'impression.

Il y a aussi dans cette bibliothèque des mémoires du prince Louis de Baden, qui servit en Hongrie, sous le prince Eugène, et se distingua dans la guerre contre la France; des renseignemens assez nombreux sur la Hongrie sont joints à ces mémoires; mais je ne les ai pas vus, et on m'a dit que le grand-duc seul s'était réservé d'en autoriser la lecture même aux princes de sa famille (1).

Deux cartons de lettres et de cahiers attirèrent surtout

(1) Voyez à la fin de cet Appendice la note supplémentaire sur les Mémoires du prince Louis de Baden.

mon attention. Ce sont les lettres du margrave Charles-Frédéric, alors margrave régent de Bade-Durlach, depuis premier grand-duc de Baden et père du grand-duc actuel, au marquis de Mirabeau, avec les réponses de celui-ci, de 1769 à 1773. Le grand-duc Charles-Frédéric était un prince fort éclairé et surtout grand propagateur de l'économie politique. Il a même écrit et imprimé sur cette science un petit volume français, intitulé : *Abrégé des principes de l'Economie politique*. Carlsruhe, 1786. Les mêmes cartons renferment des lettres de Dupont (1), de 1771 et 1772. Deux de ces lettres contiennent une copie de la correspondance qui eut lieu en 1771 entre Turgot et Condorcet, sur la jurisprudence criminelle. Dans la 13e lettre, on touve un fort bel éloge raisonné de Sully. Dans une autre, on lit une histoire fort claire et fort judicieuse des différens régimes auxquels le commerce des grains a été soumis en France, et des événemens qui en sont résultés. En tout, cette correspondance mériterait de ne pas rester inconnue. Les lettres des deux économistes français sont remplies de sages réflexions, et celles du prince Frédéric annoncent un homme éclairé, un souverain qui propose constamment pour but à ses actions, la justice et le progrès. J'en citerai quelques fragmens :

Le prince régnant de Baden écrit au marquis de Mirabeau :

« Carslruhe, 22 septembre 1769.

« . . . . . Dieu m'a fait naître pour gouverner un pays qui, par la température de son climat, et par la fertilité de la plus grande partie de son sol, laisse espérer de bonnes récoltes au laboureur industrieux, quand il

(1) Auteur d'un Traité d'économie politique et des Éphémérides d'un citoyen.

se trouve en état de faire à la terre les avances nécessaires à sa culture. Il n'y a point de grands propriétaires. Chaque paysan est propriétaire de son champ qu'il cultive, et après sa mort, tout ce qu'il possède est partagé en autant de parties qu'il a d'héritiers.... Il y a des personnes qui sont d'avis qu'il faudrait une loi qui limitât ou abolît le partage des terres, de façon que celui des enfans qui hériterait des champs, serait obligé d'en donner l'équivalent en argent à ses co-héritiers pour la perte. Mais les paysans s'y soumettraient peut-être à regret, étant attachés à leur terrain et préférant l'occupation des champs à toute autre. Comme je n'aime pas à faire ce qui peut leur être désagréable en choquant des préjugés reçus depuis long-temps, à moins que je n'y voie évidemment leur propre intérêt, je vous prie de vouloir bien me dire si vous trouvez qu'une telle loi serait avantageuse à mes sujets, et surtout conforme à leur propriété foncière, à laquelle je ne me crois pas autorisé à déroger en aucune manière. . . . . »

Le marquis de Mirabeau lui répond :

« . . . . . Daignez-vous demander:

« 1° Si de ce qu'un pays est trop peuplé, preuve certaine du bonheur possible de ceux qui l'habitent, on en peut inférer qu'il y ait quelque grand changement à faire à ses lois agraires.

« 2° Par quel moyen un souverain et son conseil peuvent se flatter de connaître mieux ce qui convient à son peuple que ce peuple ne le connaît lui-même.

« 3° Comment, en supposant qu'en bon père il désirât obtenir l'accession universelle à ses décrets, il pourrait se flatter de la recevoir, même d'une assemblée de députés, sans craindre que la confiance et le respect ne les entraînât à l'avis d'un bon père, comme la flatterie et la crainte à celui d'un prince ordinaire.

« 4° Si encore, en supposant que par un changement de circonstances extérieures et générales, un changement de condition dans les circonstances intérieures et domestiques devînt plus favorable au peuple, ce changement ne se ferait pas insensiblement et de lui-même, sans que le gouvernement lui donnât l'air d'une révolution. . . . . Mon avis est dévoilé par ces quatre questions. Je vous respecte donc au point d'oser vous dire que vous n'avez pas le droit de faire une telle loi. Or, de l'absence du droit, on doit toujours inférer l'inutilité du fait, et pis encore. . . . . »

Dans une autre lettre, le prince prie Mirabeau de lui indiquer les moyens les plus efficaces pour répandre avec promptitude et succès l'instruction publique. Il raconte qu'il fait tout de son côté pour populariser les principes de la science. Il a fait traduire en allemand les ouvrages français d'économie politique; il engage tous ses employés à les lire; le soir il fait venir chez lui les hommes de son pays qu'il croit doués de plus d'instruction; il cause avec eux devant les agens supérieurs de son autorité; et, cherche en même temps à faire respecter la science et à la répandre; mais il trouve que l'instruction arrive bien lentement. Il finit par demander quelques éclaircissemens sur la question des impôts directs ou indirects. Il veut savoir s'il est utile au pays d'abolir les impôts indirects et d'établir des impôts directs et équivalens, d'après des principes justes et naturels, et indique quelles ont été à cet égard les bases de sa conduite.

Dupont, dans une de ses lettres au prince, se livre à une critique, souvent peu approfondie, de la constitution anglaise. Cependant il donne jusqu'à un certain point son approbation à trois séries de lois qui sont :

1° Celles relatives à la procédure criminelle « qui ne sont

pas, dit-il, les meilleures possibles, mais les meilleures peut-être qui existent actuellement. »

2° Celle de la liberté de la presse « qui est effectivement une loi majeure et qui réformera toutes les autres si Dieu lui prête durée, et pourvu qu'elle résiste aux attaques que la constitution met à portée de lui faire. »

3° Celle qui rend les propriétaires fonciers et la valeur de leurs domaines l'unique garant de l'impôt territorial et qui empêche que les fermiers ou cultivateurs soient inquiétés et laissent leurs richesses d'exploitation hypothéquées pour son paiement.

De ces trois lois de l'Angleterre, la première s'est considérablement améliorée; la seconde a reçu du bill de M. Fox, qui rend le jury juge de l'intention aussi bien que du fait, une vitalité à l'abri de toute attaque. Elle est placée à côté de la constitution, pour la surveiller et l'améliorer sans cesse. La troisième, déja contenue dans la grande charte, a pu seule sauver le grand propriétaire foncier des soulèvemens auxquels eût autrement donné lieu le mécontentement du plus grand nombre. Cette loi existe en Autriche comme un fardeau pour le riche, un allégement pour le pauvre. Le gouvernement fait d'abord payer l'impôt par le grand propriétaire foncier, qui n'est autorisé à se rembourser sur le cultivateur, qu'avec des ménagemens extrêmes que la loi surveille avec beaucoup de jalousie. C'est par là qu'on a obtenu de faire vivre en harmonie, sur le même sol, des hommes si semblables avec des droits si divers. Les pays de petite propriété ont d'autres principes à suivre pour arriver plus sûrement au but commun, le plus grand bien du plus grand nombre.

M. Dupont termine cette lettre en proposant une sorte de constitution à lui.

Presque tous les grands et petits souverains du Nord avaient alors en France des correspondans parmi les gens de lettres connus ou inconnus. Il n'était pas jusqu'aux comtes et barons de l'Empire qui ne voulussent en cela suivre la mode. J'ai retrouvé dans plusieurs bibliothèques paticulières d'Allemagne ces correspondances du temps. C'est pour la plupart une espèce de journal manuscrit anecdotique et politique, assez semblable, pour la forme, à celui de Bachaumont ; et il n'y a guères plus de foi à faire dans leurs anecdotes scandaleuses. Ces espèces de journaux à la main pénétraient partout et répandaient les erreurs sans qu'il y eût moyen aux personnes attaquées de se défendre, puisqu'elles ignoraient que leur réputation avait été mise en jeu. M. Meister m'a dit avoir été obligé, lors de l'impression de la correspondance attribuée à Grimm, de faire supprimer un grand nombre de passages dont sa moralité redoutait l'effet ; et quand d'Alembert, Diderot, Grimm et Meister, placés si favorablement pour tout connaître, ont pu commettre des erreurs, telles qu'un d'eux redoute le mauvais effet de leur publicité, qu'on juge de celles que des gens moins bien placés devaient mettre en circulation. Quelle supériorité n'ont pas nos journaux? Au moins si la légèreté, plus souvent que la malveillance des rédacteurs, laisse une erreur dangereuse s'infiltrer dans leurs colonnes, la raison publique juge les arbitres eux-mêmes, et les personnes blessées, hautement averties, peuvent répondre. Les journaux à la main et correspondances secrètes étaient alors d'autant plus actifs, que toutes les classes supérieures parlaient et écrivaient notre langue, même dans leurs relations intimes et de famille. Encore aujourd'hui cette habitude s'est conservée dans certaines villes, et parmi les souverains entre eux ; mais comme on n'admet plus qu'avec une sorte de méfiance politique les journaux français,

et qu'ils sont même prohibés par la jalousie de quelques états, la facilité d'élocution française diminue, sans que pourtant la langue perde de son universalité, puisqu'une étude qui était réservée aux classes privilégiées est aujourd'hui le domaine de tous. Il n'est pas d'université et de gymnase, il est peu d'écoles de villages, où on n'enseigne notre langue.

En parcourant à Carlsruhe cette correspondance, mes yeux s'arrêtèrent sur un numéro des Petites Affiches de la même époque qui avait probablement servi d'enveloppe. Il était de l'année 1766 et j'y lus ce qui suit :

« Jolie charge militaire, donnant au bout d'un certain temps de service la croix de St-Louis et produisant 720 livres. Prix 16,000 livres. On s'adressera à M. Brunot, notaire, rue Ste-Avoye.

« Charge donnant la noblesse et procurant dans la province toute la considération possible. Prix 75,000 livres.

« Charge de président en la Cour des monnaies de Paris. Elle donne la noblesse au premier degré et produit 2,679 livres. L'acquisition en est facile. On s'adressera à Me Sauvaige, notaire, rue de Bondi.

« Un particulier souhaiterait une charge de secrétaire du roi près le parlement de Rennes, ou une autre charge de la même valeur ou environ, qui aurait les mêmes priviléges et qui n'exigerait aucune fonction. S'adresser à Me Forestier, notaire, rue St-Avoye.

« Un particulier désirerait acquérir une charge honorable et lucrative, ou simplement honorable et n'ayant même aucun revenu. Dans le premier cas, il y mettrait depuis 20,000 jusqu'à 50,000 livres, et dans le second cas depuis 10,000 jusqu'à 30,000 livres. Moins il y aura d'exercice, plus elle vaudra. On s'adressera, etc. »

De telles annonces expliquent mieux que des volumes l'état d'un telle société politique.

Je demandai au bibliothécaire si, outre les manuscrits indiqués sur l'ancien catalogue de la bibliothèque margraviale, il n'en existait pas d'autres apportés plus récemment et provenant des anciens fonds des bibliothèques abbatiales de St-Blaise et de Reichenau, mais je ne pus avoir de réponse qui me satisfît. Il est probable que depuis leur entrée à Carlsruhe, ces manuscrits sont restés négligés et sans catalogue et que le public, n'agissant pas directement sur le bibliothécaire, il aura souvent projeté de classer les manuscrits sans terminer jamais ce travail, et que ne voulant pas avouer ces longs délais, il préfère ne pas parler d'une richesse dont s'inquiètent si peu de curieux. Au reste ce n'est pas à un Français à blâmer cette négligence hors de chez lui, avant d'en avoir obtenu la réforme dans son pays. S'il y a souvent négligence ailleurs, il y a trop souvent aussi négligence et désordre chez nous. Dans la tournée que j'ai faite dans les bibliothèques de nos départemens, les bibliothécaires m'ont souvent dit qu'ils n'avaient pas de manuscrits, et en faisant ouvrir d'autorité certaines chambres, ou armoires, ou greniers, ou dessous d'escaliers, j'ai trouvé plus d'une fois des manuscrits du 12e, du 13e et même du 11e siècle. Dans d'autres départemens les bibliothécaires sont zélés et instruits, mais la diplomatique et la paléographie ne leur sont pas familières, par le peu de ressources que leur offre leur ville et ils ont besoin d'être guidés dans la classification. Des hommes tels que M. Weiss de Besançon et M. Jung de Strasbourg, seraient même à Paris de brillantes exceptions. J'espérais me dédommager à Heidelberg du peu de ressources que m'offraient les manuscrits de Carlsruhe.

Note 12.

Bibliothèque publique d'Heidelberg.

Parmi les manuscrits latins on remarque :

Un Grégoire de Tours du 9e siècle. Par un concours de circonstances heureuses, la ville de Clermont en Auvergne possède un manuscrit du même Grégoire de Tours qui fut son évêque, et de Sidoine Apollinaire qui était Auvergnat; les deux volumes sont aussi du 9e siècle. Le Grégoire de Tours est de la plus belle conservation. Il peut être utile de collationner les deux exemplaires contemporains.

Histoire des Lombards, par Paul Warnefride, manuscrit du 11e siècle. C'est le même Paul Warnefride auquel Charlemagne adressa des vers latins de sa composition.

La chronique du Mt Cassin, publiée à Paris, in-fol., 1668, contient, pages 136 et 137, ce qui suit :

Ad hunc (Paulum Warnefridum) præfatus Carolus rex, qui cum exiliari jusserat, audito quod in loco monasticum habitum sempserit, plurimum illi congratulans, satis affabiles et jocundas *metricè compositas* misit, etc.

La chronique dit que ces vers latins de Charlemagne à Paul Warnefride sont insérés dans le n° 257 de la bibliothèque de son abbaye qui commence par le vers suivant :

Christi pater mundi, solis radiantis origo, etc.

Il ajoute que les réponses de Paul Warnefride ne se trouvent pas parmi les manuscrits de la bibliothèque du Mt Cassin, et il cite les 10 vers suivans comme étant tirés des lettres de Charlemagne.

Hinc celer egrediens facili mea certa volatu
Per silvas, colles, valles quoque præpete cursu,

Alma deo cari Benedicti testa require,
Est nam certa quies fessis venientibus illuc.
Hic domus hospitibus, piscis, hic panis abundat,
Pax pia, mens humilis, pulchra et concordia fratrum,
Laus, amor, et cultûs Christi simul omnibus horis.
Dic patri et sociis cunctis; salvete! valete!
Colla mei Pauli gaudendo amplecte benigné;
Dicto multotiens: Salve, pater optime, salve! etc.

Jornandès, Histoire des Goths, manuscrit du 10e siècle.

Les manuscrits français ne sont qu'au nombre de trois. Ce sont :

N° 1969. Poésie allégorique intitulée : le Pélerinage de la vie humaine, manuscrit du 14e siècle.

2[illegible]. Le Livre des quatre dames, roman métrique allégorique. Dans le même volume est un chant d'amour en 18 strophes de 8 vers de 10 syllabes; manuscrit du 14e siècle.

484. Traduction des Consolations de la philosophie de Boëce, manuscrit du 15e siècle.

Mais les manuscrits allemands offrent une mine féconde. Je me contenterai d'indiquer ceux des Minne-Singer dont l'étude peut être utile à la connaissance plus complète de nos troubadours et des romans de chevalerie. Il arrive souvent que tel roman français et provençal dont l'original est perdu, nous est du moins conservé dans une de ces traductions. Tel est par exemple, le roman de Tristan par Wolfram d'Eschenbach dont l'origine est certainement méridionale.

Le N° 393, outre plusieurs poésies manuscrites, contient quelques chansons imprimées sur une feuille et destinées à être vendues au peuple à propos de quelques événemens qui provoquaient sa sympathie. On lit sur le premier feuillet de ce volume :

Sum de bibliothecâ quam, Heidelbergâ captâ, spolium fecit et P. M. Gregorio XV trophæum misit, Maximilianus,

utrusque Bavariæ dux, et S. R. J. Archidapifer et pr-
ceps elector (anno Domini 1623).

Le chant contenu page 93 sur la guerre de Charles V contre la France m'a semblé assez curieux pour que j'en prisse copie. Je l'ai réuni à mon Recueil de nos chants nationaux. Il se compose de 25 strophes de 5 vers. Dans le même volume on trouve un chant spirituel de Martin Luther, in Noten gesetz 1524. — Chant sur le roi Charles V. de Martin Weisse. — Deux chants sur la guerre des paysans. — Chansons sur Pavie.

N° 42. Evangile teutonique d'Otfried.

2. Quelques fragmens de Guillaume d'Orange, appelé souvent dans les catalogues Guillaume d'Orléans. C'est un poème de Conrad de Wurzbourg dont cette bibliothèque possède plusieurs manuscrits. Il est imité d'un vieux poème français ou provençal.

A la suite se trouvent plusieurs poésies des Minne-Singer.

5. Chronique des rois romains jusqu'en 1377.

14. Poème sur la nature par Henry de Mugeln. Il y a, dans d'autres manuscrits du 14e siècle, quelques ouvrages du même poète.

67. Combat de Didier (Dietherich) avec le géant Sigenot, en strophes de 13 vers. Manuscrit du 15e siècle. M. de Lassberg a publié séparément ce petit poème, qui se retrouve encore au N° 324.

84. Livre des Sept Sages. Le même ouvrage se retrouve au N° 127. C'est un recueil d'histoires moralisées, dans le genre du Gesta Romanorum.

86. Recueil des fables Esopiennes de Boner. Manuscrit du 15e siècle plus complet que celui de Kreutzlingen. La même bibliothèque a deux autres manuscrits du 15e siècle du même ouvrage.

98. Le roman de Renard (Rennert), de Hugues, de

Triembert. Il y en a plusieurs autres manuscrits, entre autres le N° 366 du 14e siècle. On imprime ce poème en ce moment à Tubingue.

101. Gesta Romanorum, avec une traduction de l'Ane d'or d'Apulée et plusieurs autres contes en prose. Manuscrit du 15e siècle.

112. Poème sur Charlemagne et ses héros, par le prêtre Chunrat. 11e siècle.

119. Recueil d'histoires et contes en prose. Manuscrit du 15e siècle.

140. Chroniques de Konigshofen. Manuscrit de l'an 1456.

141. Roman de Titurel. Manuscrit du 14e siècle. Poème de Godefroi de Strasbourg.

143. Aventures du duc Guillaume d'Autriche, roman rimé. Manuscrit du 15e siècle.

152. Geschiehte von des Herzog Arpin von Burgis, Sohn Lewen, und dessen Sohn. Manuscrit du 15e siècle

312. Poésies de Michel Behaim. Manuscrit du 15e siècle. Elles se retrouvent dans plusieurs autres manuscrits.

313. Manuscrit du 15e siècle qui contient 54 fabliaux et chants des Minne-Singer.

315. Edelstein von Bonnerius, même ouvrage que 86. Ce manuscrit du 16e siècle contient plusieurs autres morceaux, entre autres une Danse des morts en latin et en allemand; et deux petits poèmes *Dietherichs Flucht zu den Hunnen* et *die Ravenne Schlacht*, copiés en 1447.

315. Poème ou comédie de Malagis (l'enchanteur Maugis, cousin de Renaud).

316 Iwein, poème d'Hartmann von der Aue, auteur du joli poème du Pauvre Henry. Manuscrit de l'année 1447. Iwein et le Pauvre Henry ont été imprimés. Une traduction de ce dernier poème fera apprécier l'homme et l'époque. Je l'ai faite aussi littérale que possible, elle délassera de la sécheresse de cette nomenclature.

320. Der Welsch Hart, par Thomassin de Stricker. Manuscrit du 15e siècle. Ce poème se retrouve aussi n° 330.

321. Bible en vers du 15e siècle, répétée dans le n° 327 du 14e siècle.

323. Poème de Guillaume d'Orange, par Conrad de Wurzbourg. Manuscrit du 15e siècle.

326. Chasse allégorique. Poème d'Hademar de Laber. Manuscrit du 15e siècle.

329. Recueil de 40 Minnelieden, avec musique. Ce volume a appartenu à Hugues, comte de Montfort, seigneur de Bregenz. Le château de Montfort, aujourd'hui en ruines, est situé d'une manière très pittoresque sur les bords du lac de Constance, dans les états du roi de Wurtemberg, qui en a donné le titre et la possession à son beau-frère le roi Jérôme Bonaparte. Il existe deux exemplaires de ce recueil à la bibliothèque d'Heidelberg avec les armes de Montfort; tous deux sont du 15e siècle.

332. Poème sur Charlemagne et sur sa guerre avec les Sarrazins, par Stricker. Manuscrit du 15e siècle, dont il existe un second exemplaire dans la même bibliothèque. Les manuscrits de cet ouvrage sont asses communs. J'en ai vu un à Saint-Gall, un autre à Strasbourg.

333. Poème sur Alexandre-le-Grand. Manuscrit du 14e siècle.

336. Chronique universelle de Jean Enikel, depuis le roi Saül jusqu'à l'empereur Frédéric Barberousse. Manuscrit du 15e siècle.

339. Parcival. Poème de 13,200 vers, par Wolfram d'Eschenbach. Manuscrits du 15e siècle.

340. Manuscrit de l'an 1474, qui contient le poème de Malagis (1) et celui de Renaud ou les Fils d'Aymon.

(1) C'est l'enchanteur Maugis, cousin de Renaud de Montauban. Dans un autre manuscrit, ce roman métrique est désigné

341. Recueil de 204 chants, fabliaux, etc., qui paraissent être de Conrad de Wurzbourg. Manuscrit du 14e siècle.

344. Manuscrit de 1459, qui contient 4 chants des Minne-Singer.

345. Romans métriques de Lohengrin et du duc Frédéric de Souabe. Manuscrit du 16e siècle.

346. Roman métrique de Tristan, par Godefroi de Strasbourg, avec la continuation d'Ulrich de Thurkheim.

349. Histoire de l'Amour, Poème en strophes de 7 vers. Manuscrit du 14e siècle.

350. Walthers des Geistliche, moralische und Minne-Lieder et autres morceaux. Manuscrit du 14e siècle.

353. Roman métrique du duc Balyant et son épouse payenne Libania. Manuscrit du 15e siècle.

355. Recueil de chants de Minne-Singer. Manuscrit du 15e siècle.

356. Id. et en particulier de Conrad de Wurzbourg. Manuscrit du 16e siècle.

357. Id. et en particulier de Walther Vogelsweide. Manuscrit du 14e siècle.

358. Id. Manuscrit du 15e siècle.

359. Manuscrit du 15e siècle qui contient le Rosengarten et le Lucidarius.

261. Chronique rimée des papes et empereurs depuis la fondation de Rome jusqu'à l'empereur Conrad III, mêlée d'histoires diverses. Manuscrit des 12e et 13e siècles.

262. Roman rimé de Flos und Blanchefleur. Manuscrit du 15e siècle.

comme une comédie, de même que le poème du Dante est aussi appelé comédie.

363. Roman rimé d'Ogier le Danois. Manuscrit de l'an 1479.

364. Romans rimés de Parzival et de Lohengrin. Manuscrit du 14e siècle.

367. Deux poèmes sur les guerres des chevaliers livoniens, et autres poésies. Manuscrit du 15e siècle.

368. Traduction de l'Énéïde par Henry de Weldeck. Manuscrit du 14e siècle.

370. Roman rimé de Tantarias et Flordiwel en 16,300 vers. Manuscrit du 15e siècle.

693. Chants, fabliaux, etc., de Minne-Singer. Manuscrit du 14e siècle.

884. Id. Id. Id.

Note additionnelle sur les Mémoires du prince Louis de Bade.

Dans un voyage récent que j'ai fait à Bruxelles, le directeur des Archives de Bourgogne me permit de prendre connaissance de quelques manuscrits historiques fort intéressans qui y sont déposés. J'y ai remarqué entre autres des Mémoires sur le prince Louis de Baden par le spirituel prince de Ligne. Ce manuscrit est corrigé de la main du prince de Ligne lui-même, qui annonce l'avoir composé sur les papiers que j'ai mentionnés dans la bibliothèque grand-ducale à Carslruhe. Le style en est facile; les événemens puisés aux sources les plus authentiques. Ces Mémoires formeraient un volume in-8°, qui complèterait utilement l'histoire des guerres sous Louis XIV.

TABLE DES MATIÈRES.

Départ de Paris. 1
Strasbourg. 11
Environs de Strasbourg. 61
Baden. 76
Excursion dans la vallée de la Mourgue. 91
Schaffhouse, lac de Constance et la reine Hortense. 117
Saint-Gall. 164
Landsgemeinde de l'Appenzell. 171
Coire. 180
Tésin et révolutions suisses. 189
Lacs Lugano et Majeur. — Villa Prinà, et mouvement contre les Français en 1814. 201
Lac des Quatre Cantons, et insurretion d'Aby-Berg. 212
Zurich. 216
Constance et le lac Supérieur. 231
Heiligenberg. 242
Fribourg. 246

Stauffenberg, près d'Offenburg. 284
Nouvelle visite à Baden. 299
Rastadt. 309
Carlsruhe. 319
Heidelberg. 371
Le pauvre Henry. 384
Appendice. Note 1. Manuscrits de Reichenau. 423
Note 2. Id. d'Eppishausen. 424
Note 3. Id. de Saint-Gall. 432
Note 4. Id. de Zurich. 444
Note 5. Id. d'Einsiedeln. 452
Note 6. Id. de Berne. 453
Note 7. Antiquités de Payern. 456
Note 8. Manuscrits de Genève. Id.
Note 9. Id. de Constance. 459
Note 10. Id. de Kreuzlingen et Petershausen. 461
Note 11. Id. de Carlsruhe. 471
Note 12. Id. d'Heidelberg. 480
Note additionnelle sur les Mémoires du prince Louis de Baden. 486

A. PIHAN DE LA FOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION, RUE DES NOYERS, n°. 37.